

Lettre à Lucie

Le Maquis de la Cornelière

Je n'avais pas vraiment, jusqu'à ce jour, l'intention de présenter un bulletin consacré à l'histoire de l'Attaque du maquis de Mervent, qui eut lieu au cours de l'été 1944.



Stèle des Martyrs en forêt de la Cornelière

Mais, plus de soixante ans se sont écoulés. Il est venu le temps de dire toute la vérité sur cet inutile et horrible massacre ! Les raisons qui me poussent à ouvrir, aujourd'hui, ce dossier brûlant si j'ose m'exprimer ainsi, sont les suivantes : j'ai eu entre les mains deux lettres que j'ai lu avec beaucoup d'attention et d'émotion pour la seconde.

La première me fut adressée en septembre 1997 par un Merventais (Mr Yves Massé, domicilié à Brem/Mer) qui, depuis des décennies, a quitté notre commune. Il me posait la question suivante : « Vers le printemps 1946, j'ai commencé à travailler avec mon père qui faisait des merrains à la Fontaine à l'Évêque. Nous entrons dans la forêt à la maison forestière de la Cornelière et, 1 km, 1 km 5 plus loin, nous tournions à droite pour rejoindre notre chantier. Et là, à droite du chemin, à 100 - 200 mètres, il y avait un trou qui ressemblait fort à une fosse de cimetière peu profonde, reconnaissable encore malgré deux années de chutes de feuilles et autre érosion » (sic). Et continuait-il : « A l'époque, on m'avait dit que c'était là qu'avait été sommairement et provisoirement enterrée l'assassinée (sic) de Fontenay-le-Comte. Qui était-elle ? Quel âge avait-elle ? Qu'avait-elle fait qui puisse justifié cet acte ? Peut-être était-elle à l'origine de la mort des Résistants ? Si cette histoire vous intéresse, dépêchez-vous d'aller parler avec d'anciens F. F. I., de la forêt de Mervent. Dépêchez-vous, car ils ne sont plus tous jeunes ». Et encore : « Bien sûr, il n'y a aucun écrit sur l'histoire de Mervent à faire sur cet évènement, avant . . . 2044. Tous les acteurs ou leurs descendants directs seront retournés à leur néant originel, alors ! Mais je serais curieux d'en savoir plus et vous êtes bien placée, en tant qu'historienne, pour glaner quelque chose là-dessus ».



← Plaque mortuaire de **Lucie Clairet**

p. 1007

Le contenu de cette première lettre avait piqué ma curiosité et le dernier paragraphe laisse bien entendre, qu'en effet, il était peut-être plus que temps de s'intéresser à cette période étant moi-même déjà âgée puisque née en 1944. Sur-le-champ, je me suis mise en quête d'informations sur l'affaire du maquis de Mervent et c'est ainsi que j'ai eu entre les mains une seconde lettre datée de juillet 1948.

Cette missive a été écrite par une femme exceptionnelle, Lucie Clairet, la maman de Gaston, l'un des jeunes résistants, qui fut tué aux côtés de son ami, lors de l'attaque du maquis qui eut lieu le 17

août 1944.

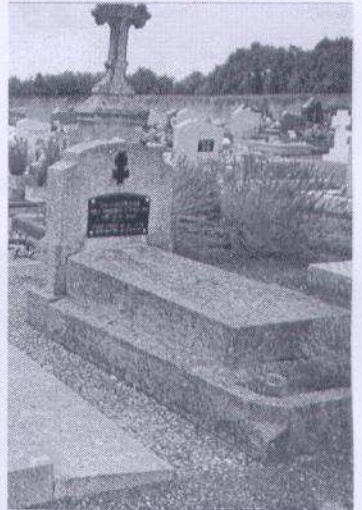
C'est le cri bouleversant d'une mère, qui pour faire son deuil (pour employer l'expression d'aujourd'hui), réclame la clarté sur les faits passés : « *Cher Gaston et Nénesse, assez de mensonges ont été proférés sur vos cadavres, c'est pour nous un impérieux devoir de rétablir la vérité. Nous nous promettons de chercher encore jusqu'à ce que nous trouvions la raison de la conduite odieuse qu'on a eue envers vous* ». D'ailleurs, cette femme a voulu, jusque sur sa tombe, crier à jamais sa bataille : « *J'ai combattu le bon combat J'ai achevé la course J'ai gardé la foi* ».

Pierre tombale de **Nénesse Dieumegard** →

Cette lettre suscita chez moi un très grand émoi.

J'imaginai, alors, les larmes versées par cette famille éprouvée. J'ai ressenti, tout à coup, ce que Lucie Clairet pouvait ressentir. Une grande injustice face au droit à la vérité. Non seulement, les parents de ces deux jeunes hommes n'ont point reçu d'aide psychologique (comme l'on dit aujourd'hui) mais ils ont odieusement été trompé pour, peut-être, des raisons précises qui ne leur furent jamais données et qui pourtant auraient pu apaisé leur doute, leur angoisse et, sans aucun doute, aurait atténué leur chagrin. Monsieur Alcide Clairet (père de Gaston, l'un des six tués) et son épouse Lucie sont, hélas, décédés sans avoir eu probablement toutes les réponses qu'ils attendaient. Beaucoup de protagonistes merventais (ou d'ailleurs) sont également décédés. Les écrits sur cette période douloureuse, meurtrière, ainsi que les récits que j'ai pu recueillir, bien que parfois très différents, sont souvent hélas très confus. J'ai bien ressenti, au cours de mes enquêtes, que les passions ne sont pourtant pas complètement apaisées.

Néanmoins, je me dois de publier cette page de l'histoire en réponse posthume à Lucie Clairet, et de vous rapporter les faits (connus) afin de permettre à tout un chacun de se faire une opinion personnelle, ceci, bien que la vérité ne soit pas facile à cerner. Je me dois de réveiller plein de choses oubliées qui dorment au fond du cœur de certains protagonistes amnésiques et, pour beaucoup d'entre nous, une **once de désir de connaissance de la vérité**. La tâche ne va pas être facile ! Y arriver relèvera quasi de l'impossible !



← Tombes de **Gaston Clairet** et ses parents

Je crois de mon devoir, également, de livrer les différents témoignages « *bruts de décoffrages* », sans chercher à reconstituer le déroulement minutieusement exact de l'évènement qui reste, peut-être, à jamais hors de portée de l'analyse (et de la critique) historique. D'ailleurs, ces témoignages « *à l'état brut* » parlent d'eux-mêmes ! J'en ai recueilli auprès d'un très grand nombre de Merventais qui ont vécu ce passage douloureux de notre histoire locale. Leur témoignage a une toute aussi grande valeur que celui des dits protagonistes de cette affaire (peu étaient encore vivants en 2000). Ces derniers, des années plus tard, avaient tout intérêt à se décharger de tout acte inavouable, à se glorifier de tout acte valeureux surtout au moment où il leur fut, pour certains, possible d'obtenir une « *pension de guerre* », la retraite des anciens combattants. A ce moment-là, ils ont occulté tout ce qui pouvait leur être défavorable, leur mémoire est devenue alors plus que sélective, c'est ce que j'ai pu constater !





← La forêt de la Cornelière p. 1008

Par contre, certains autres qui ont conservé les convictions communistes qu'ils avaient à l'époque, ne se sont pas laissé charmé par le « *chant des sirènes de la vérité escamotée* » et ont maintenu leur version de tous ces faits ! Je leur donne plus particulièrement la parole, eux, qui n'ont rien eu à gagner dans cette affaire !

Je ne veux surtout pas faire une synthèse de tout ce que j'ai lu ou entendu à ce sujet et porter un jugement trop personnel. Je préfère livrer la totalité de mes informations au lecteur, qui, lui seul, jugera et se fera une idée à propos de cette lamentable affaire ! Mais, surtout, que cet assemblage de témoignages puisse, un jour, servir à ceux qui me suivront et qui, peut-être, mettront enfin à jour la totalité de la vérité (aujourd'hui, les archives allemandes de cette époque peuvent être consultées à Poitiers). A travers ce récit, je ne veux seulement qu'être l'avocat de la défense de ces six victimes injustement sacrifiées !

La Stèle des martyrs en forêt de la Cornelière →

Perdurent pourtant des commémorations qui ne sont faites (à mon avis) que pour glorifier les rescapés (de cette attaque, aujourd'hui, considérée comme fait de guerre) et, pour seulement, bien souvent, encenser « *les huiles* » locales du moment (c'est ce que j'ai ressenti à l'une de ces commémorations).

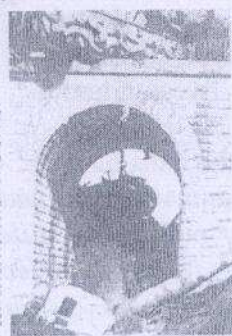
Je ne veux pas, aujourd'hui, faire le procès de qui que ce soit en particulier, premièrement parce que si je découvrais quoi que ce soit de gênant, on me ferait taire bien que je sache comme tout le monde, ici, que le maquis de Mervent a été vendu et que celui qui l'a fait, « *dort peut-être, encore, chaque nuit du sommeil du traître* » (ainsi que l'écrira notre Merventais). Je ne veux pas, non plus, quitter cette terre sans faire et dire ce que je sais. De plus, je ressens comme un impérieux devoir, envers Lucie Clairet, mais aussi envers ces jeunes gens qui ont, ce jour-là, perdu inutilement la vie ; ce sont eux pourtant les véritables héros : « *qui pieusement sont morts pour la Patrie, (et qui) ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie* » (Victor Hugo, 1835 chants du crépuscule III).



Il y a quarante ans, la tragédie de La Cornelière
Une journée de combats, la mort de six résistants de lourdes pertes chez l'occupant

« *Quatre résistants tués, blessés et 1938 et perdurent... (c'est ce que j'ai ressenti à l'une de ces commémorations).* »

C'est un événement qui a marqué la mémoire de la Cornelière. Le 17 août 1944, les résistants ont été tués dans une bataille sanglante. Les pertes ont été lourdes pour les deux camps.



Un des six résistants morts le 17 août 1944. À la Cornelière, au pied de l'arche.

Les Allemands s'entraînent
Le 17 août 1944, les Allemands ont mené une opération de nettoyage dans la région de La Cornelière. Ils ont cherché à éliminer les résistants qui s'étaient regroupés dans la zone.

Sabotage dans la région fontenayenne
Le 17 août 1944, les résistants ont effectué un sabotage dans la région de Fontenay-le-Comte. Ils ont détruit des lignes de communication et des installations militaires.

Un coup de bluff
Le 17 août 1944, les résistants ont tenté un coup de bluff. Ils ont essayé de provoquer une réaction de l'occupant, mais cela n'a pas fonctionné.

Ils ont droit aussi qu'on leur consacre ces quelques lignes et tout pareillement pour Lucie Ebel, l'interprète allemande assassinée (que cite, plus haut, notre Merventais), et dont on reparlera plus loin. Je ne serai pas complaisante avec les pseudos-assassins bien que je ne puisse mettre personne directement en accusation mais je vais donner à mes lecteurs des éléments suffisamment percutants ; alors tout un chacun pourra peut-être se faire une idée sur l'identité du ou des coupables.

Je vais donc vous raconter l'histoire du maquis de Mervent appelé le **Maquis de la Cornelière**.

Je vous la présente, tout d'abord, relatée par la presse dans un extrait du journal Ouest - France, du 17 août 1984.

← Coupure de presse O. France

Quarante ans sont alors passés et la vérité est déjà très escamotée ! Hélas, ce récit de presse (très postérieur au drame), concernant l'attaque du maquis de la Cornelière, est émaillé de non-dits, d'aberrations, d'in vraisemblances pour ne pas dire de mensonges ; j'ai d'ailleurs fait suivre ma



façon de voir sur tout ce qui m'a semblé douteux voire faux. p. 1009

Je ne comprends pas, d'ailleurs, que les anciens combattants (protagonistes) aient pu laisser écrire et diffuser, en 1984 cet article, sans demander aucune rectification. On ne peut, certes, nier les nombreuses actions de la résistance dans toute la Vendée mais certaines ont été amplifiées. Cet article, a été fait pour l'une des commémorations qui a lieu chaque année. Il n'est d'ailleurs pas signé néanmoins je demeure persuadé que le journaliste qui l'a écrit n'a fait que relaté ce qu'on lui a dit. Un tiers de l'article, seulement, est consacré au drame qui s'est joué en forêt de Mervent ce jour du 17 août 1944.

← L'Appel du 18 Juin

Au passage, je reprends dans mes écrits les travaux de deux auteurs qui se sont aussi intéressé à cette triste affaire : Mr Pierre Pasquereau dans son livre « Fontenay-le-Comte » édition Hecate Luçon 1993, et Mr Dominique Michonneau (natif de Mervent, auteur éclairé) dans la revue « Recherches Vendéennes » n° 11, p.351 à 374. Ce dernier que je connais bien, à mon regret, utilise également le « procédé des non-dits » alors qu'il prétend savoir beaucoup de choses à ce sujet voire connaître

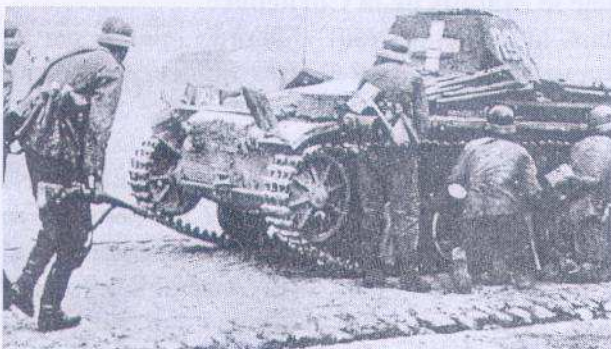
même le nom du traite ! Néanmoins, son travail n'est pas à sous estimé.

Reprenons cependant un peu cet article de presse qui s'intéresse surtout à la création du maquis local en général. Je cite : « La formation des maquis, en dehors des réfractaires ou S. T. O. (Service Travail Obligatoire, surtout en Allemagne, bien sur) cachés dans les fermes, date en Vendée, de la fin du printemps 1944 ».

En 1944, la France est occupée déjà depuis plus de quatre ans par l'armée allemande. Je cite toujours : « Quelques résistants isolés apparaissent dès 1940 et quelques groupes se constituent, d'une manière autonome, en 1941, mais, par la suite, en 1943 - 1944, les nouveaux réseaux qui se créent en Vendée, sont dès leur origine, des filiales des grands mouvements nationaux (organisation civile et militaire, Libération - Nord, Mouvement de Libération nationale, Front national) . . .

A l'Appel du 18 juin 1940, si les divers groupes de résistance « Libération », F. T. P. (Francs-Tireurs et Partisans français), « Résistance », « Front national », étaient tous constitués, si quelques actions avaient été effectuées par quelques îlots de réfractaires (groupe F.T.P.F. Guy Moquet à Château - Fromage, groupes de Mervent (faux, rien n'existe à cette date) et des Essarts), en fait, aucun maquis militairement constitué n'existait. Le 4 août 1944, chaque chef de groupement fait abstraction de sa personnalité en reconnaissant le commandant Baffert (David) comme chef des F.F.I. (Force Française Intérieure, a tendance communiste qu'on surnommait le maquis rouge) dans le département ». Ce dernier, alias le commandant David, arrivait d'Aix-en-Provence où il était activement recherché par la Gestapo. Il est nommé officiellement commandant des F.F.I. de Vendée.

De nombreux groupes existent comme on vient de le voir plus haut et : « la Cornelière de Mervent fait partie des maquis constitués avant la Libération (juillet - août 1944). Il est quasiment introuvable (faux tout le monde savait où il se trouvait) dans le massif forestier qui s'étend sur près de six mille hectares. Même, à l'heure actuelle, il faut bien connaître la forêt pour pouvoir s'y rendre, avec un bon fléchage. A cette époque, il y a



là une centaine (faux, à peine plus de 30) de Francs -Tireurs - Partisans sous la responsabilité du commandant Guy Jacques (alias Legrand), secondé par le capitaine Roger Arnaud, de Bourneau ». Ce dernier, homme de bien et instituteur estimé, était connu pour son militantisme au parti communiste.

Je cite encore : « Le 17 août 1944, pourtant, deux compagnies allemandes coupent les routes et chemins d'accès au massif forestier. Deux chars blindés et une section, à Vouvant, complètent le déploiement de force.





Puis, c'est le ratissage, avec, pour **p. 1010**
 objectif, la destruction du maquis de la Cornelière.
 Quelqu'un a parlé. C'est sûr (tout de même, on reconnaît que
 le maquis a été vendu !). Dans l'esprit des Anciens
 Combattants de l'époque, il s'agit bien d'une
 dénonciation. . . ».

← Le bois d'un Liard proche de la Cornelière

En effet, aujourd'hui, il apparaît que la
 Kommandantur de Fontenay-le-Comte avait les
 renseignements nécessaires pour arriver directement
 sur le lieu du camp annexe. Je ne pousserai pas plus
 loin, pour le moment, la polémique sur cet acte de
 trahison et sur son auteur éventuel !

Je reprends la coupure de presse : . . . Le
 compte rendu en date du 17 août 1944 (y a-t-il eu un compte-rendu ce jour-là ?) du quartier général F.T.P.F. dit ceci :
 le camp de la forêt de Mervent est attaqué par trois cent allemands très fortement armés. Nos hommes non
 équipés se replient en bon ordre (faux ce fut une véritable pagaille), protégés par une couverture de trente (faux beaucoup
 moins) F.T.P.F., armés de façon incomplète et que commande le lieutenant Baudry . . . Résultat : 44
 Allemands tués (faux beaucoup moins), six officiers blessés, dont cinq très grièvement. Nous déplorons la perte de
 cinq F.T.P.F. et d'un cultivateur venu avertir de l'attaque ennemi (faux, Mr Goin a été surpris). Un car d'Allemands
 est appelé en renfort de Saint-Gilles-sur-Vie. Les milices patriotiques de la Roche-sur-Yon tendent un câble
 entre les rails anti-char, à l'entrée de la ville. Le car s'empale sur les rails et ne peut monter à Mervent ».

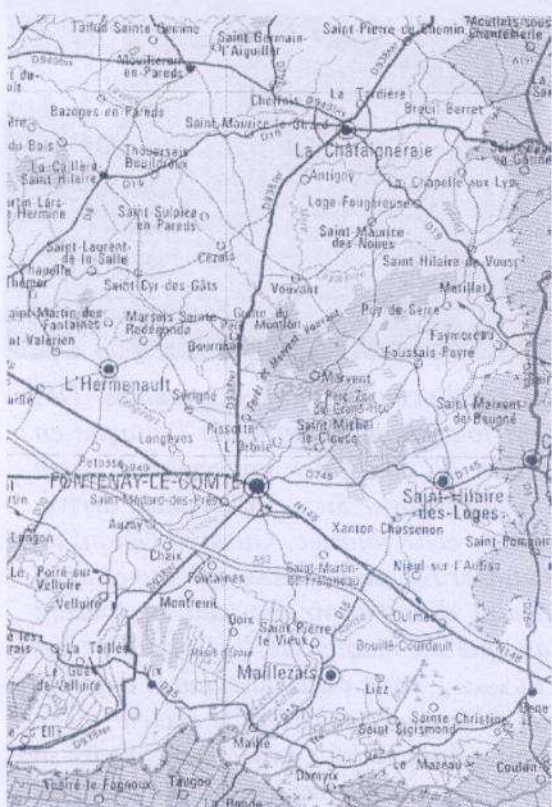
La presse reprend (hélas, des informations erronées) à propos du civil tué ce jour là : « C'est Gustave
 Gouin, un agriculteur de Vouvant, militaire non enrôlé (il n'a jamais été militaire), qui a prévenu le commandant du
 camp. Fait prisonnier, alors qu'il retournait chez lui, il fut atrocement mutilé pour avoir refusé de parler (ceci est de la pure invention). Les combats ont duré toute la journée (faux de 3/4 d'heure à 1 heure). Bien que peu armés, mais
 utilisant leur parfaite connaissance du terrain, les trente volontaires, qui se sont dévoués pour permettre le
 repli (faux ce fut un peu n'importe quoi) de leurs camarades, ont infligé des pertes sévères à l'ennemi (faux pas si sévère que
 ça !). Fort heureusement aussi, les Allemands venus de deux directions différentes se tirent dessus et

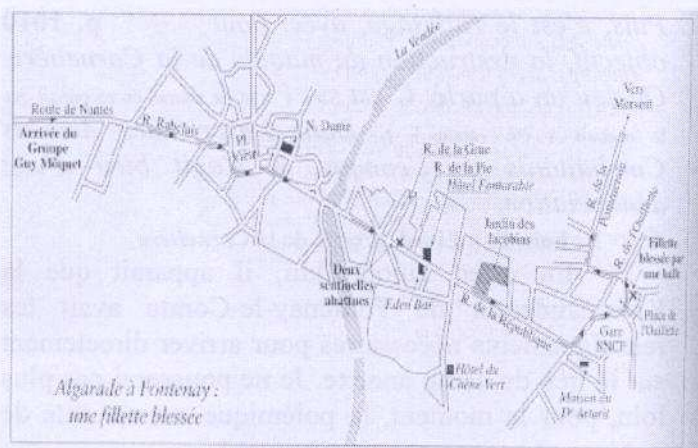
s'entretuent (cela a pu se produire mais ils connaissaient le bruit de leurs armes tout de
 même). Le soir même, l'ennemi apprend l'ordre de retraite du
 onzième corps d'armée, dont il fait partie, et, en se retirant, il
 devra emprunter les routes vendéennes pas très sûres » (ils se sont
 retirés quinze jours plus tard le 2-3 septembre).

← Carte région de Fontenay

Je cite encore quelques extraits tirés de cette fameuse
 coupure de presse émaillée d'invéraisemblances pour ne pas dire
 de mensonges : « Les F.F.I. ont fait le travail de quatre divisions
 blindées américaines (c'est fort !) : 6 août, le poste de garde du
 dépôt d'explosifs de Cheffois est attaqué par vingt hommes
 portant le brassard tricolore avec croix de Lorraine et
 inscription F.F.I. - Nuit du 7 au 8 août : sept à huit résistants
 armés de mitraillettes font sauter un pylône à haute tension à Vas
 - Nuit du 10 au 11 août : postes de garde de Velluire et de St
 Martin / Mouzeuil sont attaqués - Nuit du 13 au 14 : une rame de
 34 wagons chargés de matériel allemand est visé par un sabotage
 à 400 mètres de la gare de Fontenay en direction de Velluire ».

Toutes ces actions ne font pas oublier, hélas, celle du 14
 août beaucoup moins justifiée, qui aurait pu entraîné, à Fontenay-
 le-Comte où elle se déroula, des rafles, des déportations ou bien
 même des exécutions sur le champ comme me l'ont dit,
 dernièrement, des témoins fontenaisiens.





← Carte de Fontenay-le-Comte p. 1011

En voici la narration faite dans le même article de presse : « Le 14 août, au cours d'une réunion du comité de Libération, le mouvement F.T.P.F., qui avait gardé son autonomie, se rallie aux F.F.I. et vote une motion de confiance au commandant Baffert. Les groupes F.T.P.F. continuent leurs actions. A la Châtaigneraie, deux voitures allemandes sont attaquées : un Allemand est tué - A Charzais, un groupe ennemi est pris à partie : un Allemand tué, plusieurs sont blessés. Le même jour, le commandant Jacques (Guy Jacques dit Le Grand) accompagnant le groupe (Guy) Moquet

traverse la ville de Fontenay dans une voiture arborant les couleurs françaises et alliés, ils tirent, au passage, sur la garde de la Kommandantur : deux sentinelles sont abattues (d'autres sources disent une seulement). Gros émoi chez les Allemands, qui ne réagissent que deux minutes après (seulement deux minutes, c'est fort !) le départ du groupe. « Cette action, explique le lieutenant Escalier, entreprise pour remonter le moral de la population fontenaisienne (cela reste à prouver) était destinée aussi à montrer que le maquis Vendée était puissant et armé, alors qu'en réalité il ne disposait que d'un armement dérisoire ».

Reprenons, maintenant à ce sujet, les écrits de Dominique Michonneau (p. 351), à propos de l'attaque de la Kommandantur, rue de la République à Fontenay-le-Comte : « Et quelles ont pu être les motivations réelles d'une action aussi peu utile militairement que potentiellement dangereuse pour la population » ? Pour moi : de la bravade, de l'inconscience, action faite sur un coup de tête et peut-être sans aucun ordre ! On a même dit qu'il s'agissait d'un pari ! Cette intervention aurait pu entraîner instantanément des rafles suivies de déportations voire carrément des exécutions sur le champ comme me l'ont rapporté plusieurs témoins fontenaisiens ! J'ai donc laissé, en premier, la parole à la presse. Il est regrettable que les anciens combattants, par leur silence, approuvent totalement les écrits publiés !

Hôtel Pervinquière = Kommandantur →

Voici encore d'autres inepties du même genre (d'après Mr Aujard, dans son livre *Regards sur le passé au pays de Mélusine*, édition 2001). Cet amateur, qui reprend la même presse et ne fait que du « plagia », y compris de mes écrits, n'apporte aucun élément personnel de recherche historique : « Le 17 août 1944 (jour de l'attaque) les F.T.P.F. forment un groupe d'une centaine d'hommes dont la moitié sont arrivés clandestinement depuis deux ou trois jours seulement, sans formation et disposant de peu d'armes. En effet, les dépôts d'armes parachutées dans les environs de Foussais et de la Chapelle Thémer ont été découverts par l'ennemi. Les responsables arrêtés seront déportés. Seules quelques armes de chasse ou celles dérobées à l'occupant sont disponibles. Des cabanes de branchages sont édifiées en toute hâte la veille de l'attaque en lisière de bois près du pont du Nay afin de constituer un véritable camp retranché (faux, seulement quelques cabanes pour s'abriter). Roger Suze, fraîchement arrivé, participe à ses travaux (sic). A l'aube de cette journée, Gustave Gouin, de Mervent (faux, de Vouvant) informe les maquisards (faux ! c'est erroné) d'une attaque imminente des forces allemandes. Certains diront avoir été tenu au courant par un Allemand nommé Spulak. L'attaque du maquis de la Cornelière est imminente. A 7 heures du matin (faux à 6 heures), trois cents Allemands appuyés par deux chars et de nombreuses voitures blindées encerclent le secteur où se cachent les maquisards. Le commandant allemand sait exactement où ils se trouvent et prend conscience de l'insuffisance en nombre de ses hommes (pas certain !) pour mettre en œuvre l'extermination (le mot est fort !) qu'il a mis en



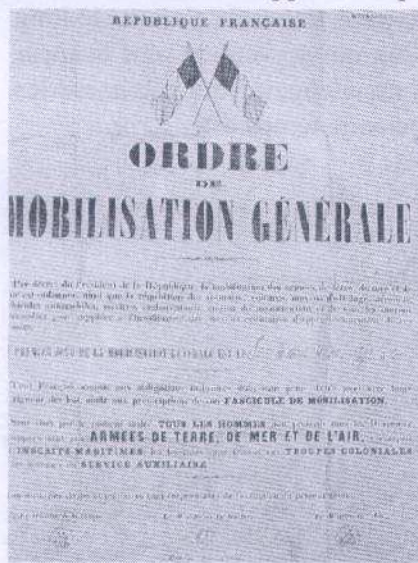
Seules quelques armes de chasse ou celles dérobées à l'occupant sont disponibles. Des cabanes de branchages sont édifiées en toute hâte la veille de l'attaque en lisière de bois près du pont du Nay afin de constituer un véritable camp retranché (faux, seulement quelques cabanes pour s'abriter). Roger Suze, fraîchement arrivé, participe à ses travaux (sic). A l'aube de cette journée, Gustave Gouin, de Mervent (faux, de Vouvant) informe les maquisards (faux ! c'est erroné) d'une attaque imminente des forces allemandes. Certains diront avoir été tenu au courant par un Allemand nommé Spulak. L'attaque du maquis de la Cornelière est imminente. A 7 heures du matin (faux à 6 heures), trois cents Allemands appuyés par deux chars et de nombreuses voitures blindées encerclent le secteur où se cachent les maquisards. Le commandant allemand sait exactement où ils se trouvent et prend conscience de l'insuffisance en nombre de ses hommes (pas certain !) pour mettre en œuvre l'extermination (le mot est fort !) qu'il a mis en

place. Pour cela il demande immédiatement des renforts qui lui sont envoyés de Saint-Gilles-sur-Vie. Ces derniers n'arriveront jamais, ils seront arrêtés par les milices patriotiques de la Roche-sur-Yon qui tendent un câble anti-char entre les rails à l'entrée de la ville. Les véhicules s'empalent sur les rails. Le détachement à pied d'Allemands arrivant de Faymoreau est très en retard (devait-il seulement venir ?) pour participer activement au bouclage de cette zone de combat. Cela va permettre à de nombreux maquisards de fuir par la poche de la Cornelière et d'assurer leur salut. Les Allemands attaquent simultanément le camp proche du pont du Nay et les Gîtes Calineaux (c'est faux, l'un après l'autre). Agissant avec précipitation et sur un terrain qu'ils connaissent mal, ils vont s'entretuer (témoignage erroné). L'attaque ne durera que quelques heures (guère plus d'une heure). Mais le bilan est très lourd. - du côté allemand on dénombre 44 tués (témoignage erroné), 6 officiers blessés dont 5 très grièvement - du côté français, il y aura 6 morts. En 1945, une stèle fut élevée dans la forêt domaniale de Mervent, dans le canton des Ragotières, à la mémoire des six Français tués lors de cette tragédie ». Cette stèle érigée « à la mémoire des victimes de la barbarie allemande » pourrait aussi portée la mention : « Victimes d'un traître assassin ». Je prends l'entière responsabilité de la teneur de mes écrits.



Stèle des Martyrs en forêt de la Cornelière →

Je vais maintenant vous rapporter « ce que j'ai pu glaner là-dessus » comme me le disait, plus haut, cet ancien Merventais. Naturellement, je ne vais pas vous relater l'historique complet de la dernière guerre mais seulement en rappeler un peu le quotidien et plus particulièrement à Mervent.



La guerre fut déclarée le premier septembre 1939.

La mobilisation est faite sans enthousiasme et la population espère en une victoire rapide. Mais l'Allemagne, simultanément, envahit quasi sans combat une partie de l'Europe dont bientôt la France. Les mobilisés doivent rejoindre leurs casernes et beaucoup sont dirigés vers les ouvrages de la ligne Maginot. La guerre devient statique : on la surnommait d'ailleurs la « drôle de guerre » (la paternité de l'expression drôle de guerre est attribué à Roland Dorgelès dans le journal " Gringoire " du 26 octobre 1939 et l'origine de l'expression semble venir d'une mauvaise traduction de l'anglais " Phoney War " (guerre bidon, puisque sans bataille), compris comme " Funny (drôle) War ").

Néanmoins, au terme de quatre mois de pseudo-léthargie, cette guerre fait tout de même 2136 soldats tués ainsi que 256 marins et 42 aviateurs (extrait de la Revue C.P.H.J. Chroniques Joviennes Octobre 1994).

Les mobilisés attendent et passent leur premier hiver de guerre dans la froidure et la neige, qui tient dans l'Est pendant plus d'un mois, avec des - 25°. Ils s'occupent tant bien que mal. On leur propose de

nombreux journaux du front dont « à la roulante » (ci-contre n° 1 d'oct. 1939), revue composée essentiellement de feuilles humoristiques destinées au maintien du moral des troupes réduites à l'inaction. Et, ils écrivent attendant courriers, colis de leurs familles et une fin de guerre rapide. Partout on y croit et tout s'organise tant bien que mal : les épouses des mobilisés sont invitées à se faire inscrire en mairie afin de pouvoir toucher le secours immédiat qui leur est alloué.



Puis, arrive le printemps de la débâcle. Après huit mois de cette « drôle de guerre », où l'offensive des troupes hitlériennes est reportée plusieurs fois depuis novembre 1939, l'invasion est déclenchée. Le vendredi 10 mai, le Reich bombarde la Belgique, le Luxembourg, la Lorraine provoquant la panique et l'exode des populations. Cette fois-ci, ce n'est plus drôle !

En mai 1940 les populations de l'Est et du Nord, d'abord, fuient elles aussi (ci-





dessous, la débâcle et l'exode) devant l'avancée p. 1013
 allemande abandonnant les maisons laissées à la merci des pillards ainsi que les magasins qui sont dévalisés, abandonnant poulaillers et clapiers d'où s'échappent tout leur élevage. Des familles entières s'en vont à pieds en tirant ou poussant des charrettes bourrées de matelas et de linges, valises et baluchons au dos ou sur une poussette mais surtout des milliers de personnes fuient sur les routes devant l'avancée allemande. C'est la pagaille générale, c'est l'exode.

← La débâcle, une file de prisonniers français

Très vite l'Armée Française est mise en déroute : c'est la débâcle. Cette dernière est un véritable traumatisme pour les populations. Après la confusion, c'est la décision de fuir qui l'emporte.

Les 5-6 juin, l'offensive allemande s'étend sur la Somme, l'Aisne puis la ville de Reims est occupée et, sous peu, Paris est déclarée « ville ouverte » le 11 juin. Le 14, les troupes allemandes entrent dans Paris et y défilent. Après les populations belges, prises de terreur et qui se jettent sur les routes fuyant l'armée nazie, c'est alors les gens des Ardennes, du Pas-de-Calais, du Nord, de la Somme et de l'Aisne, apeurés et désorganisés, qui fuient également au fur et à mesure de l'avancée de l'ennemi dans notre pays. C'est l'horreur sur les nationales embouteillées. On se bat pour un verre d'eau, un litre d'essence. Les abus sont de toutes parts : tout se vend à des prix exorbitants ou se vole. C'est l'horrible loi de la survie car « la faim n'a pas de conscience et puis la conscience qu'en faire en temps de guerre », ainsi que se disent beaucoup de ces malheureux désespérés. On était en guerre et « à la guerre comme à la guerre » ! A tous cela s'ajoute le long cheminement d'une foule de vieillards et de jeunes enfants épuisés, de chevaux qui ne veulent plus avancer et qui s'effondrent dans les fossés, de cris à chaque bombardement des avions allemands qui pilonnent les routes encombrées de fuyards. Hélas, il y a aussi des morts que l'on prend à peine le temps d'enterrer.

L'Exode en France →

Bientôt, la peur des premiers jours laisse place à l'espoir de retrouver un jour sa maison intacte. D'autres parts, les provisions s'épuisent et il faut s'occuper des moissons. Des plans de rapatriements donnent la priorité aux agriculteurs, aux fonctionnaires, aux ouvriers qui retournent dans leurs fermes, dans leurs villes ou dans leurs usines. La plus part des Français restent sans réaction devant l'occupant, pétrifiés qu'ils sont encore par la débâcle du 10 mai et, d'un autre coté aussi, certains se sentent rassurés par l'arrivée, à la tête du gouvernement, du « vainqueur de Verdun », le Maréchal Pétain. Le samedi 15, dès le matin, les postes de radio annoncent que le Maréchal a demandé l'armistice. Après le flux, ce sera bientôt le reflux de milliers de personnes qui reprennent la route avec l'espoir de retrouver leur vie d'avant.



Le 17 juin 1940, Pétain signe l'Armistice dont l'une des clauses essentielles concerne le partage de la France en deux zones et qui dans un premier temps préserve une certaine liberté à cette nouvelle « France Libre » située au Sud ; cela permettra, pour un temps, à nombre de juifs et de réfractaires d'échapper à la Police allemande. Pour certains, c'est le soulagement mais pour d'autres c'est la honte ! Ce vieux bonhomme, qui a fait la guerre précédente, avait su ranimer alors le courage de ces malheureux poilus. Son arrivée avait été saluée par (presque) toute la France. Mais bientôt, sa « politique collaboratrice » désenchanté un grand nombre. En son fort intérieur, le vieil homme n'agit certes pas de bon cœur. A-t-il voulu sauver ce qui pouvait l'être encore ! Mais, mal secondé, mal entouré aussi, c'est bientôt la dérive ! (il



en supportera la responsabilité et l'infamie bien au-delà de sa mort). A la suite de **p. 1014** quoi, s'installe en France deux tendances : les « *Pétainistes* » (ceux qui acceptent la décision du vieil homme mais hélas aussi parmi eux les *collabos affairistes*, bien plus dangereux) et les autres, les fameux « *Gaullistes* » qui apparaissent un peu plus tard.

← l'Entrevue de **Montoire** et De Gaulle



Le lendemain, le 18 juin, c'est l'appel, à Londres, du général De Gaulle (ci-contre) qui demande à tous les français de résister à l'ennemi, ce que vont faire bientôt les maquis en « *gestation* ». Le 22 octobre, c'est l'entrevue de Montoire. L'humiliation totale pour les Français qui n'acceptent pas la défaite. Le 30 suivant, le Maréchal (ci-contre avec Hitler) s'explique s'adressant aux Français : « *C' est dans l'honneur et pour maintenir l'unité française dans le cadre constructif d'un nouvel ordre européen que j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration* ». Le premier ministre Laval s'enthousiasme mais Pétain est plus nuancé : « *il s'agit tout au plus d'une promesse de cohabitation forcée par les évènements* ».

C'est alors le pillage méthodique par les autorités allemandes qui réquisitionnent par wagons entiers : charbon, essence, bétail, vin, matières premières au profit du Reich ! C'est le désordre partout et, bien malgré elle, la moitié nord de la France s'installe dans l'occupation.

L'autorité d'occupation fait publier le 19 juin 1940, un avis (ci-dessous, un extrait) affiché dans les mairies : **I -1)** L'armée allemande garantit aux habitants pleine sécurité personnelle et sauvegarde de leurs biens. Ceux qui se comportent paisiblement et tranquillement n'ont rien à craindre.

- 2) Les citoyens qui se sont réfugiés ont à regagner immédiatement leurs domiciles . . .



Aux habitants des territoires occupés!

Pour les régions occupées par les troupes allemandes le décret suivant entre immédiatement en vigueur :

- | | | |
|--|---|--|
| <p>1) L'armée allemande garantit aux habitants pleine sécurité personnelle et sauvegarde de leurs biens. Ceux qui se comportent paisiblement et tranquillement n'ont rien à craindre.</p> <p>2) Les citoyens qui se sont réfugiés ont à regagner immédiatement leurs domiciles . . .</p> | <p>3) Toute assistance prêtée à des militaires non-allemands se trouvant dans les territoires occupés.</p> <p>4) Toute aide à des civils qui essayent de s'enfuir vers les territoires non-occupés.</p> <p>5) Toute transmission de nouvelles à des personnes ou à des autorités se trouvant en dehors des territoires occupés et ceci aux dépens de l'armée allemande et du Reich.</p> <p>6) Tout rapport avec des prisonniers, surtout l'aide concernant les tentatives de fuite.</p> <p>7) Toute offense à l'armée allemande et à ses chefs.</p> <p>8) Les attroupements en rue, la distribution de tracts, l'organisation d'assemblées qui n'auront pas été approuvées au préalable par le commandant allemand.</p> <p>9) Toute provocation au chômage volontaire, tout refus de travail prémédité, toute grève . . .</p> <p>10) Le pillage . . . de tout genre ainsi que l'appropriation des biens appartenant à des citoyens réfugiés.</p> <p>11) Le colportage de nouvelles radiodiffusées antiallemande ainsi que</p> | <p>12) C'est qui s'appliquent à toute et doivent être observés au plus strictement. L'armée allemande le regretterait fort, à la suite d'actes hostiles commis par des civils isolés elle se voyait (sic) contrainte de prendre des mesures de représailles les plus sévères contre la population . . etc. . .</p> |
|--|---|--|

- 3) On exprime le désir que la population aura la pondération et le bon sens de s'abstenir de tout acte irréfléchi, de toute initiative de sabotage, de vol, de pillage . . .

- 4) Tous les ordres des autorités allemandes devront être exécutés le plus strictement. L'armée allemande le regretterait fort, à la suite d'actes hostiles commis par des civils isolés elle se voyait (sic) contrainte de prendre des mesures de représailles les plus sévères contre la population . . etc. . .

II - Seront passibles du Conseil de guerre (pour) les

faits suivants : - 1) Tout endommagement et toute appropriation contraire aux lois d'objets militaires et d'objets de prise, .etc.

- 2) Toute assistance prêtée à des militaires non-allemands se trouvant dans les territoires occupés.

- 3) Toute aide à des civils qui essayent de s'enfuir vers les territoires non-occupés.

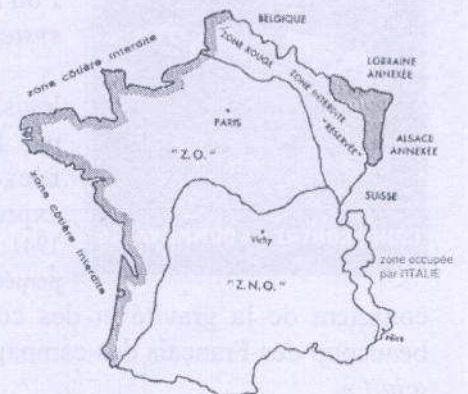
- 4) Toute transmission de nouvelles à des personnes ou à des autorités se trouvant en dehors des territoires occupés et ceci aux dépens de l'armée allemande et du Reich.

- 5) Tout rapport avec des prisonniers, surtout l'aide concernant les tentatives de fuite. - 6) Toute offense à l'armée allemande et à ses chefs.

- 7) Les attroupements en rue, la distribution de tracts, l'organisation d'assemblées qui n'auront pas été approuvées au préalable par le commandant allemand. - 8) Toute provocation au chômage volontaire, tout refus de travail prémédité, toute grève . . .

- 9) Le pillage . . . de tout genre ainsi que l'appropriation des biens appartenant à des citoyens réfugiés.

-10) Le colportage de nouvelles radiodiffusées antiallemande ainsi que



Situation fin 1940 (carte extraite de l'ouvrage "La ligne de démarcation" - CQF PEP)



l'écoute d'émissions de poste de T.S.F. (ci-contre poste TSF de 1936) non allemande. **p. 1015**

III - 1) Toutes les armes à feu et toutes sortes de munitions : grenades à mains, explosifs . . . tout poste émetteur T.S.F. même amateur . . .

- 2) Celui qui se trouvera en possession des choses citées sera passible de la peine de mort ou de la peine de travaux forcés, dans des cas moins graves d'une peine de prison .

- 3) Ce décret ne s'applique pas à des armes-souvenirs hors d'usage.

- 4) Les armes de chasse devront être remises en indiquant le nom, la profession et le domicile du propriétaire. . .

- 5) Celui qui dans les territoires occupés se laissera entraîner à des actes de violence

contre l'armée allemande ou contre des membres de cette armée, sera puni de la peine de mort.

IV - 1) Les vivres et articles d'usage courant ne pourront être vendus ni achetés au-delà de quantités normales.

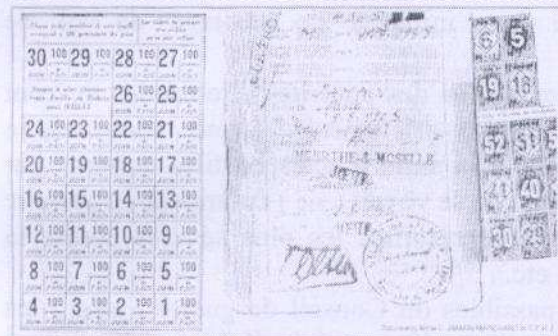
- 2) L'accaparement, c'est-à-dire l'achat excessif de provisions est défendu.

- 3) Les soldats allemands ainsi que les ressortissants du Reich ont reçu l'ordre de respecter ces prescriptions. Ils ne pourront acheter que ce qui permet de couvrir leurs besoins immédiats et contre paiement au comptant.

- 4) Toute augmentation des prix et des rémunérations au delà du niveau du jour de l'occupation est défendue.

- 5) Le taux du change est fixé comme suit : **Un franc = 0. 05 Reichsmark.** Le mark allemand vaut 20 francs français. Très vite, la liste de cet ordre est affichée dans les mairies et les maires relancent les détenteurs d'armes afin qu'ils les rendent. Le couvre-feu est fixé de 21 heures à 6 heures du matin et il est interdit de sortir sans papiers. De plus, il est interdit de suivre les enterrements avec des drapeaux français ainsi que de célébrer la fête de l'Armistice du 11 Novembre. Il était difficile pour les maires de se soustraire à cette première injonction des ordres allemands que les commandants du Reich étaient chargés de faire respectés.

D'autre part, le rationnement et les réquisitions accablent la population qui bientôt perçoit des tickets. Les cartes de ravitaillement et les tickets sont distribués peu de temps après l'arrivée des Allemands ;



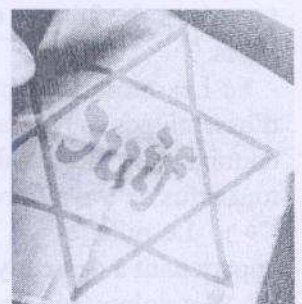
celles-ci comptent 8 catégories : **E**, enfants de moins de 3 ans - **J 1**, enfants de 3 à 6 ans - **J 2**, de 6 à 13 ans - **J 3**, de 13 à 21 ans - **A**, consommateur ordinaire de 21 à 70 ans - **T**, travailleurs de force (carte donnant droit à des suppléments de pain, de viande et de vin) - **C**, travailleurs agricoles - **V**, vieillards de plus de 70 ans. Ces cartes instaurées en 1940 pour le pain, le sucre et les pâtes alimentaires, s'étendent bientôt à la quasi totalité des produits alimentaires, aux vêtements, chaussures, tabac (et resteront en vigueur jusqu'en . . . 1949).



Bientôt, le manque engendre d'inévitables mécontentements et surtout des tricheries : on coupe d'eau le vin et le lait, la farine aussi est quelque peu allongée . . . La situation se dégrade. Pour compléter les rations, on use bientôt de nouveaux moyens : tels le jardinage intensif pour les légumes au point que l'on met en culture la moindre parcelle. C'est rapidement le temps du troc, du « système d. . . », et du marché noir, qui se développe très vite.

A l'automne, le 3 octobre (1940), une loi sans précédent dans la législation française est promulguée, en toute liberté, par le gouvernement de Vichy et signée par Pétain. L'exclusion des Juifs de la communauté française, leur expropriation puis leur arrestation (qui les conduira dès fin 1941 vers Auschwitz, entre autre, camp situé en Pologne où sera perpétré leur extermination). Le vieil homme est-il

conscient de la gravité et des conséquences qui vont suivre ! Certes, alors, pour beaucoup des Français des campagnes, notamment, on ne sait même pas ce qu'est un « juif ».

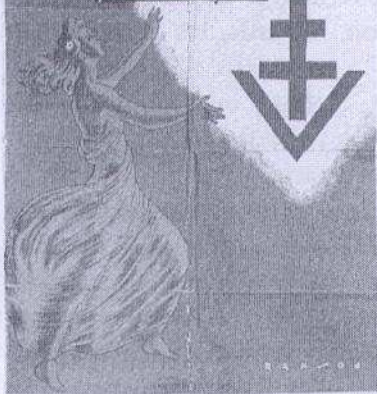


Pour actualiser la valeur des sommes citées en francs constants, pour l'année 1940, il convient de multiplier celles-ci par le coefficient 1,903.

(Source : "La Vie Française" - mars 1994)

L'Espoir

organe officiel du Mouvement de Libération Nationale
Mouvements Unis de Résistance



le Journal des hommes libres

D'autre part, selon la Maréchal Pétain, un « vent mauvais » p. 1016 souffle sur la France, protestant contre sa politique et visant plus particulièrement ce que représente son régime : la défaite, la collaboration, l'occupation et l'oppression. Les opposants : gaullistes, communistes ou résistants non politisés et autres vrais patriotes sont pourchassés, tant par la police allemande opérant en France que par la police française elle-même, puis souvent internés ou déportés quand ce n'est pas parfois tout simplement fusillés sur place.

Très vite, la « Résistance » s'organise et des journaux clandestins sont distribués sous le manteau dans les deux zones : libre et occupée. La répression éventuelle (notamment contre les résistants) est faite sous la responsabilité de Vichy, qui promulgue le 24 août, « l'ordonnance des otages » en réponse aux attentats commis, entre autre, sur des officiers allemands. Dorénavant, condamnations et exécutions vont pouvoir frapper les opposants de toutes sortes.

L'hiver 41-42 s'annonce difficile. Les autorités publient et font distribuer un dépliant intitulé : « Français gardez confiance dans le Maréchal ». Celui-ci demande à tous les Français d'être patient : « Le présent est sombre mais l'avenir sera clair si nous savons nous montrer dignes de notre destin. La patience est peut-être aujourd'hui la forme la plus nécessaire du courage. Il dit aussi : « Français, n'oubliez pas que la France, en juin 1940, a subi la plus dure défaite de son histoire ; que pour éviter l'écrasement total et ne pas accumuler davantage de ruines, il a fallu demander l'Armistice. Mais, l'Armistice ce n'est pas la paix, et la guerre continue . . . Et encore : « N'oubliez pas que la majorité de nos prisonniers n'est pas encore rentrée . . . ou . . . Nous subissons une épreuve très dure. Nous en avons surmonté d'autres. La France connaîtra cet hiver des jours plus sévères encore. Elle ne s'en tirera que par la discipline la plus rigoureuse, la bonne volonté et l'union de tous. . . » etc. . .

Le Maréchal avait encore en mémoire les affres de la Grande Guerre et savait combien la France avait subi avec courage les pires horreurs, les pires souffrances et les pires privations ! Mais vingt ans avaient passés ! La France de 14-18 avait changée. Elle ne voulait plus subir, elle aspirait à la rébellion contre l'occupant, elle aspirait à la Liberté. De plus, dans son gouvernement, le Maréchal Pétain était très mal entouré. Ainsi, Pierre Laval est un collaborateur zélé, notoire et, surtout aussi, sans scrupule.

Mais, aussi hélas, une catégorie de la population manquait également de scrupule comme ces jeunes gens engagés dans la Milice ! À la campagne, aussi, nombre de boulangers et meuniers (fariniers) ne furent pas toujours bien scrupuleux : eux, ils ne manquèrent ni de bon pain ni de brioche pour les fêtes de Pâques !

ACCAPARER

C'EST FAIRE ACTE DE TRUST
au préjudice de la collectivité

C'EST FAUSSER LE RAVITAILLEMENT

C'EST NUIRE AUX FRANÇAIS
en compromettant le
relèvement du Pays.

Alors que le Gouvernement est aux prises
avec toutes les difficultés — conséquences
de la défaite — tous les Français doivent
participer à l'œuvre entreprise en
acceptant le sacrifice avec sérénité



L'HIVER SERA RUDE

CE N'EST QU' DANS L'UNION DE TOUS LES COEURS QUE NOUS POUVONS ESPÉRER TROUVER UN SOULAGEMENT A NOS MÉSURES.

FRANÇAIS

N'oubliez pas que la France, en Juin 1940, a subi la plus dure défaite de son histoire, que pour éviter l'écrasement total et ne pas accumuler davantage de ruines, il a fallu demander l'Armistice. Mais, l'Armistice ce n'est pas la paix, et la guerre continue.

N'oubliez pas que la majorité de nos prisonniers n'est pas encore rentrée, que les femmes libérées souffrent, que le ravitaillement est difficile et que nos soldats ne mangent pas à leur faim.

N'oubliez pas que dans le désordre des esprits et des actions, au milieu des épreuves les plus tragiques qu'un pays peut connaître, la Providence nous a donné un guide en qui nous pouvons avoir toute confiance. Qui, en effet, oserait douter que le Maréchal ne pense qu'à la France ?

FRANÇAIS

DEMEUREZ FRANÇAIS ! Ne vous laissez pas abuser par certaines rumeurs étonnantes. De quelque manière qu'elles se courent, croyez bien qu'elles ne touchent pas de l'avenir de la France et surtout des intérêts qui ne sont jamais exclusivement français.

NOUS SUBISSONS UNE ÉPREUVE TRÈS DURE. Nous en avons surmonté d'autres. La France connaîtra cet hiver des jours plus sévères encore. Elle ne s'en tirera que par la discipline la plus rigoureuse, la bonne volonté et l'union de tous.

LE RATIONNEMENT nous est imposé par la défaite. Il ne peut que s'aggraver par l'exécution des théâtres de guerre en Afrique et la prolongation des hostilités. Il faut que chaque Français, de quelque condition qu'il soit, prenne en part des privations communes.

**LE MARÉCHAL
L'A DIT**

LA PATIENCE EST PEUT-ÊTRE AUJOURD'HUI LA FORME LA PLUS NÉCESSAIRE DU COURAGE.
LE PRÉSENT EST SOMBRE, MAIS L'AVENIR SERA CLAIR SI NOUS SAVONS NOUS MONTRER DIGNES DE NOTRE DESTIN.

Après le rationnement sur les denrées voici qu'apparaît en février 1942, la carte « vêtements et textiles ». Le secteur textile traverse une grave crise et les détaillants n'ont plus rien à vendre. Il faut alors retourner les vieux vêtements, utiliser tout ce qui est récupérable (châles, couvertures, rideaux et même des parachutes qui feront de très belles robes de mariée). Il faut détricoter les vieux lainages et, bientôt, par manque également de cuirs, les chaussures seront faites avec des semelles de bois. Tant qu'aux bas, ils sont rares aussi les jeunes femmes coquettes peignent leurs jambes de tons hâlés et dessinent au crayon noir un trait pour imiter la couture.

En mars, les autorités allemandes publient une ordonnance concernant la falsification de cartes ou de timbres de ravitaillement : les utilisateurs et les



faussaires encourent la peine de mort ou les travaux forcés. Il devient très dangereux d'améliorer son ordinaire !

p. 1017

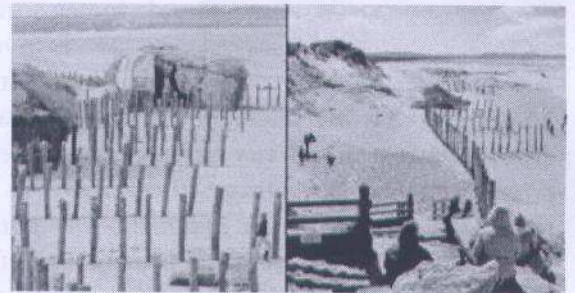
Le 11 novembre, les Allemands envahissent la zone française non occupée. L'étau se resserre, la tension monte et le danger devient plus réel chaque jour pour les clandestins, résistants ou non, les juifs, les réfractaires, et plus particulièrement les communistes...

Parmi les mobilisés de septembre 1939, certains ont perdu la vie, d'autres sont faits prisonniers et, ceux, rentrés dans leurs foyers ne sont plus assez nombreux pour que l'économie, touchée, redémarre.

Cette dernière est en plein marasme jusqu'en 1942 car elle est alors confrontée à un manque de main-d'œuvre qui est absorbée par les besoins allemands pour des constructions défensives comme le « mur de l'Atlantique » et dont la firme TODT a la charge. Elles sont effectuées, d'une part, par des jeunes volontaires qui travaillent indirectement pour les Allemands et sont appelés « *requis volontaire sur place* ». Ces emplois leur fournissent certes un petit salaire mais surtout ces jeunes pensent qu'ayant ainsi ce travail sur place, ils ne seront pas envoyés en Allemagne.

Structures défensives du « mur de l'Atlantique » →

En septembre 1942, la loi sur le travail obligatoire est promulguée. Tous les hommes de 18 à 50 ans et toutes les femmes célibataires deviennent mobilisables pour le « *travail obligatoire* ». On leur délivre des cartes de travail. (Cette loi crée des remous au sein même du gouvernement de Vichy puisque quatre des ministres exigent l'absence de sanctions pour les réfractaires). Au 31 décembre 1942, 240 000 Français sont déjà partis travailler en Allemagne.



En 1943, le Reich (saigné à blanc sur tous les champs de bataille) a besoin de toujours plus de « bras » et réclame de nouveaux travailleurs français. Vichy cède une fois encore. Un recensement de tous les Français âgés de 20 à 30 ans est ordonné le 2 février et selon la loi entrée en vigueur le 16 février, le S. T. O. (service travail obligatoire) est institué pour tous les jeunes gens nés en 1920, 1921, 1922 ; ils concernent tous les jeunes Français et pas seulement les travailleurs. Ceux-ci sont convoqués devant une commission médicale puis ils sont classés en trois catégories : **Très fort - Fort ou Faible**. Sur la convocation, il est précisé qu'en cas de non présentation, l'intéressé sera classé d'office dans la catégorie « **Fort** » et recevra une affectation correspondant à cette aptitude physique.



Le S.T.O. vise et oblige le départ de tous les jeunes, sans exception, sauf les agriculteurs qui continueront de travailler la terre. La durée de ce service obligatoire est de deux ans. Il s'agit pour l'administration de mettre la main sur des centaines de milliers de jeunes gens qui échappent à tout contrôle, militaire entre autre.

C'est un véritable drame qui perturbe et disloque les familles tandis que le mécontentement s'installe dans la population notamment lors des départs des trains pour l'Allemagne. Trois mois après les premiers départs, la direction allemande des usines en France décide que les travailleurs de la sidérurgie et des mines sont considérés comme « *mobilisés* » sur place. Alors de nombreux jeunes se mettent en quête d'une embauche à l'usine ou à la mine afin d'échapper au départ vers l'Allemagne. Dans l'ensemble, c'est un échec. Les Allemands font marche arrière et le 7 septembre, ils signent un accord avec Vichy, prévoyant aussi, en France

même, l'utilisation de la main-d'œuvre requise ; mais très vite l'accord ne sera pas respecté et des contingents de travailleurs seront alors envoyés impromptus en Allemagne.

L'instauration du S. T. O., et ses dérivés, dresse une grande partie de la jeunesse contre le régime de Vichy. Quelques réfractaires choisissent de suite la clandestinité puis se tournent vers la *Résistance*. En janvier 1943, le

MÉFIEZ-VOUS DES NOUVELLES COLPORTÉES
SOUS LE COUVERT DE « ON M'A DIT QUE... »
SONGEZ A CEUX QUI LUTTENT POUR NOUS,
POUR NOS BIENS, POUR NOS LIBERTÉS...
FAITES TAIRE LES BAVARDS LE SILENCE EST
LA CONDITION DE NOTRE VICTOIRE!

premier ministre Laval avait créé la (trop célèbre) Milice française tandis qu'au même moment, **p. 1018**

en février, l'armée allemande capitule devant Stalingrad : c'est le début de « l'hallali » pour le grand Reich. Enfin, au 1er mars, la ligne de démarcation est supprimée permettant, certes, la libre circulation sur les routes, les correspondances postales mais hélas aussi la mainmise par les Allemands sur cette partie du territoire. En juillet puis en septembre, ce sera d'abord le débarquement des alliés en Sicile (10 juillet 1943) puis en Italie, suivi par le débarquement en Provence (et enfin le 6 juin 1944, ce sera le débarquement des Alliés en Normandie).



1944, sera vraiment l'année de tous les espoirs !

C'est dans l'été de cette même année que se forme un petit maquis dans la forêt de Mervent. La forêt est propice à ce genre d'aménagement et, pour les contacts, la ville de Fontenay-le-Comte est relativement proche (10 km). Il n'y a aucun soldat allemand en poste sur la commune de Mervent. Par contre, à Fontenay-le-Comte, il y a une garnison allemande conséquente. Dès le début de l'occupation les officiers et leurs troupes ont pris en main la vie collective des régions occupées. Alors, ils se sont installés durablement dans toutes les villes et communes rurales (assez importantes) où ils choisissent les plus belles maisons dite « maison bourgeoise ».

Les Allemands arrivèrent, comme on le sait, en juin 1940, à Fontenay-le-Comte et par la route de la Châtaigneraie (route D 938 ter). Au carrefour du Lac (croisement entre la D 938 ter et la D 99), ils défilèrent pendant presque une journée entière. Sur leur passage, beaucoup de gens de Mervent (entre autre) se déplacèrent jusqu'à ce carrefour situé à la sortie de la forêt. Là, médusés parfois horrifiés, ils regardèrent l'impressionnant défilé de véhicules et d'hommes qui n'en fini pas. Ils découvrent pour la première fois ces soldats allemands dont un bon nombre sont juchés dans des camions Opel-Blitz, d'autres sur d'énormes motos, d'autres dans des side-cars, ainsi que des blindés, des canons et aussi des bicyclettes, tout un équipement impressionnant et une discipline rigoureuse. Ce qui impressionne le plus les badauds, c'est le nombre incroyable de vélos (plus de 500 peut-être 1000 disent certains).

← **Coupure de presse O.F. 11 mai 2010**

Un témoin de cette arrivée, Mr Jacques Simonneau (15 ans en 1945), raconte (voir ci-contre coupure de presse O.F. 11 mai 2010) : « *Les Allemands sont arrivés à Fontenay le dimanche 23 juin 1940. J'avais alors 10 ans. Je jouais avec des copains le long de la Vendée (rivière) quand est arrivé de la route de la Châtaigneraie, une unité SS en uniforme noir, avec ses deux lettres et la tête de mort brodées argent sur les cols et les casquettes. Nous étions très impressionnés par*

ce déferlement d'engins, certains tiraient des cyclistes accrochés à des cordes. Certains se sont installés dans ma rue Audé. Interdiction leur étant donné d'aller dans les bistros, ils nous demandaient de la bière en échange de bonbons. Au grand dam d'une voisine, Mme Roturier (belle-sœur de Mr Pierre Roturier, témoin que nous reverrons plus loin) qui nous interdisait de les manger assurant qu'ils étaient empoisonnés ».

Carte de la région de **Fontenay-le-Comte** →

A Fontenay, qui fut déclarée « ville ouverte » (où la circulation se fait sans papiers), se tiendra un important Etat - Major. L'organisation territoriale de cette armée d'occupation se calque sur le découpage administratif du



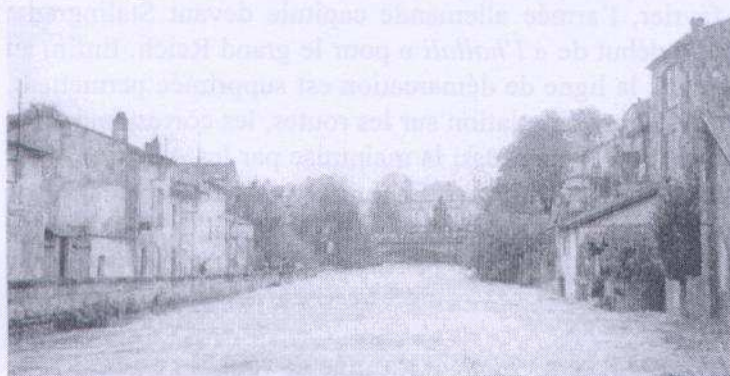
Jacques Simonneau, 15 ans en 1945

• Les Allemands sont arrivés à Fontenay dimanche 23 juin 1940. J'avais alors 10 ans. Je jouais avec des copains le long de la Vendée quand est arrivée de la route de la Châtaigneraie, une unité SS en uniforme noir, avec ses deux lettres et la tête de mort brodées argent sur les cols et les casquettes. Nous étions très impressionnés par ce déferlement d'engins, certains tiraient des cyclistes accrochés à des cordes. Certains se sont installés dans ma rue Audé. Interdiction leur étant donné d'aller dans les bistros, ils nous demandaient de la bière, en échange de bonbons. Au grand dam d'une voisine, Mme Roturier qui nous interdisait de les manger assurant qu'ils étaient empoisonnés.



(O.F. Mai 2010)

pays conquis : la **Feldkommandantur** a autorité sur l'ensemble du département tandis que p. 1019



son responsable adresse ses ordres et ses demandes au Préfet ; la **Kreiskommandantur**, tenu souvent par un capitaine, s'adresse au Sous-préfet (à Fontenay, le Capitaine Sontag, fut un occupant extrêmement correct et conciliant) et il a en charge les communes du secteur. Dans les grosses communes, plus éloignées (et naturellement occupées), l'**Ortskommandant**, a pour interlocuteur le maire mais il règne en maître pendant le temps de son installation.

← Fontenay au fond « *Maison Dupré-Carra* »

Dans Fontenay-le-Comte les Allemands, qui y installeront leurs troupes et son important État - Major, ont réquisitionné les casernes, plusieurs des plus belles (et mieux placées) des maisons bourgeoises de la ville, dont les n°s 41, 43, 45, 47 et le 57, rue de la République. Le trottoir touchant les dits n°s, était exclusivement réservé aux Allemands et la moitié longitudinale de la rue à leurs véhicules. L'autre moitié était limitée au milieu par des rouleaux de barbelés déroulés faisant barrage.

Sur le bord de la rivière Vendée, ils ont réquisitionné une immense maison bourgeoise (n° 4 Quai Victor Hugo, aujourd'hui, annexe de la mairie de Fontenay), appelée « *Maison Dupré-Carra* » (construite au milieu du 19ème, sur et avec, les ruines de l'ancien couvent des Cordeliers démoli à la Révolution), qui deviendra le Casino fréquenté surtout par les officiers et quelques familles fontenaisiennes plus ou moins sympathisantes. Le *Palais Royal* abritait un centre de transmissions (situé non loin de la rue Blossac, proche de la Place des Marronniers, au n° 3 rue du Dauphin et au n° 4 Petite-Rue dont la très belle porte au n° 3 a été depuis murée).



Mais l'administration est surtout cantonnée rue de la République : le n° 41, qui fait l'angle de la rue de la Grue et de la République, abrite la **Feldgendarmérie**, qui suffit pour assurer les tâches de police ordinaire, (la **Gestapo** se trouvait bien en avant, au n° 23) ; au 43, ils ont pris à la famille Dandurand, le grand salon du rez-de-chaussée qui devient **bureau de Presse** (ils recevaient énormément de journaux d'Allemagne), le second étage et deux chambres où couchent plusieurs officiers.

← Fontarabie et plus loin à droite la **Kommandantur**

Dans la maison n° 45 et le n° 47, dit l'« *Hôtel de Pervinquière* », était installée la **Kommandantur** (ou Kreis kommandantur). Cette résidence double est marquée au centre par un balcon sculpté à balustrade formant auvent. La façade présente sept travées de fenêtres à crossettes et l'ensemble est garni de guirlandes feuillagées (construite juste avant 1800 par une riche famille de notables de Fontenay. Isabelle-Julie de Pervinquière (fille de Patrice, petite-fille de François échevin de Fontenay 1752-56 et nièce de Mathieu élu député en 1789 et baron d'Empire en 1811) épousa en 1797 Jean-Hilaire Charlot dont la famille avait fait construire cet hôtel, quelques années plus tôt, et à l'origine d'un seul tenant (n° 45 et 47, 47 bis aujourd'hui). En 1810, les époux Charlot-Pervinquière vendirent l'hôtel qui, plus d'un siècle plus tard, sera séparé en deux et dont une partie deviendra hôtel de voyageur le « *Rouet d'Argent* »).

Hôtel de **Fontarabie** à droite →

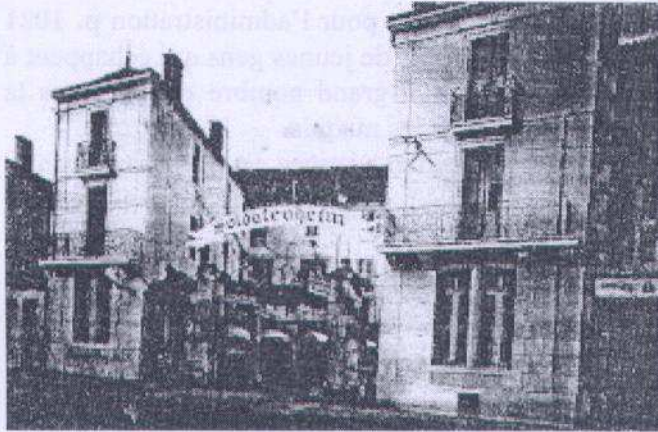
Ce bel immeuble, l'« *Hôtel de Pervinquière* », est prolongé à l'arrière par un magnifique jardin arboré qu'on appelait le *parc Rocheteau* lequel possédait une sortie rue des Loges. Cet ensemble était destiné à loger, lorsqu'il était là, le Commandant des Côtes de l'Atlantique. Y étaient également installés ses officiers puis il y avait les bureaux où était centralisé la gestion locale du *mur de l'Atlantique*. Devant l'entrée de la **Kommandantur** (n° 45) se trouvaient deux sentinelles, logées dans une guérite, et



naturellement armées.

← Hôtel de Fontarabie ou Soldateiheim

Enfin un peu plus loin, après la rue de la Pie, se trouvait sur le même côté au n° 57 (et faisant face à une petite rue qui portait le même nom : rue de Fontarabie) « l'Hôtel de Fontarabie » tenu, alors, par la famille Fradin (l'existence de l'auberge de Fontarabie, précisément à cet endroit, est relativement récente, contrairement à la légende la faisant remonter très loin. En 1768 et 1807 notamment, il est question de la borderie de Fontarabie ; en 1826 et 1834, en revanche, il est question de l'auberge). Face à cet hôtel, se trouvait à l'angle de la rue de Fontarabie, d'un côté le cinéma Eden et de l'autre l'Eden Bar qui était très



fréquenté. On remarquera sur cette photo de l'époque (ci-contre) qu'il n'y a aucune guérite ni sentinelle devant Fontarabie.

Les Allemands y avaient installé la « Soldateiheim » qui était une sorte de foyer, mess et maison de détente pour les soldats allemands en garnison dans la région. Les matelots, des sous-marins de poche en base à la Rochelle, y venaient y faire la bringue. Ils étaient reconnaissables à leur foulard blanc noué autour du cou. On leur servait des mets raffinés pour la période et surtout du très bon pain.

La Gestapo : se trouvait, à droite, au niveau des passants →

Un cultivateur de St Valérien, qui faisait de la vigne, vendait à ce restaurant du champagne maison pompeusement nommé « Comte de Valère » que les « Fridolins » (comme on les surnommait) dégustaient suavement, levant le verre : « Gut, gut, champagner ! » (fait avec du Noah - vin blanc - et un produit qui provoquait des bulles imitant assez bien un vulgaire champagne ; ce paysan dégourdi, y avait aussi rajouté un zeste d'humour nommant ce breuvage « Comte de Valère » pour St Valérien).

Mais comment vivait-on, au quotidien à Mervent ?

L'annonce de la guerre provoqua une grande émotion surtout chez les anciens. Aussitôt, ce fut l'exode qui jeta sur les routes des milliers de personnes. Puis, on apprend la nouvelle de la défaite et de la reddition. C'est tout d'abord la consternation puis, très vite, on s'inquiète de ceux qui étaient partis sur le front !

En mai-juin 1940, sont déjà capturés prisonniers 1.490.000 français ; en décembre 1940, au total, sont pris 1.810.000 hommes dont 250.000 qui parviennent à s'échapper tandis qu'entre fin 1940 et 44, furent tout de même rapatriés (les malades et blessés) 475.000 Français. Mais, il en restait énormément. Pour la classification des prisonniers de guerre, il faut savoir que les soldats étaient mis dans des camps nommés **Stalags** et que les officiers étaient mis dans des **Oflags** (abréviation de l'allemand : "Offizierlager" (camp pour officiers). A partir de 1942, dans le cadre de la politique de la relève menée par le gouvernement de Vichy, environ 210 000 prisonniers sont « transformés », c'est-à-dire qu'ils restaient en Allemagne, mais devenaient en théorie des travailleurs civils. Les prisonniers de guerre travaillaient aussi bien dans l'agriculture que dans les usines et leurs journées de travail étaient identiques aux travailleurs allemands. Pour l'agriculture : journée de travail de 6h30 à 18h30.

A Mervent, on compte aussi hélas quelques prisonniers (pris dès le début de la guerre et dont entre autres) : Roger Suze (le frère de Dédé), Auguste Mansandre, Gustave Rondard, Maurice Bonnet, Roger Moreau, Omer Airaud, Maurice Tapin, . . . , et Léon Chaigneau qui s'évadera plusieurs fois. Mais, il reste plusieurs classes de jeunes gens passibles du S.T.O., comme le stipulait la loi de septembre 1942, la loi sur le travail obligatoire. Le S.T.O. visait et obligeait le départ de tous les jeunes, sans exception, et la durée de ce service obligatoire



MINISTRE DU TRAVAIL
OBLIGATOIRE
Mervent, département de la Mayenne

ÉTAT FRANÇAIS
PREFECTURE
DE LA MAYENNE
Mervent

M. SAVARD
M. J. J. J.

CONVOCAZION

Monsieur,

En application de la loi du 16 février 1943, portant organisation du Service du Travail Obligatoire, vous avez été affecté à la classe 40 de la commune de Mervent.

Vous devez vous présenter, conformément à l'avis ci-dessus, au Centre de Travail Obligatoire, pour signer votre contrat de travail. Vous devez vous présenter au Centre de Travail Obligatoire, au plus tard le 15 mai 1943, à 10 heures, et vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille. Vous devez vous présenter à l'heure indiquée, sous peine de sanctions pénales prévues par la loi.

Si vous ne pouvez pas vous présenter à l'heure indiquée, vous devez vous présenter au Centre de Travail Obligatoire, au plus tard le 15 mai 1943, à 10 heures, et vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

Mervent, le 9 juin 1943.

Le Préfet de la Mayenne et par délégation,
Le Directeur départemental du Service du Travail Obligatoire.

ÉTAT FRANÇAIS

COMMUNAUTÉ GÉNÉRALE
DU SERVICE
DU TRAVAIL OBLIGATOIRE

Mo. 3

CARTE DE TRAVAIL

SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE
(LOI DU 16 FÉVRIER 1943)

PREFECTURE DE LA MAYENNE

N° 50-10-10

Nom de titulaire : Savard
Prénoms : André-Augustin
Profession : instituteur

est de deux ans (voir plus haut p.1016). Il s'agit pour l'administration p. 1021 de mettre la main sur des centaines de milliers de jeunes gens qui échappent à tout contrôle militaire entre autre. Alors, un grand nombre entrent dans la clandestinité, se cachent ou s'infiltrent dans les maquis.

Il faut tout de même signaler que certains jeunes, en âge d'être requis, partirent volontairement, dès décembre 1942, et le regretterons bien souvent dans la majorité des cas !

La propagande allemande ne ménageait pas ses efforts pour attirer la jeunesse française !

← Convocation

L'administration renouvelle l'avertissement plusieurs fois. Ainsi dans l'été 1943, elle envoie toujours des convocations pour le Service du Travail Obligatoire et qui permettront l'obtention d'une carte de travail : « En exécution des prescriptions de la loi du 16 février 1943 et du décret du même jour, tous les Français et ressortissants français du sexe masculin, nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922 inclus et domiciliés sur le territoire de la commune devront se présenter aux opérations de recensement qui aura lieu à (nom de la commune) ».

← Carte de travail

A Mervent, ceux de la classe 40 (nés en 1920), en âge d'être requis pour le S.T.O., sont répertoriés : Yves Coirier, Yves Verdon, Robert Batiot, Clovis Boutet (dont la famille est à Gourdin), Léon Gourdon, fils de l'Hôtellerie des Voyageurs, du bourg (qui ne partira finalement pas), Gaston Clairet, cantonnier forestier, des Ouillères (qui ne partira pas mais sera tué en 1944), Léonce Guillemotteau, Maurice Malvaud, . . .

Et pour la classe 41 (nés en 1921), même chose : Marcel Berthomeau, André Suze dit « Dédé » des Ouillères, Gabriel Auguin, René Vrignaud du Nay, Paul Normand des Loges, André Bouillaud, André Moreau (qui sera prisonnier), Paul Dieumegard dit « Paulus », le fils du fossoyeur du bourg, Marcel Guignard, Roger Faucheron, Marius Clairet (cousin de Gaston cité plus haut) dont, aussi, Raymond Raimond (mais né au Havre) du bourg, . . . entre autres.

Toute la classe 42 (nés en 1922), sans exception, est partie en Allemagne pour le S.T.O. : André Guillemet, Rémy Poirier (déporté à Stettin en Pologne), André Gomard-Duballet, Raymond Coutin, André Poirier, Robert Clairet (autre cousin de Gaston - cité plus haut - qui, lui, sera tué), André Chaigneau, Emile Bailly dit « Zémile », René Arnaud de Gourdin, Paul Ouvrard, Gabriel Belaud, Edouard Caquineau, Léon Moreau, André Chaigneau et, non nés à Mervent : Marsault Moreau ainsi que Pierre Trillaud (cité plus haut et qui décèdera à Hambourg), pour ne citer qu'eux !

Parmi la classe 43 (nés en 1923), quelques-uns également sont partis, d'autres se sont camouflés : André Auguin, Lucien Clairet (autre cousin de Gaston cité plus haut), Kléber Cousin des Ouillères, Onésime Daniau du Nay, Guy Furgeaud, Georges Gomard-Duballet, Marc Ouvrard, André Tapon, Lucien Verdon et, non nés à Mervent : Gabriel Dieumegard dit « Bielle », natif de Vouvant ainsi que Pierre Métayer (originaire de Fontaines, d'après Marcelle Moine, résistante, voir plus loin p. 1048). « Il était, alors avec elle, au collège François Viète, où un réseau de résistance se mettait alors en place, et il en était le chef » (ce témoignage est contesté par la famille Métayer). Par contre, son père qui faisait partie du « Réseau France », est arrêté à Fontaines avec Poupeau (tous deux seront déportés au Struttov où Métayer père décèdera. Pierre Métayer, fils, qui travaille au cadastre, est requis puis déporté à Berlin et ne rentrera dans ses foyers qu'à la fin de la guerre. Malade, atteint de tuberculose et extrêmement affaibli, il sera pourtant maire de Mervent de 1953 à 1955, date de son décès).

Trains pour l'Allemagne →

A cette période-là, des jeunes de la classe 44, seront aussi





réquisitionnés : René Morisset, Robert Dion, Zubert Bailly (le frère de « Zémile »), Georges Boutet, Boutin des *Ouillères* et quelques autres. Le garde champêtre Albert Bouillaud a apporté à chacun un ordre du maire avec injonction de se rendre, entre autre, pour certains sur le chantier de Brelouze, commune de St Michel-le-Clouc tandis que d'autres étaient même acheminés en autocar jusque sur les plages de l'océan ou bien ailleurs.

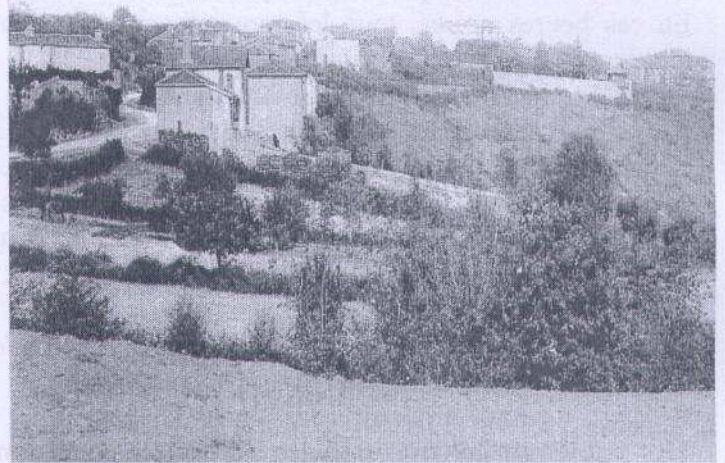
← Propagande allemande

Dans les mêmes temps, à Mervent, au village de la *Renaudière*, la famille Morisset cachent deux jeunes hommes, communistes, arrêtés, requis pour le S.T.O. et qui se sont sauvés. Il s'agit de René Parot (toujours à Fontenay en 2000) et René Gourmaud (plus tard pharmacien à Montreuil-Bellay) et, dont la femme, « Lulu » (se trouvait là au moment où le maquis de la *Cornelière* fut démantelé), jouait de l'accordéon quelques fois pour les habitants du hameau (souvenirs de Mr Hermouet qui était en pension à ce moment-là à la *Jonchère*).

Le bourg de Mervent ne connaît point les patrouilles, le va et vient des soldats aux habits verts, les contrôles et cette promiscuité imposée que connaît la ville de Fontenay-le-Comte !

Entrée du bourg de Mervent par le Clos →

Pas de poste allemand à Mervent mais à Vouvant, pendant l'hiver 1940, plus d'une cinquantaine de soldats « vert-de-gris » sont installés dans le village. Un certain nombre d'entre eux a pris possession d'une grande maison bourgeoise (qui deviendra fin 1941 le couvent de la Visitation), d'autres sont logés chez l'habitant. Au printemps de 1941, ils partiront presque tous pour le front de Russie. Il en sera de même pour ceux installés, pendant trois semaines, dans l'une des plus belle maison de Foussais. Quelques hommes se trouvent aussi à Faymoreau à cause de la mine et, à



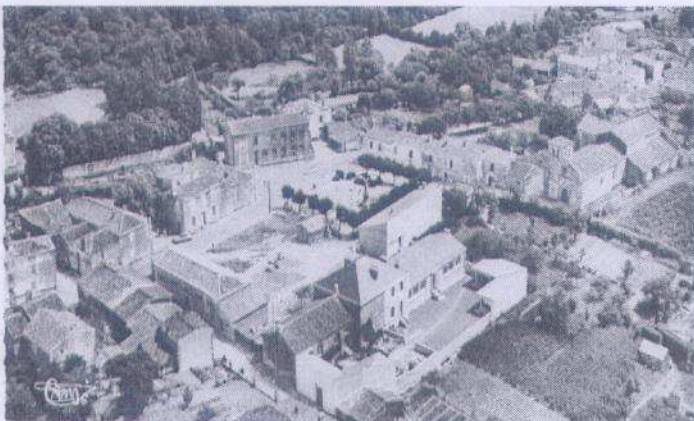
St Michel-le-Clouc, les grottes de Brelouze sont investies par l'occupant qui y dépose des stocks de munitions. Le sous-sol y est truffé de cavités qui sont d'anciennes carrières de calcaire. Là, les Allemands ont aménagé de grandes chambres qui leur servent d'abris, mais également de réserve. Ainsi, les jeunes requis devaient se rendre sur les lieux de ce chantier, deux journées chacun tous les quinze jours où, à la pioche, on leur faisait creuser des tranchées. Le commandant allemand, de la compagnie (100 hommes) basée à Brelouze, passait en toute bonhomie tous les jours, à cheval, sur le chantier. « Ici, les hommes se sentaient bien traités malgré tout » se souvient René Morisset. Hélas, ce ne fut pas toujours le cas !

Quelques familles de réfugiés ont grossi le nombre des habitants de la commune ainsi qu'une douzaine d'enfants environ, venant des Ardennes, de Paris et autres régions, sont hébergés par des familles merventaises. La famille Léger, qui s'installe à *Doreau*, avait deux garçons, André et Jeannot (l'aîné, qui a alors une vingtaine d'années a été requis pour le S.T.O. et sera tué dans les bombardements de Hambourg avec le fils de Mr

Trillaud, le garde forestier de la *Cornelière*). Trois familles sont installées au bourg, deux ou trois autres aux *Ouillères* et peut-être encore d'autres ailleurs, . . .

← Bourg de Mervent

A Mervent, comme ailleurs, le couvre-feu avait été instauré : « les débits de boissons, les salles de restaurant devront fermer à 22 heures. L'extinction totale des lumières extérieures et le camouflage complet des lumières intérieures auront lieu toutes les nuits. L'éclairage des rues est supprimé totalement. Aucune lumière ne doit être aperçue du dehors selon (Avis municipaux du 28-8-39).





La réglementation en automobile est interdite aux p. 1023 personnes civiles de 21 h à 5h30 . . . les lampes des bicyclettes seront peintes en bleu, sans grattage ; la vitesse sera réduite au maximum à 8 km à l'heure. Les lampes électriques (à main) dont la lentille n'est pas peinte en bleu sont interdites ; celles peintes en bleu ne doivent d'ailleurs être utilisées qu'en cas de nécessité absolue et la lumière projetée dans la direction du sol ». Il va de soi que ces mesures concernent plus la ville que la campagne où cependant, la nuit venue, il fallait calfeutrer avec de lourds rideaux les fenêtres qui ne possédaient presque jamais de volets (ci-contre, avis affiché en mairie de Troies). Les restrictions, et il y en avait bien

sûr, étaient moins draconiennes à la campagne qu'à la ville. Cependant, on manquait néanmoins de beaucoup de chose malgré la pratique du marché noir. Mais, très vite, celui-ci génère un climat malsain de fraude et de corruption qui touche surtout les grandes villes. A la campagne, on manque certes de beaucoup de choses mais il y a le lait, les œufs, les volailles et autres produits de la ferme qu'on trouve facilement. Naturellement, l'huile, le sucre, le chocolat, etc, . . . se font rares, également, comme à la ville. C'est le règne du système D, le temps de la récupération et de la rapine. En ces heures noires, tous les moyens sont bons pour survivre et, aussi pour certains, s'enrichissent !

Et, malgré le climat pesant de l'occupation, la suspicion permanente, l'incertitude du lendemain, l'absence volontaire ou non d'un proche, le déracinement accompagné d'un manque de tout pour les réfugiés (accueillis plus ou moins froidement), au quotidien, on vivait, on travaillait, on chantait les ritournelles à la mode : « Mon amant de St Jean » (entre autre) ou bien « J'attendrai, le jour et la nuit, j'attendrai toujours ton retour » ! Il s'agissait, là, du retour d'un prisonnier !

Fontenay-le-Comte, rue de la République →

A Fontenay-le-Comte, les salles de cinéma sont ré-ouvertes dès l'été 1940. Il y a deux séances le dimanche : l'une à 14 heures, l'autre à 17 h. en général. On s'y précipite et les files d'attente s'allongent tandis que les clients piétinent sur le trottoir. Les bals sont interdits par l'occupant pourtant quelques guinguettes continuent de fonctionner, plus ou moins, avec souvent, un accordéon, une batterie et un guetteur pour avertir du passage d'une patrouille allemande ou des policiers français. Mais ces égards ou infractions ne suscitent aucune répression. Dans certains cafés, des bals, qui étaient organisés par les commerçants, étaient même fréquentés par les Allemands, comme à Fontenay, aux « Trois Pigeons » (par exemple) ou bien d'autres se faisaient clandestinement dans une grange. Les soldats de l'occupation, étaient une clientèle non négligeable. Ces « bals défendus » étaient souvent aussi baptisés « Pince - fesses » car on y rencontrait de jolies femmes qui appréciaient la compagnie et l'argent de ces messieurs en uniformes vert-de-gris. Dans le marais, la Garette était un lieu sérieux où l'on pouvait danser sans risque. Certains jeunes gens de Mervent, Foussais, Vouvant, . . . s'y rendaient à vélo le dimanche.

Tant bien que mal, la vie suivra son cours et les années vont ainsi se poursuivre. Néanmoins, les convocations pour le S.T.O. ne cessent d'être distribuées. L'occupation se fait de plus en plus pesante. Bien que les chemins de l'occupant et de l'occupé se croisaient presque tous les jours, le fait est pourtant que les uns et les autres menèrent une vie séparée (voir, avis ci-contre). Le gros des soldats et fonctionnaires allemands –

à l'exception des plus hauts gradés – n'était qu'une masse non identifiée et indéterminée, dangereuse, certes, mais anonyme. Perrilleuse même, certes, comme nous allons le voir plus loin !

De son côté, la Résistance s'installe sournoisement tandis que le climat français se détériore. L'opinion, même intime, des français partage la France : ceux qui n'acceptent pas la situation, et sous peu s'engageront, et les autres qui



AVIS

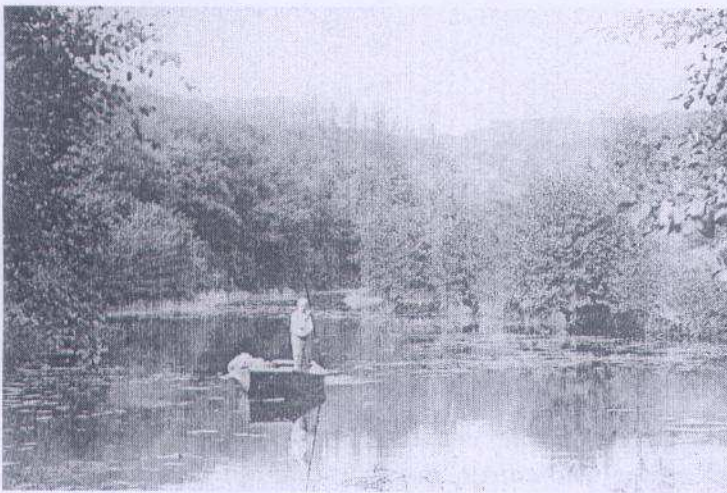
Les habitants de la Ville sont informés qu'ils doivent laisser le passage à MM. les Officiers des Troupes d'occupation, lorsqu'ils les rencontrent sur les trottoirs.



l'acceptent, les « attentistes », que l'on accuse tout bonnement p. 1024 d'être « vichystes » sans pour autant être collabos (ci-contre, caricature de l'époque). Bientôt, la délation est partout hélas (les Français ont massivement dénoncé sous l'Occupation). Les communistes (entre autre), engagés dans la *Résistance* naissante, sont dénoncés et déportés. Au sein même de certains groupes de maquisards règne de la méfiance. Des rivalités, hélas, existent aussi : c'est pour cette raison que certains maquis seront vendus. Des résistants vont prendre beaucoup plus de risques en multipliant les attaques mais aussi des privés, notamment, en cachant des S.T.O. et parfois des juifs. Ainsi, à Fontenay, la famille Thizon (et bien d'autres) abritait au n° 13, rue Benjamin Fillon, un juif nommé Philippe Lévy qui attendait de pouvoir entrer dans le maquis.

Il faut savoir que l'apparition des maquis provoque, un changement de perception du conflit surtout dans les campagnes, chez les Français, qui jusque-là vivaient l'occupation moins durement que les villes. Ces structures bénéficient, en général, alors au sein de la population d'un réflexe de solidarité et d'entraide. Soutenir « *les gars du Maquis, c'est un peu soutenir les siens* » (en référence aux prisonniers et aux requis), même si beaucoup viennent de la ville voisine ou de plus loin encore car on trouve parfois dans les maquis des étrangers, victimes des répressions allemande mais aussi françaises.

Certes, ce soutien n'est pas toujours des plus enthousiaste. Il est plutôt l'expression d'une résignation face au retour du conflit au cœur des campagnes, mais il s'avère efficace. Aucun maquis ne peut survivre sans l'aide du milieu rural avoisinant et, en premier lieu, des paysans. Les nouveaux venus qui arrivent sont habillés, armés, affectés. C'est un mouvement constant de gens qui vont et viennent, marchant ou courant. Une véritable ruche bourdonnante. En effet tout se regroupe, se concentre ici, les commandants de bataillon, de compagnie viennent au rapport, aux renseignements, nouvelles, ordres, études d'action et autres. Les équipes spéciales viennent aussi faire le rapport de leur activité, ramenant parfois des prisonniers français de la milice, de la gestapo ainsi que des Allemands également, capturés lors d'arrestations ou d'accrochages.

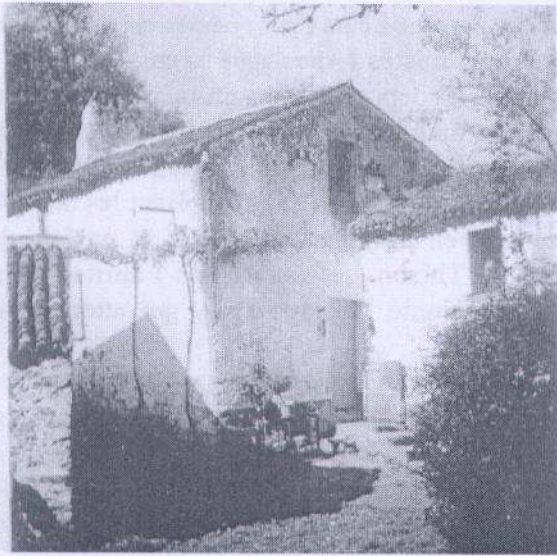


← Doreau, la rivière en été

A propos de maquis, et de cette famille Thizon (dont on a déjà parlé plus haut), voici encore ce que me racontait notre Merventais (cité plus haut) : « *Vers 1943 ou début 44, Mr Thizon (Jean, qui était lieutenant de réserve) marchand en gros de tissus à Fontenay-le-Comte, a loué la maison de Suaudeau à Doreau. Il y venait souvent seul, nous avons peu vu Mme Thizon et son fils (André, fils unique d'une famille très croyante, et qui aspirait à devenir « Père Blanc » ; il secondera efficacement son père dans la résistance. Après la guerre, il est muté dans la légion étrangère, y sera lieutenant mais sera tué en Indochine peu après son arrivée) à Doreau. Sa belle-sœur Mme Turpin, le fils (Bernard) et la*

filles de celle-ci, sont venus plus souvent. Mr Thizon possédait un très beau canoë de bois précieux et clouté de cuivre, il l'avait baptisé « Mélusine ». Tous ces gens-là venaient quelques fois le dimanche et se baignaient dans la rivière. . . Dans une période se situant de mai à fin août 1944, Mr Thizon venait seul (de sa famille) à Doreau, mais il était accompagné d'hommes. Je me souviens encore d'un beau gaillard de grande stature, avec un collier de barbe et pantalon de cheval, qui m'avait fort impressionné. Mon père me disait : « y sais pas c' que l' mijotont t'chieux-là ? Je me souviens d'une rumeur de « Maquis Blanc » et, âgé de douze ans à l'époque, je n'ai pas inventé cela ; mes parents ont dû en parler entre eux. Mr Thizon avait dû dire à mon père : « faut battre le boche mais faut se méfier des « rouges », car, il n'aimait pas les boches et par son jeune neveu Turpin (Bernard, deux ans plus âgé que moi) j'ai su qu'il exérait les communistes et les maquis rouges (F.T.P.). Entre l'attaque du Maquis de Mervent et la fin d'août 44, le jeune Turpin est venu chercher des armes (quelques pistolets, revolvers, casse-têtes = munitions) qui avaient été glissées dans le foin de la

grange à Suaudeau puis il les a roulées dans un pull et mis dans un panier rempli de légumes qu'il a p. 1025



attaché sur le porte-bagage de son vélo et est parti . . . C'était courageux, et non pas inconscient car ce garçon était décidé et intelligent, car il lui fallait passer devant les sentinelles à l'entrée de Fontenay-le-Comte et, à ce moment-là, les Allemands étaient fort énervés (Bernard Turpin, m'a dit dernièrement qu'il était conscient de faire quelque chose de bien et il passa, sereinement à la garde barrière du Poiron où pourtant se trouvaient une trentaine d'allemands avec des tractions et des camions ; c'était dans l'après-midi, le jour même de l'attaque). Nous autres, gens de Doreau, nous avons eu une peur rétrospective, à la pensée que les armes étaient là, dans le foin, le 17 août, le jour du passage des Allemands ! » (en France, le *Maquis Blanc* avait pour objectif principal de s'opposer, après la fin de la guerre, à une occupation anglo-américaine ou communiste. Des rumeurs circulèrent, plus tard, rapportant que certains liens existaient avec des ex-miliciens et des vichystes).

← La maison de Doreau

Mr Pasquereau, dans son livre (*Fontenay-Le-Comte* édité 1993), dit à propos du groupe Thizon : « le groupe Thizon comptait dans ses rangs Mrs de Chaillé, de l'Orangerie, de Kersabiec, de Bodard, de la Jacquepierre (rien que du beau monde, tous extrêmement croyants naturellement, composaient ce *Maquis Blanc*). Si le but poursuivi était commun (à tous les maquis alors en place) on comprend que bien des différences régnaient au sein de la Résistance locale comme sans doute partout en France. Mais des recherches de coordination sinon de fusion, ont été menées au fil des années de guerre et des hommes tentèrent, tant bien que mal, de renforcer l'organisation générale : une mission commune sera confiée par les Alliés aux Résistants à partir de 1944, alors que la Libération avançait et que les Allemands étaient abandonnés dans les « Poches » le long des côtes françaises où il leur faudra tenir, souvent mal armés, le siège de ces restes de la Wehrmacht ».

St-Laurent-de-La-Salle →

Voici, à son tour, le récit de D. Michonneau (p. 355) à propos de ce « *Maquis Blanc* » et à propos également des divers groupes résistants : « à Fontenay-le-Comte, un groupe garde cependant son indépendance totale, celui de Jean Thizon, alias Talmont, dit aussi le groupe G 33, constitué à son tour pour entraver la remontée des troupes allemandes vers la Normandie. Le groupe G.33 passe aux alentours de



juillet 1944 d'une vingtaine d'éléments, basés au Moulin Pigeon, de Marsais-Sainte-Radegonde, à une centaine de personnes, surtout des réfractaires du travail (S.T.O.) et des volontaires, qui s'installeront ensuite dans un château de St-Laurent-de-La-Salle. Cela (ce déménagement) les sauvera sans doute après une descente allemande au premier repaire (Moulin Pigeon), un raid certes plus modeste que l'attaque de Mervent, après une dénonciation semble-t-il ! ».

Et termine, mon Merventais (Mr Yves Massé) à propos de ce maquis : « C'est tout (ce que je sais de cette journée), même sous la torture je ne pourrais rien dire de plus. Ah si, un an après, en juillet 45, nous dûmes déménager les affaires de Mr Thizon qui étaient toujours dans la maison à Suaudeau. Nous dûmes donc les enlever pour faire place aux prisonniers allemands qui allaient loger là six mois pour travailler en forêt ».



Mais, n'anticipons pas ! Comme nous l'avons vu plus haut les Allemands, qui avaient instauré le S. T. O., réquisitionnèrent les jeunes gens des classes 40 - 41 - 42 - 43 (et quelques jeunes de la classe 44. Pour les classes 44-45, ces jeunes seront appelés vers 1950, à la



Roche/Ion, quelques jours pour seulement : visites et vaccins). Certains requis, p. 1026 au début, y partirent librement. Mais par la suite, ils furent en majorité, envoyés en Allemagne pour alimenter en mains-d'œuvre les usines de fabrication d'armes de guerre entre autre mais aussi sur les nombreux chantiers, ci et là, en France. Aussi, la plus part des recrutés n'aspiraient qu'à être employé sur place. Localement, et pour cela, ils étaient convoqués à Fontenay, dans une petite maison bourgeoise située tout près de la gare (n° 4 rue de Bel air, avec un joli balcon en fer forgé), une sorte d'agence allemande appelée « *Bauleitung* » (veut dire firme en allemand et qui avait des liens avec l'organisation Todt , les français qui m'en ont parlé prononçaient *Bouleitoune*). C'était une sorte de bureau de recrutement, d'organisation des travaux, dont l'employé délivrait les cartes de travail et désignait les affectations sur les divers chantiers. C'étaient aussi le lieu de rendez-vous où les

attendaient les camions allemands qui les menaient sur certains chantiers trop éloignés de leur domicile. Chaque « *requis sur place* » se rendait donc sur son lieu de travail, acheminé en train pour ceux qui travaillaient à la base sous-marine de la Rochelle, en car ou camions pour ceux qui partaient vers la Roche-sur-Yon puis vers les plages et, pour ceux qui travaillaient plus près, par leurs propres moyens, en vélo ou à pieds. Naturellement, il y avait des jeunes de partout : de Fontaines, de Bourneau, de l'Orbrie, de Mervent, . . .

Certains furent donc mis à travailler pour **Todt**, une organisation (mondiale) de chantier. Le directeur, pour Fontenay, était alsacien et logeait à Mervent, à la « *Villa des Fleurs* », (n° 19 de la rue de la Chapelle). Cette organisation avait pour mission la construction (entre autre) du « *mur de l'Atlantique* » : casemates, blockhaus, nids à mitraillettes, plate formes de canons, digues en béton, abris pour sous-marins, tours d'observation, . . . de Brest à Biarritz, et de certains petits aéroports comme à Fontenay.



← la Villa des Fleurs

En limite de Pissotte, se trouvait le camp de travail forestier de *St Luc*. Ce camp créé en 1942 était installé près du rond-point de *St Luc*, à l'angle, de la route qui conduit à la barrière de chemin de fer du *Poiron* et de l'allée du *Palneau* ; il était là, à 200 - 300 mètres du point le plus haut. C'était un chantier de merrains qui se faisait pour la S.I.F.O.F. de Loire-Inférieure. Il était dirigé par Mr Plat qui embauchait des ouvriers venus de partout pour abattre le bois en forêt (ainsi, il soustrayait des requis recherchés).

Raymond Sueaudeau, de la *Jollière*, en était responsable pour ce coin de forêt. Dans son auberge, il logeait et nourrissait certains gars envoyés travailler ici pour se cacher. Il en retirait certains avantages discutables. D'ailleurs il n'était pas le seul : c'était du charbon de bois qui était fauché pour alimenter le fer à repasser de la couturière du coin. Un nommé Bobineau, de la *Grand Rhée* qui, la journée débardait du bois avec sa charrette et ses deux bœufs, et qui revenait régulièrement la nuit pour son compte personnel ! Bref, même le garde forestier de *St Luc*, qui, la nuit venue, tendait des collets partout !

Certains de ces ouvriers étaient logés carrément sur place au « *camp de St Luc* » dans quatre ou cinq baraquements minables en bois (ils allaient se laver, à la rivière, à *Doreau*). Parmi eux, se trouvaient Manuel Juvé (réfugié espagnol, qui épousera une institutrice de Mervent), Paul Normand qui, lui, demeurait aux *Loges*, et un nommé Dupuis, qui continuera après la guerre de vivre en ermite dans la forêt. A cause de son comportement, il était surnommé « *l'homme des bois* » ; totalement inoffensif, il sera pourtant pendant longtemps la frayeur de nombre d'enfants . . . De ce Rond-point de *St Luc* part aussi le chemin de *Doreau*, qui conduit au village du même nom et qui fut élargi par ces ouvriers qui savaient aussi manier la dynamite.



212. Mervent (Merveux) - Café Restaurant de la Jolitière

← La Jolitière vers 1950

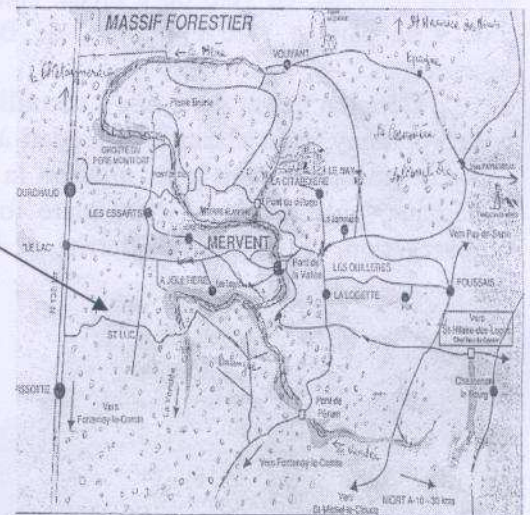
p. 1027

Un peu plus loin, au *Petit Maillezaïs*, à l'intersection de la route D. 99 et la route forestière n° 1, se trouvait également un autre lieu de travail. Près de deux petits bassins d'eau, la *mare du Pt Maillezaïs* et celle de la *Remigère*, une scierie mobile avait été installée. Elle fonctionnait à la vapeur et appartenait à Léon Gicquel, un breton, arrivé ici en 1943 avec son frère Jean. Ce chantier était chapoté par Jean Guillard, de Boin en Loire Atlantique (il a beaucoup œuvré pour sauver des jeunes gens destinés à partir pour l'Allemagne ; à Boin, où il fut Président de la Résistance, plus tard, une plaque a été apposée en son honneur). Dans ce chantier, travaillaient Louis

Grondin du *Lac*, Robert Verdon de *Bourseguin*, Albert Picard du village de *Cezais*, qui conduisait les bœufs, Jean Gicquel, natif de la Bretagne (qui épousera en 1946 une fille du village des *Loges* où il s'installera alors que son frère, lui, repartira en 1945 en Bretagne. Jean Gicquel, père de Jean Yves toujours aux *Loges*, m'a narré ces événements) et quelques autres. « *Raymond Sueaudeau, de la Jolitière, en hébergeait encore quelques-uns. Il était payé par Guillard qui de temps à autre fournissait une barrique de vin. Un jour, il s'est aperçu que l'aubergiste coupait le vin d'eau ! Cela n'a pas été tout seul !* », me raconta, en riant, le père Gicquel.

La Jolitière et St-Luc sur la carte ci-contre →

On disait « *que le patron camouflait des gars qui voulaient pas aller au S.T.O* » (tous ceux qui travaillaient en forêt, le faisaient pourtant tous indirectement pour les Allemands). D'autres essayaient toujours d'échapper à la réquisition ainsi Robert Normand, du hameau de *Pierre-Brune*, le cousin de Paul, s'est acheté une charrette, des chevaux puis a proposé à l'exploitation forestière ses services pour sortir du bois d'abattage de la forêt. L'abattage en forêt consistait à couper (entre autre) des poteaux d'à peine 0,50 sur 2,50 mètres pour mettre dans les plaines afin d'empêcher les avions d'atterrir. D'autres gars étaient recrutés pour faire des trous où seraient enfoncés les dits poteaux de bois de chêne. Par-ci, par-là, une journée était demandée à travailler par les Allemands. Travailler pour eux, sur place, était une chance possible d'éviter un départ pour l'Allemagne.



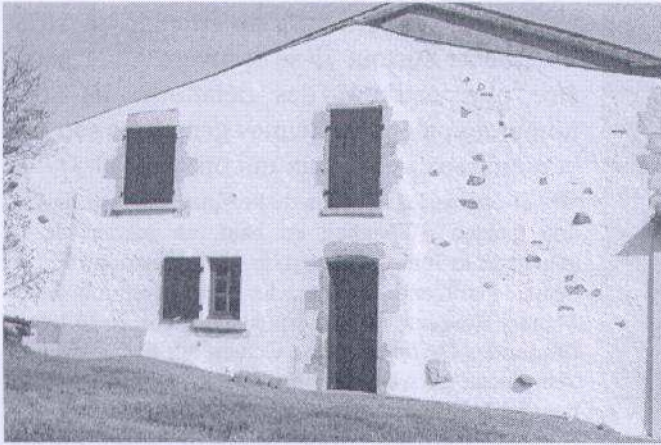
Pour rejoindre leur lieu de travail, certains de ces ouvriers arrivaient en vélo de Mervent ou des communes environnantes proches de la forêt tandis que ceux de Fontenay y étaient transportés en camion, tous les matins. Un jour par erreur, ce camion fut mitraillé à la sortie de Fontenay, par un avion anglais qui causa la mort de plusieurs hommes.



Voici ce que dit Mr Pierre Pasquereau à ce sujet : « *On put assister depuis le ville (de Fontenay) au mitraillage d'un camion, sous les arbres qui bordaient alors la route de la Châtaigneraie jusqu'à la barrière de Saumur, destiné au transport de volontaires qui allaient travailler pour les Allemands en forêt de Mervent ; il y eut plusieurs blessés* ». Vous voyez, les récits divergent.

← Pause des ouvriers de St-Luc (à droite Raymond R. et Suzanne, sa femme)

Parmi les gars du chantier de *St-Luc*, se trouvaient quelques jeunes de Mervent dont Raymond R. (mon père qui était réfugié des Ardennes), qui avait épousé Suzanne Bagué, la couturière du bourg. Le couple demeurait dans une toute petite



maison nommée « *La Veuillette* »

p. 1028

(en fait, c'était l'ancienne Cure du 17-18^{ème}, où je suis née en avril 1944, et au n° 42 de la rue des Juifs) qui appartenait à la famille de l'épicière Jeanne B. née Royer.

← « *La Veuillette* »

Le jeune couple, qui a déjà un garçon, n'est pas riche aussi, en plus de la menace permanente de partir en Allemagne, Raymond doit naturellement travailler pour nourrir sa famille. Il rejoint, comme S.T.O., le chantier de *St-Luc*. Il fait également du bricolage pour le directeur de TOD, qui loge dans la jolie « *Villa des Fleurs* » à Mervent. Celui-ci lui propose un travail, en principe mieux rémunéré, au

chantier de construction du terrain d'aviation à Fontenay. C'est en vélo qu'il va à Fontenay et rejoint, tous les jours, « *Bauleitung* », le lieu de rendez-vous où les attendaient les camions qui les menaient sur le chantier même. Parmi, les jeunes qui travaillaient sur ce chantier, il y avait (entre autres) Alfred Bodin et son frère, de la commune de l'Orbrie. Tous se croyaient en sécurité et à l'abri d'un transfert sur l'Allemagne.

Pourtant, en fin de l'été 1943, c'est le drame !

← L'église de l'Orbrie



« *Un jour, le matin - m'ont-ils raconté - alors que nous étions déjà au travail, sur un chantier situé à la sortie de Fontenay, et en bordure de la route de Maillezais, où Todt construisait un terrain d'aviation, les Allemands sont arrivés avec des camions. Un soldat allemand seulement et un chauffeur (du coin souvent) par véhicule. Nous avons donc ramassé nos vélos que nous avons grimpés avec nous dans le camion. De là, nous avons été ramené à « Bouleitoune » et l'allemand nous a pris nos cartes de travail puis il est entré au bureau de recrutement ».* C'est le moment que choisit le chauffeur du camion, qui travaillait pour Boutin, une entreprise de Fontaines. Il dit aux jeunes gens qui se trouvaient encore dans son camion : « *Hé, les gars, vous savez où je vous emmène ?* » - et devant leur air surpris, il continue : « *Faudrait peut-être pas attendre ! Je vous emmène à la Roche/Yon, prendre le train pour l'Allemagne !* ». Deux ou trois vélos voltigent par-dessus l'arrière du camion et quelques gaillards s'éclipsent précipitamment. C'est ainsi que les jeunes gens se retrouvent à l'Orbrie où la maman d'Alfred prend immédiatement les choses en main. Elle cache ses deux fils (cités plus haut) et Raymond dans

un grenier à foin, très proche de l'église.

Sur le moment, Suzanne la couturière ne sait absolument rien de la tournure récente des événements de ce matin-là. Aussitôt avertis les gendarmes se présentent au domicile de Raymond, à Mervent et interrogent la couturière qui ne fait que répéter qu'elle ne sait rien. Au début, c'est vrai ! Mais bientôt, on lui fait passer de ses nouvelles. Elle persiste dans sa négation. Sa propriétaire (Jeanne B. l'épicière) en profite et ne manque pas mielleusement de lui dire régulièrement : « *Maintenant que ton mari est en Allemagne, il gagne bien sa vie. Je vais pouvoir augmenté ton loyer !* ».

Le maire de la commune de Mervent, un peu trop formaliste sans doute, plus ou moins apeuré aussi, « *Pétainiste* » sans aucun doute, ne manquera pas d'envoyer d'ailleurs plusieurs fois les gendarmes (dont certains faisaient beaucoup de zèle) au domicile du jeune couple pour savoir où se trouvait le jeune homme. Son épouse ne dira jamais rien. Mais de son côté, Raymond R., trouve le temps long. Lassé de croupir dans son grenier à foin, bercé du matin au soir par le son des cloches de l'église de l'Orbrie qui jouxte quasiment sa cachette, il prend la décision de rentrer à la mine de Faymoreau (de décembre 43 à juin 44). Nous sommes au printemps 1944 (il a passé plus de 6 mois dans ce réduit). Là, il pourra avoir à nouveau une carte de





travail qui lui permettra de circuler p. 1029 librement. Surtout il se trouvera ainsi peut-être plus à l'abri des délations. Ils sont nombreux, alors, les jeunes gens dans son cas et nombreux aussi ceux qui ont peur !

← ci-contre, les ouvriers de la *Haute Forêt* et devant une maison d'Espagne : en haut, en partant de la gauche et le 2ème, Gerbaud, le 4ème Raymond R. , le 5ème, Ferdinand Porchet, le 6ème avec un bérét Manuel Vasquez, réfugié espagnol ; assis : le 1è Louis Boutin des *Ouillères*, 4ème Cousin des *Ouillères*, 6 et 7ème deux gars de Faymoreau ; en bas à droite un nommé Martin.

D'autres, donc, avaient aussi choisi de travailler à la mine de Faymoreau où en *Haute Forêt*, et vers Espagne justement,

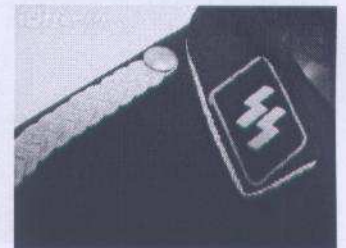
s'ouvrirent de nombreux chantiers. Le bois débité était destiné à faire du charbon de bois mais aussi du bois de chauffe et surtout du bois d'échafaudage qui servait pour les galeries de la mine. De plus, ceux qui y travaillaient (et ils en venaient de partout et de loin) n'étaient pas ennuyés. Ils obtenaient aussi une carte de travail et percevaient un petit salaire pour faire vivre leur famille. Le charbon qui y était extrait, servait bien sûr aux Allemands mais il valait mieux encore travailler pour eux sur place que dans les usines d'armement, en Allemagne.

C'est quelques temps après l'instauration du S.T.O. (septembre 1942 loi STO, novembre 42 : application) qu'avait eut lieu, déjà, en forêt de Mervent, une rafle faite par une compagnie de S.S. Ils recherchaient des jeunes requis, échappés de la région du littoral atlantique. Cette journée-là, le 31 mai ou le 1è juin 1943, Fontenay était « ville fermée » (il fallait faire voir ses papiers) mais était également surveillé : Pissotte, Sauvaget, Bourneau et d'autres sorties de la ville. . . C'est au Lac de Bourneau (croisement de la D 99 et la D 938 ter) que fut arrêté, par les Allemands, André Thizon, de Fontenay-le-Comte, qui faisait partie comme on l'a vu du fameux *Maquis Blanc*. Il se rendait justement en forêt pour rencontrer d'autres résistants et, par miracle, les Allemands l'ont laissé passer.

En mai - juin 1943, le *Maquis de la Cornelière* de Mervent était à peine constitué et comprenait seulement quelques hommes qui s'étaient installés dans une maisonnette en bordure de forêt. Ils allaient et venaient rencontrant d'autres maquisards comme le « lieutenant Arnaud » (communiste notoire) et ses hommes, installés au château des Saulzes, commune de Pissotte, et d'autres qui sont au château du Mazeau appartenant à Mme de Suyrot à St Michel-le-Clouc. D'autres encore sont établis à Espagne, dans une petite maison près de la route, et dans la forêt, en face du Logis d'Espagne. Sans compter les partisans de Faymoreau, ceux de Foussais (dont un nommé Goulard, qui s'occupait des parachutages, fut tué par les Allemands tandis que Pierrot Encrevé et son père, furent vendus, arrêtés, puis déportés ; le jeune Pierrot dû porter son père au four crématoire, m'a-ton dit). Deux jeunes résistants, aussi, furent tués à la Chapelle-Thémer, tandis qu'à la Chapelle-aux-Lys, aussi et dans bien d'autres lieux en Vendée, des résistants oeuvraient. Dans les mêmes périodes,

Robert Michel, de Mervent et dont la famille a vécu au moulin des *Deux-Eaux*, rejoignit la Résistance dans le nord de la Vendée. Lorsque les Allemands remontèrent sur les côtes de Normandie où un possible débarquement pourrait avoir lieu, Robert Michel participa à l'attaque d'un des convois. A l'aide d'une grenade, il fit sauter le premier camion, ce qui stoppa la colonne et retarda de quelques heures l'avancée du convoi mais il fut mortellement blessé !

← Château du Mazeau





La forêt de Mervent est la plus grande (2500 hectares et autant en bois privés dont certains la joutent) et c'est certainement aussi la plus belle des forêts du département de la Vendée. Elle est très accidentée, coupée par des vallées, des gorges profondes où coulent, en hiver, de nombreux ruisseaux. Elle s'étend sur plusieurs communes : St Michel-le-Cloud, l'Orbrie, Pissotte, Bourneau, Vouvant, St Maurice-des-Noues, Puy-de-Serre et enfin Mervent qui est situé à 10 kilomètres, au nord-est de Fontenay-le-Comte.

← Carte de la région de Mervent

C'est en « Haute Forêt », c'est-à-dire dans la partie située au nord-est de la commune, que s'installera le P.C. du maquis et, plus précisément, dans une vieille ferme qui semble abandonnée appelée « la borderie des Gites Calineaux » (s'écrivait aussi Gites Colineaux ; construite avant 1800, cette maison sera vendue après la guerre à Mr Boisseau, architecte ; aujourd'hui elle appartient à un Allemand). Cette petite maison, construite dans un lieu très isolé en bordure de forêt, est établie sur une légère pente très ensoleillée d'où le nom du lieu, qui évoque, au médiéval, un endroit pour se reposer, « gîte » être étendu, dans un sens oublié aujourd'hui, comme « ci-gît » et « calineau - calina » (= chaleur) au sens de se chauffer, d'être étendu au soleil. Elle appartient alors à une famille qui demeure aux *Ouillères*.

La borderie des Gites Calineaux →

Les maquisards de la première heure avaient, fin du printemps 1944, investi cette petite ferme sans l'accord de sa propriétaire Adeline Daviaud, alors veuve de François Léaud. Un jour qu'elle passe près de sa propriété, elle aperçoit sur les buissons des chemises d'hommes en train de sécher. De retour, elle dit, à son fils Henri alors gagé à la *Clavelière* : « Faudra que t'aille voir ce qui se passe là-bas ! ».

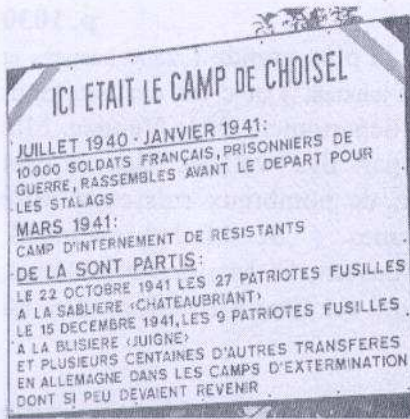
Sous peu il y va, entre dans sa propriété qui lui semble habitée, et c'est alors qu'il entend, venant du grenier à foin, des voix. Il y avait une échelle qui traînait au sol, il la prend pour la mettre au tilleul afin d'y grimper et de pouvoir ainsi voir ce qui se passait dans son grenier. A ce moment-là, deux gars lui sautent dessus et lui demande ce qu'il fait là : « Je rangeais mon échelle, ici y suis chez moi ! ». Les gars ne voyaient pas cela d'un bon oeil : « T'es chez toi ? » et il s'apprêtait à le boxer ! C'est alors qu'un troisième compère, un réfugié ardennais, leur dit : « Arrêtez les gars, il est du coin, il habite aux *Ouillères* ». Les gars l'ont lâché, le jeune Henri Léaud a rangé son échelle et s'est empressé de rentrer chez lui sans demander son reste



(Henri Léaud m'a lui-même raconté cela et avoué qu'il avait même eu peur).

← Au fond, la forêt : Triage des Ragotières, à gauche les terres du Turgeot et à droite au fond les *Gites Calineaux*

Tout au plus, y avait-il quatre ou cinq maquisards F.F.I. (tendance communiste) qui s'allieront bientôt au groupe F.T.P.F. (tous communistes et installés à Château-Fromage, bourgade pas très loin de la Roche-sur-Yon), ce qui grossira le groupe alors présent à Mervent. Ce groupe de F.T.P.F. allait augmenter en



nombre ce que l'on appellera « l'Armée de l'Ombre ». Il avait p. 1031 également pris pour nom « Guy Mocquet » en souvenir d'un jeune résistant, interné au camp de Choisel près de Châteaubriand, en Loire-Atlantique.

← Plaque commémorative du camp de Choisel

En 1940, cette petite ville de Châteaubriand n'est certes pas préparé à recevoir 45000 prisonniers dont des politiques qui seront incarcérés au camp proche de Choisel. Le 22 octobre 1941, seront pris parmi les prisonniers résistants, 27 otages qui seront abattus par les Allemands à la ferme de la Sablière.

Parmi eux, un très jeune homme natif de Paris, *Guy Prosper Moquet*, qui adresse un ultime message à sa famille et à tous ceux à venir

qui formeront « l'Armée de l'Ombre ». Le Résistant **Guy Moquet** →

« Châteaubriant, le 22 octobre 1941.

Ma petite maman chérie Mon tout petit frère adoré

Mon petit papa aimé

Je vais mourir ! Ce que je vous demande, à toi en particulier, petite maman, c'est d'être très courageuse. Je le suis et je veux l'être autant que ceux qui sont passés avec moi. Certes, j'aurai voulu vivre. Mais ce que je souhaite de tout mon cœur, c'est que ma mort serve à quelque chose. Je n'ai pas eu le temps d'embrasser Jean : j'ai embrassé mes deux frères Roger et Rino. Quant au véritable, je ne peux le faire, hélas !

J'espère que toutes mes affaires te seront renvoyées : elles pourront servir à Serge qui, je l'escompte, sera fier de les porter un jour. A toi, petit papa, si je t'ai fait ainsi qu'à ma petite maman, bien des peines, je te salue une dernière fois. Sache que j'ai fait de mon mieux pour suivre la voie que tu m'as tracée.

Un dernier adieu à tous mes amis, à mon frère que j'aime beaucoup. Qu'il étudie bien pour être plus tard un homme. 17 ans et demi, ma vie a été courte ! Je n'ai aucun regret, si ce n'est de vous quitter tous. Je vais mourir avec Tintin, Michel. Maman, ce que je te demande, ce que je veux que tu me promettes, c'est d'être courageuse et de surmonter ta peine. Je ne peux pas en mettre davantage. Je vous quitte tous, toutes, toi maman, Sésserge, papa, en vous embrassant de tout mon cœur d'enfant.

Courage ! Votre Guy qui vous aime. Guy

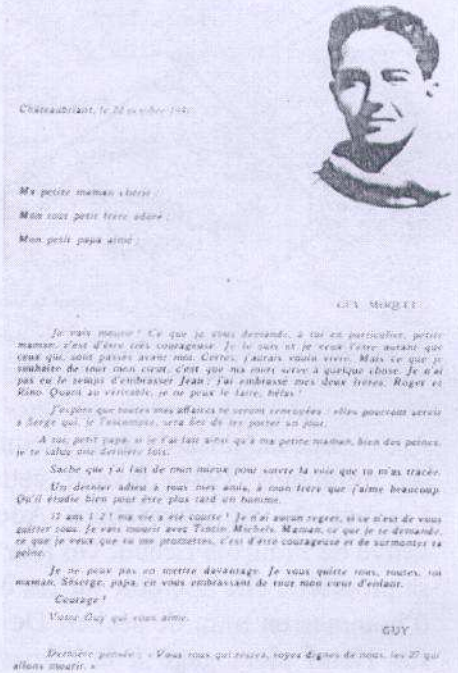
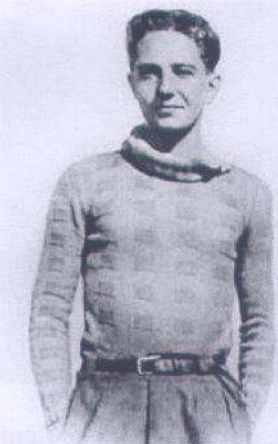
Dernière pensée : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous, les 27 qui allons mourir ».

Quelle maturité, quelle grandeur d'âme et quel message d'amour et de fraternité !

Ah ! Lucie Clairet, vous à qui je dédie ce récit post-mortem, si vous aviez pu recevoir ou lire ces lignes, qui sont un cri d'amour pour les siens, ceci eut été un baume pour votre cœur déchiré de mère lors du décès de votre fils aimé. Mais hélas !

Très vite, il est devenu un exemple mais aussi un héros (comme le montre une affiche de l'époque). Vous, nos jeunes générations, que ce jeune Guy Moquet devienne un modèle de courage !

Faites en sorte que plus jamais, on ne sacrifie ainsi une génération entière et plus.





Voici la liste de ceux qui prendront pour nom de groupe : Guy Moquet. p. 1032

← vers 1946, Guy Jacques dit **Cdt Legrand**

Qui étaient-ils exactement, d'où venaient-ils ?

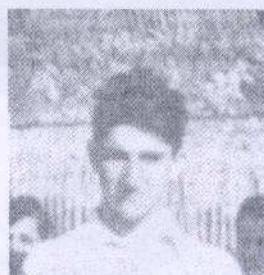
Voici ce qu'en dit Dominique M. (p. 358 de son livre) : « *La constitution d'un maquis à Mervent n'est pas un hasard. Ce secteur boisé est situé au cœur d'une région où les responsables F.T.P.F., ont recensé un bon nombre de jeunes résistants potentiels, qu'ils soient catholiques ou communistes. A l'approche de la Libération, malgré le manque d'armes, les volontaires ne manquent pas pour prendre le maquis. C'est le cas à Mervent* ».

Là, je me dois de souligner que ces fameux volontaires craignent surtout d'être réquisitionnés et sont peu nombreux sur Mervent : trois ou quatre tout au plus et les autres viennent en fait d'un peu partout ainsi qu'on va le voir ci-après. De plus, le maquis de Mervent est très perméable : ça va, ça vient, les gars rentrent chez eux pour coucher avec leurs femmes et les fermiers des alentours sont tout à fait au courant de leur présence. Ce n'est un secret pour personne et encore moins pour le garde-forestier responsable de cette section de forêt.

Avant la guerre, 1939- 42 **Guy Jacques** goal au S.A.F. et ci-dessous entre 1942-45 →

Guy Jacques : alias « *Commandant Legrand* », qui avait alors 34 ans, était né à Cognac, le 20 janvier 1910. Sa mère, qui était employée des Postes à Fontenay,

et qui était veuve en 1ère noce, s'était remariée avec Marcel Mallet. Marcel Mallet, son beau-père, fut très actif comme résistant communiste à Fontenay mais il fut dénoncé, déporté puis fusillé. « *Legrand* » en fut très affecté et avait, pour cela, une terrible haine envers l'occupant nazi, m'a-t-on dit. « *Legrand* » était marié et le couple demeurait rue Benjamin Fillon. Mme Jacques travaille aussi au PTT de Fontenay-le-Comte comme téléphoniste. Lui était pompiste (ou garagiste) et jouait dans l'équipe de football au S.A.F. à Fontenay, comme goal. Guy Jacques, lui aussi était un « *fervent communiste, et ce n'était pas un « enfant de chœur* », m'a confirmé plus tard Robert Brunet. **On m'a dit**, aussi à propos de Legrand : « *qu'il faillit être arrêté par la Gestapo de Fontenay* » (est-ce vrai, on m'a tellement menti !). C'est lui aussi qui aurait aussi dit la veille de l'attaque, à Nana, la femme du père Souchard, de la ferme du *Pont du Nay* : « *Demain, vous ne sortirez pas de chez vous !* ». Pourquoi ? Il ne demeurait pas aux *Gites Calineaux* en permanence mais avait son P.C. à St-Maurice-des-Noues auprès d'un instituteur, un nommé Lezay (un sale bonhomme se souvient un ancien élève). Il n'était pas présent au moment de l'attaque. Il fut pourtant soupçonné d'avoir vendu le maquis, peut-être justement parce qu'il était absent à ce moment-là.



Gérard Baudry : (ou Robert pour Mr Pasquereau ; ° 1925), alias « *Lieutenant Baudry* » qui est « *sous les ordres de son chef direct le commandant Legrand* », est né à Epagnes. Il jouait au football, au club sportif du S.A.F. de Fontenay-le-Comte avec Guy Jacques (alias Legrand) qu'il connaissait donc parfaitement bien (et que l'on voit ensemble sur la même photo de l'époque, photo tirée du Livre d'Or du S.A.F.). Gérard Baudry, qui fut très estimé à Fontenay, était alors instituteur à St Médard-des-Près ainsi que sa femme. Il ne demeurait pas en permanence au P.C. de la *Cornelière* (était-il vraiment présent au moment de l'attaque ? Il fut un type très bien jusqu'au bout de sa vie. Il est aujourd'hui décédé). D'après la presse de 1984, c'est le « *lieutenant Baudry* » qui commande une trentaine de F.T.P.F.

← 1942-45, joueur au S.A.F. ci-dessous 1970, dirigeant du S.A.F.

Il me semble bien jeune pour avoir une telle responsabilité ! Mais enfin, paraît-il, que la valeur n'attend pas le nombre des années !

Un vieux supporter fontenaysien du S.A.F., Mr Renaudet, raconte que pendant la guerre : « *En 1940, on a fait signer les membres du Bureau pour dire que nous n'étions pas juifs et Mr Gillemet, maire de l'époque signait (avec beaucoup d'humour) : « Je ne suis ni juif ni cannibale, sur un titre nominatif* ».

Voici quelques-uns des maquisards de Mervent presque tous désignés comme étant le *Groupe d'actions spéciales* (**très spéciales d'ailleurs** - qui n'évoluait que la nuit). Sur





Le groupe Guy-Moquet avec Robert Brunet, troisième à partir de la droite.

dans son poste de commandement de St Maurice des Noues, qui coordonne toutes les actions de ces partisans ». Et, voici aussi ce qu'écrit Dominique M. (dans son livre un « Maquis dans la Tourmente » recherches vendéennes n° 11, 204 et p. 357) : « La saga du maquis de Mervent s'inscrit en parallèle avec la formation du groupe « Jeannot » (dont René Serceau devient le commandant). Le Cdt René Serceau s'était entendu avec Guy Jacques, alias Legrand, chef originel du réseau local F.T.P.F. indépendant et du groupe mobile Guy Môquet (dont plusieurs des membres venaient de la Roche/Yon). Le Cdt Legrand et le groupe mobile multiplient les raids surprises contre des colonnes allemandes de passage en sud-Vendée ». Et poursuit Dominique M. « Avant sa mort, René Serceau (1913-1997) » me l'avait confirmé : « Guy Jacques – m'a-t-il confié – entretenait en plus d'une haine tenace à l'égard de l'occupant, qui avait arrêté et fusillé le second mari de sa mère, un homme à qui il portait une grande affection. Guy Jacques avait (alors) son propre groupe. L'état-major du Cdt Legrand était à St-Maurice-des-Noues (commune limitrophe du lieu de l'attaque et située à moins de 8 km du lieu du massacre) où il commandait tous les F.T.P.F. de Vendée avec Maurice Piconnier, alias Guérin et André Germain, alias Laroche ». Et, encore : « Le Cdt Legrand installe donc son P.C. à St-Maurice-des-Noues, une commune discrète en lisière de forêt de Mervent-Vouvant, et plus précisément chez M. et Mme Lezay, instituteurs ».

Ci-contre **insigne** d'un maquis : on y remarque un cœur avec un chouan →

Voici donc les autres membres de ce groupe :

Isidore Carbajo (à gauche) : ce jeune réfugié espagnol, qui est l'un des fils du « Père Carbajo », travaillait comme beaucoup à la mine de Faymoreau (n'était pas décédé en 2002). Son père et son frère entrent aussi dans le maquis.

Camille Bodin (en-dessous à gauche) : dit « Mimi » de Vouvant, n'avait que dix sept ans à ce moment-là (décédé en ?).

Claude Marquis (à droite) : (décédé).

Louis Bossy (en-dessous à droite) : est né à St-Denis-la-Chavasse, dans le nord de la Vendée. Il faisait déjà partie du groupe Moquet (d'après Robert Brunet, il fut témoin de la mort de Guy Berlan et c'est lui qui aurait abattu l'allemand qui a tué Guy Berlan - mais ce témoignage me semble erroné pour diverses raisons - il est décédé aux Herbiers). Pour ma part, je ne crois pas à ce fait de gloire récupéré bien tardivement par les survivants du drame alors que certains témoins, présent ce jour-là, ne l'ont même pas mentionné. D'ailleurs, nous allons voir plus loin

les détails, très différents, de la mort du jeune Berlan.

cette photo rare et unique, prise p. 1033 devant la porte des Gîtes Calineaux, en septembre 1946, tous ne sont pas là ; au premier rang de gauche à droite : Isidore Carbajo, Camille Bodin, Claude Marquis, Louis Bossy, Robert Brunet, Guy Jacques dit Legrand, Léopold Markus, André Reulet (assis).

← Groupe actions spéciales en 1946

Ce groupe mobile F.T.P.F. sud-vendée, appelé aussi « Groupe d'Actions Spéciales », mène des actions en voiture et dépend du maquisard Guy Jacques, lequel commande la région fontenaisienne (!!) et le maquis de Mervent. Pourtant, d'autres affirment que c'est Baudry !

Mais, Mr Pasquier dans son livre confirme (p. 348) : « C'est le Cdt Legrand,





Robert Brunet (à gauche) : est né à Fontenay en 1924. Il fera aussi partie de p. 1034 ceux qui participèrent à l'attaque dite « de Fontarabie » mais en réalité de la Kommandantur où fut tué la sentinelle. Mais était-il est présent au moment de l'attaque du maquis de la *Cornelière* ? Il le sera lors de l'assassinat de Lucie Ebel (juste après la guerre, il a dirigé une usine en Alsace puis des années plus tard il prend sa retraite dans l'île de Noirmoutier. Il était le seul survivant du groupe d'actions spéciales au moment de son décès en 2005. Robert Brunet m'a beaucoup menti, ne m'a jamais donné les mêmes versions pour brouiller les pistes sans doute et faire passer à la trappe certaines actions qu'il voulait qu'on oublie. Pour moi, c'est un tordu ! Je devais le rencontrer mais je n'en ai pas eu le temps ! Il sera mort avant). Ce sera mon principal témoin avec qui j'ai parlé de nombreuses fois.



Léopold Markus (en-dessous à gauche) : alias « *Leroy* », 21 ans (était le fils d'un juif Russe Blanc lequel était né vers la frontière polonaise. A la suite de l'invasion par les nazis, il se réfugie à Paris où il tenait avec sa femme une boulangerie et où naît Léopold ; ils furent tous deux déportés et moururent dans les camps). Dans le maquis on le surnommait « *Loulou* ». D'ailleurs, m'a-t-on dit : « *c'était un sacré Loulou, un drôle de lascar* ». C'est lui qui en général se chargeait des exécutions. Certains maquisards se méfiaient de lui ! Plus tard, il travaillera à la T.V. française à Paris. Devenu aveugle et presque sénile à la suite d'une chute, il vivait toujours en région parisienne (en 2002, d'après Brunet).

Voici ce qu'en dit Dominique M. (p. 37) : « *Ce jeune parisien, ancien des camps de jeunesse, ces viviers de la Résistance, était en Vendée depuis 1943, et basé à Château-Fromage, près de la Roche/Yon. Parmi ses camarades résistants autour de la ville Napoléon, c'est un spécialiste notamment dans l'art de dérober des armes aux Allemands qui déjeunent au restaurant, les vestiaires étant souvent mal gardés. Un jour, Loulou échappe aux Allemands par l'Hôtel yonnais du Croissant, grâce alors à la complicité de la fille de l'établissement. Il œuvre déjà au sein d'un premier groupe mobile d'actions spéciales F.T.P.F. Guy Môquet, qui doit du même coup se disperser. On n'est jamais trop prudent. De son côté, Loulou part à pieds vers Fontenay-le-Comte, avec ordre de contacter le commandant Legrand* ».

André Reulet : (à droite) natif de Fontenay (y est décédé avant 2002).

Et voici encore d'autres maquisards plus ou moins importants, du « *menu fretin* » (comme disait ironiquement Robert Brunet) mais dont je n'ai aucune photo :

Carbajo : le père, assez âgé et réfugié espagnol sous Franco, était là avec ses deux fils. La famille s'était installée à Faymoreau où les garçons travaillaient à la mine. Au maquis, le père faisait la cuisine et les fils entraînaient les jeunes de Faymoreau. A la suite de l'attaque du maquis, le père est resté très longtemps dissimulé.

Robert Couteau : de la Roche-sur-Yon. Est-ce lui qui était un copain de « *Loulou* » et qui était aussi un sacré lascar, un exécuteur, m'a-t-on dit !

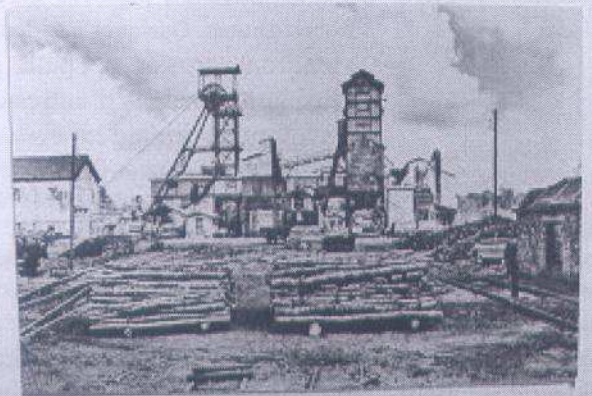
Georges : d'origine de la Syrie, était parachutiste. Il se maria avec une française avec qui il tiendra un café à Nantes.

La mine de **Faymoreau** →

Chéchoi : jouait au football à Fontenay (il faisait partie de ceux qui attaquèrent Fontarabie puis il s'engagera dans l'armée, comme presque tous et fera partie du 24^e Rgt. Il décèdera quelques temps après la guerre d'un accident de voiture).

Toto Biou : de son prénom Victor, est né à Faymoreau où il est mineur. **On disait** « *que c'était un des chefs et qu'il avait une réputation de communiste mais surtout de casse-cou, de meneur qui ne savait pas commander mais, aussi hélas, une réputation de bon à rien* ». Il se faisait appeler « *lieutenant* » grade qu'il s'était donné sans complexe. Le soir de l'arrivée de Dédé Suze, qui était accompagné d'un ou deux autres gars, au camp de l'annexe du maquis, le fameux « *lieutenant* » leur fit un

petit speech et leur expliqua comment se battre. Au bout d'un moment, amicalement, Dédé lui dit : « *J'te connais toi, on s'est vu au bal à Faymoreau, l'autre jour !* ». L'autre lui répond sur un ton sec : « *ça va, ça va, ferme-là !* » Et, Dédé a compris qu'il ne fallait pas insister. Toto Bioux, accompagné de jeunes de Faymoreau plus ou moins enivrés (qui d'ailleurs s'en sont tirés), un soir, sont venus dans une maison de la





Pénotière et ont fait peur aux gens. **p. 1035**
Roland Clion : qui est charcutier de métier demeure à la Verrie de Faymoreau (plus tard, au camp de la Rétière de Loge-Fougereuse, il était le cuisinot).

Sala : (un arabe, qui était militaire de carrière) était armé. Un loustic : de la Braud de St Michel-le-Clouc (qui ne dessaoulait pas, était bien avec une institutrice). Martin, de Pissotte (est-ce le même que l'on voit sur la photo p. 1029).

← le vieux pont de **Vouvant**

Jean Marie Rondeau : de la Grignonnière de Vouvant (entré le 15, s'échappe vers le *Champ Bourget*). Georges Gréau : de Cezais (entré le 15, passe le début de la nuit aux Gîtes enroulé dans une couverture mais à 6 h. il faisait aussi le guet derrière un buisson, un fusil à la main. Il s'échappera avec

son chef de groupe).

Philuzeau : qui était mécanicien, se faisait appelé « *Capitaine Savin* » (il ne venait qu'occasionnellement au P.C. des *Gites Calineaux*. D'ailleurs, il n'était pas là au moment de l'attaque). Il demeurait à Vouvant, en entrant par l'est, à gauche près du « *Vieux Pont* ». Dans son atelier, il entreposait le parc à voitures du maquis qui comprenait trois ou quatre véhicules qu'il entretenait. C'était aussi l'un des *chefs recruteurs* et les jeunes gens se rendaient à son domicile pour s'inscrire. Il leur faisait signer une sorte d'engagement et surtout il les encourageait : « *C'est bien les gars, faut y aller ! Vous allez vous faire une belle situation dans l'Armée, après la guerre !* ». On peut dire aussi qu'à cette époque, où l'avenir était tellement incertain, où les jeunes n'avaient pas de travail, l'argument était plus qu'engageant. D'ailleurs, pour beaucoup de ses jeunes du *Maquis de la Cornelière*, ce fut la seule vraie raison de leur engagement dans cette voie. Très peu, d'ailleurs, parmi ce « *menu fretin* » (comme le disait, avec une grande suffisance, Robert Brunet) continuèrent une carrière dans l'Armée. Ensuite, le fameux « *Capitaine Savin* », leur donnait un mot de passe que l'on devait redonner à un gars qui faisait la garde au niveau du *champ du Royou*, près des *Gites Calineaux*.

On m'a dit beaucoup de choses sur ce recruteur occasionnel : « *sa fille fricotait avec les boches* » et aussi que : « *Philuzeau, c'était pas grand chose, pas un grand courageux et le premier client du bistro d'en face ! Il avait surtout une grande gueule et parlait beaucoup quand il avait bu un bon coup !* ». Puis, il s'est caché pendant un certain temps après la débandade du maquis. Mais, un soir de « *bardée* » (où il avait trop bu), il s'entreprit avec son voisin qui d'ailleurs n'était pas en meilleur état que lui et qui lui disait que l'enfant de sa fille était d'un « *Boche* ». Philuzeau avec grandiloquence lui répliqua : « *T'apprendras, cher Robin, que les affaires de cul n'ont pas de frontière* » (et c'est peut-être à cause de cela qu'il fut suspecté lui aussi d'avoir vendu le maquis). Cette anecdote m'a beaucoup fait rire lorsque Dédé Suze me l'a raconté !



Bientôt, d'autres gars (encore du « *menu frotin* », comme m'a dit, avec un certain mépris, Robert Brunet. Quelques uns de ses hommes seront incorporés dans l'armée régulière au 93 ème R.I.), viendront grossir ce petit groupe plus ou moins mouvant. Certains sont là depuis plusieurs semaines d'autres que depuis la veille seulement ou presque :

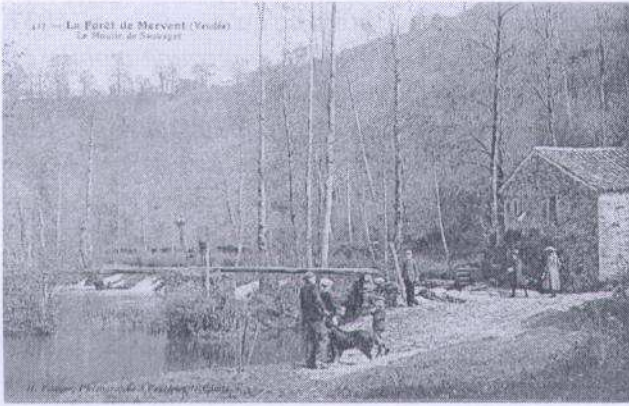
Raymond Raimond : (ci-contre, en juin 1944 et dont nous avons déjà parlé plus haut) qui a épousé une fille de Mervent, est au maquis depuis à peu près fin juin. Raymond avait travaillé d'abord en tant que S.T.O. pour le chantier de St Luc puis se retrouve au chantier du terrain d'aviation à Fontenay où il sera ramassé fin été 1943, caché jusqu'en mars - avril 1944. Il part alors pour la mine de Faymoreau et est affecté à la taille du

bois en forêt. C'est là qu'il croise quelques gars du maquis avec qui il demeure épisodiquement tout en continuant son travail forestier. Puis, il s'installe définitivement dans la clandestinité où il a, entre autre, la responsabilité du ravitaillement).

André Suze : (ci-contre, à droite) dit « *Dédé* », qui habitait aux *Ouillères* de Mervent. Il était forestier de métier comme son frère qui a été requis et est alors en Allemagne. Il entre au maquis le 15 août, deux jours avant l'attaque.

Bel Kady : un tunisien (était aussi au chantier de St-Luc), qui servait dans l'armée française lorsque la guerre fut déclarée (marié plus tard à une fille de Fontenay). Il était armé d'un *Lebel* et d'un fusil mitrailleur dont il savait se servir. Il était chef de groupe et se trouvait de garde ce matin là, près du camp mais côté forêt domaniale, plus exactement sur le chemin de





lisière et en direction des *Gîtes Calineaux*. p. 1036

Lorsque les premiers gars furent passés fuyant comme des moineaux effarouchés, il tenta au maximum de couvrir leurs arrières, reculant d'arbre en arbre tout en envoyant des giclées avec son fusil mitrailleur en direction des assaillants. Il fit des dégâts parmi les Allemands qui empruntèrent cette direction.

← **Moulin de Sauvaget**

Voici maintenant ceux qui seront abattus :

Nénesse Dieumegard : âgé de 28 ans, il vit avec sa mère au moulin de *Sauvaget* (commune de Pissotte). Il s'enrole le 16 août avec son ami Gaston Clairet ; **tué le 17 août**.

Gaston Clairet : âgé de 24 ans, vit aussi avec ses parents au village des *Ouillères* de Mervent. Enrôlé la veille, le 16. Toujours aux côtés de son copain Nénesse, il est **tué le 17 août**.

Blandin René : âgé de 20 ans et de St Michel-le-Clouc, avait été précédemment camouflé à la tuilerie de Bourseguin. Il était arrivé l'avant-veille, le 15 et **tué le 17 août**

Ismaël Armand Merlet : originaire de Château d'Olonne, qui était arrivé aussi depuis peu au maquis, avait tout juste dix neuf ans lorsqu'il fut **tué le 17 août**.

Guy Berlan : natif de Faymoreau, avait juste 20 ans. Il faisait – paraît-il - partie aussi de ce fameux *groupe spécial* cité plus haut (d'actions très spéciales ; enfin, on veut bien aujourd'hui, lui donner cette importance, pourquoi ?). Il sera **tué le 17 août** pendant l'attaque, comme nous allons le voir plus loin.



Puis encore quelques anonymes : Pierre Lenicollais : de Vouvant et son frère : Paul Lenicollais, sont entrés au maquis de la *Cornelière* deux jours avant l'attaque, le 15.



Jean Massé : du *Clos*, à Mervent, est enrôlé le 16. Après l'attaque, il s'est caché sous un tas de fagots dans le fossé sur le tracé du *Pt Mathé* (il a poursuivi sa carrière dans l'Armée) et, aussi, de St Maurice-des-Noues, un couple d'instituteurs communistes qu'on appelait « *les Moreau* ». « *Pas facile, le bonhomme* » m'a raconté un ancien élève !



Denouill : chef de groupe (?), il va vivre l'évènement curieusement (on a dit aussi que c'était lui qui se cacha sous le pont du

Nay) et il sera aussi soupçonné.

Cette liste, de ceux qui ont vécu de près ou de loin ce drame, est loin d'être complète. Il y avait aussi quelques femmes : Arlette (Arlette Haize), qui était un agent de liaison mais faisait aussi office d'infirmière

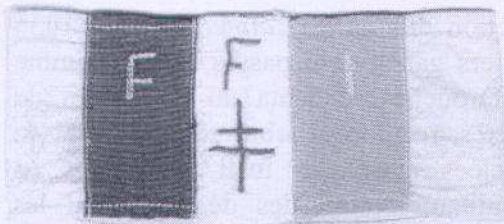


(Après l'attaque, elle se retrouvera au bois de la Rétière près de Loge-Fougereuse) avec le groupe spécial et elle restera dans l'armée). « *Marie Claire* » (Lucienne Baudry ° 1921, sœur de Gérard. Dans, la Résistance, leurs parents furent aussi très actifs, elle apportait les nouvelles et assurait le ravitaillement). Andrée Ricard, de Fontenay (aspirante, reçu la médaille de la Résistance). En fait, beaucoup de monde circulait dedans et autour du maquis !



De haut en bas : fusil Lebel, pistolets Parabellum, revolver Browning, mitraillette Sten, mitraillette Mauser →

Seuls les chefs sont armés ainsi que les responsables des ravitaillements, qui revolver au poing, sont très vite connus et reconnus, terrorisent parfois les gens du *Nay*, du *Peu* . . Raymond R., qui faisait un peu le mariol, faisait peur à tout le monde. Mais qu'ont-ils exactement comme armement ? Peu, en fait, car Londres n'appréciait pas réellement les communistes et rechignait à leur envoyer armes et argent. En tout et pour tout, ils possédaient : deux ou trois fusils de chasse, six ou sept fusils de guerre, des « *Lebel* », cinq ou six revolvers, poignards et couteaux. On disait régulièrement, pourtant, qu'il y aurait un parachutage d'armes mais qui n'est jamais venu. Les premières armes, en possession des maquisards, venaient d'Italiens, soldats à la caserne pour l'armée allemande. Ceux-ci, d'ailleurs, ne pensaient qu'à une chose, désertre, puis rentrer en Italie. C'est à l'*hôtel du Chêne Vert*, de Fontenay, tenu par Alexandre Gerbaud, qu'on recrutait ces déserteurs étrangers, à qui on promettait de l'aide en ce sens à condition qu'ils viennent justement avec leurs armes.



emblématique de la Résistance)

, un révolver Browning et un fusil mitrailleur français modèle 1924. Robert Brunet détenait aussi un révolver américain tandis que Claude Marquis disposait d'une mitrailleuse allemande Mauser, à la crosse de bois ».

Le contingent est plus ou moins éclectique. Quelques jours plus tôt, quatre Italiens et deux Allemands qui ont déserté l'armée allemande, avec leurs fusils (mais ce seront d'autres maquisards qui les utiliseront) sont venus rejoindre le groupe de franc-tireurs. Voici ce qu'en dit Dominique M. (p. 360) : « En attendant, d'autres arrivées inattendues grossissent les rangs du maquis de Mervent. Quatre soldats italiens enrôlés dans l'armée allemande désertent la caserne de Fontenay-le-Comte, avec leurs fusils Mauser. René Serceau, dit Jeannot, confirme que M. Gerbaud, le patron de l'hôtel du Chêne Vert, a remis les soldats au fontenaisien Georges Rouet, agent de liaison à Mervent et à Bourneau, pour le groupe de l'instituteur Roger Arnaud. Celui-ci convoiera ensuite les déserteurs jusqu'au lieutenant Gérard Baudry, chef du maquis merventais sous les ordres de Guy Jacques alias Legrand. Un recrutement de quatre soldats, à priori formés aux techniques militaires et bien armés, ce n'était pas courant à l'époque ».

Casquette d'officier SS →

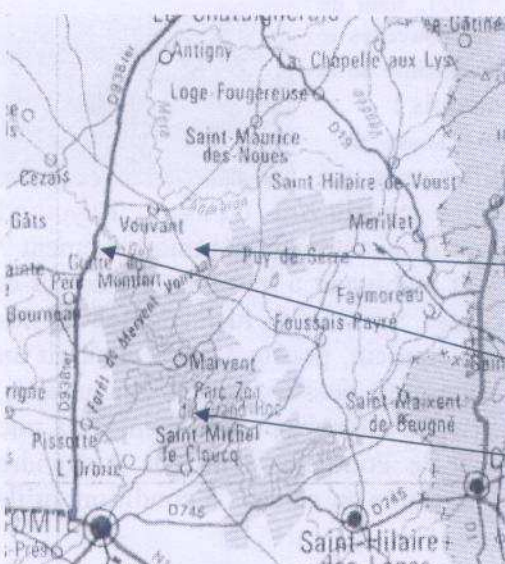


Mon père se souvenait bien d'Arturo, un italien (qui s'occupera plus tard de faire la cuisine au camp de Machecoul) mais surtout il se rappelait très bien d'un allemand déserteur qui avait pour nom d'emprunt Joseph Ferron. C'était un officier allemand, grand, brun, bel homme qui parlait très bien le français et qui était alors en garnison à Fontenay après avoir été affecté précédemment en Bretagne, sur le mur de l'Atlantique. C'est là-bas, qu'il s'était épris d'une jeune femme française, distinguée, gentille et qui avait l'air très aisée. Pour lui, elle avait tout quitté et, à ce moment-là, elle logeait à Fontenay. Par la suite, Joseph aura la charge du fusil mitrailleur (il suivra « ce semblant d'armée » jusque dans les poches de St Nazaire, de la Rochelle, de St Jean d'Angély). Bien souvent, certains de ses compagnons se demandaient si, un jour, il n'irait pas diriger son arme contre eux. Mais, non ! Quelques temps plus tard, à la fin de la guerre, les autorités résistantes le considéreront comme prisonnier de guerre. Il sera interné dans un camp qui possédait une cour entourée de barbelés, à la Roche-sur-Yon, et où, son amie en larmes, accompagnée de Susanne Bagué, de Mervent, l'apercevra sans pouvoir lui parler. Joseph lui a fait signe de s'en aller et il s'est retourné. Dans son dos, il avait le **KG** des prisonniers de guerre. Qu'est-il devenu ? Les hommes étaient assez discrets sur leur identité et leur vie.

Des espagnols, réfugiés de la guerre civile de 1936, étaient au nombre de 130 hommes (chiffre exagéré

à mon avis) et que, d'ailleurs, « on avait bien du mal à maîtriser », paraît-il ! Certains, comme les Carbajo - comme on l'a vu plus haut - s'installèrent au sein du groupe de la *Cornelière*. Les chefs de groupe devaient veiller à maintenir la discipline dans les rangs des maquisards, ce que certains ne se privèrent pas de faire se prenant pour de vrais « *petits chefs* » alors que bien souvent il n'en avait pas l'étoffe !

← Carte de la région et de la Forêt de Mervent



Voyons un peu comment parvenir jusqu'au maquis de la *Cornelière*. La Haute Forêt de Mervent est entourée par les communes de Vouvant, St Maurice-des-Noues, Puy-de-Serre. De Fontenay-le-Comte, pour se rendre à Mervent, il y a deux possibilités : soit par la route de la Châtaigneraie D 938 soit par la route de Mérité D 65 qui, de Fontenay, démarre à la barrière de Parthenay. Si l'on prend la première, on passe à Pissotte puis on arrive au croisement du Lac et l'on prend alors la D 99 qui conduit



au bourg de Mervent puis jusqu'aux *Ouillères* où l'on p. 1038 continue par la D 65, qui nous conduit en « Haute forêt ».

← Carte de la Haute Forêt et du maquis de Mervent

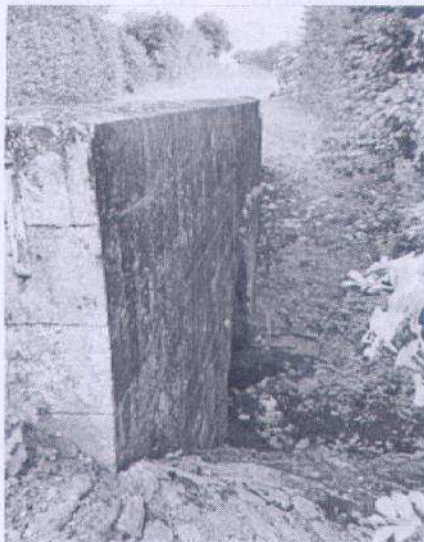
Dans le second cas, on prend donc par le haut de la ville de Fontenay, la D 65 qui passe près de l'Orbrerie, à la *Balingue*, au *Pont de Perrure*, aux *Ouillères*, à la *Croix Méraud* et l'on arrive en lisière de forêt près de la *Maison forestière de la Cornelière*. Cette D 65, traverse toute la « Haute forêt » jusqu'à la sortie de celle-ci au lieu-dit *Épagne*. Cette « Haute forêt » s'étend au Nord, donc, jusqu'à *Épagne*, côtoie le *Logis* et l'*Allée de Bonneraie* qui font partie de la commune de St Maurice-des-Noies. Puis à l'Est, elle englobe les tènements de la *Cornelière*, où se love tout au sud le château du même nom, et aussi celui de la *Mocquetière* qui jouxte des bois privés : le *Champ Bourget*, les *Guillotières*, tous ces lieux de la commune de Puy-de-Serre.

À l'Ouest, cette « Haute forêt », est en limite des terres cultivables de quelques petites borderies dont celle du hameau des *Basses Guillotières*, de la commune de Vouvant. Cette « Haute forêt » comprend les tènements : des *Robinières*, où se trouvent les vestiges de l'ancien couvent des *Robinières*, de la *Fontaine à l'évêque* et celui des *Ragotières*, que jouxte des bois privés et les terres cultivables du village du *Nay*. C'est entre ces parcelles cultivables qui se trouvent en bordure de la route CD 31 (qui conduit au *Pas du Nay* ; autrefois ce mot « Pas » évoquait un passage et pas forcément un pont. Mais comme bien souvent, ce

pas, ce passage, coupe un petit ruisseau on y mettait une planche pour traverser. Ce mot, « Pas » pour « Pont », est resté dans le langage courant) et les bois privés, qui touchent le *Triage des Ragotières*, que viendront s'installer dans des cabanes de bois, les derniers jeunes recrues du maquis. Les chefs se sont approprié, dès 1943, la petite ferme du *Gîte Colineau*.

Plusieurs chemins ruraux (dont certains, aujourd'hui, ont disparus) entourent ou donnent accès à ces lieux. Il est important de les signaler car tous auront leur rôle. En partant du village du *Nay*, voici la route CD 31 qui conduit vers Vouvant. Cette route est coupée par le *Pont du Nay* qui enjambe le *ruisseau des Robinières* (son nom d'origine, lequel descend du lieu-dit du même nom) appelé aussi le *ruisseau des Vairies* (ou plus exactement des *Verreries*, industries du verre, jadis installées plus bas) mais aussi nommé plus couramment le *Vent*. Ce ruisseau, qui se jette dans la rivière *Mère*, fait la limite entre les communes de Mervent et Vouvant.

Sur la route CD 31, entre le village du *Nay* et le pont, se trouve en bordure, à gauche en allant vers Vouvant, une petite ferme (construite vers 1850) appelée la *borderie du Pont du Nay*. Presque lui faisant face, de l'autre côté de la route, se trouve le *chemin du Bois Tourenne* qui rejoint les chemins n° 23 et n° 25 au *quéreux du Cormier du Nay*.



← Pont du Nay

De ce *quéreux* part le n° 23 ou *chemin des Ragotières* : démarré au *calvaire du Nay* (en 1844, mais cette croix n'existe plus depuis bien longtemps), en direction du *Pont Mathé*, limite de Vouvant et plus haut de St-Maurice-des-Noies, il traversait le *trriage des Ragotières* sur une longueur de 1700 mètres et 5 de large pour se terminer au *Pont* ou dit aussi le *Pas Mathé*. Puis nous avons le n° 25, que nous appelons aujourd'hui le *chemin du Nay* à *La Cornelière*. Il s'appelait autrefois le *chemin du Turgeot* (qui portait le n° 46) et dont le nom vient de plusieurs parcelles qui le touchent : il part du *Quéreux du Cormier du Nay*, tendant à joindre la D 65 ou *chemin de Loge-Fougereuse* à *Fontenay*, passant au *Turgeot*, au *Gîte Colineaux* (sic) et le *Gas* (tous ces noms de lieu remontent au moins au médiéval). Mesurant 1700 mètres de long sur 5, il se termine près de la



Cornelière où se trouve la p. 1039
Maison forestière de la Cornelière.

← Les Ragotières au fond, le chemin du
Nay à la Cornelière n° 45

Un tout petit chemin part de ce n° 25 et dessert les parcelles cultivables, c'est le *chemin du Pas des Noues*, du nom des parcelles qui l'entourent et qui évoque bien le « Pas » (le passage) qui conduit aux *Noues*, lieu renommé pour être

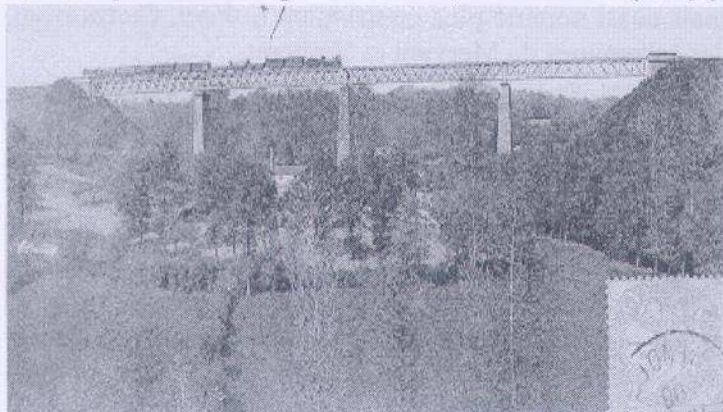
humide. Un autre chemin, presque parallèle, portait le n° 29 en 1844. Il part aussi du *Nay* et plus exactement de la *Gasse Marquas*, appelée aussi « *Gasse Morget* » (aujourd'hui, ces deux appellations sont complètement oubliées), lieu-dit où se trouvent quelques borderies (ces maisons sont en bordure de la *rue du 17 août 1944*) ; ce *chemin de la Chaignée*, n° 29, tend à joindre le village de la *Bodinière* et se termine à la route D65. Il rencontre un autre petit chemin d'exploitation n° 103, le *chemin des Réinières* (nom de parcelles qui le jouxtent), qui tend lui aussi à joindre la route D 65 ; pas très long, 420 m. il se termine au *quéreux des Réinières*.

Dans l'été 44, un acte gravissime va se produire à Oradour-sur-Glane (ci-contre). La division de soldats allemands qui a quitté Montauban pour le front de Normandie, poursuit sa route et vient de passer à Tulle, où seront fait six cents otages : certains seront pendus, d'autres déportés. Quelques kilomètres plus loin, un officier allemand est intercepté et tué par des maquisards locaux à l'approche du petit village d'Oradour-sur-Glane. La riposte est immédiate. Les Allemands vont, le 10 juin 1944, massacrer tous les habitants de cette petite ville de la Haute-Vienne. L'horrible évènement fut assez vite connu par « le bouche à oreilles », mais néanmoins, à la campagne beaucoup de gens l'ignoraient.



De même, ici, pas très loin de chez nous, le 7 juillet 1944 (voir : extrait O.F.), un bombardement a lieu, opéré par des avions anglais et destiné à abattre le *pont de Baguenard* (à moins de 100 mètres et parallèle de la route C.D. 938 ter, commune de Bourneau. Il fut construit par l'ingénieur Eiffel). Ce fut un terrible choc pour les gens des environs.

En effet ce viaduc, qu'empruntent des trains, enjambe une vallée assez profonde pour la région au fond duquel court un petit ruisseau, le *Thouvron* (voir page suivante carte des lieux), qui vient se jeter dans la rivière



Mère. C'était sans doute un pont stratégique au point de tenter de le détruire ! Presque en-dessous de l'édifice, il y a une grosse ferme dans le petit hameau de *la Mongie*. Un couple et leur fille *Louisette* y demeurent. Aux premiers vrombissements de l'avion, *Gabriel Gautier* (né en 1903 à Mervent), sur le pas de sa porte, s'avance pour scruter le ciel tandis que son épouse, *Fernande*, lui crie de se sauver, de se protéger. Mais c'est déjà trop tard. Le bombardier a manqué sa cible de quelques centaines de mètres



tandis que ses projectiles s'abattent sur la ferme. *Gabriel* est mortellement touché ainsi que sa fille *Louisette* qui se trouvait dans le jardin proche en train de ramasser des haricots verts ; elle n'avait que dix neuf ans. On imagine l'effroi de la population de *Vouvant*, de *Mervent* et autres localités proches (voir p. 1104 plaque commémorative).

← Pont de **Baguenard**

Des anciens se souviennent encore ainsi *Bernard Ducep* qui avait



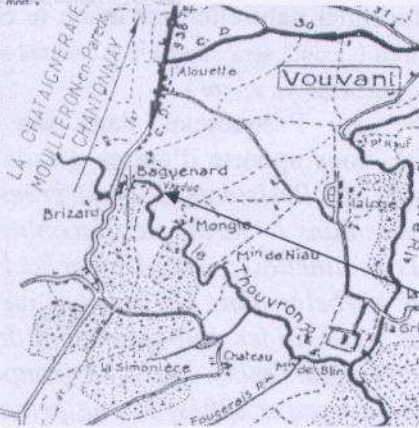
Bernard Ducept, 10 ans en 1945

Mes parents tenaient la ferme du Grand-Village de Saint-Sulpice-en-Pareds. Les restrictions étaient plus supportables. Des commerçants fontenaisiens venaient échanger leurs marchandises contre de la nourriture. Mon oncle Maurice avait pu obtenir un vélo neuf contre un sac de blé. Le système D était généralisé. Mon père fabriquait du savon avec de la soude caustique et de la graisse de cochon. La solidarité était de mise.

Pendant cette période, j'ai connu ma première grande peur. En effet, à la ferme nous recevions parfois des Canadiens. Et un soir de fête,

(O.F. Mai 2010)

notre domestique fut un peu trop bavard. S'en suivit une visite du maire et d'officiers allemands pour fouiller dans la maison. Je peux vous dire que toute la famille rassemblée n'en menait pas large, sous la menace des fusils-mitrailleurs. Finalement tout se termina bien. Deuxième grande peur le jour où nous entendîmes de l'école, les bombardements du pont de chemin de fer de Baguenard, commune de Bouneau, qui fit un mort.



10 ans en 1945 (extrait O.F. 11 mai 2012) : « Mes parents tenaient la p. 1040 ferme du Grand-Village de Saint-Sulpice-en-Pareds. Les restrictions étaient plus supportables. Des commerçants fontenaisiens venaient échanger leurs marchandises contre de la nourriture. Mon oncle Maurice avait pu obtenir un vélo neuf contre un sac de blé. Le système D était généralisé. Mon père fabriquait du savon avec de la soude caustique et de la graisse de cochon. La solidarité était de mise. Pendant cette période, j'ai connu ma première grande peur. En effet, à la ferme nous recevions parfois des canadiens. Et, un soir de fête, notre domestique fut un peu trop bavard. S'en suivit une visite du maire et d'officiers allemands pour fouiller la maison. Je peux vous dire que toute la famille rassemblée n'en menait pas large. Deuxième grande peur, le jour où nous entendîmes de l'école, les bombardements du pont de chemin de fer de Baguenard, commune de Bouneau, qui fit un mort » (faux, voir p. 1104).

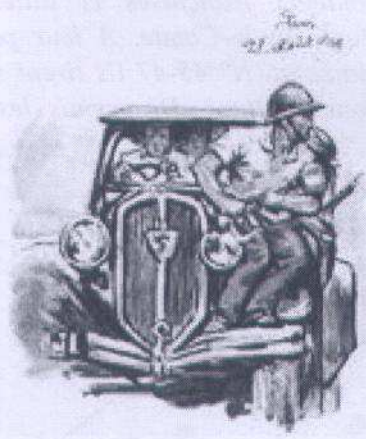
← Carte des lieux du bombardement

Voici, un incident grave, d'un autre genre, qui pourrait être à l'origine de l'attaque par les Allemands du maquis de la Cornelière :

L'attaque de Fontarabie : (on parle toujours de Fontarabie alors qu'il s'agit de la Kommandantur – voir page 1019, 1020 photos de l'Hôtel Fontarabie, de l'époque, où on ne voit d'ailleurs aucune guérite !). Du reste, plusieurs témoins confirmeront ce détail dont Mr Pierrot Roturier qui m'a beaucoup parlé de cette époque et qui affirme textuellement : « Une seule sentinelle abattue devant la Kommandantur et l'autre blessée ».

Le 8 août, déjà, suite à une prise de munitions légères dans le Jardin des Jacobins, par une bande de partisans, la ville de Fontenay est mise en État de Siège. D'autres barbelés rajoutés dans les rues et des pieux anti-chars sont dressés dans des trous aménagés précédemment à cet effet.

Les narrations, qui sont faites de l'incident grave qui va se produire six jours plus tard, divergent selon les personnes et surtout avec le temps ; ainsi la presse de 1984 est très indulgente mais surtout hélas ne relate pas l'exacte vérité : « le même jour (14 août 1944), le Commandant Jacques (Legrand) accompagnant le groupe Moquet (groupe d'actions spéciales) traversent la ville de Fontenay dans une voiture arborant les couleurs françaises et alliées. Ils tirent, au passage, sur la garde de la Kommandantur : deux sentinelles sont abattues. Gros émoi chez les Allemands, qui ne réagissent que deux minutes après le départ du groupe. Cette action, explique le lieutenant Escalier, entreprise pour remonter le moral (sic) de la population fontenaysienne était destinée aussi à montrer que le maquis Vendée était puissant et armé, alors qu'en réalité il ne disposait que d'un armement dérisoire » (D'autres ont avancé que cette action était destinée à abattre le Commandant Allemand ! Ridicule !).



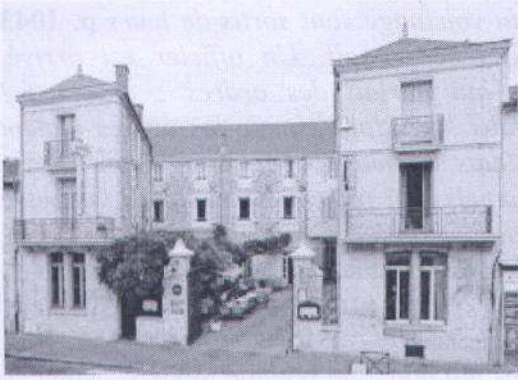
En fait, cette action a été faite sur un coup de tête ! Elle coûta la vie à une sentinelle allemande (tandis que d'autres témoignages parlent de deux) mais aussi, hélas, une jeune fille de seize ans, Mademoiselle Suzanne Frelan, fut malheureusement blessée à la jambe.



Ce fut surtout un gros émoi pour la population fontenaysienne, qui goûtait paisiblement aux dernières heures ensoleillées d'une belle journée d'été. Les fontenaisiens, en ce chaud mois d'août, n'aspiraient naturellement (comme beaucoup de français) à ce que ne se produise aucun incident majeur, « aucune vague » d'autant plus qu'on sentait bien que la fin de la guerre approchait ! Avec le débarquement allié en juin, l'espoir était revenu !

← Suzanne Frelan

Naturellement, un dimanche (14 août), la terrasse de l'Eden Bar située juste en face de l'Hôtel Fontarabie, était pleine de monde. C'était l'heure de l'apéro, du p'tit blanc !



← Hôtel de Fontarabie

p. 1042

Et, poursuit Dominique M. « *Tous les jours, en effet, vers 18 heures, le général se rend à pied de son état-major, situé au 41 rue de la République, accompagné de plusieurs officiers supérieurs adjoints vers l'Hôtel de France. Les deux établissements sont à 200 mètres. . .* ». L'Hôtel de France était le plus chic de la ville tandis que celui de Fontarabie était le mess des sous-officiers et des soldats.

Si je laisse autant la parole à Dominique M., c'est qu'il a, lui aussi, beaucoup travaillé sur le sujet (Recherches Vendéennes n°11, 2004) et si je livre une bonne partie de ses écrits, c'est afin que les

merventais qui n'ont pu acheter le recueil puissent en prendre connaissance. Je signale aussi au passage que nous n'avons pas tout à fait la même vision de l'affaire.

Avec le balcon, sur la droite : la Kommandantur à Fontenay →

Je vais reprendre également le récit, très authentique, de notre merventais et qui date de 1997. L'anecdote qu'il m'a raconté lui avait été transmise, en 1945, par Pierre Jourdain qui habitait (au Beugnon), à droite, sur le bord de la route qui va du carrefour de la Croix-Méraud à la maison forestière de la Cornelière, et à cinq cent mètres du repère des francs-tireurs (sic) :

« un jour, en août 44, les maquisards sont partis en voiture vers Fontenay-le-Comte avec sur l'arrière de leur véhicule quatre drapeaux (un détail) ; ils avaient des « mitraillettes » qui étaient pourvues d'un chargeur et quelqu'un leur a dit : « prenez donc des chargeurs supplémentaires ! ». « Vous vous rendez compte de leur professionnalisme », me dit notre merventais, « partir avec un simple chargeur et de plus au retour de cette expédition folle, Camille Bodin, par maladresse, se met une balle dans la cuisse en manipulant son arme. Ils arrivèrent à Fontenay par la route de la Châtaigneraie (la D 938) enfilèrent la rue de la République à fond la caisse et arrivés devant l'Hôtel de Fontarabie, ils tuent la sentinelle et, à la gare, là-haut, ils reprurent la route de la forêt (la D 65). Une voiture allemande se lance à leur poursuite, mais avec retard, et elle se fourvoie car elle aurait pris la route de Niort. Ils (maquisards) n'ont pas été rattrapés et sont rentrés à leur camp. Vous pensez bien que cela a fait du foin chez les « doryphores » et que, quelques temps plus tard, ils se sont vengés . . . qui leur a indiqué l'emplacement du maquis . . . je ne sais pas ! **J'espère bien que le traître, s'il y a traître, sera un jour connu.** Mais, étant donné que cette affaire remonte maintenant à 53 ans, je ne crois pas que ce personnage soit encore en vie. Il aura eu la terrible punition de sa conscience ».



AVIS

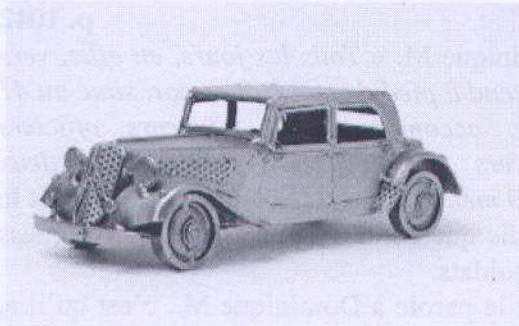
La population est informée que pour chaque soldat allemand qui sera tué, 50 HOMMES SERONT FUSILLES sur la Place de la Mairie.

Cette action, qui n'a rien d'héroïque, aurait pu être suivi d'une rafle immédiate et de sanctions mortelles (voici, ci-contre, les Avis que les Allemands imprimèrent et affichèrent dans certaines villes, encore jusqu'à fin août 1944).

De plus cette action, pour ne pas dire cette « bavure », fut déplorée par le Maquis Blanc dont elle retarda l'action propre. Egalement, elle fut certainement l'élément déclencheur de l'attaque par les Allemands, du

maquis de la Cornelière. En tous cas, c'est ce que pensent certains survivants merventais. Sans renseignement précis, des lieux où se tiennent les maquisards, les Allemands n'auraient certainement pas mis en place un tel effectif et attaqué ainsi à l'aveuglette dans une forêt hostile.

Voici, cette fois, le récit d'un témoin de la scène de l'attaque de Fontarabie : « c'était le soir vers 7 heures, il faisait beau, il y avait du monde à la terrasse du café de l'Eden et les gens attendaient devant le cinéma Eden, l'heure d'ouverture. Ils sont passés en trombe, ont arrosé de rafales de mitraillettes les deux sentinelles dont l'une a ripostée aussitôt. Les gens, attablés à la terrasse du café, se sont couchés sous les tables et, ceux qui faisaient la queue devant le cinéma, se sont aussi plaqués au sol ; il y avait des impacts de balles dans les murs du hall du cinéma et c'est par miracle que personne ne fut touché. Par un réflexe de



curiosité, tous les gens du voisinage sont sortis de leurs p. 1043
maisons pour voir ce qui se passait. Un officier est arrivé,
accompagné de soldats, qui hurlait des ordres : « Raoust !
Schnell ! Rentrez chez vous ! ». Mais comme les ordres étaient
assez mal suivis, les soldats allemands pointèrent leurs armes
vers les badauds occasionnels, qui prirent, alors, leurs jambes à
leurs cous et rentrèrent chez eux ». Le père Vincent (mon beau-père),
alors bourellier rue de Fontarabie, se souvient que « ça
bardait ! ».

← 11 ch. Citroën décapotable

Le Commandant allemand, en place à ce moment-là, était sans nul doute un homme modéré ; voici ce que dit Mr Pasquereau de cet épisode fou et dangereux : « *Le Capitaine Sontag, catholique, n'hésitait pas à se proclamer anti-nazi et réclama en 1947, de Fribourg, des certificats attestant de son comportement correct à Fontenay, en particulier le jour de la fusillade de Fontarabie, se contentant (seulement) de ramener le couvre-feu de 21 h à 20 h !* ». Il avait son interprète personnel, un nommé Woch, qui se mariera sur place et restera à Fontenay.

Rue de la République, à droite : route de Mervent ou Niort →

Ce dimanche 14 août 1944, se trouvaient à bord du véhicule fou (selon les récits : le maquis naissant possédait une 11 ch. Citroën traction avant ou une Peugeot 203 décapotable noire), au moins quatre hommes : au volant, Robert Brunet, Camille Bodin, le Cdt *Legrand* et un autre comparse nommé Chéchoi, qui armes au poing, paraient sur le toit et les ailes.

Robert Brunet m'a dit (7 septembre 2002 au téléphone) : « *Nous étions cinq, trois à l'arrière, deux devant dont moi qui conduisait ; il n'y a avait pas Camille Bodin qui était blessé à la main* ». Sa mémoire est-elle défaillante, se trompe-t-il ou bien brouille-t-il encore intentionnellement les pistes ? En tout cas les versions varient.



Ils ne sont pas très nombreux à ce moment-là, aux *Gites Calineaux*, sept, huit, pas plus (d'après un témoin qui a cotoyé ces types-là) et ce sont surtout les hommes du groupe d'intervention qui se déplacent la nuit pour leurs actions, auxquels viendront s'ajouter, à partir de juillet, quelques jeunes du coin : de Mervent, de Vouvant, de Puy-de-Serre, de Faymoreau, de St Maurice-des-Noues, etc.

Donc, après la fusillade, le groupe mobile décampe direction Mervent, passant près de la gare où va se passer l'incident malheureux (dont j'ai parler plus haut). Je laisse la parole à Dominique M. plus renseigné que moi sur ce détail pitoyable (p. 362) : « *C'est alors que l'exécution des sentinelles prend en même temps une autre dimension, plus locale, celle-là, selon le témoignage officiel de Georgette X., une riveraine du passage à niveau, où se trouve son père au même moment . . . Ce dernier était auxiliaire de police. Pour avoir refusé de prêter serment au maréchal Pétain et au régime de Vichy, il a été limogé. La mairie de Fontenay-le-Comte le prend comme garde-champêtre (sic) et, ce soir-là, il est en uniforme près du passage à niveau. Au*



passage du groupe mobile, il entend l'un des membres du raid donner l'ordre de lui tirer dessus. Le père de Georgette a juste le temps de se mettre à l'abri, mais il passera la nuit dans la campagne, craignant le retour du véhicule qui l'a manqué. Pourquoi les membres du groupe « *Guy Mocquet* » ont-ils agi ainsi ? Les hommes présents à bord de la voiture avaient-ils quelque chose contre lui ? Ou bien l'ont-ils simplement pris pour une autre personne ? On ne sait ».

← La Gare

Mais ce n'est pas tout : « *Malheureusement une famille, lors de ces tirs croisés en pleine rue, va*



← Landau de l'époque

p. 1044

frôler le drame. Marie Freland – Zinzius habite en face du passage à niveau. Sa fille Suzanne (voir photo p. 1040), 7 ans, est dehors avec sa petite sœur Jeanine, 7 mois, dans les bras. Lorsque leur mère entend les coups de feu, elle se précipite à sa fenêtre et constate avec horreur que Suzanne gît à terre, ensanglantée. Une belle perdue française, comme la famille l'apprendra officiellement et, plus tard, de la bouche même de l'un des responsables du groupe Guy Mocquet ».

Je me dois de signaler que cet incident grave a été totalement désapprouvé, à l'époque (et encore aujourd'hui), par les fontenaisiens. Cela a été très mal vu !

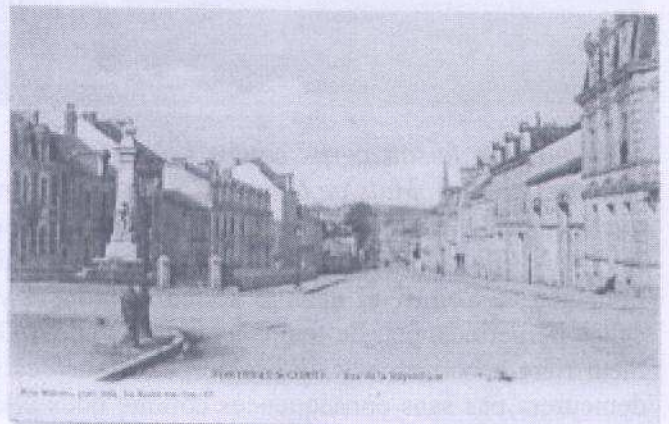
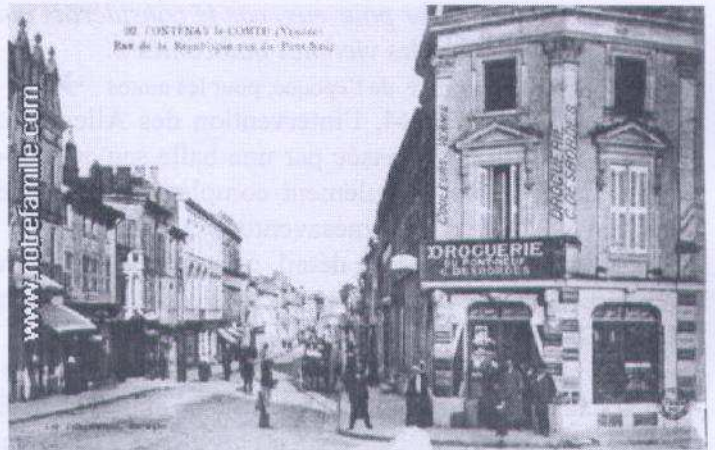
Continuons le récit de Dominique M. : « Mais la suite de ce soir tragique de 1944, c'est Suzanne Bouillaud, née Freland, qui la raconte aujourd'hui (bien avant 2004, date de l'édition du livre de Dominique M.), évoquant une blessure dont elle garde toujours des séquelles physiques et morales. « J'étais assise sur les marches de la porte d'entrée de la maison, se souvient-elle. J'ai vu arriver la voiture à vive allure avec des hommes armés qui criaient très fort. J'ai tout d'abord pensé qu'il s'agissait d'allemands. Au moment où j'ai entendu tirer, j'ai eu le réflexe de serrer ma petite sœur et de rentrer très vite chez moi. C'est alors qu'une balle m'a atteinte à l'arrière de la cuisse droite. Je suis tombée perdant beaucoup de sang. Mes parents et mes voisins hurlaient car ils pensaient au départ que j'étais morte ».

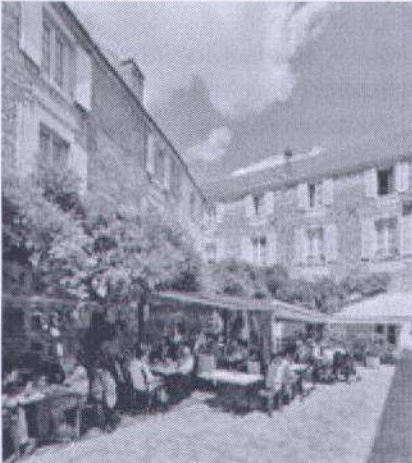
L'enfilade de la rue de la République, au fond la Gare →

Poursuivons le récit : « Les forces allemandes sont état d'alerte après l'attaque meurtrière, et la ville de Fontenay-le-Comte est placée sous couvre-feu et fermée. Mme Freland – Zinzius place alors sa fille dans un landau pour la transporter d'urgence chez le docteur Georges Artarit, près de la gare, à quelques centaines de mètres de son domicile. Le médecin constate la gravité de la blessure et appelle une ambulance pour transporter Suzanne à l'hôpital de la ville. Mais l'ambulancier refuse de la prendre en charge, car les Allemands sont dans un état de nervosité aux conséquences imprévisibles. Certains soldats rudoient des personnes qu'ils rencontrent en ville, et à l'hôpital, précisément, une Merventaise les voit même tirer vers les fenêtres de pièces éclairées. Mme Freland – Zinzius décide pourtant de s'y rendre sur-le-champ, toujours avec son landau, en passant par la rue de la République. Je perdais tellement de sang – se souvient encore sa fille – que le médecin pensait que le long trajet entre la gare et l'hôpital empêcherait ma mère d'arriver à temps pour des soins. Les Allemands l'ont arrêtée devant l'hôtel de Fontarabie et m'ont sortie du landau. L'un d'eux m'a prise dans ses bras et m'a installée dans un fourgon, sur un petit banc. Je suis restée seule dans la pénombre car on n'avait autorisé ma mère à m'accompagner, ce qui a provoqué chez moi des cris et des larmes. Quand j'ai regardé autour de moi, j'ai vu un soldat ensanglanté couché sur une banquette. Effrayée, j'ai tourné la tête et, de l'autre côté, il y avait aussi un autre soldat tout aussi impressionnant. Par la suite, j'appris qu'il s'agissait des deux sentilles qui venaient d'être tuées par les F.F.I. ! ».

L'enfilade de la rue de la République vu du carrefour de la Gare →

Ce témoignage poignant ne peut, certes, être





remis en cause. En ce qui concerne les décès, les déclarations p. 1045 des fontenaisiens sont unanimes et affirmatives : un seul tué et l'autre soldat blessé.

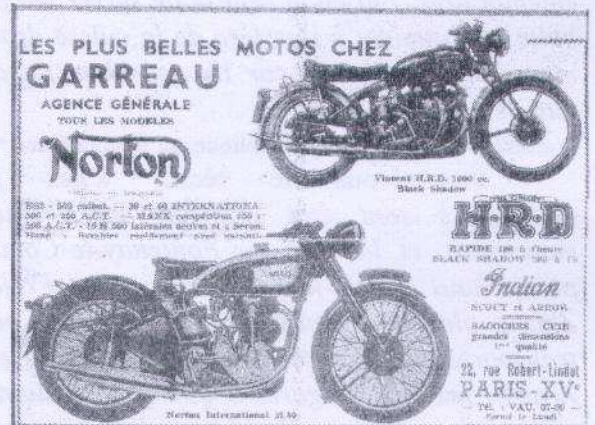
← La cour intérieure de **Fontarabie**

Voici encore (p. 363) : « *J'étais paralysée de peur (raconta Suzanne Freland) et je craignais de les voir se lever pour me tuer. A l'extérieur, j'entendais des cris que je ne comprenais pas, et le fourgon restait immobile. J'ai cru que j'allais mourir sur place. Puis, au bout d'un moment, le fourgon a démarré brusquement, ce qui a provoqué la chute d'un Allemand à mes pieds. Je ne me souviens pas de mon arrivée à l'hôpital. J'avais perdu connaissance. La scène se passe alors dans la cour intérieure . . . Les Allemands – poursuit Suzanne – m'ont conduite au bloc opératoire de l'hôpital, où l'on m'a retiré la balle de 9 mm, qui avait fait beaucoup de dégâts puisqu'elle était entrée en biais de bas en haut. Ma mère avait été conduite plus tard par les Allemands à l'hôpital. Après l'intervention, le chirurgien qui m'avait opérée l'a accompagnée chez elle à moto – la seule fois où elle avait fait de la moto ! – car elle allaitait ma petite sœur, qui attendait son retour avec impatience. Pendant de longs mois, j'ai dû recevoir des soins énergiques car une infection persistait et j'avais beaucoup de mal à marcher. Par la suite, j'ai recherché au cimetière Notre-Dame à Fontenay-le-Comte la tombe des deux jeunes Allemands qui avaient fait un bout de route avec moi, et il m'est arrivé de pleurer pour eux, car je considérais que nous étions, tous les trois, des victimes innocentes ».*

Publicité, de l'époque, pour les motos →

Ce 14 août 1944, l'intervention des Allemands pour transporter la fillette blessée par une balle sauva peut-être la petite Suzanne. Le déroulement complet de cette opération armée, y compris la mésaventure de Suzanne, a été officiellement confirmé en détail, en avril 1992, par l'un des responsables de l'Amicale des anciens résistants de Fontenay et du Sud-Vendée.

J'ajouterais que, 50 ans après, il était plus que grand temps ! Je pense que celui qui a confirmé était Robert Brunet car il était très bavard quand il le voulait ! Mais qui a tiré ?



← L'ancien **Hôpital**



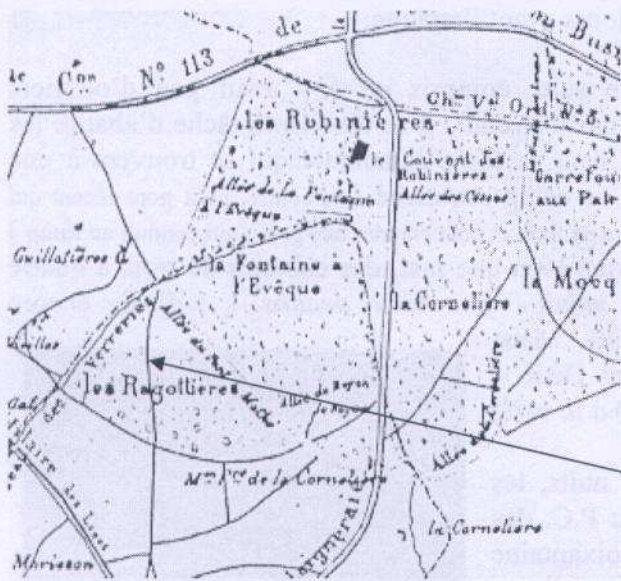
Dominique M. dit encore (p. 353) à propos des raisons de l'attaque de Fontarabie (en fait réellement de la Kommandantur) par les F.T.P. : « *Une sorte de revanche, faute d'avoir pu tirer sur le général allemand de la place. En effet, celui-ci n'était pas allé comme prévu au mess des officiers de l'Hôtel Fontarabie, quelques mètres plus loin* ». Puis il rajoute (p. 353) : « *Revenons au contexte des deux sentinelles abattues et sa pertinence réelle, après l'échec de la tentative de tuer le général. L'affaire est toujours restée controversée, et le temps n'y a rien fait. Certes,*

la population faisait corps contre l'occupant, ici comme ailleurs. Elle approuvait la guérilla contre des colonnes armées. Mais ce baroud d'honneur envers deux sentinelles, ne fit pas l'unanimité. Et le sentiment que les conséquences pour la population pouvaient avoir été mal évaluées, a fait le reste ».

Je suis pleinement d'accord avec sa conclusion ! Une chance pour la ville, il n'y a pas de S.S. basés à Fontenay-le-Comte, ni dans le secteur. Sinon, il y aurait bien dû y avoir des représailles dans le style de celles perpétrées, peu de temps avant, à Oradour/Glane ! Comme on vient de le voir la folie de la journée meurtrière accompagnée de tirs perpétrés sur des sentinelles allemandes postées rue de la République, ne demeurera pas sans conséquences comme nous allons le voir ! Et, ceci d'ailleurs, comme il a été déjà dit,

malgré la tempérance du capitaine Sondag, officier allemand, alors en poste.

p. 1046



Revenons, avec notre narrateur (p. 364), aux suites de cette douloureuse affaire: « *Mystères autour de l'attaque du Maquis. Cela n'empêche pas les forces allemandes, à l'issue de cette journée meurtrière, de préparer une riposte qui va également marquer la mémoire populaire: le démantèlement du maquis de Mervent, le 17 août 1944. Là aussi la mise en place de cette opération punitive demeure mystérieuse et continue encore aujourd'hui d'alimenter la chronique. N'oublions pas que l'exécution furtive des deux sentinelles n'était pas signée!* ». Et, continue Dominique M., dont le raisonnement, pour ce détail-là, est à l'unisson du mien: « *Et si les Allemands vont être capables d'attaquer massivement le maquis de Mervent, trois jours après, pourquoi ne l'ont-ils pas fait plus tôt?* ».

← Carte de la Haute Forêt : maquis

Je me suis aussi posé la question. Une réponse s'impose : tout simplement parce qu'une date était déjà arrêtée et qu'elle correspondait à la venue prochaine d'une grande quantité de jeunes résistants (une soixantaine au moins. On a aussi parlé de 120 jeunes). Un beau coup de filet !!

Jusqu'à présent ils n'étaient pas très nombreux. Un mois plus tôt, au 14 juillet précédent, Susanne, la femme d'un des maquisards apporte une tarte aux prunes avec fiché dessus un petit ruban bleu, blanc, rouge. Ils ne sont guère plus de trois ou quatre, à ce moment-là sur les lieux, affirme un témoin. Ils ont fêté l'évènement dans la joie : la Libération approche, c'est certain, puisque le débarquement des Alliés a eu lieu en Normandie !

Plaque commémorative →

Le groupe possède un parc à voitures dont une partie, 4 à 6 véhicules, sont garées chez Philuzeau à Vouvant tandis que d'autres seront rangées à la Rétière, dans un garage tenu par un nommé Perrin de la Roche-sur-Yon. Au moment de l'attaque, il n'y avait plus aux Gites Calineaux, qu'une 11 Chv. Citroën, dont les pneus seront crevés, au moment de l'attaque, pour la rendre inutilisable.



A la mi-août, il y a dans la borderie des Gites Calineaux, une vingtaine d'hommes, de toutes tendances « F.T. P. F. » (Francs Tireurs et Partisans Français), « F.F.I. », qui dorment dans le foin, au grenier où dehors car à ce moment-là, il fait très chaud. D'après Dominique M. (p. 359) : « *A Mervent, le maquis s'organise avec la complicité de Paul Trillaud, garde forestier, selon les résistants qui ont dû obtenir son accord* ». Je ne suis pas certaine de la complicité spontanée du garde forestier (les témoignages à son sujet sont plutôt mitigés). Car tout ceci a été raconté par les protagonistes beaucoup plus tard. Trillaud se serait-il vraiment autant engagé alors que son fils se trouvait S.T.O. en Allemagne !

Donc, on le saura plus tard seulement, en effet, à l'effectif initial du maquis, doivent s'ajouter de nouvelles recrues dont quelques-unes de Mervent et d'autres d'un peu partout. Parmi eux, il y a beaucoup de communistes. Malgré les revers subis par le gouvernement de Léon Blum (1936-38), les communistes attirent de plus en plus de partisans. L'on comprend assez mal, d'ailleurs, comment on a osé regrouper, justement en une seule fois et, à cette date précise, un tel nombre qu'il faudra loger et surtout nourrir !

← Affiche communiste de l'époque



Avec le recul, cela fait penser à un piège, à une machination bien réglée, c'est ce que diront certains des derniers arrivants ! Mais, il faut donc construire à la hâte des abris de fortune. Pour cela, quelques jeunes du crû, forestiers de surcroît, sont mobilisés pour cette tâche.

En bordure de forêt domaniale, à 80 mètres du ruisseau qui longe la lisière, sont montées à la hâte, quinze à seize huttes, faites de



bois et de fougères, par plusieurs jeunes gens dont André Suze, p. 1047 arrivé au maquis deux jours avant l'attaque.

← Cabane de bois

Dédé a tout de suite compris qu'il y avait peu d'ouvriers forestiers parmi les nouveaux venus, il se réserva la tâche d'abattre les perches de bois prises dans la forêt domaniale qui se trouvent à une trentaine de mètres de ce camp retranché (ci-contre, petit pont récent qui enjambe le ruisseau de lisière de forêt et petit chemin très pentu qui conduit au camp) et les gars montèrent, tant bien que mal, des cabanes de trois à quatre mètres : « *Il aurait mouillé pas tard dedans !* » dit-il, encore

aujourd'hui, lorsqu'il se souvient de cette fabrication rapide. Mais, « *comme c'était une période chaude et belle – se souvient Dédé – beaucoup ont passé leur première nuit (et unique pour certains) à la belle étoile, enroulés dans leur couverture* ».

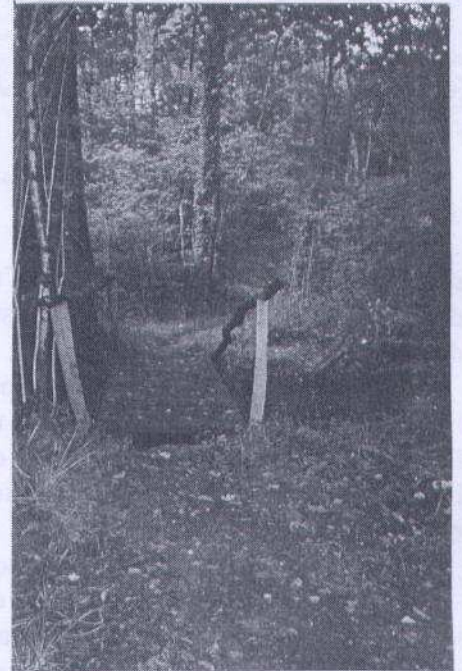
Ces huttes sont destinées à abriter, pour quelques nuits, les hommes qui ne pouvaient dormir, par manque de place, au P.C. des *Gîtes Calineaux*. Ce qui faisait un total d'à peu près une soixantaine d'individus, sous le commandement d'un chef de groupe (un chef pour 10 à 12 hommes) qui en principe dormait également avec ses hommes dans ce qu'on va appeler aussi l'annexe. Cet effectif n'est pas armé, à par l'encadrement et quelques rares volontaires qui ont réussi à dissimulé leurs fusils de chasse. Vu le nombre d'arrivants, il y avait forcément plusieurs chefs de groupe. La bonne douzaine d'hommes qui demeuraient aux *Gîtes*, avait aussi son chef de groupe. Les ordres étaient strictes notamment en ce qui concernait la protection et le message était clair « *si on abandonnait son poste on risquait d'être fusillé par le maquis* », m'a dit Dédé.

Petit pont et chemin près du camp annexe du **Maquis de la Cornelière** →

D'ailleurs, il y avait un gars de faction pour la garde qui se relayait toutes les deux heures, avec un seul fusil pour deux bonhommes. Il y avait aussi un gars pour faire la cuisine dans la cheminée : « *de la ragougnasse de militaire* » avec du pain et du vin. Mais, il y avait aussi, pour « *certaines goules fines* », du beurre et des jambons à volonté, qui étaient réquisitionnés dans les fermes voisines (se souvient encore Dédé Suze).

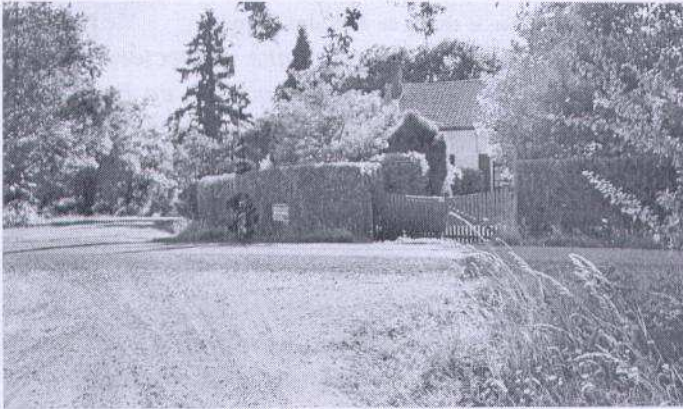
D'après Dominique M. (p. 359) : « *Des hommes surveillent d'ailleurs discrètement les abords du Q.G., situé à 500 m. à vol d'oiseau, à partir de la maison forestière de la Cornelière qui sert de poste avancé, puis au croisement qui mène au village du Nay, et de l'allée forestière principale qui s'enfonce dans les sous-bois jusqu'à Vouvant* ». Et encore : « *Pour approcher le Q.G. – et plus tard le camp retranché supplémentaire qui sera construit plus bas dans les bois du Pt du Nay – le mot de passe ou la chanson à siffler change régulièrement. Mais l'arrivée progressive d'effectifs d'un peu partout en Vendée, du résistant chevronné au simple volontaire local, pouvait compromettre leur clandestinité* ».

Pendant ce temps, à Fontenay, tout se prépare comme l'indique Dominique M. (p. 364) « *Quoi qu'il en soit, le raid sur Mervent se met en place, avec des moyens à la mesure de l'enjeu. On ne peut donc pas écarter une dénonciation, et les responsables nazis ont sans doute de bonnes sources* ».



← La forêt aux **Ragotières** et les terres du **Turjaud**

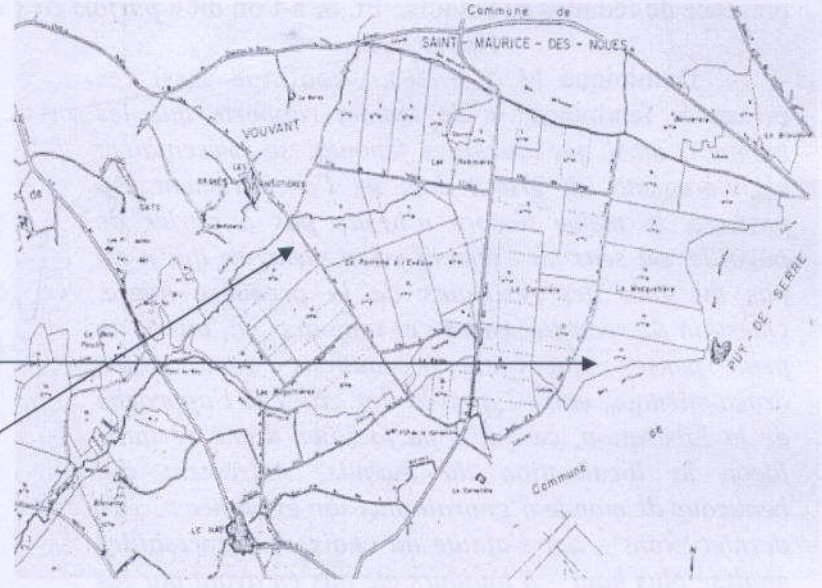
Et, comme le signale encore notre narrateur « *investir la profonde forêt de Mervent-Vouvant ne s'improvise pas !* ». D'ailleurs, avant l'attaque « *surprise* » surtout pour les merventais, à Fontenay, certains sont au courant. Voyons la suite du récit de Dominique M. (p. 364) « *En tout état de cause, René Serceau, alias Jeannot, est informé à temps de l'expédition punitive* ».



à Mervent, et décide d'envoyer André p. 1048 Gerbaud, dit « chinchon », le fils du facteur fontenaisien, afin de prévenir Guy Jacques, alias Legrand . . ! Les responsables des F.T.P.F. peuvent-ils encore anticiper sur le plan en préparation et prendre des mesures, pour disperser le camp à temps ? Difficile à dire en l'état actuel des témoignages. Le point reste obscur et souvent éludé ».

← La maison forestière de la Cornelière
Personnellement, je ne crois pas à cette dernière fable racontée de nombreuses années plus

tard, et dont ne m'ont jamais parlé les témoins que j'ai rencontré. Mais en effet, le 15 août, au soir, circulent des rumeurs : « des miliciens seraient autour de la forêt ». Alors, tous les hommes installés aux Gîtes Calinaux (11, 12 dont : Gréau, Lenicollais, Dédé Suze) quittent le lieu, traversent la route de la Cornelière (D 65) et rejoignent le *Champ Bourget* pour y passer la nuit dans une maison en ruine, enroulés chacun dans sa couverture. Et, que font donc ceux déjà installés à l'annexe ? Personne ne m'en a jamais rien dit ! Par contre, le lendemain soir, « Legrand » (qui a, à ce moment-là, trente quatre ans) est revenu à la borderie des *Gîtes Calinaux*. Il a houspillé les gars parce que, la nuit précédente, ceux-ci avaient abandonné le lieu pour aller dormir au *champ Bourget* par crainte de la milice au lieu de demeurer au P.C. des *Gîtes Calinaux* – d'après le témoignage formel de Dédé Suze.



Route de Vouvant à gauche et l'autre ligne parallèle au-dessus : l'Allée du Pt Mathé →

Trois soirs avant l'attaque, les maquisards recevront aussi la visite de trois ou quatre femmes et une autre fois, deux femmes demanderont à dormir au village du *Nay*. Y avait-il parmi elles, « Marie Claire » (comme le signale Mr Pasquereau dans son livre) : « Lucienne Baudry, née 1921, dactylo agent de liaison et de renseignements dès la première heure sous le nom de guerre de Marie Claire, passée au Service national Maquis, elle assurait le ravitaillement des Maquisards de Mervent et St Hilaire-de-Voust, recrutait des Résistants, assurait la liaison entre les participants aux parachutages, établit des fausses cartes d'identité et de faux papiers, jusqu'au 18 mai 1944, où soupçonnée elle dut passer ses missions à Andrée Ricard ». Encore une autre question, hélas, sans réponse. Est-ce Lucie Ebel ou bien Andrée Ricard, dont Mme Bordevaire se souvenait très bien : « une femme qui, peu de temps avant l'attaque du maquis, lui avait demandé où était le Pt Mathé ». Pour expliquer précisément, et encore plus pour trouver ce lieu-dit dans cette « haute forêt », il faut connaître bien les lieux !

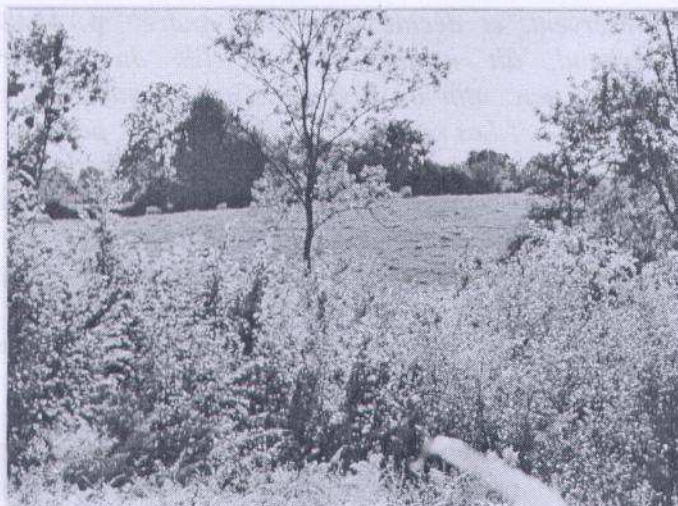
« Je suis devenue la Vendéenne combattante »
La Forêt de la Cornelière. Merveilles de l'un des maquisards du maquis de la Cornelière dans la forêt de Mervent.



« Je suis devenue la Vendéenne combattante »
Lucienne Baudry, née 1921, dactylo agent de liaison et de renseignements dès la première heure sous le nom de guerre de Marie Claire, passée au Service national Maquis, elle assurait le ravitaillement des Maquisards de Mervent et St Hilaire-de-Voust, recrutait des Résistants, assurait la liaison entre les participants aux parachutages, établit des fausses cartes d'identité et de faux papiers, jusqu'au 18 mai 1944, où soupçonnée elle dut passer ses missions à Andrée Ricard.

Il faut aussi signaler que le maquis est très perméable. Ça va, ça vient, les gars rentrent chez eux dormir avec leurs femmes et, à l'inverse, certaines se déplacent au camp pour les mêmes raisons ! De plus, les fermiers des alentours sont tout à fait au courant de la présence du maquis. Ce n'est un secret pour personne et encore moins pour le garde-forestier responsable de cette section de forêt.

Marcelle Moine, une ancienne résistante, raconte (ci-contre extrait de la coupure de presse O E France) entre autre : « Mon père recevait les ordres et me prêtait son vélo pour aller les porter car lui était repéré par les Allemands. . . Il manquait d'agent de



← Proche du Gîte, le champ du **Pas des Noues** p. 1049

liaison et les filles étaient moins suspectées par les Allemands. Au début de l'occupation, en juin 1940, on se retrouvait au gymnase du collège la nuit pour s'organiser. Ensuite, les gens se sont regroupés dans la forêt. . . Tout le monde se retrouvait au gîte Colineau, qui appartenait à Adeline Daviaud, la grand-mère de Marie Goin, dont le père Gustave fut tué lors de l'attaque des Allemands le 17 août 1944. J'y allais de temps en temps. Je prenais des petits sentiers en passant par Pissotte. J'avais à peine 20 ans, on me confiait certaines missions. Je devais le plus souvent surveiller le mouvement des camions allemands et assurer le ravitaillement. . . ». Cet extrait du récit de Marcelle Moine confirme bien la

présence de femmes au maquis. Et, m'a-t-on dit « parfois ça s'amusait bien ! ».

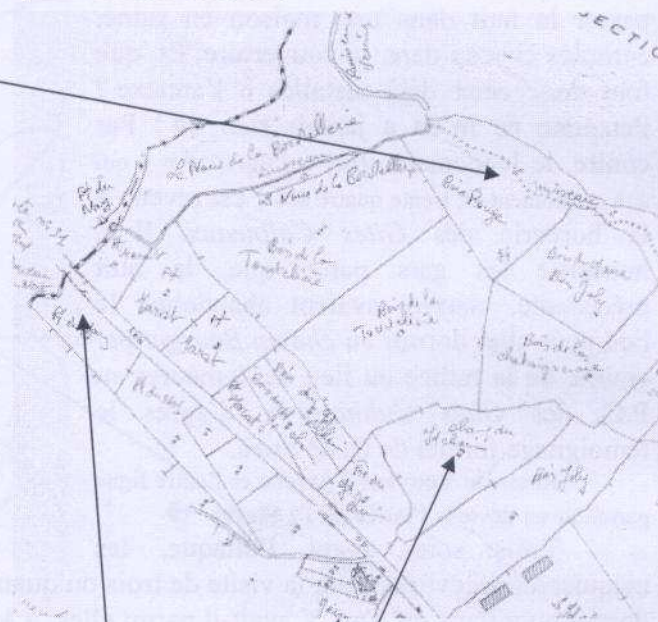
Plan : l'Annexe →

Dominique M. (p. 365) confirme aussi ces présences féminines : « Un témoin rapporte que les hommes, ainsi que quelques femmes, se présentaient régulièrement, au grand dam de l'encadrement. Au passage, le même témoin n'hésite pas à parler de pagaille, au sens où l'effectif va et vient, ce qui n'est pas du goût des résistants de la première heure. Question de sécurité, encore et toujours. Là, aussi, on peut penser que les précautions sont moins draconiennes, entre l'arrivée des alliés et l'approche de la Libération, ce qui a pu faciliter d'une certaine façon la localisation du maquis. Autrement dit, beaucoup de monde n'ignorait plus son existence . . . Ce dernier point – qui s'ajoute au choix des représailles analysé plus haut – a toujours été mis en avant par les maquisards survivants et la population en général ».

Alors, pourquoi les hauts responsables du maquis ont-ils laissé, surtout après l'affaire de Fontarabie, venir tous ces jeunes ! Pour ma part, les autorités militaires allemandes connaissaient déjà la date de la venue de ces recrues et, ce, bien avant la descente « impromptue » des F.F.I. du maquis, rue de la République.

Pour moi, le traître, puisque l'on parlera plus loin d'un traître, connaissait ces deux éléments : l'arrivée des jeunes et le lieu. Quelle étrange coïncidence entre la venue de tous ces jeunes et l'attaque quasi synchronique du camp dit « Annexe ». Mais où se trouve exactement celle-ci ?

La route CD 31, qui conduit à Vouvant, passe tout d'abord au village du Nay avant de descendre jusqu'au Pt du Nay qui enjambe le ruisseau des

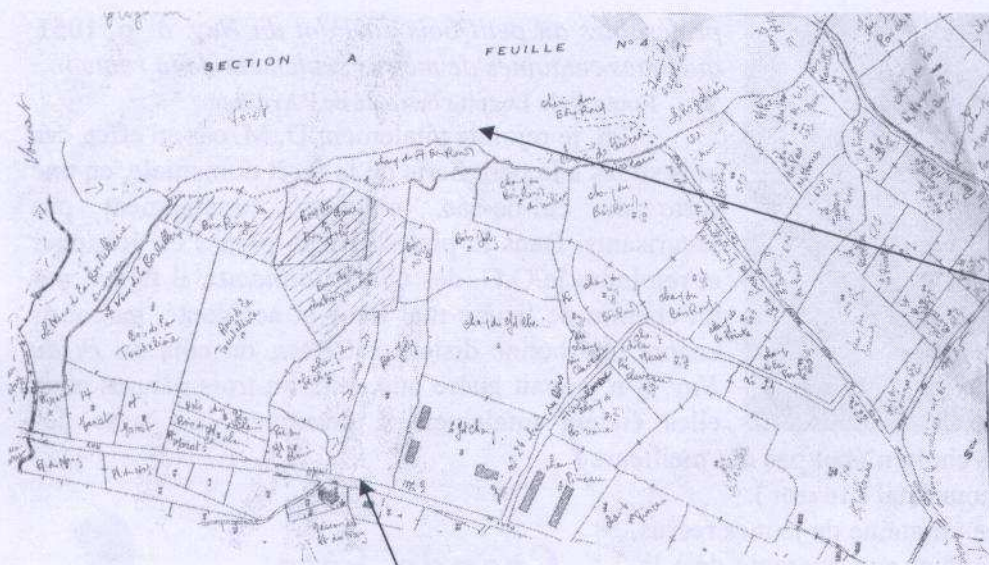


Robinières (plus communément appelé le Vent ou ruisseau des Verreries), lequel fait la limite entre la commune de Vouvant et celle de Mervent (voir autre plan p. 1038).

← Maison du **Pont du Nay** (n° 187 rue du Pt du Nay)

Entre le village du Nay et le pont, à gauche en bordure de route, il y a la ferme du père Souchard, dite la *borderie du Pont du Nay*. Juste en face, de l'autre côté de la route, il y a des pâtures puis au-dessus des bois privés : deux parcelles appelées *Bois de la Tourtelière*, au-





dessus le *Bois Rouge* p. 1050 qui a, à sa droite, le *Bois du Maire* (il a appartenu à Pineau maire de Mervent en 1792) ou dit aussi le *Bois Joly* (du nom du propriétaire suivant), enfin en-dessous de ce dernier, le *Bois de la Châtaigneraie*.

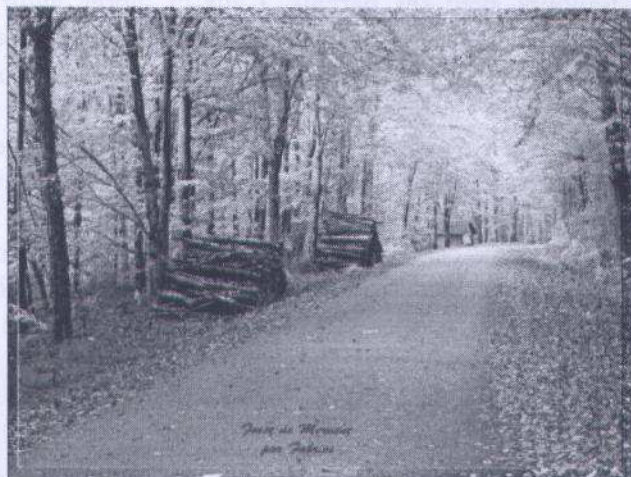
← l'Annexe = lieu de l'attaque

Au-dessus des deux premiers bois, il y a un petit ruisseau dit *ruisseau des Ragotières* puis encore le *champ du Petit Bois Rond*, qui, lui fait limite entre les terres privées et le *Triage des*

Ragotières qui fait partie de la forêt domaniale. Ce ruisseau est également longé par un petit chemin de lisière qui rejoint le *chemin du Bois Rond* et celui des *Ragotières*. C'est justement dans ce périmètre de bois privés, et en bordure de forêt domaniale, que seront monté les abris pour les nouveaux arrivants.

La forêt vers le **Pt du Déluge** →

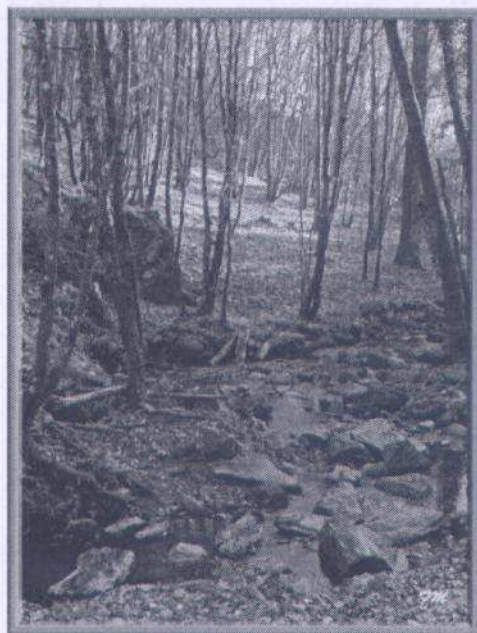
Laissons la parole à Dominique M. (p. 365) qui connaît bien les lieux mais n'a pas approfondi ses recherches pour les noms des parcelles et a généralisé l'ensemble comme étant le *Pont du Nay*. De plus, il a oublié de mentionner que le sous-bois est séparé par deux champs mais aussi et surtout proche de la route CD 31 : « *Ce camp retranché s'organise au lieu-dit le Pont du Nay, dans le sous-bois séparé de la ferme d'Henri Souchard par deux champs. Le fermier, mon arrière-grand-père, ne l'ignore pas. Quand son petit chien ne va pas chercher quelques restes de repas dans la forêt, ce sont les maquisards qui sollicitent Henri Souchard. Son grenier à fourrage est aussi une couche confortable, au moins pour un officier agent de liaison, la veille de l'attaque justement, un épisode dont nous reparlerons – raconte D. M. – tout comme les risques que vont courir le fermier et sa famille pendant le raid* ».



*Pont du Nay
par André*

← La forêt vers le **Pt du Déluge**

Ce que ne dit pas Dominique M., c'est que ces fameux contacts des maquisards et du fermier dureront peu puisque ce camp, qui n'a rien de retranché d'ailleurs, n'est installé guère plus de trois jours avant ! Continuons avec son récit et cette installation de la « fameuse » annexe : « *Un résistant affirme avoir fait partie d'une équipe d'hommes qui, la veille de l'attaque, est allé au camp retranché. Objectif: construire des cabanes de branchages pour abriter les maquisards. Cette initiative n'est-elle qu'une coïncidence et pourquoi ! On peut penser qu'il faut bien mettre les nouveaux arrivants quelque part. Mais aussi qu'un repli général vers le camp retranché, plus à l'abri des regards en cas d'attaque, a pu être envisager par des responsables. Et de toutes façons, devant une telle éventualité, deux camps éloignés l'un de l'autre valent mieux qu'un seul. Aucun témoignage ne confirme cette hypothèse de protection, à moins que la tournure que vont prendre les événements ne l'ait remise au second plan de l'histoire. D'autant que dans le même secteur bien d'autres caches profondes dans la forêt auraient été*





préférables au petit bois du Pont du Nay, à p. 1051 quelques centaines de mètres seulement de la route ».

← Route de la **Logette** ou route de l'**Ardillier**

Ici, je rejoins totalement D. M. car en effet, ces bois situés à la périphérie de la forêt domaniale, en une sorte de cul-de-sac, n'étaient certainement pas sécurisants. Dans le pire scénario, pour s'en échapper et rejoindre le Q.G. des *Gîtes Calineaux*, il fallait, par un chemin de lisière mal tracé et accidenté, parcourir encore une bonne distance. Certes, du côté du *Pt du Nay*, il n'y avait guère que deux ou trois pâtures mais elles étaient totalement à découvert. La suite des

événements nous montrera que ce choix n'était pas des meilleurs !

Et nous voici la veille du jour fatal (16 août).

Arrivent encore une bonne vingtaine de jeunes recrues, venus d'un peu partout, qui s'ajoutent aux quarante déjà là. Parmi eux, Ernest Dieumegard et Gaston Clairét. Le premier *Nénesse*, qui demeure au moulin de *Sauvaget*, a rejoint son camarade Gaston, aux *Ouillères* où ce dernier demeure toujours avec ses parents. Ceux-ci, après avoir longtemps habité dans la maison de la famille Clairét, située à la sortie du village, se font construire, près de celle de leurs parents (n° 4 route de l'*Ardillier*, voir plus loin photo p. 1094), un peu plus haut et du même côté en allant sur la *Logette*, une maison moderne pour l'époque (n° 4 route de l'*Ardillier*). Ils ont même fait monter une jolie pergola à l'avant de leur demeure.

Sur la fin de l'après-midi, après avoir reçu les recommandations d'usage, Gaston embrasse ses parents et les deux camarades partent, passant par derrière afin d'éviter d'être vu dans le bourg des *Ouillères*, empruntant alors le petit chemin couvert et, aux buissons hauts, qui passe à la *Gageonnière*. Ils poursuivent leur route jusqu'au P.C. où ils doivent d'abord se rendre avant de s'installer pour leur première nuit à l'annexe.

Ils font partie de la petite troupe de théâtre, que dirige Mme Poupin, institutrice à l'école des filles du bourg, et qui prépare un spectacle afin de récupérer des fonds pour les prisonniers de la commune (Ont été prisonniers : Roger Suze, Auguste Mansandre, Marcel Audurié, Léon Chaigneau qui s'évada plusieurs fois . . . etc.). Mme Poupin était bien un peu ennuyée de n'avoir plus ses deux acteurs, qui pensaient être absents pour une dizaine de jours seulement : « *Vous en faites pas Mme Poupin, on a nos rôles dans la poche !* » (sic).

← Chanson aux prisonniers de **Mervent**

La commune faisait aussi des kermesses dont le produit servira à envoyer des colis. On chantait justement, lors de ces fêtes, sur l'air de « *Mon amant de Saint-Jean* » (chanson de 1942, chantée entre autre par Lucienne Delyle, voir p. suivante), une chanson en l'honneur des « *Prisonniers Merventais* », sur les paroles de Roger Normand.

En voici quelques extraits : « *C'est pour vous, prisonniers et requis, que Mervent est en fête. Aujourd'hui nous cachons nos soucis, nous dissimulons nos ennuis. Premier refrain : Car le produit de la kermesse sera pour faire des colis, largement garnis, des*

Aux Prisonniers Merventais

Air: "Mon amant de Saint-Jean"

Paroles de Roger NORMAND



PREMIER COUPLET

C'est pour vous, prisonniers et requis,
Que Mervent est en fête.
Aujourd'hui nous cachons nos soucis,
Nous dissimulons nos ennuis.

PREMIER REFRAIN

Car le produit de la Kermesse
Sera pour faire des colis,
Largement garnis,
Des meilleurs produits
Récoltés dans notre pays.
Château de Mervent,
Ne rougis pas d'entendre nos accents,
Dit aux chers absents,
Que c'est bien dur l'éloignement.

DEUXIÈME COUPLET

Lorsque vous étiez là, autrefois,
Que la vie était belle...
Deux à deux, vous parcouriez les bois,
Et reveniez remplis d'émoi.

DEUXIÈME REFRAIN

Votre forêt était superbe,
Sillonée par de clairs ruisseaux,
Dont le bruit des eaux
Venait des côteaux,
Se mêlait au chant des oiseaux.
Votre vieux clocher,
Dominait tout du haut de son rocher,
Egrenait bien mieux
Son carillon des jours heureux.

TROISIÈME COUPLET

Nous pensons à vous, gars de Mervent,
Retenus loin des vôtres,
Loin de vos femmes, de vos enfants,
Et des vieux aux cheveux tout blancs.

TROISIÈME REFRAIN

On n'entend plus votre cognée
Frapper l'arbre au feuillage roux.
Quand donc serez-vous
Enfin parmi nous?...
De joie, ce jour, nous serons fous.
Oui, de vous revoir,
Un de ces jours, nous consèrions l'espoir.
Blottis dans nos bras
Vous épancherez vos cœurs las.

QUATRIÈME COUPLET

Quand vous serez, enfin, de retour,
Nous ferons d'autres fêtes,
Et vous oublierez les mauvais jours
Passés si loin de vos amours.

QUATRIÈME REFRAIN

Vous n'aurez qu'une idée en tête,
Ayant retrouvé le bonheur :
Se mettre au labeur
De tout votre cœur,
C'est là le repos le meilleur.
Et dans les grands bois,
Les ruisseaux chanteront comme autrefois,
Le calme viendra
Et l'Avenir vous sourira.



meilleurs produits récoltés dans notre pays. . . . Nous pensons à vous, p. 1052 gars de Mervent, retenus loin des vôtres, loin de vos femmes et de vos enfants, et des vieux aux cheveux blancs. . . . Quand vous serez, enfin de retour, nous ferons d'autres fêtes, et vous oublierez les mauvais jours passés si loin de vos amours. . . . », etc. .

Nos deux jeunes, Nénesse et Gaston, loin d'imaginer le drame qu'ils vont vivre, sont partis dans la joie et l'allégresse de faire leur devoir !

Et, comme le souligne justement Dominique M. (p. 365), parlant des dernières heures avant l'attaque : « D'autres signes dénotent une fibrilité inhabituelle, comme ces deux femmes agents de liaison venues au maquis le 16 août 1944, et redirigées ensuite vers un café tout proche, au village du Nay, pour y passer la nuit du 16 août 44. Est-ce seulement pour leur assurer un meilleur confort ? ». Je rajouterais à ce sujet : mais était-ce bien ce soir-là ? Mme Bordevaire qui demeurait à la Croix-Méraud, est formelle (son mari était, alors, prisonnier de guerre). Elle a bien renseigné une femme mais c'était deux jours avant. Etait-ce Lucie Ebel, l'interprète alsacienne plus tard abattue, dont

elle m'a parlée et qui aurait – paraît-il – été vue dans le bistrot du Nay. Et, même si sa présence semble avérée, cela n'en fait pas pour autant une délatrice !

Auguste Mansandre (° 1910) du Nay, prisonnier de guerre →

Voici ce qu'en dit Dominique M. (p. 367) : « Il convient de raconter une brève anecdote, pour éclairer plus loin l'affaire Lucie Ebel, suspectée par ses responsables d'avoir dénoncé le maquis merventais . . . ». Mais pourquoi Dominique parle-t-il de « ses responsables » ? Tout le monde savait qu'elle travaillait à la Kommandantur et de plus elle n'a jamais été citée comme faisant partie, d'une manière ou d'une autre, du maquis. Mais, continue Dominique M. à propos de sa culpabilité possible : « Encore a-t-il fallu qu'elle connaisse l'existence des deux camps. L'interprète aurait été reconnue dans le café du Nay, se renseignant sur les abords de la Cornelière, le site du Q.G. un ou deux jours avant l'attaque. C'est quand même prendre beaucoup de risques que d'espionner dans un café français, en plein territoire ennemi. A moins qu'elle ne soit venue prévenir quelqu'un de (l'imminence) l'attaque ? ».



Un autre personnage – je dirais mystérieux - un capitaine, est venu ce soir-là, aussi, sur les lieux. Reprenons les écrits très intéressants de Dominique M. (p. 365), à ce sujet : « Il y a également ce capitaine agent de liaison, qui ne fait pas partie du maquis de Mervent mais arrive en mission au camp retranché, tard dans la nuit, le 16 août 44. Ce soir-là, l'homme a pourtant préféré solliciter Henri Souchard pour dormir dans le grenier de sa ferme, à 300 mètres du camp retranché. . . Mon aïeul avait pourtant déjà vu l'officier



côtoyer le camp et lui à même prêté une couverture avant de monter à l'étage. Si toute cette agitation avant l'attaque du maquis de Mervent, est seulement due à la menace de représailles allemandes, confortée par l'avertissement de mouvement de troupes par « Jeannot » à « Legrand », elle ne va pas être d'une grande efficacité. D'autant que les armes manquent et, dans ce cas, un dispersement rapide dans la nature aurait sans doute été plus payant ». Mais, comment le père Souchard pouvait-il savoir qu'il s'agissait d'un capitaine et qui ne faisait pas partie du maquis. Le connaissait-il plus particulièrement ou bien est-ce les recherches, ultérieures et poussées de D.M., qui ont permis à ce dernier d'arriver à ce constat !

← Nay : route qui conduit, par le Pt du Nay, à Vouvant

Je rejoins tout à fait D. M. sur ce dernier point « un dispersement rapide dans la nature aurait sans doute été plus payant ». Mais beaucoup d'autres actes restent également obscurs ! Reliés



entre eux, on pourrait croire à une coïncidence ou une malchance. Décortiqués, après toutes ces années, ils font penser à une machination bien rôdée. Elle va coûté la vie aux plus exposés, les dernières recrues, qui, effectivement, cette dernière nuit « *dorment sur leurs deux oreilles* », si l'on peut s'exprimer ainsi !

← Près de l'annexe : chemin qui descend au ruisseau des Verreries

C'est ce que confirme dans ses écrits D. M. (p. 365) « *Reste qu'au petit matin, comme nous l'avons dit plus haut, les deux camps de Mervent s'éveillent doucement, sans imaginer que les soldats allemands sont déjà à leur poste. Pour les maquisards, une journée comme les autres se prépare. Au Q.G., le lieutenant Gérard Baudry est entouré d'une trentaine d'hommes. Le groupe mobile Guy Môcquet n'est pas encore revenu de l'une de ses missions. Gérard Baudry attend à tout moment son chef direct, le commandant Legrand (Guy Jacques), dont l'arrivée est prévue avec un officier de l'état-major du colonel Baffert* ».

Avant de poursuivre le récit de D.M., une petite rectification s'impose : il y avait beaucoup moins d'hommes que dit ci-dessus, 7, 8 personnes, assure Dédé Suze qui faisait le guet à quelques mètres seulement de la petite ferme où se tenaient surtout les plus anciens résistants. D'ailleurs, comme on vient de le voir, le groupe mobile composé en principe de : Brunet, Carbajo, Bodin, Marquis, Bossy, Markus, Reulet, . . . sans oublié *Legrand*, lesquels comme par hasard, ne sont pas là ! D'ailleurs, au passage, je signale quelques témoignages sur leur renommée : « *Ce n'étaient pas des enfants de chœur* » (comme me l'avouera, sans aucun remords, Robert Brunet) et plus particulièrement Marquis, Markus dit *Loulou* et Reulet, qui avaient tout simplement la réputation de tueurs, d'exécuteurs, de types très spéciaux et qui faisaient peur à certains de leurs camarades ! A propos de leur absence, il est assez curieux justement – comme on me l'a suggéré – que l'on n'a jamais su exactement la nature de leur mission et où ils se trouvaient cette nuit-là !

Borderie du Pont du Nay →

Mais où est donc alors *Legrand* (Guy Jacques, qui sera lui aussi soupçonné), qui est pourtant l'un des piliers du « *fameux* » groupe mobile ? Où a-t-il donc passé cette dernière nuit ? Et, quel est donc cet officier faisant partie de l'état-major de Baffert ! A ce niveau-là de cette affaire nous entrons dans le secteur du mensonge ou de la complète affabulation voulue, sans doute après coup, par les protagonistes survivants. Nous baignons dans un imbroglio délirant ! Même, D.M. ne s'y retrouve pas et se pose les mêmes questions que moi : « *L'officier en question est-il le capitaine qui vient de passer la nuit dans le grenier d'Henri Souchard ? Même si rien ne permet de faire un rapprochement avec la visite annoncée, ce n'est pas impossible* ».



Personnellement, je pense que l'officier en question, qui d'ailleurs n'a jamais cherché par la suite à fournir des explications sur sa présence cette nuit-là à la ferme du *Pt du Nay*, était un proche des membres du maquis ! Il connaissait bien les lieux et aurait pu être au courant de la suite des événements dramatiques, comme le laisserait penser D.M. dans ses écrits : « *En tous cas, le capitaine a été bien inspiré de dormir dans la ferme du Pont du Nay, dans la nuit du 16 au 17 août 1944, à l'écart du camp retranché. Et même doublement. D'abord, c'est sur ce camp que les forces allemandes vont se déchaîner en premier, entre 6 et 7 heures. Et là encore, mystère total sur cette cible résistante pour le moins très précise quant à sa localisation (j'ajoute, qu'il s'agit de l'annexe). Ensuite, et heureusement pour lui, le capitaine a déjà quitté le grenier du fermier à l'arrivée de l'armée. Il a même laissé la couverture pendre à la fenêtre de la grange, à l'étage, au risque de mettre la puce à l'oreille aux nazis : un comble pour un officier rôdé aux précautions les plus élémentaires. Première interrogation : pourquoi l'homme a quitté le grenier avant l'arrivée des*



Allemands, mais semble-t-il, n'a pas rejoint pour autant le camp p. 1054 retranché, situé à 300 mètres de là ».

← Le Pont du Nay

J'ose apporté une réponse à cette question : « C'est qu'il n'avait plus rien à faire sur les lieux ». Et, je dirais plus : cela en fait un coupable tout trouvé ! D'ailleurs, à cause de ce fait, il sera lui aussi accusé d'avoir vendu le maquis ! Mais, et toujours mais, qui est-il ? C'est ce que j'ignore !

Voyons maintenant la suite des écrits de D.M. dont le grand-père se trouvait alors, « aux premières loges », si je puis m'exprimer ainsi, et à propos de ce type : « Un témoin dit l'avoir vu dissimulé sous le petit pont un peu plus bas, sur la route qui mène à Vouvant ». Nous nous trouvons là en plein délire ! Ce témoin, un paysan du coin, dont le nom n'est pas donné - comme de juste - a-t-il brodé ? Un homme qui se cache, vu par un autre homme sur ce lieu justement, et au moment même où les Allemands armés sont en pleine action, cela paraît incroyable !



Et, pourtant ce témoignage ahurissant, est repris peu après (1946), par Mme Lucie Clairet, dans sa supplique pour connaître la vérité totale sur l'affaire qui coûtera la vie de son fils : « Au petit jour, ce chef, caché derrière un arbre à côté du pont, surveillait l'armée des Allemands, venant de Vouvant, qui avaient été désignés pour l'attaque . . . (puis), un paysan, revenant de chercher ses bêtes a été interpellé par le dit chef qui lui demanda combien de voitures étaient déjà passées, poussant l'audace jusqu'à lui demander d'aller au camp dire que tout allait bien pour lui ! ». Pour moi, le témoignage recueilli alors par Mme Lucie Clairet (elle semble, poutant, tout à fait de bonne foi), m'apparaît douteux ! Ceux ou celui, qui lui ont rapporté ce fait, n'ont-ils pas affabulé un peu ! Pour moi « c'est du cousu main ! ». Ensuite, continue-t-elle « Se sauvant ensuite à l'opposé, il est resté environ deux heures dans une maison de la Petite Rhée, où il a changé d'effets et abandonné ses armes pour rentrer à pieds chez lui où il a été vu arriver, une pelle sur l'épaule ».



← Ci-contre : au milieu du plan : maquis mais à l'extrême gauche la Pte Rhée

Cette ferme de la Petite Rhée se situe, à gauche en montant vers la Chaise-Boire et pas très loin du bord de la grande route CD 31. On peut penser que « ce chef » partait en direction de Mervent puis, peut-être par Pissotte, rejoindre Fontenay-le-Comte. Ou, alors, plus près !!

Ici une interrogation s'impose mais voyons plutôt la suite avec D.M. (qui en sait plus sur ce personnage qu'il ne veut bien le dire et même son nom) : « De son propre aveu, publié plus tard dans la presse, ce capitaine, a évoqué son repli vers une autre ferme de la Petite Rhée, à Vouvant, puis son retour chez lui. Mais sans parler de sa nuit chez Henri Souchard. Pourquoi n'a-t-il pas rejoint le camp retranché tout proche, alors que les soldats allemands n'ont pas encore attaqué ? Est-il à ce point renseigné sur l'avancée de l'expédition punitive ? Dans ce cas, lors de son arrivée la veille au soir, même tard dans la nuit, n'est-il pas encore temps de prendre des mesures ? Ou a-t-il sur lui un moyen de communication, peut-être destiné au maquis, qui l'a averti de l'arrivée imminente des Allemands ? A-t-il eu le temps, avant de s'enfuir, de prendre contact avec le camp retranché ? Je pense que non, sinon le capitaine l'aurait dit dans son témoignage journalistique. Toutes ces questions restent pour l'instant en suspens » poursuit notre narrateur, D.M., dans son récit.

Pour en revenir à la fuite de ce « fameux capitaine », qui pouvait aussi bien aller en direction de Vouvant ou même plus loin jusqu'à St-Maurice des Noues. Dans la première commune habitait - comme on l'a vu plus haut - le « capitaine Savin » (Philuzeau, qui fut suspecté d'avoir vendu le maquis), phraseur mais peut-être pas au point de se confier à la presse, tandis que dans l'autre village demeurait le « capitaine Legrand » (qu'on appelait commandant mais aussi capitaine et qui sera aussi soupçonné de la même chose) sûrement plus enclin à



parler de cette période.

p. 1055

A propos de ce dernier, voici un témoignage très affirmatif qu'on m'a confié mais dont ne parle pas Dominique M. : « *En tous cas, la veille, le Cdt Jacques a dit à Nana (la grand-mère maternelle de Dominique), demain, vous ne bougerez pas de chez vous !* ». Ce témoignage authentique laisse dubitatif !

← Route du village du Nay au Pt du Nay

Mon récit (et celui de D.M.), demeure très énigmatique en ce qui concerne l'identité du « *capitaine* » et, peut-être, le « *fameux traître* ». C'est pourquoi, tout au long de ce bulletin, je ne ferai qu'apporter des pistes qui vous permettrons, vous mes lecteurs, de juger par vous-

même ! Revenons plus précisément au sujet de mes travaux, l'attaque, et reprenons avec Dominique M. (p. 368) : « *Si les responsables s'attendaient plutôt à une attaque du Q.G., pourquoi alors y avoir laissé Gérard Baudry et un grand nombre d'hommes ?* ». Je répondrais tout simplement que cela faisait aussi partie de ce plan machiavélique ! Je me pose réellement de nombreuses questions j'ose à peine y répondre. D'ailleurs, au passage, je trouve que parmi tous les témoignages, de ce moment-là, il est peu fait mention de la présence de Gérard Baudry au Q.G. et, pas plus d'ailleurs, de celle de « *Legrand* », en un moment aussi crucial !

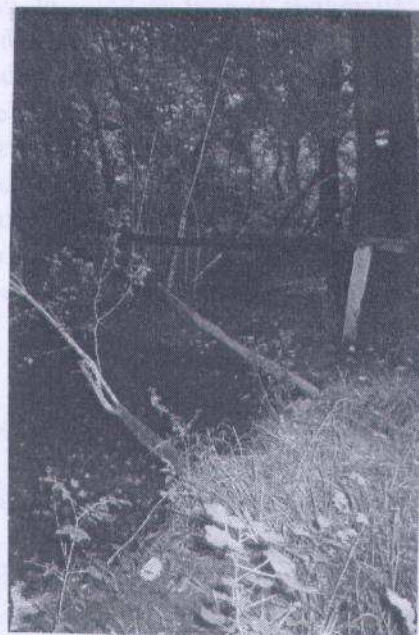
Mais, de toutes façons à ce moment de l'attaque, l'affaire était irréversible comme le pense D.M. qui poursuit : « *Les maquisards des deux camps, quant à eux, ne pourront malheureusement pas s'enfuir à temps. A l'aube, un habitant du village du Nay, situé à 500 mètres en amont de la ferme du Pont du Nay, a remarqué au carrefour quelques soldats allemands se repérant sur une carte. Ce témoignage montre que les troupes savent exactement où se situe le maquis de Mervent, y compris le camp retranché, dans une forêt de 5000 hectares au total* ».

Petit ruisseau des Ragotières proche du camp →

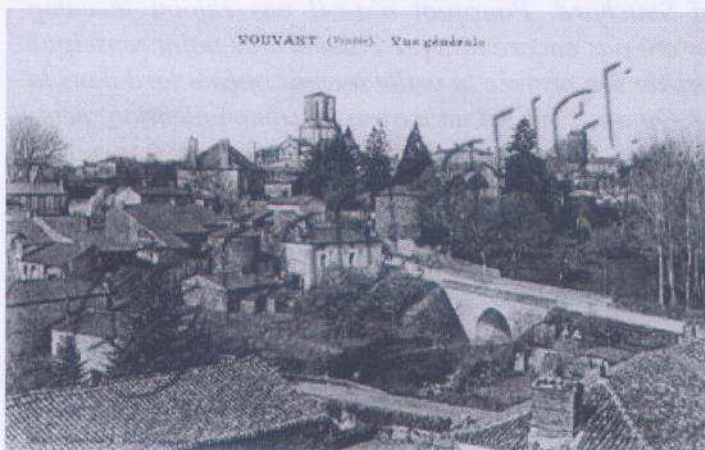
Je ne remets pas en cause ce témoignage recueilli par D.M. mais je le trouve un peu « *tiré par les cheveux* » ! Néanmoins, il est bien certain que la troupe allemande sait exactement où aller. Comme par hasard, pas de soldats postés du côté du Q.G. ainsi que nous allons le voir plus loin !

Avant de se plonger dans l'atroce dénouement de l'attaque du maquis proche du village du Nay, nous allons d'abord voir ce qui se passe au bourg de Mervent et dans les environs proches.

Journée du 17 août. Les Allemands quittent Fontenay-le-Comte probablement très tôt le matin. Des groupes armés sont dispatchés tout autour des routes conduisant à notre commune : Pissotte, Bourneau, Vouvant, puis l'Orbrie à l'Est, et dirigés de façon à encercler, non seulement la forêt mais, aussi, à couper par les grandes routes, toute possibilité de fuite éventuelle.



← Vouvant



A l'Ouest, les Allemands empruntent la route C.D. 938 ter et, à tous les points stratégiques, aux carrefours notamment, ils postent des hommes armés jusqu'aux dents : au bourg de Pissotte, à la maison de la *garde barrière du Poiron*, au *carrefour du Lac*, au *carrefour de Fourchaud*. Une partie importante des forces allemandes, arrivée par la C.D. 938 ter, fonce directement sur Vouvant tandis que d'autres contingents bifurquent au lieu-dit : *le Lac*, puis empruntent en forêt, la C.D. 99, qui les conduit à un carrefour stratégique : *le Petit-Maillezais*, en direction du bourg de Mervent.



← Camions Opel-Blitz et Tank blindé



Toujours à l'Ouest, et par la C.D. 938 ter, l'avancée allemande continue en direction de la Châtaigneraie et jusqu'aux carrefours : de l'Alouette (C.D. 30 et celui de la C.D. 31), qui conduisent au gros bourg de Vouvant, où sont aussi postés beaucoup d'hommes armés aux poings, sans chiens de poursuite (heureusement !), avec beaucoup d'engins, des camions Opel-Blitz, des cars tandis qu'un des deux tanks blindés se fourvoie. Il perd la file un peu avant le carrefour de l'Alouette et s'engage sur le chemin vicinal n° 5 qui le conduit vers la Fraignais de Vouvant et la Loge puis, perdu, fait demi-tour et reprend la route de Fontenay.

Vers la route de Vouvant à Epagne, sur la C.D. 89 (voir ci-dessous), quelques hommes s'infiltrèrent en direction des Gâts, de la Bordellerie et des Guillotières en passant par la Haute Garde mais aucun soldat allemand au très important carrefour d'Epagne. Quelques-uns arriveront de Puy-de-Serre par le lieu-dit : le Roc, où se produira un incident qui aurait pu être dramatique.

En effet, un petit détachement allemand se présente à la maison du Roc, où ils attendent des renforts qui doivent (soi-disant) venir de Faymoreau et, de plus, ils veulent aussi des renseignements qu'ils demandent au jeune couple qui demeure dans cette petite maison. La jeune femme, qui d'ailleurs attend un bébé, est complètement effrayée. Devant leur mutisme, les soldats s'énervent et les font sortir dans la cour où ils finissent par les mettre en joue. Puis, soudain ils se ravisent, quittant les lieux et laissant le jeune couple profondément choqué.

Carte des lieux autour du Maquis →

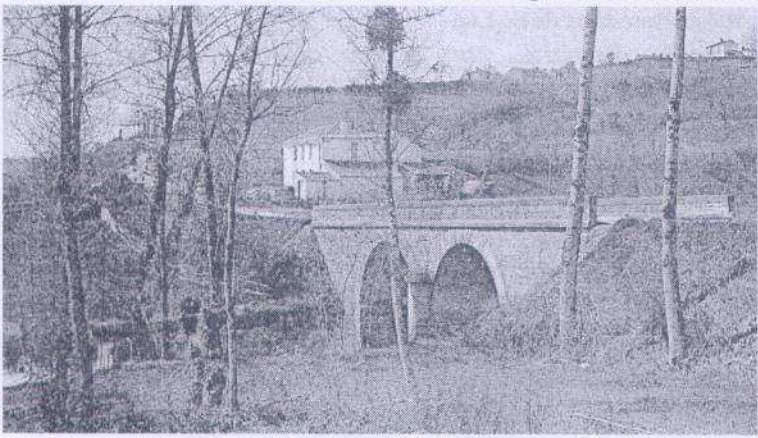


A la sortie du village de Vouvant, d'autres sont postés aux carrefours de la C.D. 89 et la C. D. 31. Un Allemand, seul, fusil mitrailleur au poing, est placé au carrefour des chemins, situé près du lieu-dit la Chesseboire. Ce carrefour dessert, d'un côté la route qui conduit à la Pte Rhée, de l'autre côté, à gauche, celle qui conduit à plusieurs fermes situées en bordure de forêt, les Gâts, la Bordellerie, la Guillotière, la Garde, de Vouvant ; ce chemin rejoint à la Haute Garde, puis la C.D. 89. Mais de ce carrefour, la vision ne s'étend pas jusqu'au Pont du Nay.

fermes situées en bordure de forêt, les Gâts, la Bordellerie, la Guillotière, la Garde, de Vouvant ; ce chemin rejoint à la Haute Garde, puis la C.D. 89. Mais de ce carrefour, la vision ne s'étend pas jusqu'au Pont du Nay.

C'est par là, qu'arrivera le plus gros de la troupe allemande. C'est aussi là, que sera posté un plus grand nombre de soldats avec un fort armement.

D'autres sont arrivés de Fontenay-le-Comte par l'Est de la ville, empruntant la C.D. 65, passant par la Balingue, le Pont de Perrure et arrivent vers 5 heures 30 du matin, au village des Ouillères. Là, la colonne se divise. Une partie a bifurquée à gauche pour rejoindre le bourg de Mervent par le Pont Neuf des Vallées et faire jonction, sans doute, avec ceux dispatchés au carrefour du Lac, direction le Petit-Maillezais. Le but étant de cerner le bourg de Mervent.



← Le Pont Neuf des Vallées

La grosse colonne allemande qui avait donc emprunté la route de la Châtaigneraie, s'était divisée, comme on l'a vu au Lac, l'une filant vers Vouvant et l'autre vers le bourg, en forêt, par la C.D. 99, qui passe à un carrefour stratégique : le Petit-Maillezais.

A ce carrefour, la colonne se divise encore : une partie part à droite direction le Rond-Point de St-Luc, une autre part à gauche direction Pierre-Brune et le reste file direction



le bourg. A ce carrefour important, est posté un groupe de p. 1057
véhicules et de soldats : auto-mitrailleuse, petites voitures (sortes de jeeps),
side-cars et une traction bariolée avec une mitrailleuse sur le toit-galerie,
qui fait la navette entre le *Petit-Maillezais* et le *Rond-Point St-Luc*, à
droite, et une autre qui circule dans l'autre sens.

Au camp du *Petit-Maillezais*, les ouvriers forestiers qui
travaillaient à la petite scierie ambulante, installée près de la *mare du Pt-
Maillezais* (sur la droite, avant le croisement en venant du *carrefour du Lac*, revoir p.
1027) reçurent l'ordre de ne pas bouger de leur lieu de travail.

Vers les deux heures de l'après-midi, Jean Gicquel (dont on a parlé
plus haut, m'a raconté ce détail) crevait la soif. N'en pouvant plus, il attrape sa
musette et sa bouteille, récupère au passage quelques-unes des bouteilles

de ses camarades, sort et se présente à un groupe de trois ou quatre Allemands, les plus près. Il leur montre la
bouteille leur faisant comprendre qu'il avait soif : « Ya, ya » et Jean, saute le fossé, aperçoit des Allemands
allongés et d'autres à quatre pattes camouflés avec de la fougère puis il descend à travers la forêt en direction
de la *fontaine à Leulie*. Après avoir fait son plein d'eau, il remonte au camp où il fait sa distribution. Ce ne
sera que vers quatre ou cinq heures de l'après-midi, que les ouvriers forestiers pourront repartir chez eux.
Jean Gicquel arrive chez lui, aux *Loges* et apprend que des Allemands sont venus, ont fait le tour du village
et sont repartis.

Carrefour du *Petit-Maillezais* →

C'est, sans doute, la traction bariolée
avec une mitrailleuse sur le toit-galerie, qui fait
la navette entre le *Petit-Maillezais* et le *Rond-
Point St-Luc*, qu'a aperçu notre Merventais, cité
au début de ce récit, et qui m'a raconté aussi
cette journée : « *Le matin, mon père et moi
avons regagné le chantier de merrains qu'il
faisait pour le S.I.F.O.F. de Loire-Atlantique,
dont Raymond Sueaudeau, de la Jolitière, était
responsable pour la forêt de Mervent. A cette
époque, j'avais douze ans et, il n'était pas
question de laisser un drôle de cet âge-là*

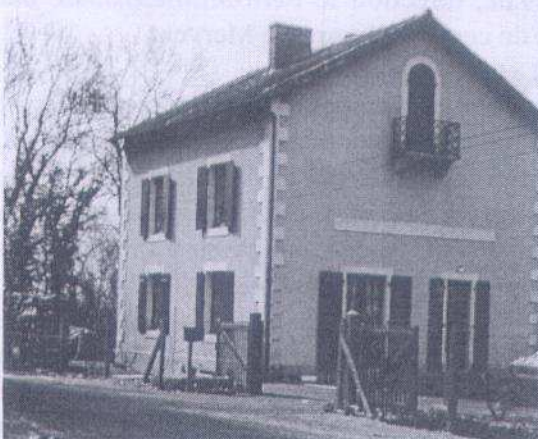


*inoccupé pendant les vacances, aussi, j'accompagnais mon père, je mettais ses copeaux en tas et lui rendais
mille petits services . . . Nous étions seuls dans cet endroit de la forêt ; les « fendeurs » (de merrains ou
planchettes) passaient un an après les abattages donc les bûcherons étaient partis. Nous trouvions
surprenants, et même inquiétants, tous ces bruits de moteurs, toutes ces allées et venues d'engins sur les
routes qui nous entouraient, et qui n'en finissaient pas depuis tôt le matin. . . Vers 10 - 11 heures, peut-être,
le garde forestier Mr Barradeau qui habitait la maison forestière de St-Luc est arrivé à notre chantier et
nous a dit que les « Boches » avaient attaqué le Maquis de la Haute-forêt et qu'il y en avait partout. Il nous a
recommandé d'être très prudents en traversant la route pour rejoindre Doreau, qui était à environ 2 km. (*

Doreau, petit village beaucoup plus bas, au bord de la rivière).

← Maison forestière de St-Luc

*Le garde parti, mon père a décidé que nous allions
rentrer à la maison sans attendre midi. Nous avons donc pris le
chemin du retour. Les pousses de châtaigniers faisaient environ
un mètre cinquante de haut un an après l'abattage ; en arrivant
à 40 m. de la route je vois au-dessus d'elles un soldat allemand,
juché sur une sorte de plateau - galerie de voiture (la voiture était
une traction-avant), accroupi derrière une mitrailleuse et qui
regardait dans tous les azimuts (sic). La voiture roulait du
Pont-écroulé vers le Petit-Maillezais donc, de notre droite vers
notre gauche. . . (route forestière n° 1, va du Rond-Point de St-Luc vers
la D 99 qu'elle rencontre au lieu-dit le Pt- Maillezais).*





← Route forestière n° 1 ou Route de St-Luc p. 1058

« Je dis à mon père : « dépêchons-nous, on va les voir ! Je n'ai pas compris ce qu'il m'arrivait que je me retrouve derrière une touffe et le nez dans les feuilles mortes de l'hiver précédent ! Mon père m'avait brutalement tiré par la manche ! Andouille que j'étais, on aurait pût recevoir une giclée et, à 40 mètres, il ne nous aurait pas manqués . . . Inutile de dire que la traversée de la route a dû être précautionneuse ! D'où nous avons traversé, je me souviens d'avoir vu au carrefour du Petit-Maillezais, tout un groupe de véhicules et de soldats – outre notre traction-avant bariolée qui y arrivait ; il y avait des side - cars, des petites voitures (équivalent

des jeeps américaines) et, au moins, une auto-mitrailleuse assez longue - le tout bariolé, camouflé, aux sinistres couleurs de guerre. Nous avons traversé la route forestière, puis, à travers bois, nous avons rejoints la fontaine à Leulie, le chemin de Gourdin à Doreau et enfin Doreau ». (Pour de plus amples renseignements sur ce lieu-dit, voir bulletin « Le Merventais » n° 26 Doreau).

Et, continue notre Merventais : « Doreau, où ma grand-mère, ma mère, ma sœur, étaient en plein émoi ! Dans la matinée, des « boches » étaient venus, ils s'étaient faufileés partout, avaient fouillées toutes les pièces. Elles nous ont dit qu'ils avaient de drôles de « mailloches » à la main ; il s'agissait, sans doute, de grenades à main (avec manches en bois, du nom de Stielhandgrate). L'après-midi nous ne sommes pas retournés au chantier de merrains. Les jours suivants nous avons appris toute l'horreur de cette journée d'été 44 . . . Entre autre, notre pauvre voisin et ami, Ernest Dieumegard, y avait laissé sa vie. Mais

cela nous le sûmes qu'une quinzaine de jours plus tard, car son corps avait été retrouvé, avec celui de Mr Clairet, onze jours après ce 17 août, méconnaissable, et enterré inconnu » (nous verrons plus loin la suite de l'affaire).

← Village de Doreau

Dans les mêmes temps, un autre groupe de véhicules et de soldats fait aussi la navette à l'inverse, entre le Petit-Maillezais et le Pont-Prin, passant devant la métairie des Essarts en direction de Pierre-Brune. Juste avant les Essarts, sur la partie la plus haute, à gauche de la route, dans un renforcement comme une sorte de trou de carrière, se trouvait un engin allemand avec un gros canon dessus et cinq ou six Allemands autour.

Puis, au carrefour du Pont-Prin, ils laissent aussi des hommes et du matériel avant de se diriger vers Pierre Brune où une compagnie presque entière s'installe. Sur ce site, à la Guinguette, à

la terrasse de l'Hermitage, à la Grotte et aux alentours, ils se dispersent comme des touristes accompagnés de leur commandant. La Guinguette et la Grotte sont tenues, de père en fils, par la famille Normand.

Route du Pont-Prin →

Bien qu'ils soient sur le « qui vive », les Allemands réclament des casse-croûtes et des boissons. A midi, l'employée de la pension de famille, comme à l'accoutumée, sonne la cloche pour appeler les pensionnaires, en





vacances dans ce coin idyllique et très prisé, à venir prendre leurs repas. p. 1059

← Guinguette de Pierre Brune

C'est l'alerte chez les Allemands qui se précipitent, les uns sur les quatre mitrailleuses en batterie, qu'ils avaient déposées sur les tables de la Guinguette (voir bulletin n° 29 Pierre-Brune) proche du bord de l'eau et, les autres, se saisissent de leurs fusils déposés en faisceaux.

Heureusement, après des pourparlers avec une des personnes présente, et qui par chance, parlait l'allemand, le Commandant finit par comprendre la signification exacte de cette

cloche, mais la frayeur fut très grande pour les propriétaires des lieux ainsi que pour les vacanciers.

Un témoin qui avait alors seize ans, Gilbert Normand, qui demeurait aux Loges et, neveu du propriétaire d'une partie de Pierre-Brune, le « Père Saïe » (maire de Mervent de 1945 à 1953), comme on le surnommait, se souvient : « Ce jour-là, les Allemands, pour la plupart, sont arrivés à Pierre-Brune avec un car, qui est resté de l'autre côté de la passerelle certainement pas assez solide. Robert (fils d'Isaïe, qui sera aussi maire de 1971 à 1989) n'était pas là. Il n'y avait que le tonton « Saïe ». Quelques fois, à Pierre-Brune, il y avait aussi des F.F.I. qui venaient pour se grouper, manger et, souvent aussi, le soir, ils faisaient la bringue.

Fréquemment, aussi, un monsieur venait manger avec une grande belle dame. Tout le monde était méfiant avec ce Monsieur (Mr Kuns ?). Ce personnage intriguait - se souvient Gilbert. « Ce jour-là, je travaillais - raconte-t-il encore - à Pierre-Brune dans la cuisine de la « maison de la cloche ». Soudain, un Allemand a frappé à plusieurs reprises à la porte arrière de la cuisine. J'ai vu un type (d'un groupe F.F.I., un maquisard, Fortin de Pissotte), qui était là peut-être pour un repas ! Le gars a camouflé un revolver dans le four d'une vieille cuisinière en fonte. A la suite de cela, Tonton Saïe l'a envoyé se cacher dans le champ de topinambours (là où il y a le tennis).



D'autres Allemands, arrivés en car pour certains, sont dispersés dans d'autres endroits de la commune. Certains s'installent, dans les mêmes conditions, à l'entrée du bourg de Mervent, au lieu-dit la Chapelle, d'autres vont faire le gué sur les rochers du Vieux château ainsi qu'en haut du chemin de Pruneau. Il y en avait aussi en haut du chemin du Prévaireau ainsi qu'à la Vallée. Dès leur arrivée, Marcel Chaigneau, qui demeure proche du Pont des Vallées, en moto, tente d'aller aux Gîtes Calineaux pour prévenir mais il n'y arrivera pas. En fait, il y a des Allemands partout notamment à toutes les entrées et points stratégiques du bourg et ailleurs. Ils ont plus ou moins molestés quelques personnes à qui ils ont même fait très peur.

A peine arrivés au bourg, assez tôt, les soldats armés rudoyèrent Jean Normand (maire de 1937 à 1945 et surnommé le maire de Vichy). Ce dernier s'occupait de ses bêtes sur une pâture de la ferme du Pissottais, où il fut très sérieusement interrogé, baïonnette sous la gorge : « Maquis ! Maquis ! ».

Les Allemands pensaient qu'il détenait en tant que maire, des informations sur le maquis. Toute la journée, pour l'empêcher de sortir du bourg, il eut sur son dos en permanence un soldat allemand et dut faire le pansage de ses bêtes et autres besognes sous une étroite surveillance.

Jean Normand →

Dans le bourg encore, derrière chez Paulette, la bouchère (n° 20, rue des Juifs), les soldats allemands avaient emprunté une petite ruelle qui conduisait dans une vigne et ils demeurèrent, là, cachés une bonne partie de la journée. Dans le champ, à côté de l'abattoir (n° 21 route du Lac, aujourd'hui traiteur Rivasseau) qui appartenait aussi au boucher, Louis Normand, il y en avait beaucoup qui étaient installés et surveillaient la montée de la route (CD 99). Ce matin là, Louis avait demandé au « Prince » (Arnaud des Loges, qui lui donnait de temps à autres des coups de mains)





d'aller lui mener des taures (jeunes vaches) p. 1060 qui avaient été vendues à un boucher de Fontenay. Très tôt, lorsque le « Prince » est arrivé à l'entrée du bourg, près de la *Chapelle*, il y avait un barrage d'Allemands, menaçants, qui lui ont fait comprendre de rentrer chez lui.

← Moulin du **Portail** (ci-contre, vu des rochers)

Au bout de la rue de la *Chalandrie*, juste après le *Grand Logis* et en haut du *chemin de Pruneau*, ils y en avaient encore qui surveillaient cet accès et le plateau forestier qui s'étendait devant eux à perte de vue.

Baptiste Brunet, le père de la bouchère, de bonne heure, empruntant le « *chemin des rochers* » (aujourd'hui, rue des Douves) fut aussi arrêté là. Ils lui

demandèrent où il allait. Il leur fit voir ses vaches qui paissaient paisiblement dans les pâtures de *Pruneau* : « *Allez, Schnell ! Allez, partez !* ». D'autres encore, armés de mitraillettes, étaient postés en haut du *chemin du Pissottais*, pour intercepter toute fuite de maquisard par le *Portail*. D'autres, de là, ont suivi le chemin qui va du *Portail* à *Pruneau* passant à la *fosse aux merles* puis ils ont remonté le long du *ruisseau des Verries* appelé aussi le *Vent*. Un peu plus haut, pas très loin du *gué de la Levrette*, ils ont ramassé Henri Dutaud qui faisait des fagots, en sabots, et surtout sans papier. Effrayé, le pauvre homme a été ramené à la mairie.



Du haut des rochers du château, ils surveillent toute la vallée de *Pruneau* et le *moulin du Portail*, où ils fouillent partout, du rez-de-chaussée au deuxième étage et même au grenier. Le fils du meunier du moulin, Louis Bonenfant, qui avait alors vingt ans, était occupé ce matin-là, à charger du bois dans une charrette, dans le bas du *Pissottais*. En ramassant son bois, il faisait du bruit naturellement, ce qui attira l'attention des Allemands qui faisaient le gué, là-haut, sur les rochers et tirèrent alors à la mitraillette dans sa direction.

Avec calme ou inconscience, le jeune Louis a dételé son cheval et, le prenant par la bride, a traversé tout naturellement la rivière puis il est rentré à sa maison située un peu après le moulin et celle de son propriétaire Charles Normand (l'un des oncles du maire).

Sur le côté du *chemin du Portail*, en forêt, donc sur la rive gauche de la rivière, se trouvaient quelques ouvriers forestiers, dont « *Camisole* » (encore un Arnaud), qui faisaient du bois. Ils se sont très vite mis à l'abri sous le hangar du *Portail* pour éviter les balles. Ils y sont demeurés longtemps et ne purent rentrer chez eux que lorsque les Allemands furent partis.



D'autres Allemands, arrivés par la C.D. 65, étaient postés au *carrefour de Perrure* et un ou deux encore se trouvaient à l'entrée de *St Thomas*, pour surveiller la sortie de la passerelle du *Prévèreau* que des gens du bourg pouvaient emprunter pour fuir éventuellement.

← la route de **St Thomas**, au fond le bourg

Le père *Dieumegard* (père de Denise, Vévette et Gabriel dit *Biel*), qui demeure à *St Thomas*, se trouvait alors en train de labourer une parcelle, le « *Champ du Roc* » (près de l'actuel zoo). Quand il a entendu les camions des Allemands, il dit à sa fille Denise, qui lui avait apporté sa musette : « *Sauve-toi vite et rentre à la maison* » puis néanmoins, il a

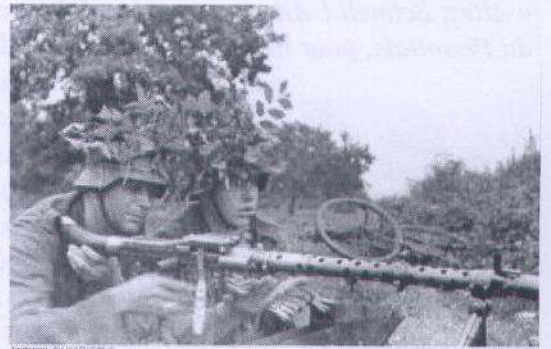




faisait partie de notre « ferme » (fermage) et il fallait traverser la rivière (à Prévaireau) ; l'avantage était que les bêtes buvaient, en s'en allant et en revenant le soir, de belles eaux qui couraient à travers les pierres : cela facilitait aussi le travail car nous n'avions pas le service d'eau chez nous et il fallait tout puiser à la main. Je suis arrivée au Prévaireau avec les bêtes. Quelques-unes avaient déjà traversé quand soudain la fenêtre de la vieille maison (de Prévaireau, voir ci-dessus), tout juste au-dessus, s'ouvrit toute grande. Une femme affolée me dit : « Retourne chez toi tout de suite, petite, il se passe quelques choses ce matin, les Allemands tirent sur tout le monde, il faut rentrer ou ils vont de tuer. Je lui obéis, ce qui ne fut pas facile avec les bêtes qui ne

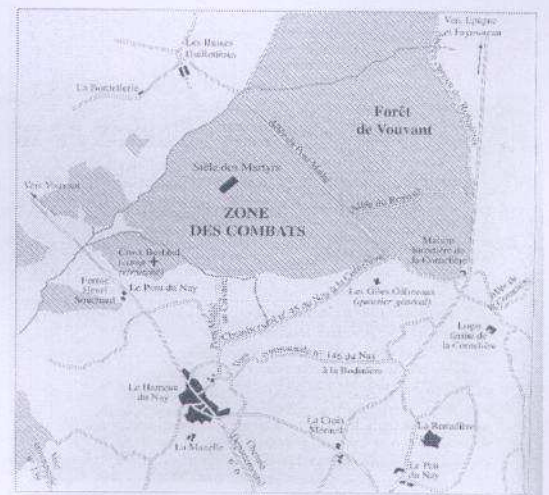


comprenaient rien. Je n'avais pas l'habitude de leur faire ce coup-là mais j'y suis arrivée et de retour chez moi, papa m'a dit que j'étais folle, me disputa et ouvrit la barrière du pré devant la grange. Je leur explique ce que cette femme m'avait dit et comme il s'apprêtait à partir dans la vigne avec mon petit frère (la jument Polka était déjà attelée sur la charrette), maman lui dit de rester aussi, qu'il devait y avoir du danger mais il ne voulut rien entendre et partit. La matinée fut longue pour maman et moi, d'autant plus qu'un homme que nous connaissions venait des Ouillères en nous disant qu'il y avait sûrement des morts, à l'heure qu'il était. Enfin, midi arriva et papa



et Jojo (le petit frère) arrivèrent sains et saufs, ils avaient vu beaucoup d'Allemands couverts de feuilles mais personne ne leur avait dit ce qui s'était passé. Ce n'est que le soir que nous avons appris que des soldats allemands armés jusqu'aux dents, avaient surpris le maquis dans les bois de la Cornelière et avaient tué ce qu'ils avaient pu, et même un civil qui passait par là. Deux maquisards ont été trouvés tout de suite, mais deux autres, des Mervantais, ceux-là n'ont été retrouvés que 15 jours après (sic). Nous les connaissions fort bien (c'était des amis), ils ont été massacrés là où se trouve maintenant un petit monument. Chaque année, il y a une cérémonie commémorative et ce monument a d'ailleurs toute l'année beaucoup de visiteurs. Une Allemande, peut-être une espionne, fut également tuée et enterrée dans le cimetière de Mervent où quelques années après la guerre, sa famille est venue chercher sa dépouille. En ce qui me concerne, je pense à cette brave femme (du Prévaireau) qui, en m'interpellant ce matin-là, m'a probablement sauvé la vie » (il s'agit de Germaine Carpentier qui avait un fils, Christophe, qui âgé de 34 mois, se noya au Prévaireau, en décembre 1950, dans la rivière en crues).

Et, sur place, que se passe-t-il ? Carte du lieu de l'attaque →

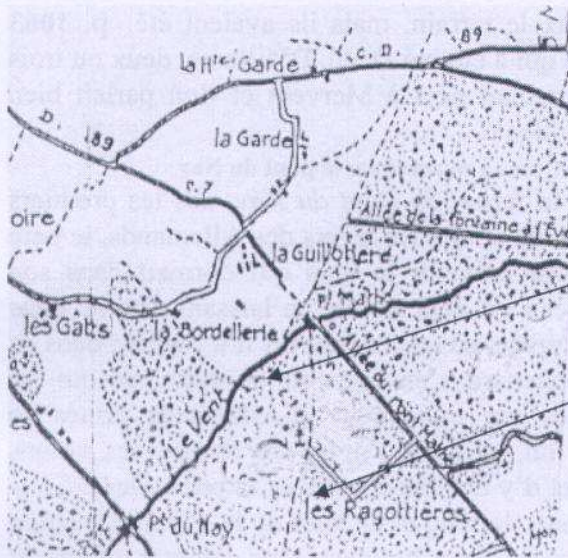


ramené tout de même ses bêtes, qui p. 1061
paissaient dans un champ proche, jusqu'à
l'écurie de sa maison, à St Thomas. D'ailleurs,
les Allemands ne sont pas entrés dans ce hameau.

← La passerelle du Prévaireau

Si, je me suis attardé à relater tous ces petits témoignages, c'est qu'ils sont d'une grande authenticité.

Voici maintenant encore des souvenirs d'après les « Mémoires » de Simone Soullard femme Biraud (2000) : « Ce matin-là (sic) comme souvent l'été, je conduisais les vaches au pré de la Vallée, loin de la maison. Mais ce pré



Ce matin du 17 août 1944, la journée p. 1062 s'annonçait belle malgré, tôt le matin, quelques légères brunes de chaleur.

← Carte du lieu de l'attaque : entre le ruisseau du Vent et les Ragotières

Ainsi, qu'on l'a vu plus haut, vers 5 heures 30 du matin, les convois armés allemands arrivent au village des *Ouillères*. Là, la colonne s'était divisée et une partie s'est dirigée sur le bourg de Mervent. Le restant du détachement traverse les *Ouillères* mais sans y laisser aucun soldat en faction puis elle continue en direction du village du *Nay*. Au village du *Nay*, des soldats allemands sont postés à tous les accès tandis que d'autres se dissimulent dans les moindres bosquets et les haies broussailleuses.

Laissons un moment la parole à Dominique M. (p. 367) : « *Quoi qu'il en soit, entre six et sept heures du matin, l'attaque du maquis de Mervent commence au Pont du Nay,*

où les Allemands cloîtent Henri Souchard et sa famille dans sa maison. Un peu partout autour de celle-ci, les soldats prennent donc position pour s'en prendre en premier au camp retranché tout proche du Pont du Nay ».



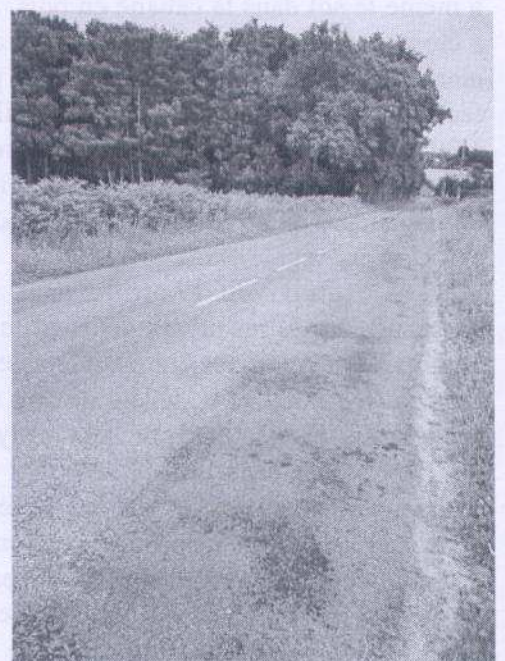
Ici, je me dois de faire une réflexion : cette attaque, bien ciblée de l'annexe destinée seulement à héberger les nouvelles recrues, m'interpelle ! Pourquoi les Allemands s'attaquent-ils, en premier, à ce camp composé d'hommes inexpérimentés et non armés ? N'aurait-il pas mieux fallu s'attaquer au Q.G., donc la petite ferme des *Gîtes Calineaux*, qui, elle, est sensée abriter les chefs (qui pour la plupart sont absents, à ce moment-là, comme *Legrand*), la tête du maquis ! Et, pire, aucun soldat allemand posté autour de ce Q.G. n'y d'ailleurs aux abords de la maison forestière ! Quand on se plonge dans les détails de cette affaire, on a l'impression d'une mise en scène bien rôdée ! Quelqu'un a renseigné l'état-major allemand de Fontenay. Il y a

eu un traître. Mais pourquoi sacrifier ainsi tous ces jeunes gens ? Toujours et toujours la même question : Quel est le mobile ? Si on connaissait le mobile, on saurait à qui a profité le crime. En tous cas, celui qui a donné le maquis est un beau salaud !

D'ailleurs, revoyons un extrait de la revue de presse O.F. du 17 août 1984, dans lequel journal, s'exprime quarante ans plus tard, un ancien protagoniste : « . . . *Le 17 août 1944, pourtant, deux compagnies allemandes coupent les routes et chemins d'accès au massif forestier. Deux chars blindés et une section, à Vouvant, complètent le déploiement de force. Puis, c'est le ratissage, avec, pour objectif, la destruction du maquis de la Cornelière. Quelqu'un a parlé. C'est sûr. Dans l'esprit des Anciens Combattants de l'époque, il s'agit bien d'une dénonciation. . .* ». Le mot est lâché : dénonciation !

Au fond : le Pont du Nay →

Dédé Suze, dont nous avons déjà parlé plus haut, en est certain ! Il se souvient bien de cette journée et affirme que : « *L'attaque commença à 6 heures, qu'il était alors, derrière un buisson proche du Q.G. où il faisait le guet avec un fusil. Enroulé dans sa couverture, il avait peu dormi cette nuit-là. Il venait de prendre sa relève qui s'effectuait toutes les deux heures. Le jour pointait et il allait faire beau* ». Dédé maintient que « *ce matin-là, il y avait aux Gîtes Calineaux pas plus de 3 ou 4 hommes F.T.P.F. - et non comme dit dans la presse « une couverture de 30 bonhommes » - et, à peine 50 hommes, dans les cabanes fraîchement installées, avec plusieurs chefs de groupe et parmi eux, pas plus de 6 hommes connaissaient bien le terrain* ». Certes, les Allemands ne





connaissaient guère mieux le terrain, mais ils avaient été p. 1063 bien renseignés. C'est, ce qui a étonné Dédé. D'ailleurs, deux ou trois jours après, la rumeur circulait déjà à Mervent et l'on parlait bien d'une délation. C'était évident !

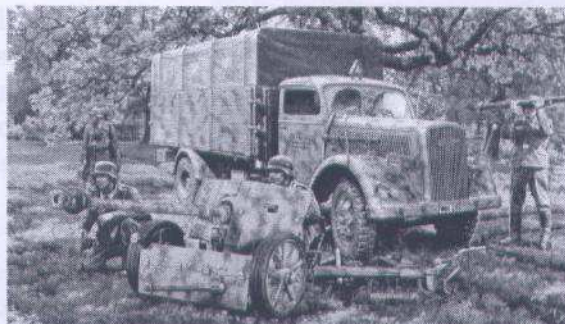
← **Ruisseau des Verreries (Vent) enjambé par le pont du Nay**

Au petit matin, à la ferme du *Pont du Nay*, dès les premiers bruits de moteur des camions et blindés légers des Allemands, le père Souchard se précipite pour prévenir le gars qui dormait dans son grenier à foin, mais l'oiseau est déjà envolé en laissant pendre, dans le vide de la fenêtre de l'étage, sa couverture qu'il a oubliée dans sa précipitation. Le père Souchard s'en aperçoit de suite, ce qui lui donne des sueurs froides car un groupe d'Allemands armés se précipitent déjà sur lui, lui intimant l'ordre de fermer ses volets, d'entrer dans sa maison et d'y demeurer avec sa famille. Des soldats allemands, il y en a partout : le long et en haut de la CD 31 direction le *Nay* et, aussi à l'inverse direction *Vouvant*, sans compter un paquet d'hommes au petit pont même et aussi face à la sortie du chemin qui longe ce ruisseau.

A quelques centaines de mètres de là, se trouve le camp où les jeunes recrues sont loin de se douter de ce qui va se passer. La route, devant la ferme, est investie par les soldats allemands et les officiers ont des cartes dans les mains. Ils savent où ils vont puisqu'ils ouvrent carrément la barrière du premier champ (*Pré du Grand Champ* parcelle 64) qui se trouve en bordure de la CD 31 (du *Nay* à *Vouvant*). Une seconde parcelle (*Champ du Grand Chemin* parcelle 63) le prolonge et, enfin à l'arrière, il y a plusieurs petits bois privés dont le *Bois de la Châtaigneraie*. Les frais partisans sont là entre ce dernier bois, et un peu plus haut le *ruisseau des Ragottières*, et plus justement dans les futaies du *Bois Joly* et du *Bois Rouge* (voir plan p. 1049).

D'après les témoignages, tous dorment plus ou moins encore. Parmi eux, il y a pour le sûr : Raymond R. (mon père), Bel Kady, Guy Berland (qui travaillait comme beaucoup d'autres à la mine de Faymoreau) qui sera le premier tué. D'ailleurs, à propos de son décès, il y a plusieurs versions ! Je vous livre d'abord ce que l'on m'a révélé personnellement !

Ce jour fatal (mercredi 17), Guy Berland, tôt le matin, voulant satisfaire un besoin naturel quitte sa couche rustique, à même le sol dans la cabane en bois, où il a passé la nuit. Il s'éloigne de quelques mètres de ses compagnons et entend alors des bruits anormaux venant des pâtures, situées sur le versant sud du camp, et dont l'entrée se trouve face à la ferme du *Pt du Nay*. Inquiet, il s'éloigne du camp retranché du maquis. La lisière de ce bois privé est à 20 mètres. Au-delà, ce sont les pâtures citées plus haut, en bordure de la route, et que domine ce petit bois. En montant dans un arbre, on peut voir ce qui se passe plus bas et d'où viennent ces bruits curieux. Il avise un merisier, à quelques mètres (un cerisier sauvage, vieux de 80 ans au moins, toujours conservé) et y grimpe.



Guy Berland →

Ce qu'il voit l'horripile mais il est vu lui aussi par un groupe de soldats allemands armés jusqu'aux dents et qui remonte vers le camp. Il hurle de frayeur mais aussi pour prévenir ses compagnons de maquis, qui dorment encore pour certains. A ce moment-là, alors qu'il dévale de son arbre, une grenade balancée en sa direction lui éclate dans les jambes qui sont broyées. Ses hurlements de frayeur et de douleur résonnent alors dans la forêt, alertant ceux des résistants qui ne l'avaient été encore. Alors, qu'il est au sol, un officier Allemand, sans hésitation, lui met une balle dans la bouche qui fait éclater la boîte crânienne d'où s'échappe la cervelle. Le visage reste reconnaissable. Des morceaux de sa cervelle sont retrouvés. Quelques années plus tard, on élèvera une *Croix de Lorraine* à cet emplacement.

Mais, voyons maintenant une autre version, donnée de nombreuses années





après, et recueillie par Dominique M. auprès de Louis Bossy p. 1064
Ce témoignage me semble quelque peu érroné (p. 369) : « Parmi les membres du groupe mobile, Louis Bossy (1926-1996), se précipite, par le sentier qui longe la rivière, vers le camp retranché où il entend crépité les coups de feu . . . ».

← Chemin de lisière dit *Chemin du Bois Rond* (voir plan p. 1050)

Je me dois d'intervenir de suite et de rectifier : 1° tout d'abord, il ne s'agit nullement d'une rivière mais d'un modeste ruisseau appelé le *ruisseau des Ragotières*, qui est certainement à sec à cette période de l'année. 2° puisque les combats sont commencés, que les Allemands ont quasi investi le camp, la seule voie d'accès libre se trouve à la maison forestière près du Q.G. Alors comment Bossy a-t-il pu franchir une telle distance (1 km au moins), par des sentes (voir ci-contre) encombrées, accidentées, en si peu de temps et parvenir sur le lieu de l'engagement ? Pour moi, cela est impossible car alors, il se serait trouvé face à face avec les résistants qui fuient avec les Allemands à leurs trousses. 3° autre chose, il a été dit que le groupe mobile, qui circulait naturellement à bord d'un véhicule et dont faisait partie Bossy, n'était pas là, cette nuit-là ! Il

serait donc arrivé pile-poil, comme par hasard, au moment où débute l'attaque et se serait jeté directement dans la « gueule du loup ». Une chose est certaine, Dédé Suzel, qui faisait tranquillement le guet tôt ce matin-là et à une dizaine de mètres à peine du Q.G., n'a vu aucune arrivée de véhicule, ni d'hommes, d'ailleurs, venant de ce côté-là et qui était le seul accès carrossable et la seule voie libre !

Continuons avec Dominique M. la narration de cet acte – entre parenthèse – d'héroïsme de Louis Bossy ! Pour moi, c'est une invraisemblance dont surtout personne ne m'a jamais parlé ! De plus, ça ne colle pas ! Donnons la parole à notre narrateur (p. 369 de son livre) : « Sur place, il (Bossy) remonte la rivière vers le camp, avec deux camarades, dont Guy Berland, l'un des jeunes mineurs de fond de Faymoreau engagé dans le maquis, qui sans le savoir court vers un destin tragique. Les premières huttes du camp apparaissent sous les arbres – a raconté Louis Bossy – Nous avons sifflé l'air de « Au clair de la Lune », signe du ralliement du jour. On nous a répondu de la même manière des cabanes, donc nous étions sans méfiance. Mais ce sont deux Allemands qui ont surgi à une dizaine de mètres ».



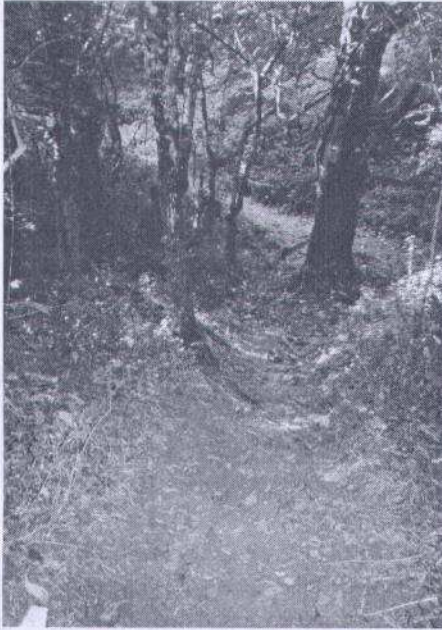
Alors là, c'est fort ! Le combat est commencé et, là, devant les cabanes, Bossy prend le temps de siffler la ritournelle prévue. Comme par hasard, en face, deux Allemands connaissent l'air du mot de passe et y répondent ! A partir de ce passage du témoignage de Bossy, je n'apporte plus aucun crédit à ce qu'il a dit et qui va suivre !

Mais continuons ce récit – très, très tardif – cousu d'inepties et de mensonges : « Une rafale de mitraillette a fauché Guy Berland à travers du corps. J'ai riposté avec mon pistolet Parabellum sur l'un des soldats, qui a été touché, avant de sauter avec mon camarade à travers les fougères. Quand nous sommes arrivés au ruisseau, plus bas (logiquement, si c'est plus bas ce serait : le ruisseau des Verreries), nous avons crié à ceux qui étaient encore là de fuir ».

Ce passage m'interpelle encore : « Il a sauté dans les fougères avec son camarade ! ». Oui, mais quel camarade ? Il a touché le premier Allemand, bien ! Mais le second n'a donc pas riposté ? Et Bossy n'a même pas tenté de l'abattre aussi ! Et puisque – soi-disant – ils étaient deux, alors pourquoi n'avoir pas tenté de ramener avec eux leur camarade Berland qui n'était peut-être pas mort ! Pour moi, tout cela « ne tient pas la route » surtout dans les descriptions des lieux. Facile, longtemps après, de donner cette version des faits surtout quand le principal intéressé n'est plus de ce monde et quasi plus personne pour confronter les dires.

Ce héros de pacotille poursuit : « Moi, je suis reparti vers la Cornelière. Les balles ricochaient sur des pierres autour de moi, en





arrivant au Q.G. des Gîtes Calinaux. Là, j'ai touché un p. 1065
deuxième soldat allemand, avant de prendre la fuite à travers un champ
de maïs (sans doute le Royou généralement ensemencé de cette céréale comme
encore aujourd'hui). Les maquisards fuient à ce moment-là comme ils le
peuvent et surtout par la fameuse poche de la Cornelière. Pourquoi ? »
(d'après D.M. p. 369).

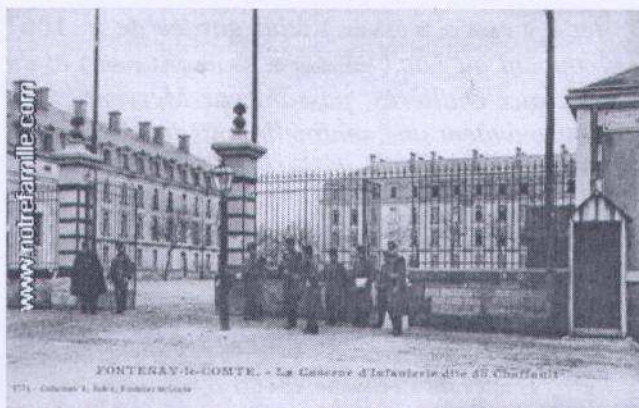
← Près de l'annexe, chemin accidenté

Je réponds : parce que la voie est libre ! J'ajouterais au récit
rocambolesque de Bossy, qui parle comme dans les romans, surtout à
propos des Allemands qui l'auraient suivi ainsi jusqu'à la Cornelière.
On croirait à l'entendre qu'il les avait personnellement à ses trousses !
Et où se trouve donc la section allemande « fantôme » qui devait venir –
soi-disant – en renfort, de Faymoreau, mais qui n'arrivera jamais ! Elle
aurait dû empêcher toute fuite possible de ce côté-là ! Est-ce
intentionnel ? C'est certain, en tous cas, c'est une aubaine pour certains
fuyards ! Mais cela ne fait-il pas partie d'un plan, si plan et délation
sont l'œuvre d'un traître !

Donc, la forêt est rapidement investie de presque partout par les
Allemands et c'est bien le sauve-qui-peut ! Pour sa part, Dédé Suze raconte : « C'était avant 6 heures 30, il
n'y avait pas longtemps qu'il faisait jour. Il fumait tranquillement, fusil au bras, quand il entend des bruits
d'armes. Soudain sur le chemin, au bout de la ferme des Gîtes Calineaux, une tournée de trois ou quatre
gars, arrivèrent en courant au niveau du Q.G., criant « les Boches, les Boches », puis une autre et encore
une autre ! Là, laissant son arme au sol, pour courir plus à l'aise, Dédé et un groupe d'une douzaine
d'hommes à peine sortis du sommeil de la nuit qu'ils ont passée dehors enroulés dans une couverture ou
dans le foin du grenier de la borderie, ils prennent leurs jambes à leurs cous et foncent en direction opposée
d'où viennent les bruits, les cris et les crépitements d'armes. Tous s'élancent naturellement à l'opposé des
bruits des combats, en direction alors de la maison forestière de la Cornelière et plus précisément vers le
carrefour qui la jouxte ». Dédé connaît les lieux, la horde en fuite, derrière lui, passent devant la maison
forestière, traversent la route (C.D. 65 autrefois le chemin du Pont du Frère Joseph), au lieu dit le Pavé, en direction
du Champ Bourget puis Dédé quitte ses compagnons d'infortune au niveau de la Davière sur le territoire de
Foussais et tout le monde s'est égaillé. Lui s'est dirigé vers la ferme toute proche de sa sœur où il est resté
pendant tout le reste de la journée. Il n'est rentré aux Ouillères que
tard le soir, vers neuf heures, tandis que sa mère avait presque perdu
la tête. Il apprend que, le matin en entendant les bruits d'armes qui
venaient de la « Haute Forêt », sa mère avait fait du « rafu » criant
comme une folle dans les rues « Le vont tuer mon gars ! ». A tel
point que les gens des Ouillères avaient dû quasiment l'enfermer
tellement elle faisait du « barouf » (sic). Il est vrai qu'elle avait déjà
son fils aîné qui était prisonnier en Allemagne. Quelques-uns des
maquisards, qui se trouvaient avec lui aux Gîtes Calineaux,
s'échappèrent en direction de St Maurice-des-Noues. A l'entrée de
cette commune, limitrophe de Mervent, se trouvait installé dans la
cour de la ferme de la Mazourie, un matériel de battage. Deux ou
trois gars s'y sont arrêtés et, à la pose de midi, ils ont mangés avec
les paysans de la ferme.



Un autre témoin raconte : « Qu'un de leurs chefs de groupe, un tunisien qui servait dans l'armée
française avant la guerre, un nommé Bel-Kadi, armé d'un bon fusil mitrailleur dont il savait se servir, se
trouvait de garde ce matin-là, près du camp mais côté forêt domaniale, plus exactement sur le chemin de
lisière, et en direction des Gîtes Calineaux (lieu du Q.G.). Lorsque les gars furent passés comme des
moineaux effarouchés, il tenta au maximum de couvrir leurs arrières, reculant d'arbre en arbre tout en
envoyant des giclées avec son fusil mitrailleur en direction des assaillants. Il fit des dégâts parmi les
Allemands qui empruntèrent cette direction ». Et, rajoute le même témoin : « Je pense que Bel-Kadi était le
seul parmi nous à posséder une arme et sachant vraiment s'en servir ». Le même témoin n'en savait pas plus



sur l'action courageuse de Bel-Kadi, car il a pris p. 1066 une autre direction pour s'échapper !

← La caserne de Fontenay-le-Comte

Dominique M. (p. 367), quant à lui, semble avoir un peu plus de détails sur l'action menée par ce militaire de carrière. Néanmoins, certains éléments de ce témoignage semblent exagérés et même parfois erronés. Ce témoignage – il faut le faire remarquer – vient de l'un des enfants de cet officier tunisien, Mohameh Es-Sebti Bel-Kadi (aujourd'hui décédé) : « *Cet ancien officier de carrière tunisien a épousé une française en janvier 1940* (une belle fille, surtout très typée, de Fontenay, où il était militaire

). Dans la Résistance, l'adjudant Bel-Kady, est détaché aux renseignements à Fontenay-le-Comte, et coopérant pour la Résistance depuis le 1^{er} mars 1943, entre au maquis de Mervent le 10 août 1944 » (en fait, une semaine seulement avant l'attaque). Et poursuit D.M. : « *Son compte-rendu s'adresse au commandant militaire départemental F.T.P. : « La veille de l'attaque, sur ordre du commandant du camp, rapporte-t-il, je me suis retiré au camp retranché avec soixante-seize hommes nullement armés (une mitrailleuse, trois fusils et un revolver). Le 17 août 44, à 6 heures du matin, l'apparition de l'ennemi m'a été signalée. Dispositions de combat prises, et aussitôt la prise de contact a lieu. Le contact a duré pendant plus de deux heures. Me voyant faible en armement et en hommes, j'ai assuré le repli des hommes avec le peu d'éléments de défense. L'avant-garde a protégé le repli en respectant la mission de tirer sur l'ennemi. Arrivant à la maison forestière Trillaud, je me suis trouvé encerclé avec mes hommes. Formation de trois, pour éviter des surprises. L'encercllement a été percé en direction de la route 138 ter (là, Bel-Kadi fait une erreur. Il s'agit de la D 65, route de Mervent à St-Maurice-des-Noues, qui traverse toute la Haute-forêt). L'ennemi nous a contre-attaqué avec grenades, mitrailleuses et mortiers (cinq morts) ».*

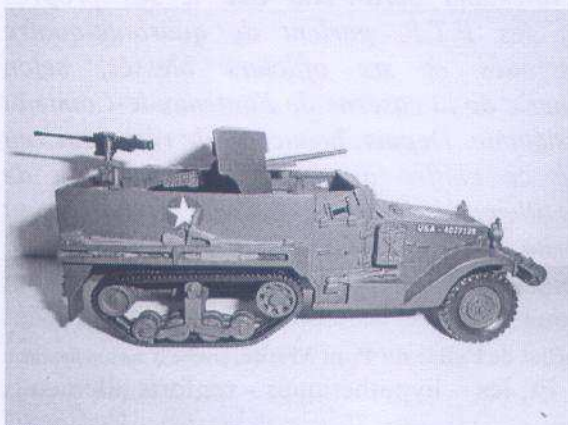
Je vais reprendre ce témoignage, dont les termes sont tout à fait ceux d'un militaire, et je vais décortiquer un peu quelques détails : à propos du rapport rendu au commandant du camp de la Cornelière, est-ce « sur ordre du commandant Legrand » lequel n'a, d'ailleurs, aucune formation militaire ou sur ordre du lieutenant Baudry qui n'en avait pas plus puisqu'il était instituteur ! Dans ce témoignage, il est question de 76 hommes : d'autres témoins disent beaucoup moins mais surtout ce fut une véritable panique et la pagaille ! L'apparition de l'ennemi m'a été signalé – rajoute-t-il – non ! Encore un truc qui cloche ! Vu les bruits des armes, tout le monde a instantanément compris ce qui se passait ! Dispositions de combat prises, et aussitôt la prise de contact a lieu. C'est vraiment la description faite par un militaire ! Le contact a duré pendant plus de deux heures !! Archi-faux, car il y aurait eu alors beaucoup plus de morts. D'ailleurs, ceux qui ont été tués, l'ont été en fuyant. J'ai assuré le repli des hommes – oui, ça c'est vrai ! D'ailleurs tous les témoignages que j'ai recueillis, évoquent presque un acte héroïque pour avoir tenté au maximum de sauver tous les novices présents ! L'avant-garde a protégé le repli en respectant la mission de tirer sur l'ennemi ! Quelle

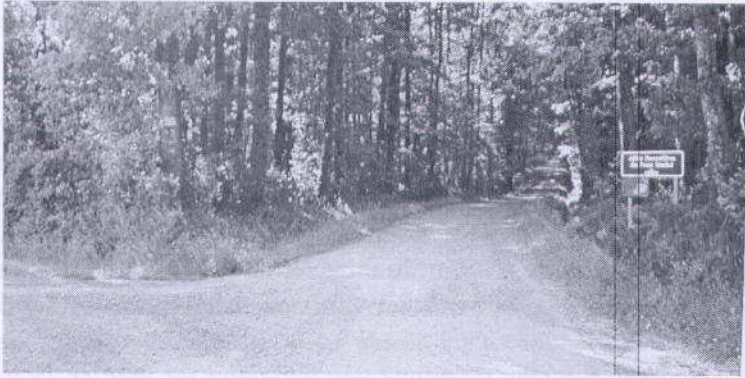


avant-garde puisque ce n'était quasiment que des amateurs, non armés, et de plus comment avait-il pu savoir qu'un ennemi attaquerait ! Je me suis trouvé encerclé avec mes hommes ! Pas tout à fait puisque la voie était libre de ce côté-là, justement ! !

← Véhicule allemand semi-chenillé

Je poursuis le récit de D.M. (p. 368) qui a recueilli ce témoignage : « *En plus, une chenillette et quelques pièces d'artillerie se trouvaient braquées en direction des Ouillères et en direction du camp. Dégagé de la forêt avec le restant (sic), l'ennemi a subi un sanglant échec. Au cours du repli, des renseignements m'étaient parvenus que la route nationale 138*





ter (il s'agit de la 938 ter) était gardée de p. 1067 Vouvant au Lac (carrefour de Bouveau-Mervent) et du Lac aux Ouillères, passant par Mervent (où) se trouvaient une sentinelle tous les dix mètres gardant le secteur de la forêt. J'ai répliqué à travers champs avec mes hommes, d'où dispersion par groupe de trois et avec ordre de rejoindre les camps les plus proches en attendant les ordres du commandant suprême ».

← L'allée du Pt Mathé, côté CD 65, maison forestière

Une remarque s'impose encore : c'est certain, dans toute la partie du territoire évoquée par Bel-Kadi, Vouvant, Mervent (revoir plus haut les pages 1056, 57, 58, 59, 60, 61), il y avait des Allemands. Mais, alors, pourquoi n'y en avait-il pas sur le tracé de la maison forestière de la Cornelière ou sur celui de la Mocquetière. Et, quels ordres – évoque-t-il ? Tout ça, c'est du Bla bla bla, du après coup !

Pour en revenir au témoignage de Mr Bel-Kadi, qui les jours suivants a rejoint, en effet, le groupe F.T.P.F. (comme beaucoup d'autres d'ailleurs mais parfois 15 jours plus tard seulement) installé dans les bois de la Rétière, commune de Loge-Fougereuse. Je ne comprends pas pourquoi il omet de dire que, du côté de la Cornelière, la voie était libre tout au moins avant que les Allemands y soient parvenus (voir ci-dessus, l'entrée de la forêt, à l'intersection du chemin des Gîtes et de l'Allée du Pt Mathé) ! Détail qui a fait beaucoup jaser après l'affaire !

Maison forestière de la Cornelière →

Bref, reprenons la suite de ce récit (D.M. p. 368) : « En bref, l'adjudant Bel-Kadi est même aux premières loges, si l'on ose dire, puisque les premiers coups de feu allemands le cueillent en haut d'un arbre, au Pont du Nay, où il fait le guet ». Là, je me dois d'intervenir car ce passage, de son témoignage, ne correspond pas du tout avec celui qu'il a donné, plus haut, dans son compte-rendu où il prétend que : « l'apparition de l'ennemi m'a été signalée ». Certes, ce ne sont que des petits détails mais qui mettent en doute la véracité de ce qu'il a déjà pu dire voire faire !



Voyons la suite : « Dans l'un de ses autres témoignages, l'officier tunisien parle de trois cents soldats allemands, nombre repris par la plupart des témoins. A partir de cet instant, les maquisards vont vivre l'enfer, et les survivants ne devront leur salut que parce que les sous-bois profonds sont un terrain familier des résistants vendéens (il ne faut pas exagéré, pas tous !), et que l'armée allemande, alors composée d'éléments inexpérimentés, connaît bien mal la forêt. Ils manquent tellement d'expérience qu'ils tirent sur tout ce qui bouge, y compris sur eux-mêmes, ce qui va tourner à l'avantage des maquisards. Enfin, les renforts allemands venant de Faymoreau arrivèrent en retard à la maison forestière de la Cornelière, ce qui permet aux résistants de fuir, surtout par la poche de la Cornelière. Ainsi la majorité des morts recensés dans le



camp allemand sera-t-elle due à ses propres balles : les F.T.P. parlent de quarante-quatre soldats tués et six officiers blessés, selon l'infirmerie de la caserne de Fontenay-le-Comte et une résistante. Depuis, beaucoup de résistants ont ramené ce chiffre à une bonne vingtaine de soldats allemands tués, ce qui est probablement plus juste. De toutes façons, la débacle sera du côté ennemi ». Oui mais, les morts inutiles sont chez nous !

← Début de l'allée du Pont Mathé, proche la maison forestière
Et, les – hypothétiques - renforts allemands

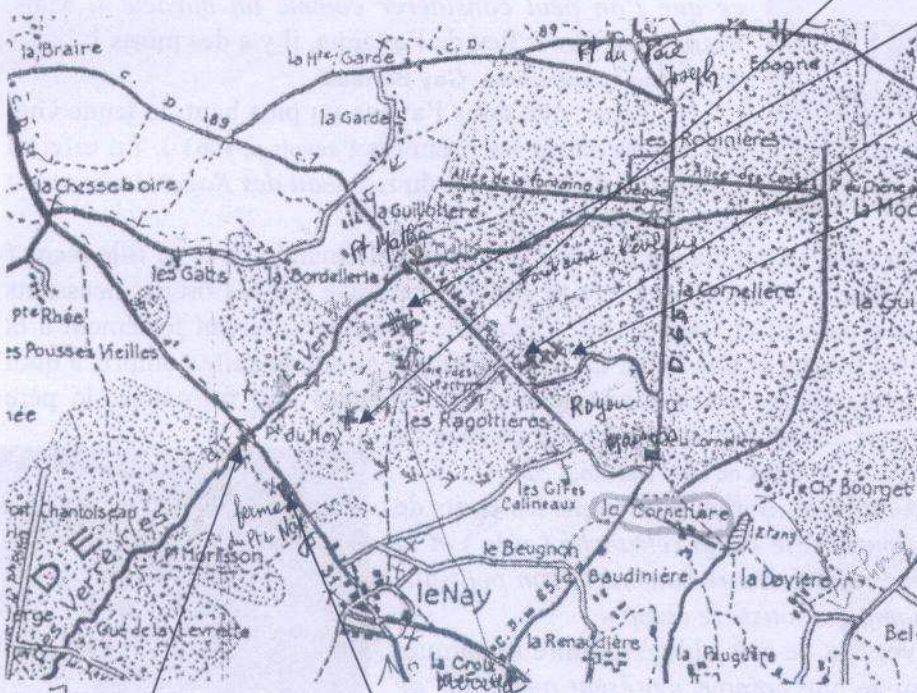


venant de Faymoreau qui arrivèrent – soit-disant – en p. 1068
retard à la maison forestière de la *Cornelière*, ce qui permet aux résistants de fuir par là justement ! Faymoreau est quand même plus près des lieux de l'attaque que la ville même de Fontenay. Pourquoi, passe-t-on ce sujet sous silence ? Tout simplement, ainsi que je l'ai dit plus haut, parce que cela a été voulu !

Combien de morts vraiment ce jour-là du côté de l'ennemi ? Peu de témoins le savaient. On a vu « *un allemand mort déposé dans une camionnette* » m'a raconté beaucoup plus tard Lucette Neau (la maman de Dominique M.) qui avait reçu l'ordre de se tenir enfermée, avec ses parents, dans la ferme du *Pont du Nagy* ! On m'a dit aussi que « *Roturier, transporteur à Fourchaud, avait été avec un camion chercher des blessés allemands* ». Selon Dédé Suze, après, on a retrouvé en forêt une vingtaine de pansements et deux civières en bois faites sur le tas. Et, rajoute Dédé, persuadé de ce qu'il avance, à propos du nombre de morts donné : « *La perte de soldats allemands, peut-être une vingtaine et encore (morts et blessés compris) ! Ils ont pu s'entretuer entre eux – comme certains l'ont avancé – oui, c'était pas impossible naturellement, mais tout de même, ils connaissaient les bruits de leurs propres armes et, de plus, c'étaient des soldats entraînés – rajoute Dédé, plein de bon sens ! - Peut-être ont-ils pu se toucher mais pas quarante morts* », comme on dit ! *De plus, rajoute-t-il, la durée du combat n'a été que de 3/4 d'heure à 1 heure* ». Il est vrai, d'autre part, que lui comme beaucoup d'autres, ne sont pas rester sur place pour vérifier, préférant « *prendre leurs jambes à leur cou* » et décampé illico presto !

Si l'on reprend les coupures de presse éditées, quarante ans plus tard (17 août 1984 « *du côté allemand on dénombre 44 tués, 6 officiers blessés dont 5 très grièvement* » voir plus haut page 1008), on est effaré ! Et, comment pouvait-on encore alors laisser dire, et par la presse du moment, de tels mensonges ! Certes, il y eut peut-être des morts, des blessés mais si il y avait eu un tel carnage, il apparaît certain qu'il y aurait eu des représailles en conséquence ! Hors, ce ne fut point le cas et heureusement !

Maintenant, voyons justement quels sont ceux qui ont été tués : Berlan, Gaston et Nénesse, Blandin et Merlet et Goin.



Mais avant voyons, vraiment, comment les soldats allemands ont été dispatchés sur les lieux du drame. Pour cela, regardons la carte des lieux et, dans le sens des aiguilles d'une montre, contournons le site : en bas de la carte, venant de la *Croix-Méraud* (croisement de la CD 65 et de la CD 31), point pourtant stratégique, aucun allemand posté. Pourquoi ? C'est encore un grand mystère ! Mais, par contre, tout le village du *Nay* (voir photo p. 1052, 55) est investi. Puis, à gauche, toute la route (CD 31) qui va jusqu'au *Pont du Nagy* (voir photo p. 1062) est envahie et puis aussi du *Pont du Nagy* jusqu'à la Chaiseboire et, bien au-delà, en

direction Vouvant. Ainsi qu'on l'a vu les allemands pénètrent carrément sur le site en ouvrant les barrières des champs qui font face à la *borderie du Pont du Nay*.

D'autres, avec armement lourd, stationnent aux abords du pont tandis que d'autres remontent le long du ruisseau *Vent* afin de rejoindre plus haut le *Pont Mathé*, qui est un point stratégique. D'un côté, de ce point, on peut rejoindre la ferme de la *Guillotièrre* (de Vouvant), puis la *Garde* et la *Haute Garde*, proche de la CD 89. C'est de cette grande route qu'un grand nombre d'allemands arrivèrent aussi. Ils fouillèrent bien sûr



tous ces petits hameaux vouvantais avant de p. 1069 s'installer justement au *Pont Mathé*. De là, ils empêchaient toute possibilité de fuite par l'*Allée du Pont Mathé* qui part quasi de la CD 65, et toute droite, rejoint le *Pont Mathé* traversant ainsi les *Ragotières* (voir photos p. 1030, 39, 47). C'est dans ce secteur, quasi cerné, que seront abattus les six français.

← Croix de **Guy Berland**

Dans le bas des *Ragotières*, en sortant des sous-bois du chemin de lisière de forêt et, juste à quelques mètres avant l'*allée du Royou*, d'autres allemands, ont finalement atteint ce point stratégique. Ce dernier ferme l'accès, comme la sortie, de l'*Allée du Pt Mathé*, et où

sont aussi postés des soldats avec une mitrailleuse au sol. De ce point de surveillance, ils ont en ligne de mire toute l'allée et aussi les abords du *Royou*, constitué de deux immenses parcelles plantées de maïs. Le *Chemin du Royou* permet aussi de rejoindre la CD 65. Justement, aucun allemand de ce côté-là ! Rien sur cette route, toute droite et très longue, rien non plus tout au bout, au *Pt du Père Joseph* (devenu un gros carrefour), limite de St-Maurice-des-Neues. En fait, la partie nord-est et nord n'est pas investie par l'ennemi !

Mais, néanmoins, il y en a sur le haut du *tracé de la Mocquetière* mais pas un seul à la maison forestière notamment au coin de la *Cornelière*, endroit pourtant stratégique qui permettait de s'échapper vers le *Champ Bourget* – se souvient Dédé Suze – « *comme si on avait voulu laisser une passe pour la fuite* ».

Et, pour reprendre D.M. (p. 370) : « *Le 17 août 1944 est une matinée de terreur pour la maquis de Mervent et les habitants de la commune, dont certains seront arrêtés en plein travail aux quatre coins de la commune et sont placés sous surveillance allemande le temps de l'attaque. Ils seront relâchés sans représailles, ce que l'on peut considérer comme un miracle* ». Mais, néanmoins, sur le lieu de l'attaque, il y a des morts !

← Plaque commémorative : **Guy Berland**

Ainsi, que nous l'avons vu plus haut, le jeune Guy Berlan est parmi les premiers (revoir p. 1063). En effet, il est abattu, de suite, près du *ruisseau des Ragotières*, autant dire sur place !



Le matin du drame, le père Souchard s'était claquemuré sur ordres des allemands, avec sa fille Nana (veuve depuis 1941) et sa petite fille Lucette (17 ans). Personne ne bougeait effrayé par les bruits incessants d'armes automatiques. Quelques heures passent et soudain les Allemands reviennent, tapent fortement à la porte, on leur ouvre et ils réclament une pioche et une pelle. Le père Souchard a tout de suite compris à quoi pouvait leur servir ces outils. Pour enterrer des corps sans aucun doute ! Quand tout fut calme, le père Souchard osa sortir et décida d'aller voir ce qui s'était passé juste en face de chez lui.

Croix de **Guy Berland** →

Pour en terminer avec la mort du jeune Berlan, reprenons les écrits de Dominique M. (p. 370) : « *Dans la journée, le camp retranché (vide) et la ferme du Pt du Nay retrouve un calme relatif. Henri Souchard, son petit-fils, et deux voisins, se rendent dans le champ qui jouxte le camp* ».

Avant de continuer avec ma version, je suis obligé de faire remarquer que l'auteur, des écrits ci-dessus, qui se cite comme « *présent aux côtés de son grand-père* » (en vérité son arrière-grand-père), n'était pas encore né ! Il viendra au monde en juillet 1954, donc dix ans après les événements !

En effet, le petit groupe passe à la barrière qui a été laissée ouverte et pénètre dans le premier champ qui est de l'autre côté de la route, puis le second qui touche les bois où se trouvait le maquis (voir plan p. 1050). Le père Souchard, en tête, se dirige vers les bois où bientôt son regard aperçoit des



DÉCÈS de un inconnu

Le dix-sept août mil neuf cent quarante-quatre, huit heures, minutes, est décédé au Pont du Nay en forêt de Mervent un homme inconnu de corpulence moyenne âgé de vingt à vingt-cinq ans et d'une taille de un mètre soixante-huit. Il était vêtu d'un pantalon bleu portant de grandes pièces aux genoux d'un chandail kaki du modèle de l'armée et d'un blouson bleu. Il était coiffé d'un béret basque et portait des souliers de marche en bon état. Il a été immatriculé sous le numéro deux.

Approuvé
 sept mots
 rayés nuls
 La Mairie

DRESSÉ le dix-huit août mil neuf cent quarante-quatre, seize heures, cinquante-deux minutes, sur la déclaration de Louis Bouillaud, garde-champêtre, domicilié à sa Jamonère de Mervent, qui, lecture faite, a signé avec Nous Jean Normand, Maire et Officier de l'état-civil de Mervent.

Bouillaud Louis

celui de René Blandin, pour y être identifiés. Henri Souchard se rend alors dans la forêt et place une pierre plate sur les traces sanglantes du calvaire de Guy Berland » et continue D.M. : « C'est à cet endroit précis que la croix de Guy Berland sera édifiée par la suite, en souvenir ». Mais, là, je m'interroge. La plaque commémorative dit : « Au pied de cette croix repose le cerveau de Guy Berland ». Alors, pourquoi la déclaration (ci-dessus) mentionne-t-elle : « Il était coiffé d'un béret basque » ? Comment pouvait-il encore avoir son béret sur sa tête si sa cervelle, sortie de la boîte crânienne, est tombée au sol ?

Sitôt après l'horrible découverte, on alerte les autorités qui se déplacèrent tandis que la déclaration de décès n° 18 est faite en mairie, le lendemain, à 16 heures sur la déclaration de Louis Bouillaud, garde-champêtre : « Décès d'un inconnu le dix sept août 1944 à 8 heures au Pont du Nay, en forêt de Mervent, un homme inconnu de corpulence moyenne âgé de vingt à vingt cinq ans et d'une taille de un mètre soixante huit. Il était vêtu d'un pantalon bleu portant de grandes pièces aux genoux d'un chandail kaki du modèle de l'armée et d'un blouson bleu. Il était coiffé d'un béret basque et portait des souliers de marche en bon état. Il a été immatriculé sous le numéro deux ». Signé : Jean Normand, maire . . .

Le cadavre a été ramené au bourg, le jour même, et déposé dans une petite maison, à gauche, à mi-chemin de la côte qui va de la Vallée à l'abattoir (aujourd'hui Boucherie Rivasseau). Cette petite maison appartenait à Titine, la marchande de poissons de Fontenay (« Maison Blizard » n° 9 route du Lac). La dépouille d'Ernest Guy Berlan, après un office religieux, est inhumée le jeudi 19 août, au cimetière de Mervent. Quelques années plus tard, sa famille rapatrie son corps à Faymoreau afin qu'il repose au cimetière de son son village natal. Il est re-inhumé, le 5 mai 1950, dans une concession perpétuelle de 4 m2 qui porte le n° 20.

Ainsi qu'on a pu le constater les versions de la mort de Guy Berlan varient, quelque peu, selon les témoignages. Il en sera de même pour les autres jeunes gens qui seront abattus ce jour-là, aussi ! Tout d'abord, nous allons voir dans quelles conditions sont abattus : René Blandin et Armand Merlet qui faisaient chemin ensemble vers leur destin. Puis, nous verrons, la très controversée, mort de Mr Goin, un cultivateur

de Vouvant. Tous trois sont abattus presque au même endroit.

← L'allée du Pont Mathé

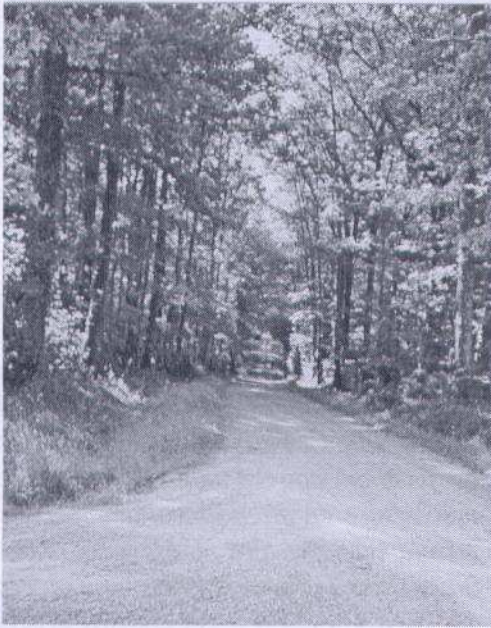
Pas un instant, sans doute, en décidant de se sauver en direction de la grande allée du Pt Mathé, les deux jeunes n'avaient pu pensé que les Allemands s'étaient installés sur ce tracé. René Blandin, qui est domicilié à St-Michel-le-Clouc, connaissait peut-être un peu plus les lieux que que son compagnon Merlet (qui n'a alors que 19 ans et est natif du Château d'Olonne, proche des Sables). En sortant des sous-bois du camp retranché, ils ont pris le chemin de lisière de forêt dans le bas des Ragottières,



traces de sang qu'il suit p. 1070 pendant un petit moment. Soudain il découvre une tombe fraîche, mal refermée, d'où émerge le corps d'un individu, à lui inconnu, en position de repli « la tête en bas les pieds presque en l'air ».

← Décès de Guy Berlan

Mais, continuons avec D.M. : « Ils repèrent les pieds de Guy Berlan qui sortent du sol. Il a sommairement été enterré par les Allemands. Le résistant est exhumé, et le fermier couvre son corps d'une couverture en attendant une charrette qui le transportera à Mervent, avec



en direction des *Gîtes Calineaux*, puis quittant ce chemin, p. 1071 ils ont pris une laie (layon) qui les a remis sur le tracé du *Pt Mathé*, juste avant la sortie de la forêt et quelques mètres seulement avant *l'allée du Royou*. Ils comptaient, sans doute, rejoindre le *chemin du Royou* pour fuir peut-être vers la CD 65 ou alors remonter peut-être *l'Allée du Pt Mathé*.

← Au fond : la côte du **Royou**

Mais, un groupe d'Allemands ayant pris, sans doute, un layon un peu plus haut, les avait devancé. Ce layon, les a conduit sur un chemin appelé *chemin des Ragottières* qui rencontre le *chemin du Pt Mathé*. A cette petite intersection, ils ont placé un fusil mitrailleur au sol qu'ils ont dirigé vers l'entrée de la forêt en direction de la maison forestière. Juste quelques mètres avant *l'allée du Royou*, dans la ligne de tir ennemie, les deux jeunes maquisards ont été abattus sur la côte du *Royou*.

Le corps du premier, René Blandin, est déposé dans une brouette puis il est remonté au bourg de Mervent et déposé dans la petite « *Maison Blizard* » où sera aussi déposé Guy Berlan. La main

de René tient encore serrée une poignée de feuilles séchées (m'a-t-on rapporté).

Le lendemain, deux actes d'état-civil seront dressés pour un seul homme, le même jour, mais à une heure d'intervalle : un à 16 heures qui porte le n° 17 (ce qui indique qu'il fut enregistré avant Berlan qui aura le n° 18). Ces actes simultanés prouvent une certaine précipitation mais aussi une grande confusion, au sein même du conseil municipal, ces jours-là, à Mervent !



Le premier acte donc correspond à « *Un inconnu* » mais le second donne son identité : René Blandin. La déclaration est faite (comme pour Berlan), par Louis Bouillaud, 52 ans, garde-champêtre domicilié à la *Jamonnrière*, voici : « *un inconnu. Le dix-sept août mil neuf cent quarante-quatre, à huit heures, est décédé au Pont du Nay, en forêt de Mervent, un homme inconnu, d'une taille de un mètre soixante quinze d'assez forte corpulence portant une dent aurifiée au côté gauche du maxillaire inférieur. Il était vêtu d'une culotte de cheval en velours, d'une chemise blanche à rayures bleues et d'un veston genre sport bleu à rayures blanches. Il avait un mouchoir brodé à l'initiale A. Il était chaussé de brodequins de marche et portait des leggings. On a trouvé sur lui une montre bracelet. Il paraissait âgé de vingt cinq à trente ans. Il a été enregistré sous le n° 1. Dressé le 18 août 1944 à 16 heures* ». Ce qui est touchant, c'est le mouchoir à l'initiale A comme Antoinette, sa maman.

DÉCÈS de *son inconnu*

17

Le dix-sept août mil neuf cent quarante-quatre, à huit heures, est décédé au Pont du Nay, en forêt de Mervent un homme inconnu, d'une taille de un mètre soixante quinze d'assez forte corpulence portant une dent aurifiée au côté gauche du maxillaire inférieur. Il était vêtu d'une culotte de cheval en velours, d'une chemise blanche à rayures bleues et d'un veston genre sport bleu à rayures blanches. Il avait un mouchoir brodé à l'initiale A. Il était chaussé de brodequins de marche et portait des leggings. On a trouvé sur lui une montre bracelet. Il paraissait âgé de vingt cinq à trente ans. Il a été enregistré sous le n° 1. Dressé le dix-huit août mil neuf cent quarante-quatre, à seize heures, sur la déclaration de Louis Bouillaud, garde-champêtre domicilié à la Jamonnrière de Mervent, en présence de Jean Normand, Maire et officier de l'état-civil de Mervent.

Affirmé sept fois
royou n° 17

Bouillaud Louis

← Acte de décès de René Blandin

Le second acte, qui est fait à 17 heures, porte le n° 19. Sur l'acte, toujours sur la déclaration du garde-champêtre, sera apposé beaucoup plus tard : « **Mort pour la France** » (vers 1946). Certaines mentions sont les mêmes : l'heure du décès et le lieu. De plus, cette fois, il est mentionné son nom : « *René Pierre Jean Blandin, célibataire, volontaire des F.F.I. né à Pouillé, 21 mai 1924 fils de Jean Marie Pierre Félix Blandin et de Antoinette Claudia Augustine Guyonnet domicilié à St Miche-le-Clouc* ».

On remarquera que son statut de maquisard est reconnu. Ce second acte sera

7010

DÉCÈS de *Ismaël Armand Edmond Merlet*

Décès du 17 août
au bourg de Vouvant

le dix sept août mil neuf cent quarante quatre heures
minutes, est décédé au bourg de Vouvant Ismaël Armand Edmond
Merlet

à l'âge de 19 ans
le 7 février 1926
né à
Château d'Olonne (Vendée)
le vingt six mars mil neuf cent vingt cinq
tapissier
fils de Marcel Merlet
et de Armande Eugénie Marie Lainé

Dressé le dix sept août mil neuf cent quarante quatre heures
minutes, sur la déclaration de Gabriel Baudouin
quarante cinq ans cultivateur domicilié à Vouvant d n. défaut
domicilié à Vouvant
qui, lecture faite, a signé avec Nous Gabriel de la Pintière, maire de Vouvant

COPIE

Gaudouin

transcrit en mairie de p. 1072
St Michel-le-Clouc le 16 septembre 1944.

Il ne manquait, pourtant, que quelques centaines de mètres à René et à Ismaël Merlet, son compagnon d'infortune, pour parvenir à la route de la liberté !

← Acte de décès de Ismaël Merlet

Ismaël Merlet, a juste 19 ans. L'acte de décès, qui porte le n° 18, est fait le jour même de l'attaque, à la mairie de Vouvant : « Décès, le 17 août mil neuf cent quarante quatre, à huit heure trente, est décédé au bourg, Ismaël Armand Edmond Merlet né à Château d'Olonne (Vendée) le vingt six mars mil neuf cent vingt cinq, tapissier, fils de Marcel Merlet et de Armande Eugénie

Marie Lainé. Dressé le dix sept août mil neuf cent quarante quatre, à onze heures sur la déclaration de Gabriel Baudouin quarante cinq ans cultivateur domicilié à Vouvant ». Signé : Thomas de la Pintière, maire de Vouvant. Il avait donc sur lui des papiers d'identité pour être aussi rapidement identifié alors que les deux morts ramenés au bourg de Mervent l'ont été d'abord comme « inconnu ». Mais, on remarquera que son statut de maquisard n'est pas reconnu comme sur le second acte fait pour Blandin. Dans la marge de l'acte sera apposé le 7 février 1946 « Mort pour la France ».

Plusieurs détails très importants m'interpellent : pourquoi l'acte de décès d'Ismaël Merlet, qui est bien décédé sur le territoire de Mervent, aux côtés de Blandin, est-il fait en mairie de Vouvant ? On remarquera, qu'il est dit « être décédé à huit heures trente » tandis que les deux premiers : Berlan et Blandin, seraient morts à huit heures ! Cela peut se comprendre. Mais, pourquoi le jeune Ismaël Merlet est-il dit « décédé au bourg de Vouvant » à cette heure-là ? N'était-il pas donc pas mort sur le coup, en forêt ! De plus, on remarquera que la déclaration de son décès est déjà faite à 11 heures au lieu du lendemain à 16 heures pour les deux premiers morts déclarés à Mervent. Que s'est-il donc passé dans notre commune au niveau des élus locaux ? Une chose est certaine, le corps de Merlet a été ramené déjà à Vouvant avant l'horaire de la déclaration !

Donc, il semblerait qu'on pouvait circuler en forêt, à cette heure-là, sans craindre de se faire abattre. L'attaque était belle et bien terminée et les lieux dégagés !

Le ruisseau des Verries au Pt Mathé →

Sur le même lieu (voir plan p. 1068), le tracé du Pont Mathé et proche de la côte du Royou, à quelques mètres seulement des deux morts précédents, un civil est abattu. Il s'agit de Gustave Goin qui demeure à la Garde de Vouvant (comme, Gabriel Baudouin, son voisin, aussi cultivateur, et qui a fait la déclaration d'Ismaël Merlet). Ce dernier, père de famille âgé de 39 ans, en effet, tôt le matin, s'est rendu chez Mr Trillaud, le garde forestier de la Cornelière. Il a coupé à travers champs pour rattraper le chemin de lisière de forêt puis il a longé le petit ruisseau des Verries, passant devant la carrière de pierres du Pont Mathé, puis plus loin encore, il emprunte alors la longue allée du Pt Mathé (1750 mètres, plus déjà avant cette intersection, au moins 1 km.) qui se termine à la Maison Forestière.

Pendant ce temps, d'autres Allemands qui stationnaient sur la route CD 89, de Vouvant à Puy-de-Serre, au lieu-dit la Haute Garde, se déploient et visitent toutes les fermes : la Garde, les Guillottières, la Bordellerie, les Gâts, les Pousses Vieilles, qu'ils fouillent presque de la cave au grenier. Chez Colombe Goin, qui ignore alors le sort de son mari, ils piquent partout dans le foin pour trouver des Résistants cachés.

Plusieurs versions des faits ont été avancées : les uns disent qu'il était à vélo, vu les distances ce n'est pas impossible et qu'étant un peu sourd il n'avait pas entendu les bruits d'armes automatiques. D'autres





avancent qu'il était avec sa charrette, p. 1073 d'autres encore (Robert Brunet, encore, car pour lui, cela le déculpabilise de cette mort inutile - voir revue de presse de 1984) qu'il était parti pour avertir les maquisards de l'arrivée des Allemands.

← L'allée du Pt Mathé au fond les Guillotières

Un autre, encore, comme Dominique M. avance : « Ce cultivateur se rendait à travers la forêt à la maison forestière de la Cornelière, et il aurait même tenté d'entrer en contact avec le maquis pour prévenir de l'attaque du maquis : il le paiera de sa vie ». A ce sujet, la famille de Gustave Goin est formelle : « Cela, est de la pure invention ! ». Henri Léaud, le propriétaire de la

ferme des Gîtes Calineaux (décédé 2011), m'a raconté ce que lui a toujours dit sa demi-sœur, Colombe Planchin, la veuve de Gustave Goin : « Il était parti à pieds chez le garde pour payer de la litière » (c'est-à-dire un droit de prendre en forêt une charrette de fougères qui servait en été de litière aux bestiaux).

On voit très mal ce paysan, qui n'a certes pas l'étoffe d'un héros, traverser les champs, les chemins, la longue allée du Pt Mathé, très découverte, pour aller prévenir « un maquis » dont il ignorait quasiment l'importance et la présence. Pourquoi aurait-il pris de tels risques alors que les Allemands essaïmaient de partout ? Il a tout simplement été surpris et se pressait de rentrer chez lui après avoir été jusque chez le garde qu'il n'a même pas vu. Refaisant le chemin à l'envers, dans la côte, juste avant le tracé de l'allée du Royou, il est fauché par une rafale de fusil-mitrailleur.

Entre temps, en effet comme on l'a vu plus haut, un petit groupe d'Allemands s'est posté à l'intersection du chemin des Ragottières et de l'allée en question. De ce poste (c'est de là aussi qu'ils abattent Merlet et Blandin), ils surveillent l'allée de haut en bas. Gustave Guoin n'est que blessé à la jambe mais finalement est massacré à coups de crosse. Il semble n'être pas mort sur le coup et son corps fut ramené à son domicile dans la fin de la matinée.

Acte de décès de Gustave Goin →

S'il avait été vrai que Gustave Goin s'en était allé pour prévenir le maquis, il eut été, comme les autres morts, de cette horrible journée, inscrit « **Mort pour la France** » sur son acte d'état-civil. Hors, l'acte ne mentionne rien à ce sujet : « le 17 août mil neuf cent quarante-quatre, à huit heure trente, est décédé à la Garde, Gustave Henri Eugène Goin, né à Vouvant (Vendée) le vingt six mai mil neuf cent cinq, cultivateur, fils de André Pierre Louis Goin et de Marie Françoise Gabrielle Papin, époux décédés, domicilié à Vouvant et époux de Colombe Madeleine Marcelle Planchain. Dressé le dix sept août mil neuf cent quarante-quatre, à seize heures sur la déclaration de Gabriel Baudouin, quarante cinq ans, cultivateur, voisin du défunt domicilié à Vouvant ». Signé : Thomas de la Pintière maire de Vouvant.

La famille Goin n'a touché aucune pension de guerre. Certes, Goin a été cité à postériori dans la presse comme étant « militaire enrôlé » mais ceci est totalement faux, tout autant que ce qui suit « fut fait prisonnier et atrocement mutilé pour avoir refusé de parler » !

Les deux dernières jeunes victimes de cette horrible journée : Gaston et Nénesse, ont subi un sort encore plus atroce et leurs dépouilles un destin ignoble ! Voici ce qu'en dit Dominique M. (p. 370, 371), puis comme à l'accoutumée, je donnerai mes sources : « Sur six victimes françaises, deux corps ne seront retrouvés que dix jours plus tard : il s'agit des dépouilles de Gaston Clairet et d'Ernest Dieumegard. Le

N°17 / DÉCÈS de Gustave Henri Eugène Goin

Décès du 17 août
acte du 17 août

Le dix sept août mil neuf cent quarante quatre, huit heures trente minutes, est décédé, à la Garde, Gustave Henri Eugène Goin

Né à Vouvant (Vendée) le vingt six mai mil neuf cent cinq, cultivateur, fils de André Pierre Louis Goin et de Marie Françoise Gabrielle Papin, époux décédés, domicilié à Vouvant

époux de Colombe Madeleine Marcelle Planchain

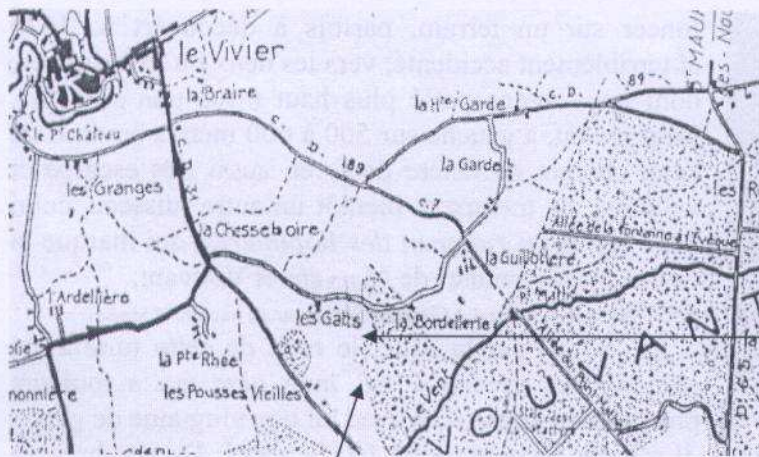
Dressé le dix sept août mil neuf cent quarante quatre, seize heures quarante cinq minutes, sur la déclaration de Gabriel Baudouin, quarante cinq ans, cultivateur, voisin du défunt, domicilié à Vouvant

qui, lecture faite, a signé avec Nous, Chénial de la Surtière, maire de Vouvant.

GABRIEL BAUDOVIN

Baudouin

Chénial de la Surtière



lendemain matin de l'attaque, des p. 1074 fouilles ont pourtant été faite par un groupe de Merventais, dont Paul Trillaud, le garde forestier. André Suze, présent dans le maquis, indique encore aujourd'hui que personne n'a remarqué les deux corps, sans doute dissimulés par les fourrés ». Et, pourtant, il y aura une grande controverse à ce sujet !

← Carte des lieux de la fuite de Raymond R.

Mais, avant de vous narrer avec plus de détails leurs fins tragiques, je veux en finir avec l'un des protagonistes, de cette terrible journée, « l'Ardennais », Raymond R., mon père ! Son

histoire personnelle mérite d'être racontée un peu plus dans le détail car nous allons voir ce qui s'est passé cinquante ans plus tard !

Les Allemands, comme nous l'avons vu plus haut, avec un armement lourd, s'étaient donc stationnés aux abords du *pont du Nay* tandis que d'autres remontent le long du ruisseau *Vent* afin de rejoindre plus haut le *Pont Mathé*, qui est un point stratégique. D'un côté, de ce point, on peut rejoindre, à gauche, la *Bordellerie*, les *Gâts*, la *Chaisseboire*, sans emprunter une partie de la CD 31, et de l'autre, la ferme de la *Guillotière* (de *Vouvant*), puis la *Garde* et la *Haute Garde*, proche de la CD 89. C'est de cette dernière grande route qu'un grand nombre d'allemands arrivèrent aussi. Ils fouillèrent bien sûr tous ces petits hameaux vouvantais avant de s'installer justement au *Pont Mathé*.

De là, ils empêchaient toute possibilité de fuite par l'*Allée du Pont Mathé*. Une échappée éventuelle ne pouvait se faire que le long du ruisseau *Vent* et que, entre le *Pont du Nay* et le *Pont Mathé*. Mais il fallait vraiment connaître les lieux pour y parvenir ! C'était le cas pour mon père qui avait travaillé, justement, dans cette partie de la forêt.



L'intersection du chemin de lisière et de l'allée du Pt Mathé →

Voici ce qu'il m'a raconté : « *Tôt le matin, il est réveillé, lui aussi, par les premiers bruits et cris qui viennent de la route, du côté des pâtures qui se trouvent en contre-bas, côté sud de leur camp, et dont l'entrée se faisait justement du côté de la CD 31, de Vouvant au Nay. Il comprend de suite, que le maquis est attaqué, ramasse prestement son paquetage et entraîne avec lui un gars de Douai* (ce dernier, lassé de travailler à la mine de Faymoreau, s'était fait enrôlé le 16 dans le maquis). *Ensembles sans attendre, ils dévalent la pente du côté du camp donc côté nord, qui touche le chemin de lisière et la forêt domaniale. Les hurlements et les bruits d'armes des Allemands leur indiquent que, du côté du Pont du Nay, il est impossible de s'enfuir ni même de songer à redescendre le long du ruisseau des Robinières (dit aussi le Vent), qui conduirait pourtant rapidement jusqu'à Pruneau où, là, il aurait été facile, alors par la passerelle de Pruneau, de remonter jusqu'au bourg même de Mervent* ».



D'autres parts, remonter vers *Vouvant* par la CD 31, semble aussi impossible et, sûrement guère mieux, par les *Gâts*, la *Guillotière* ou à la *Garde* (villages de *Vouvant*). Les deux compères traversent alors le petit ruisseau des *Ragotières*, qui est parallèle à la lisière du camp retranché. Deux possibilités, encore, s'offrent à eux : continuez ce chemin parallèle, en prenant à droite vers l'Est, c'est-à-dire en direction du P.C. des *Gîtes Calineaux*, situé proche de la *Maison forestière* ou bien prendre alors, à gauche, vers le Nord et



foncer sur un terrain, parfois à découvert p. 1075 et terriblement accidenté, vers les deux ou trois fermes, dont nous avons parlé plus haut (voir plan p. 1074). Empruntant, à gauche sur 500 à 600 mètres environ un autre chemin de lisière de forêt, aussi très escarpé et vallonné, ils traversent bientôt un autre ruisseau, celui des *Verries* ou *ruisseau des Robinières*, qui marque la limite des communes de Mervent et Vouvant.

← Au fond, la ferme des **Guillotières** vue du tracé du Pt Mathé

Mais, par la suite, le récit de cette fuite a été quelque peu escamoté par mon père qui a toujours prétendu avoir entraîné avec lui une vingtaine de gars.

Comme beaucoup d'autres, présent ce jour-là, il n'a pas raconté tout à fait la vérité. De nombreuses années plus tard, il faut savoir que tous ces résistants occasionnels voulaient obtenir la fameuse retraite des Anciens Combattants (tandis que d'autres briguaient une médaille quand ce ne fut pas la Légion d'Honneur même) et, alors, certains de ces rescapés du drame embellirent leurs récits qui n'étaient plus contrôlables ! Le temps ayant effacé bien des choses !

Mais le destin fit, que cinquante ans plus tard, j'appris tout de même l'exactitude des faits !

Un jour, en forêt, lors de l'un de mes repérages des lieux (10 septembre 2002), j'étais accompagné par Dédé Suze. Nous sortions de l'*Allée du Pt-Mathé* pour remonter le long du *ruisseau des Robinières*, en direction du nord-est. Nous avons rencontré un promeneur. C'était le fils du père Guillemet de la *ferme du Gât* (commune de Vouvant). Tout de suite, je lui pose des questions sous l'air amusé de Dédé (savait-il déjà pour la fuite de mon père ?). Quoique jeune, à cette époque, mon interlocuteur se souvenait de ces événements comme si c'était hier ! Cet homme ne me connaissait absolument pas et ne pouvait se douter de ma parenté avec Raymond R., mon père !



← Membre du maquis : **Raymond R.** en militaire

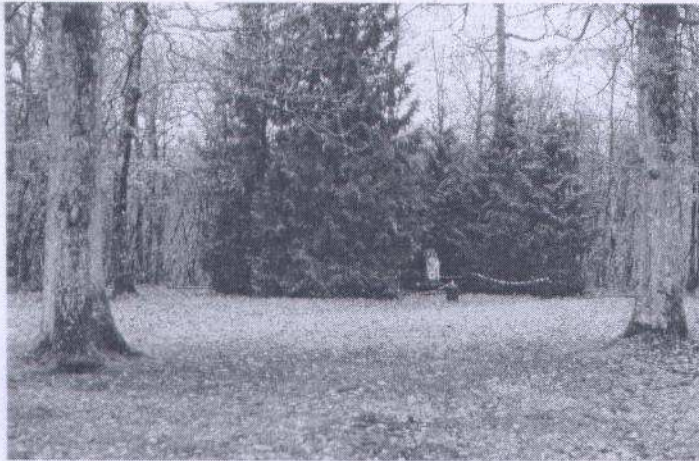
Voici la suite « oubliée », par mon père, des événements : « *Les deux fuyards grimpent alors à travers des pâtures en direction de la ferme du Gât, située pas très loin de la grande route, où ils demandent asile. Le père Guillemet, qui tient là une toute petite borderie, ne pouvant les cacher chez lui, leur donne à chacun une vieille pelle, une chopine car ils n'ont rien bu depuis plusieurs heures. Il les conduit dans sa vigne où il leur propose de faire semblant de la gratter. Puis, il leur promet de camoufler leurs effets qu'ils ne peuvent garder avec eux. Vers midi, tous les Allemands ayant l'air d'avoir quitté les lieux, le père Guillemet retourne à sa vigne mais les oiseaux se sont envolés. Il avance chez son voisin, à la ferme des Pousses Vieilles, qui lui dit avoir vu les deux gars cachés un moment dans son champ de « topins » (topinambours)* ».

Champ de « topins » →

Après cela, « *les gaillards se séparent. Raymond se dirige seul, toujours à travers champs mais en longeant les haies, vers cette route de « Grande Communication n° 31 » qu'il lui faut absolument traverser pour rentrer chez lui à Mervent. Mais, plus haut, au croisement (de cette route et du chemin qui dessert les fermes des Gâts, de la Bordellerie, des Guillotières, de la Garde et qui ressort à la Haute Garde), il y a un allemand armé. Lorsqu'il tourne un moment le dos, surveillant alors ce qui pourrait venir de Vouvant, le Merventais en profite pour traverser cette route puis il s'éloigne rapidement vers la Gde Rhée, où on lui donne un morceau de pain fourré d'un peu de fricot. Enfin, vers midi*



et demi, après avoir traversé une partie de la forêt, puis coupé par Diet, Pierre Blanche et le Chêne Tord, il arrive à l'entrée du bourg de Mervent où deux Allemands l'arrêtent : « Ausweis ! Ausweis ! ». Il avait compris : laissez-passer, papiers ! Il essaye de leur faire comprendre qu'il arrive de travailler, leur fait voir son casse-croûte dans sa poche - qui en l'occurrence lui sert de sauf-conduit - et leur fait comprendre que



ses papiers sont à la maison dans le bourg. p. 1076
 Sans trop insister, les soldats lui font signe de déguerpir : « Raoust ! Schnell ! » (Dégagez ! Allez !).
 Ce qu'il fait, devant les yeux ahuris de Jean Poupeau (qui habite alors au n° 29 rue de la Chapelle), et qui le voit arriver alors qu'on le croyait pris ou tué pendant l'attaque ».

← Endroit où furent tués Gaston et Nénesse, devenu depuis une clairière

De nombreux mois plus tard, à la ferme des Gâts, le père Guillemet est bien ennuyé car il a toujours le paquetage de ces deux-là. Ne sachant qu'en faire, il décide de les donner au brigadier forestier de la Jolrière, Mr Paineau. Le brigadier

examine les effets de l'un des paquetages et dit : « Celui-là, je le connais, c'est un gars qu'est marié avec une fille de Mervent ! Tenez, regardez ses initiales sur son cars, R R » (quelques jours après ses terribles faits, Raymond R., rejoindra les maquisards à la Rétière de Loge-Fougereuse, où il aura pour chef, Ferdinand Porcher qui le gardera toujours à ses côtés. Ce dernier, militaire avant la guerre, se retrouvera à nouveau dans l'Armée régulière au 93^{ème} R.I. ainsi que Raymond R. Ils feront (de septembre 44 à mai 45) les poches de St Nazaire, La Rochelle et Raymond suivra l'armée jusqu'à Berlin. Il ne rentrera qu'en 1948 mais ne remplera pas pour l'Indochine).



Il apparaît certain qu'au moment du drame mon père n'a pas été le héros qu'il a bien voulu laisser croire par la suite ! Encore heureux qu'il ne fut pas le fameux traître !

Les deux jeunes copains, Gaston Clairet, qui a 24 ans, et Nénesse Dieumegard, qui a 28 ans, vont mourir ensemble au lieu même où sera dressé, beaucoup plus tard, une stèle en mémoire des victimes de cette journée.

Selon la maman de Gaston qui raconte plus tard : « Notre fils Gaston et son ami nous ont bien quittés le 16 août 1944, vers 14 heures avec l'intention de rejoindre le maquis de Mervent pour aider à la Libération de la Patrie ». Dès que l'attaque commença, tôt le matin, on entendait le bruit des armes jusqu'aux Ouillères ainsi que le précise Mme Clairet : « La fusillade ne tardait pas de commencer. Saisis, nous nous raisonnions en nous disant que tous deux, connaissant la forêt, réussiraient bien à s'échapper. Dans la journée, nous apprenions qu'une annexe avait été créée la veille, dans un bois particulier, en contre-bas de la forêt, donc facile à cerner, et que tous deux y avait couché ». Et, poursuit-elle : « Comme cela nous a été rapporté, vous étiez en train de deviser gaiement, au seuil de votre cabane, en fumant une cigarette, quand l'alerte a sonné ». En effet, les deux copains avaient passé, là, leur première nuit de résistant. Aussitôt, comme les autres, ils prennent leurs jambes à leur cou !

Ainsi, qu'un témoin le rapporta à Mme Clairet : « Pensant que la forêt était cernée à droite et à gauche, vous avez espéré vous échapper en montant, mais hélas, les lignes étaient gardées et en voulant traverser la première, vous avez trouvé une mort affreuse, sans armes ; on nous a répété qu'on avait entendu hurler ! ». En effet, reprenant à l'inverse le sentier qui menait aux cabanes du camp, ils laissent à leur droite, le chemin de lisière qui les conduirait jusqu'au P.C. des Gîtes Calinaux, et à leur gauche, un autre petit chemin qui les aurait conduit au pont du Nay. Il semblerait que cela s'avérait trop dangereux ! C'est pourquoi, ils remontent le sentier qui doit les mener au Pt Mathé puis vers les Guillotières de Vouvant. Mais, arrivés à mi-chemin de ce sentier, ils rencontrent deux ou trois Allemands qui les abattent.

Les noms des six victimes du 17 août 1944 →

Le soir des combats, déjà quatre morts sont dénombrés, mais certains jeunes n'ont pas donné signe de vie à leur famille. Aussi pense-t-on que des blessés ou des corps sans vie sont encore là-bas. Ainsi que l'exprime Mme Clairet : « Le 18 août 1944, au matin, on vient nous prévenir qu'une battue de volontaires va être effectuée en forêt et qu'on viendra nous apporter le résultat aussitôt de retour. Ce qui fut fait ; tout le coin avait été fouillé, nous a-t-on dit,





plus rien à craindre ». Puis ce fut le grand silence doublé p. 1077 d'une horrible angoisse pour les deux familles.

Mais, quelques jours plus tard, ainsi que le raconte la maman de Gaston : « Le dimanche 27 août 1944, soit dix jours plus tard, un paysan d'un village voisin cherchait avec son fils (ce jeune garçon a tellement eu peur qu'il a contracté une grave maladie qui le fera mourir peu de temps après) ses bêtes égarées en forêt, quand ils aperçurent ces dernières faisant un cercle, et c'était autour de leurs cadavres ! Le père courut chercher le garde-forestier qui vint sur les lieux avec sa femme. Après quoi le garde-forestier part pour Mervent prévenir le Maire. En passant aux Ouillères, au lieu de venir chez nous, il nous fait dire que deux corps ont été trouvés, que ce sont probablement des Polonais, qu'en tous cas il certifie qu'ils ne sont ni de la commune ni des environs, ce qui explique que nous ne nous sommes pas dérangés ». Comment Mr Trillaud, qui savait que Gaston manquait à l'appel, n'a-t-il pas pu le reconnaître car il le connaissait bien. Et, au moins à la description, qu'on ne pouvait manquer de lui avoir fait, sur la façon

dont était habillé le jeune Gaston !

Dominique M. (p. 370, 71) parle lui aussi de cette macabre découverte : « C'est un agriculteur qui les découvre par hasard, le dimanche 27 août 1944, à peu près à l'emplacement de l'actuelle stèle des martyrs de la Cornelière. Les deux hommes ont été sauvagement abattus et mutilés. Ils en sont presque méconnaissables et seront inhumés hâtivement à Mervent dans l'anonymat. Le 7 septembre 1944 cependant, ils seront exhumés et seront identifiés grâce à leurs vêtements par leurs parents, inquiets de ne pas avoir de leurs nouvelles. On peut se demander pourquoi les autorités n'ont pas présenté auparavant les corps aux familles. Ces circonstances troublantes resteront, pour les familles des deux martyrs, une plaie inguérissable, d'autant que les parents de Gaston Clairet ont apporté d'effarantes précisions quelques années plus tard ». Nous verrons plus loin le calvaire de Lucie Clairet ainsi que les démarches qu'elle entreprendra, encore en 1948, pour connaître enfin la vérité sur cette affaire pathétique. En attendant, ainsi que le dit Mme Clairet :



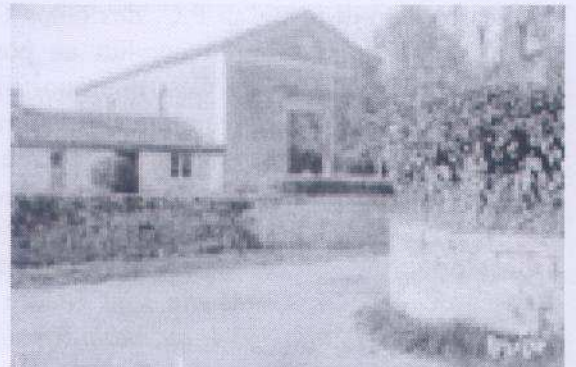
« Chers Gaston et Nénesse, oui, vous avez été enterrés anonymes à Mervent ! Et plusieurs Merventais connaissaient votre identité, nous n'en doutons plus aujourd'hui ! Pauvre maman de Nénesse qui assistait son fils sans le savoir, tandis que son frère était un des porteurs ».

← Lucie Clairet (photo 1918)

Henri Dieumegard, le frère de Nénesse m'a dit, que le jour de la sépulture, était présent Legrand (alias Guy Jacques), que ce dernier a voulu lui serrer la main mais qu'il a refusé ses condoléances ! Je me suis beaucoup entretenu avec le frère de Nénesse et je pense qu'il était convaincu que c'était Legrand, le « fameux traître » !

Enfin, un service religieux aura lieu pour Gaston, le 14 septembre au Temple de Foussais (ci-dessous), mais finalement tous deux dorment en paix pour l'éternité, au cimetière de Mervent.

Et, cette exhumation à la hâte, pour un peu presque à la sauvette, n'est-elle pas une preuve du malaise, et aussi de la confusion, qui règnent alors ! Mais pourquoi, encore, la présence de deux chefs du maquis accentue-t-elle un peu plus l'écœurement des deux familles, ainsi que le laisse comprendre les raisonnements de Lucie Clairet : « Enfin, le 7 septembre 1944, vers 14 heures, arrivent chez nous le frère de Nénesse et le garde-forestier qui nous apprennent que l'exhumation des deux cadavres va avoir lieu immédiatement, le frère ayant fait les démarches nécessaires sur l'invitation de deux chefs du



maquis - elle poursuit - Celui qui l'a fait faire est le même, qui la veille de l'exhumation, après avoir été



copié le relevé du procès-verbal d'identité à la Mairie, est venu chez p. 1078 nous à deux reprises, pour nous certifier que notre fils n'était pas enterré à Mervent ». Une chose est certaine : la mort des ces deux jeunes gens et l'identification de leurs corps faite à deux reprises, vont auréolés, à jamais, cette tragédie de nébulosités.

← Alcide Clairet (photo 1918, aveugle de guerre 14-18)

Quelques jours plus tard, la famille Clairet et le frère de Nénesse somment le garde forestier de s'expliquer : « Tandis que le 10 septembre 1944, entourés d'amis, en nous conduisant sur les lieux du drame, en arrivant à la jonction des sentiers, à cinquante mètres de l'endroit où se trouvaient les corps, le garde-forestier s'arrête pour marquer un trait de son pied, disant : « C'est là que j'ai fait arrêter la battue parce que je n'avais pas entendu de coups de feu de ce côté ».

Pouvait-il faire croire, qu'il est resté calmement à compté et à écouté d'où pouvait venir chaque coup de feu !

Encore quelques précisions sur cette fin d'été dramatique puis nous reverrons, plus loin, et en détails, le poignant réquisitoire fait par Mme Clairet.

DÉCÈS de Gaston Alcide Jame Clairet

33
 Le dix-sept août mil neuf cent quarante-quatre, huit heures, minutes, est décédé en forêt de Mervent, au pont du Nay, Gaston Alcide Jame Clairet, cantonnier forestier, volontaire des F.F.I. (Mervent (Vendée)) né le quatorze août mil neuf cent vingt fils de Alcide Jame Clairet, Chevalier de la Légion d'Honneur et de Lucie Chenaux, son épouse domicilié aux Ouillères de Mervent célibataire.
 Dressé le huit octobre mil neuf cent quarante quatre, dix heures, minutes, sur la déclaration de Louis Bouillaud cinquante deux ans, garde-champêtre, d défaut domicilié à La Jamonnière de Mervent qui, lecture faite, a signé avec Nous, Jean Normand, Maire et Officier de l'état-civil de Mervent.
 A. Bouillaud

Mort pour la France.

Les deux jeunes gens ne furent déclarés officiellement en mairie de Mervent que le 8 octobre 1944. Pourquoi, les autorités merventaises ont-elles tant tardé à régulariser ces deux actes. Le premier porte le n° 23 dont voici le relevé : « Le dix sept août mil neuf cent quarante-quatre, huit heures, est décédé en forêt de Mervent, au pont du Nay, Gaston Alcide Jame Clairet, cantonnier forestier, volontaire des F.F.I., né à Mervent (Vendée) le quatorze août mil neuf cent vingt, fils de Alcide Jame Clairet, Chevalier de la Légion d'Honneur et de Lucie Chenaux, son épouse, domicilié aux Ouillères de Mervent, célibataire. Dressé le huit octobre mil neuf cent quarante-quatre, dix heures, sur la déclaration de Louis Bouillaud, cinquante

deux ans, garde-champêtre domicilié à la Jamonnière de Mervent » Signé : Jean Normand maire. Dans la marge a été rajouté : « Mort pour la France ».

Le second, le n° 24 mentionne : « Le dix sept août mil neuf cent quarante-quatre, huit heures, est décédé en forêt de Mervent, au pont du Nay, Ernest François Fernand Dieumegard, bûcheron, volontaire des Forces Françaises de l'Intérieur, né à Marillet (Vendée) le quatorze février mil neuf cent seize, fils de Henri René Emile Dieumegard et de Fernande Eloïska Eglantine Merceron, son épouse, domicilié à Sauvaget de Pissotte (Vendée), célibataire. Dressé le huit octobre mil neuf cent quarante-quatre, dix heures, sur la déclaration de Louis Bouillaud, cinquante deux ans, garde-champêtre domicilié à la Jamonnière de Mervent » Signé : Jean Normand maire. Dans la marge a été rajouté : « Mort pour la France ».

DÉCÈS de Ernest François Fernand Dieumegard

34
 Le dix-sept août mil neuf cent quarante-quatre, huit heures, minutes, est décédé en forêt de Mervent au pont du Nay Ernest François Fernand Dieumegard, bûcheron, volontaire des Forces Françaises de l'Intérieur (Marillet (Vendée)) né le quatorze février mil neuf cent seize fils de Henri René Emile Dieumegard et de Fernande Eloïska Eglantine Merceron, son épouse domicilié à Sauvaget de Pissotte (Vendée) célibataire.
 Dressé le huit octobre mil neuf cent quarante quatre, dix heures, minutes, sur la déclaration de Louis Bouillaud cinquante deux ans, garde-champêtre, d défaut domicilié à La Jamonnière de Mervent qui, lecture faite, a signé avec Nous, Jean Normand, Maire et Officier de l'état-civil de Mervent.
 A. Bouillaud

Mort pour la France.

Mais, où sont donc passé les deux premiers actes dressés pour Gaston et



Néresse, comme ceux faits pour p. 1079 Blandin et Berlan : « *Inconnu* », dont on mentionne tout de même la taille, la corpulence et les effets vestimentaires.

← A quelques m. de la maison forestière, l'allée du Pt Mathé

Ils ont existés puisque Mme Clairet y fait allusion : « . . . vers midi, mon mari se trouvait au bureau de tabac des Ouillères en même temps que les gendarmes qui revenaient de la forêt où ils avaient procédé à une enquête ainsi qu'à la

mise en bière. La buraliste leur a dit que nous étions sans nouvelle de notre fils, alors un gendarme leur fit la lecture du procès-verbal d'identité, mon mari se troubla à l'énoncé de certains détails, tandis que la taille portant quinze centimètres de plus que celle de notre fils, le rassura ».

N'empêche, ce procès-verbal pouvait permettre d'établir chaque acte de décès, certes, d'un « *inconnu* », mais ils ne sont même pas dans l'état-civil de Mervent. Pour les morts de cette horrible journée, l'acte n° 17 (le 17^{ème} décès inscrit de l'année à Mervent) est établi pour un : « *Inconnu* ». Le n° 18, idem, puis le n° 19 est re-établi pour Blandin. Le jeune Berlan qui avait été noté sous le n° 18, se retrouvera avec le n° 20. Le n° 21 sera attribué à Lucie Ebel, tandis que André Geffard dit « *Mort pour la France* » mais à la *Clavellière*, aura le n° 22. Et enfin, les n°s 23 et 24 correspondent aux deux dépouilles découvertes en forêt le dimanche 27 août !

Maison forestière de la *Cornelière* →

Dans toute cette affaire, un doute plane aussi sur le comportement de Paul Trillaud, garde forestier à la *Maison de la Cornelière* (qui a alors 50 ans). Mais qui est donc ce personnage, atypique, très controversé !

Le garde-forestier, Mr Paul Trillaud, est né en 1894 à Genouillé, dans la Vienne ainsi que son épouse, Juliette Gourdonneau. En 1922, il est à Ménesqueville dans l'Eure, où naît son fils Pierre.

Après avoir été quelques temps au *Clos*, près du bourg de Mervent, en 1933, toujours agent domaniale des Eaux et Forêts, il est muté à la *Cornelière* où il finira sa carrière. En 1951, il était encore en fonction et sa femme Juliette travaillait « *comme aide* » à l'école de la *Croix Méraud*, toute proche. A la retraite, ils allèrent s'installer dans une petite maison qu'il avait achetée à Epagne, sur le chemin de la mine mais il était souvent en ballade à Mervent.

C'est « *un personnage* » ! Quelque peu original pour ne pas dire bizarre, quelques fois lunatique, et on ne connaissait pas le fond de sa pensée. Cependant, très intelligent, il lui arrivait de phraser et il racontait avec une certaine grandiloquence, toujours la même tirade : « *Et cependant, c'est l'homme qui a créé la machine et la machine tuera l'homme, cependant quand y aura plus d'homme y aura plus de machine* ».

Comme beaucoup de bonhommes, à cette époque, il prenait de bonnes bardées quand ce n'était pas deux, parfois, dans la journée, et il lui arrivait aussi parfois d'être « *très fatigué* » dès le matin ! Aussi, certains jours, alors qu'il était un peu plus secoué qu'à l'accoutumée par la divine bouteille, il lui arrivait de s'attaquer avec violence à un poteau électrique. Balançant son vélo dans le fossé, se tenant d'une main au poteau, il lui décochait de violents coups de pieds en criant – et sans doute - pestant inconsciemment contre les restrictions du moment : « *plus de sucre, plus de farine, plus de café, plus de savon . . . et toi maintenant plus de lumière !* ». Puis, il repartait chantant, criant, parlant si fort que dès que les gens du voisinage l'entendaient venir de loin, ainsi brailant, ils éteignaient vite la lumière pour faire croire que la maisonnée dormait, ce qui bien souvent leur évitait une veillée forcée. Car le moins que l'on puisse dire, c'est que le père Trillaud, n'était pas démarrant, en fin de journée.

A la *maison forestière de la Cornelière*, demeuraient toute la famille : Paule, leur fille et Pierre, leur fils, qui exerce la fonction de surveillant d'exploitation forestière. C'était un très beau et grand jeune homme de 19 ans, aux traits fins. De plus il était très brillant et les jeunes filles du voisinage lui faisaient les yeux



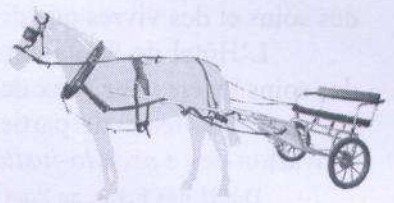


doux. L'une d'elle, de six ans son aînée, p. 1080
 Raymonde M., « *lui tournait autour* », comme on dirait
 aujourd'hui ! Bientôt, un bébé étant annoncé, il l'épouse en
 juin 1941. Un mois plus tard, le père Trillaud se retrouva
 grand-père d'un petit fils, Alain. En juillet de l'année
 suivante, c'est une petite fille, Claude, qui vient au monde,
 née comme son frère, à la *maison forestière de la*
Cornelière. A ce moment-là, dans les premiers mois de
 l'année 1943, beaucoup de jeunes gens, des « *requis pour le*
S.T.O. », partent travailler en Allemagne. Certains furent
 réquisitionnés d'office, d'autres partiront volontairement à

l'appel du gouvernement de Vichy qui répandait, pour cela, une propagande intensive. Mais, ce ne fut pas son cas !

Le garde-forestier Mr Trillaud, qui avait en son temps fait la guerre 14-18, continue d'héberger sa belle fille et ses deux petits enfants auxquels viendra s'ajouter bientôt en octobre 1943, en l'absence du papa, un troisième enfant, Pierre. Hélas, entre temps, le 25 juillet 1943, le jeune père qui n'a que vingt et un ans est tué sous les bombardements du port de Hambourg, situé dans le haut de l'Allemagne (André Léger, de Doreau, fut tué en même temps). Mais pour le moment, la famille n'est pas encore au courant.

Quelques temps avant l'attaque, il se passa un petit incident. M^o Clory, notaire à Foussais, qui possédait un cheval pur sang, se promenait avec un « *sulky* » aux abords de la *Haute Forêt* et non loin de la *Cornelière*. C'est alors qu'il croisa sur une route forestière, un groupe de maquisards qui saisissant la bride du cheval, voulurent emmener l'attelage et son propriétaire. Ils le soupçonnaient d'être bien avec les « *boches* » et avait l'intention de lui faire un mauvais coup. Le père Trillaud connaissait bien M^o Clory, qui était plus un trouillard qu'un « *collabo* » et, haranguant les maquisards qui emmenaient le notaire vers l'intérieur de la forêt, il leur dit que « *Mr Clory n'avait rien à se reprocher, que c'était quelqu'un de bien* ». Il apparaît certain, que sans l'intervention du garde forestier, l'affaire aurait été vite réglée.



con freno

On a dit beaucoup de choses sur le père Trillaud à propos de la battue faite pour retrouver les corps de Gaston et Nénesse. Il lui a été reproché de n'avoir pas fait plus pour retrouver les dépouilles car on pensait qu'il en savait plus ! Certes il savait sûrement beaucoup de choses. D'ailleurs, les Allemands l'ont cuisiné : « *S'il savait qu'il y avait un maquis, depuis combien de temps ?* ». Mais, m'a affirmé Dédé Suze, il n'aurait pas « *fricoté avec les Boches* ». Cependant, il faut dire que pendant cette période trouble, ce n'était pas facile, chacun voyant d'abords ses intérêts personnels ! Lors de cette fameuse battue, le père Trillaud avait surtout hâte de rentrer chez lui car sa femme avait cuisiné un lièvre en civet qu'il avait trouvé dans un collet, peu avant !

A la décharge du garde-forestier, Mr Trillaud, certains ont avancé qu'il aurait cependant caché des F.F.I. dans sa cave et, de plus, nous dirons qu'il avait déjà payé en perdant son fils si jeune, tué sous les

bombardements de Hambourg, en Allemagne. L'acte de transcription de son décès n'a été fait qu'en 1946 où il est cité « *Mort pour la France* ». J'ai une pensée pour ses trois enfants orphelins de guerre mais surtout de père.

← Acte décès de Pierre Trillaud

La belle fille de Mr Trillaud se trouvait naturellement au domicile de ses beaux parents au moment de l'attaque. A la demande de celui-ci, elle attrape ses trois jeunes enfants, dont le dernier né qui a à peine un an. Elle prend la direction de la

14

DÈCÈS de Pierre René Trillaud (transcription)

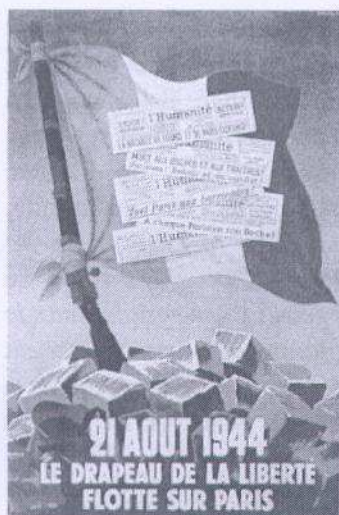
Acte de décès, enregistré le vingt et un juillet mil neuf cent quarante-six, trois heures, minutes, sur la déclaration de son père, Pierre Trillaud, agent de maîtrise des eaux et forêts, domicilié à sa résidence de Hambourg, Allemagne, épouse de Raymond, née Marie, née à Foussais, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq, fils de René Trillaud, et de Juliette Gourdeuseau, son épouse, domiciliée à sa résidence de Hambourg, Allemagne, épouse de Raymond, née Marie, née à Foussais, le dix-neuf décembre mil neuf cent vingt-cinq.

Approuvé tous les mots imprimés voyez nuls.

Le Maire

"Mort pour la France"

Hambourg



ferme de la Maisonnette, coupant à travers p. 1081 champs, sautant des échelas. Arrivée presque à destination et sautant sa dernière barrière, elle tomba nez à nez avec un Allemand, fusil en position, à plat ventre et camouflé. Il l'a regardé sans broncher tandis qu'elle se mit à détalier comme un lapin.

La deuxième moitié de l'année 1944 a été, comme on vient de le voir, riche en événements : le 6 Juin 1944, c'est le débarquement de Normandie, le 15 août, avait eu lieu en Provence le débarquement Franco-américain. Le 17 août, comme nous l'avons vu, ce fut l'attaque à la suite d'une délation, du maquis de la Cornelière. Le 20 août, Pétain et Laval sont emmenés par les Allemands à Belfort puis en Allemagne et, sitôt, le 21, enfin, c'est la Libération de Paris.

Dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre, la ville de Fontenay-le-Comte est libérée et par voie de conséquence les communes environnantes aussi.

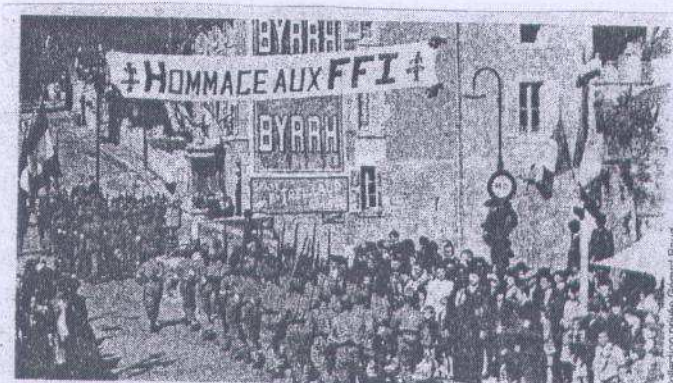
Après tous ces événements, tous ces morts, toutes ces larmes, viendra hélas la période, des règlements de compte pas toujours justifiés, et qu'on appellera « l'épuration ». Déjà, depuis plusieurs jours, les fuyards Allemands regagnent le Reich. A Fontenay, depuis quelques jours déjà, fin août, des cars allemands bondés de leurs blessés remontés depuis les côtes de l'Atlantique, rentrent et s'arrêtent à Fontenay pour y recevoir des soins et des vivres que distribuent des infirmières allemandes par les portes et même les fenêtres des bus.

L'Hôtel de Fontarabie est transformé en poste sanitaire et d'évacuation : on y distribue des vivres et des soins légers pour ceux des hommes qui pourront rentrer par leurs propres moyens.

Les Allemands partis, sonne « l'heure de la délivrance » avec son cortège de liesse, de deuil et de l'invasion des « pseudo-justiciers ».

Défilé des F.F.I. au Pont Neuf à Fontenay →

Aussitôt, les gens se rassemblent, on chante, on danse, on s'embrasse ! La joie est fictive hélas pour certains ! La Libération est enfin venue et brusquement le rideau est tombé sur le grand drame de la guerre et sa cohorte d'horreurs, laissant son acteur désespéré, bien souvent incapable de s'adapter à la vie nouvelle, lui le résistant qui se prenait pour un héros ! De tant de souffrances, de toutes ces ruines accumulées, l'humanité paraît n'avoir rien appris ! Dans chaque guerre – dit-on – ce sont les meilleurs qui tombent. Ceux qui restent, ce sont trop souvent les opportunistes, les planqués, les mal fichus, toute la cohorte de ceux qui n'ont pas « osé » !



Une vue du pont Neuf pendant la Seconde Guerre mondiale. (O.F.H.S.40)

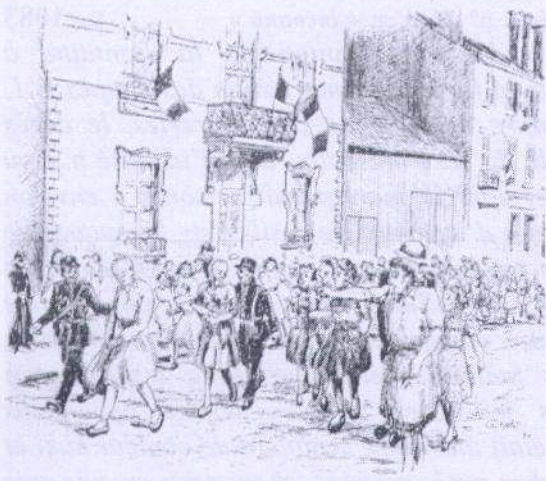


Des partisans, des vrais et des faux se montrent partout prêts au lynchage. Dans les jours qui suivent, on n'échappe pas aux pénibles scènes de justice expéditive. Peu soucieux d'établir les crimes et les délits ou de les sanctionner selon leurs gravités, ces quelques « apprentis justiciers » rendent des sentences aussi sommaires qu'immédiates.

Ce n'est pas qu'à Fontenay, que des femmes soupçonnées ou convaincues de « collaboration sentimentale » sont les premières victimes et tiennent de suite le rôle de bouc émissaire.

Nécessité morale et politique, l'épuration s'enclenche, orchestrée par les F. F. I., les F.T.P.F. du groupe Moquet, entre autre (qui d'ailleurs sont, à ce moment-là, plus que jamais des factions rivales qu'il faut aussi réconcilier), selon un processus plus ou moins légal dans les trois mois qui vont suivre la Libération.

C'est la répression improvisée sous le regard des Fontenaisiens et



de curieux venus des communes voisines.

p. 1082

Les cérémonies barbares de « *tonte de cheveux* » se déroulent sous les cris, les rires, les sarcasmes d'une foule hostile. La femme tondu apparaît comme la victime expiatoire de la lâcheté de certains hommes dont l'ardeur à tondre est parfois inversement proportionnelle aux risques pris pendant les années sombres.

Cette épuration est devenue, aujourd'hui, un sujet tabou, un phénomène gênant que les quelques survivants passent sous silence parce que souvent innommable ! Le populace approuve ces gestes qui sont souvent le fait des Résistants car elle, comme eux, sont terriblement désireux d'effacer une culpabilité collective. Cette populace veut également se purifier du « *pétainiste* » des premières années de guerre, qu'elle a

pratiquée dans l'attentisme et, aussi souvent, de la collaboration active et passive.

Et pour reprendre les justes mots d'un grand résistant, Jacques Lazarus, dit « *Capitaine Jacquel* », chef parisien de l'organisation juive des combats : « *Déjà, les tombes des héros et des martyrs, quand ils ont une tombe, se sont mêlées à toutes les autres pour entrer dans l'anonymat et le silence de la mort !* ». Puis il rajoute : « *Et, il y a les morts, les morts tombés dans la conviction d'un avenir radieux pour l'humanité (comme par exemple le jeune Guy Môquet dont j'ai parlé plus haut) – puis continue-t-il – on voit ressurgir ceux qui, par peur par lâcheté, sont prêts à tout renier, et veulent rejeter loin d'eux, ces souvenirs terribles et se lancent à nouveau dans le monde des calculs sans scrupules et sans honneur !* ».



Le résistant **Jean Moulin** →

La majorité des petites villes (ou des grandes aussi) passe de l'occupation à la libération dans la liesse et dans la violence. Sinistre période, où après s'être laissé étourdir par les joies de la Libération, les rancœurs ressurgissent hélas très vite. Dès l'automne 1944, les magistrats sont submergés par une avalanche de dénonciations mais la vengeance ne peut attendre la lenteur de la justice légale et c'est le commencement des exécutions sommaires, des règlements de comptes, des actes de banditismes dont le bilan est alourdi par les rivalités locales entre les différents mouvements de fractions de la *Résistance*.



← Brassard des **F.F.I.**

Il devient presque impossible de maintenir l'épuration dans les limites du droit : les tontes vengeresses des femmes compromises, les croix gammées sur les maisons des traîtres, les enlèvements, séquestrations préludent souvent à des exécutions qui furent en général couvertes par les F. F. I. locaux et plus

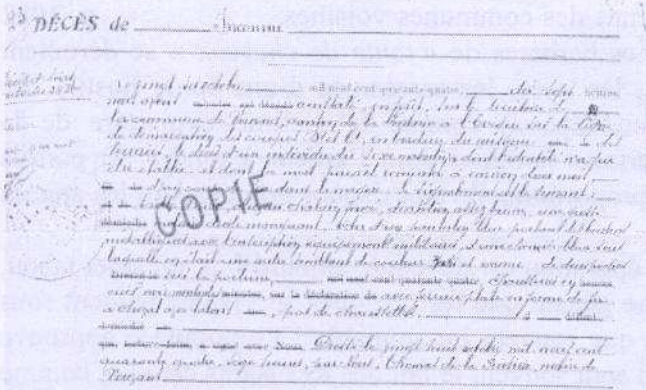
particulièrement par leurs groupes d'actions spéciales.

En forêt, justement à la *Cornelière*, plusieurs personnes, qu'on a dit être des collaborateurs, furent abattues sommairement : un homme puis trois jours plus tard une femme. Mais, il y eut aussi d'autres règlements de compte dans les environs. Pour la femme « *assassinée* » en forêt de Mervent, Lucie Ebel, nous y reviendrons beaucoup plus loin.

Un homme, un « *inconnu* », sera tué, en *Haute Forêt* tout près des lieux de l'attaque du maquis mais sur le territoire de Vouvant, près du ruisseau qui descend de la *fontaine à l'Evêque*. A cet endroit là, le ruisseau est très élargi et forme une petite baie avec en son milieu un petit îlot sablonneux, là a été découvert le corps d'après le témoignage d'un travailleur forestier, qui l'on a ainsi décrit : « *l'homme avait les cheveux blonds, raides, et c'était un Allemand* ». Je tiens ce récit d'un ancien de Mervent, qui a vu le cadavre et qui maintient ses dires.

Est-ce le même homme que celui dont j'ai retrouvé la trace ci-dessous ? Il semble que oui et pourtant ! Voici ce qui est écrit à l'état-civil de Vouvant :

« *En forêt, le 26 octobre 1944, 17 heures, nous avons constaté en forêt, sur le territoire de la*



← Acte de décès n° 23 d'un « inconnu » p. 1083
 commune de Vouvant, canton de la Fontaine à l'Evêque, sur la ligne de démarcation des coupes B 1, C1, en bordure du ruisseau des Verreries, le décès d'un individu du sexe masculin, dont l'identité n'a pu être établi et dont la mort paraît remonté à environ deux mois, tué d'un coup de fusil dans la nuque. Le signalement est le suivant : taille 1 m. 60, cheveu châtain foncé, dentition assez bonne, une grosse molaire droite manquante, vêtu d'un pantalon bleu portant des boutons métalliques avec inscription : équipements militaires, d'une chemise bleu sous laquelle en était une autre semblant de couleur kaki et muni de poches sur la poitrine, chaussures en cuir noir montantes avec ferrure plate en forme de fer à cheval avec talon, pas de chaussettes. Dressé le 28 octobre 1944 ».

A la lecture de cet acte, les descriptions faites par mon témoin, ne correspondent pas. La mort remonterait au 26 août, environ, date où il n'y a logiquement plus aucun maquisard en forêt de Mervent. Alors aurait-il été tué juste avant ou peu après la débacle du maquis ? Le corps de cet inconnu a été transporté par le fossoyeur Paul Dieumegard (père de Paulus) fossoyeur de la commune de Mervent et . . . mais où fut-il enterré ?

Dominique M. parle aussi d'une affaire similaire (p. 359) : « Un milicien de la Roche/Yon (d'autres parlent d'un interprète de la Kommandantur fontenaisienne) parvint d'ailleurs à se glisser dans le maquis merventais ; Est-ce seulement pour s'y réfugier ? Il aurait été reconnu à temps et exécuté dans les bois, où son corps enterré a été localisé plus tard, le 26 octobre 44. A ce niveau du récit – poursuit Dominique M. – l'anecdote à son importance. Elle illustre la relative fragilité du réseau, et ce d'autant plus que les maquisards sont plus ou moins libres d'aller et venir ».



Vu les effets vestimentaires de cet homme, qui est cité dans l'acte et dont on ne donne pas l'âge, il pourrait s'agir d'un pseudo - militaire. Mes témoins m'ont dit, qu'en effet, ce serait le corps d'un franc-tireur de la région de La Roche-sur-Yon, aux actions passées et au comportement plus que douteux. Il fut reconnu par ceux du groupe d'action spéciale qui résidait alors au P.C. du maquis de la Cornelière et il fut probablement abattu juste avant ou peu après l'attaque du maquis. Ce serait même Loulou (Léopold Markus) qui l'aurait abattu ! On disait de Loulou – se souvient mon père – qu'il faisait du travail de pro, de tueur !

Et on a dit aussi qu'il y en aurait eu encore d'autres . . . un qui aurait aussi été abattu, qui était un gars de la Roche-sur-Yon, un grand de plus d'un mètres soixante dix, un copain à Loulou.

Et, il y en aurait eu encore d'autres, ailleurs !

A Foussais, il faillit y avoir aussi quelques règlements de compte, peut-être prématurés : les maquisards étaient venus pour tuer trois « soi-disant » collaborateurs. Quelques temps avant la « fusillade de Fontarabie », à Foussais avaient eu lieu des parachutages d'armes qui furent enterrées dans la plaine du Fougeray.

Rue de l'église à Foussais →

Cela a été dit aux « Boches » qui firent une descendante un dimanche, jour de fête, et qui arrêterent plusieurs personnes : Pierrot Encrevé et son père ainsi qu'une troisième personne. Ils furent déportés et l'horrible se produisit : Pierrot Encrevé dut même porter son père décédé jusqu'au four crématoire d'Aushwich. Il reviendra des camps de





Pierre ENCREVE
Foussais - Déporté

concentration dans un état physique pitoyable et psychologiquement plus que lamentable.

p. 1084

Lors de l'arrestation, un nommé Frank Polteau, de Payré, a réussi à se sauver et à se cacher dans une « *ceppe cracotte* » (arbre creux). **On a dit**, que c'était lui qui avait vendu ceux de Foussais. Est-ce pour la même raison que les maquisards voulaient pendre le curé à la porte de sa cure et abattre aussi les nommés Pelletier et Rossignol ? Mr Dubreuil, de Foussais, qui était conseiller général, et un homme avisé, a empêché ce massacre, leur disant : « *Attendez, au moins que les Boches soient partis !* » (les Allemands quittèrent les lieux comme à Fontenay, sans doute, vers le 1^{er} septembre). D'ailleurs, cet homme de bien, eut de gros ennuis avec les Allemands juste avant leur départ !

Peut être considéré comme collaborateur toute personne qui dénonce un résistant ou autre, qui fait des affaires avec l'ennemi, les dites affaires portant tort aux Français résistants même passivement. Et, il y avait les autres, ceux que l'on peut dire à « *tendance vert-de-gris* » comme les femmes qui couchaient avec les « *Boches* » cela n'en faisait pas pour autant des criminelles ! Aux *Ouillères*, à Mervent, « *ma fille Marthe* » (Marthe Bâtonneau) fut soupçonnée d'avoir eu, seulement, des « *tendances vert-de-gris* ».

A Fontenay, Mr Manceau, qui était un homme très bien, tailleur de vêtements pour homme, installé au n° 19 rue de la République (qui devaient travailler probablement pour les Allemands comme beaucoup d'autres artisans de Fontenay), avait un fils qui fut un « *collaborateur* » notoire puisqu'il a même dénoncé des résistants. Il fut abattu après la guerre.

Un loustic de la Braud (commune de St Michel-le-Clouc), « *considéré comme collabo et abattu par les mêmes lascars* », qui demeurait dans ce petit hameau proche du *moulin d'Ecotard*, un nommé Ménerais (?) a été abattu entre la Braud et Foussais, dans un fossé près de la Pibolière, à la fin de la guerre et alors que les Allemands étaient à peine partis.



402 — La Forêt de Mervent (Vendée)
La Vendée à Doreau

Il va de soi, que cette liste n'est que exhaustive. Ces *justiciers de la première heure*, certes, ont connu les affres et les souffrances des privations, l'humiliation causée par l'occupation allemande qui hélas fut accompagné de dénonciations, d'arrestations, de tortures parfois, de même que des déportations ou au pire la perte d'un être cher ! Mais, tout ceci n'explique pas le manque de sang-froid et de dignité dont furent dépourvus certains énergumènes mais aussi des maquisards responsables.

← Doreau, et la forêt du **Jaulard** à gauche

De cette période-là, mon merventais (Yves Massé), toujours lui, se souvient encore : « *Un matin de juin 1944, à l'époque des foins, quelle ne fut pas la surprise des habitants de Doreau ? Les deux près qui devaient être passés à la faux, étaient recouverts de bandelettes de papier aluminium larguées par les aviateurs alliés pour brouiller les radars, paraît-il ! Qu'avaient-ils donc à brouiller dans le coin ? En tous cas, les deux vaches qui continuèrent de brouter n'eurent pas à souffrir de ces bandelettes car elles ne furent pas séparées du foin* ».

← La chaussée de **Doreau**

Un autre petit épisode : « *En juillet 1945, arrivèrent (à Doreau) par vagues de dix huit à vingt hommes, des prisonniers de guerre allemands : les gars de la **Kriegs Marine** (marins allemands ramassés peut-être sur la poche de la Rochelle où était*



installé la base sous-marine allemande). Ils travaillaient en forêt pour un certain « Deschamps » sous la p. 1085 surveillance de Mr Merceron, le tonton de Nénesse Dieumegard, tué au maquis un an plus tôt. Pour aller travailler dans le Jaulard, ils passaient la chaussée de Doreau (voir p. 1083) et longeaient alors la rivière jusqu'à ce bois situé en face de Brûleau. Ils logeaient par groupe d'une vingtaine d'hommes dans la « maison à Sueaudais » (cette maison a abrité en mai - juin 1940 des Ardennais réfugiés, Mr et Mme Léger puis début 1942, ce fut Mr Thizon du Maquis Blanc, qui l'avait loué pour y cacher des armes) dormant dans des « chalits » (lits à étages) et ils se lavaient très tôt à la rivière. Naturellement, ils « crevaient la faim ». Un jour, mon père avait jeté dans la rivière des haricots charançonnés, ils se précipitèrent pour les retirer, ils étaient très mal nourris. 1945, fut une année très mauvaise pour les récoltes ; gelées tardives en mai . . . pas de vin, pas de fruits, peu de patates ! . . . et encore pas grand chose dans les magasins ! Ils quittèrent Doreau à la Noël 45. Le jour de leur départ, ils avaient tous sur le dos un fagot de genêt et caché à l'intérieur un pain de quatre. En effet, en juin 45, le pain était moins rare qu'il ne le fut en 46 et 47 ; ils avaient quelques sous et avaient passé commande à Jeanne, ma mère, qui s'était débrouillé pour leur en procurer. Le matin du départ, le camion qui les emmenait, avança jusqu'au bord de l'eau sur la place de Doreau et ils embarquèrent. Ce furent les derniers grands mouvements dans ce paisible hameau ».

Auberge de la Forêt aux Essarts de Mervent →

Mais, se souvient encore notre merventais, un an plus tard se produisit un petit évènement : « Un petit fait qui a peut-être un ultime rapport avec la Résistance ; cela devait être au cours de l'été 1946. Nous travaillons mon père et moi, vers la Grand-Rhée et, le soir en rentrant à la maison (à Doreau), mon père buvait une chopine au café Drillaud des Essarts (aujourd'hui, Auberge de la Forêt). Dans l'après-midi, je crois, un groupe de personnes (en civil) avait bloqué la route qui va du Pont-Prin au Petit-Maillezais. En fait, ils avaient arrêté la circulation, peu dense sans doute, vers le point le plus élevé de cette route. Je ne pense pas que cela ait duré longtemps. Ces gens-là étaient armés et semblaient menaçants. Ils disposaient d'un ou de plusieurs véhicules, je ne saurais plus le dire. . . Après leur départ, Mr et Mme Drillaud et d'autres gens sûrement sont allés voir et, moi-même. J'ai vu ce soir-là, une sorte de petite fosse de 1 m X 0,50 et peu profonde, à la terre fraîchement remuée. Elle se situait en haut du talus peut-être à 2 mètres du fossé. A 400 mètres du café des Essarts son emplacement en était visible. En allant vers le Petit-Maillezais, elle était du côté gauche, presque en haut de la côte. . . Nous avons tous pensé qu'il s'agissait de la récupération d'une caisse d'armes, mais pour quel usage ? Pour moi, rien ne vint jamais éclairer ce mince évènement ! ».



Après l'attaque du maquis, la libération de Paris, et Fontenay début septembre, la guerre mondiale n'est pas pour autant finie en Europe puisque le Japon capitulera que le 2 septembre 1945 !

Le 7 mai 1945, à 2 h 41, la reddition de l'armée allemande est signée à Reims. Une nouvelle signature a donc lieu le 8 mai dans une villa de Karlshorst dans la banlieue Est de Berlin. Mais la capitulation entre en vigueur à 23 h 1, heure locale.

Près de deux millions de soldats français ont été capturés dans la débâcle de mai-juin 1940. Mais, vu avec les yeux exigeants des prisonniers rapatriés, la France de 1945 a bien changé. Les uns ont quitté leur patrie depuis un peu plus d'un an, les autres depuis cinq longues années. Leur ignorance des conditions d'existence dans le pays libéré est à la mesure de la durée de leur absence. Certains, en rentrant, trouve un enfant qui n'est pas le leur ! Un ancien prisonnier résume bien l'ensemble des déceptions des rapatriés, parfois très amaigris et aussi malades, de 1945 : « Je suis très déçu, voire écœuré de constater la mentalité actuelle des gens. Chacun ne pense qu'à soi. Depuis ma rentrée, je ne fais que courir de tous

1^{er} Prix 48

l'union

Organe du Comité départemental de la Libération Nationale

LE REPORT DES TRAITÉS DE PAIX
FIN DE PAIX... selon le vœu de
Monsieur Auguste de Bock.

ENCORE UN CRI À LA VIGILANCE CIVILE.

L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ

C'est à Reims
que la signature de la reddition
a eu lieu lundi à 2 h. 41

Les forces allemandes de Norvège
étaient hors de cause

Breslau s'est rendu
avec 40.000 prisonniers

Bureau militaire

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la Vendée

PRÉFECTURE DE LA VENDÉE

AVIS DE RÉQUISITION

LE PREFET DE LA VENDÉE

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la loi du 11 Juillet 1938 sur l'organisation de la nation pour le temps de guerre;

Vu les instructions de M. Le Ministre de la Santé publique relatives à l'hébergement des prisonniers et déportés malades, rapatriés d'Allemagne;

Sur la proposition de M. Le Médecin, inspecteur départemental de la Santé;

ARRÊTÉ

Article 1er: M. NORMAND Isaïe, propriétaire de l'Hôtel de Pierrebrune par Mervent, est avisé que cet immeuble est susceptible d'être réquisitionné en totalité, pour le compte des ministères de la Santé, publique, et des prisonniers, déportés et réfugiés, en vue de son utilisation comme maison de cure à l'usage des prisonniers et déportés malades rapatriés d'Allemagne, et qu'en conséquence il lui est interdit d'aliéner ou de le louer sans avoir recueilli préalablement une autorisation préfectorale.

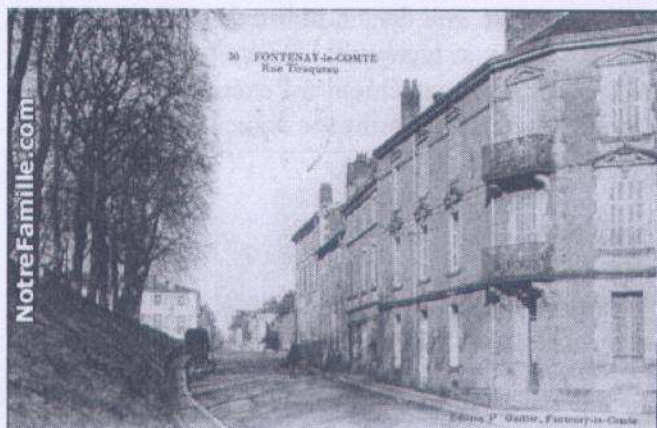
Article 2: Le présent avis de réquisition ne fait pas obstacle à l'utilisation commerciale des immeubles susvisés par le propriétaire.

Article 3: Lors de la mise en vigueur de la réquisition M. NORMAND sera constitué gestionnaire de son hôtel et percevra pour chacun des intéressés hébergés dans son établissement un prix de journée qui sera fixé par le Ministère de la Santé publique sur la proposition du Médecin, inspecteur de la Santé. En outre, une indemnité forfaitaire pourra éventuellement lui être attribuée pour le dédommager des servitudes résultant des modifications apportées à l'exploitation de son établissement.

.....

Article 1er : M. Normand Isaïe, propriétaire de l'Hôtel de Pierrebrune (sic) par Mervent, est avisé que cet immeuble est susceptible d'être réquisitionné en totalité pour le compte des ministères de la santé publique et des prisonniers, déportés et réfugiés, en vue de son utilisation comme maison de cure à l'usage des prisonniers et déportés malades rapatriés d'Allemagne, et qu'en conséquence il lui est interdit de l'aliéner ou de le louer sans avoir recueilli préalablement une autorisation préfectorale. Article 2 : Le présent avis de réquisition ne fait pas obstacle à l'utilisation commerciale des immeubles susvisés par le propriétaire. Article 3 : Lors de la mise en vigueur de la réquisition M. Normand sera constitué gestionnaire de son hôtel et percevra pour chacun des intéressés hébergés dans son établissement un prix de journée qui sera fixé par le Ministère de la Santé publique sur la proposition du Médecin, inspecteur de la Santé. En outre, une indemnité forfaitaire pourra éventuellement lui être attribuée pour le dédommager des servitudes résultant des modifications apportées à l'exploitation de son établissement. Article 4 : M. Le Sous-Préfet de Fontenay-le-Comte, est chargé de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera notifiée au propriétaire par l'intermédiaire de M. Le Maire de Mervent. La Roche-sur-Yon, le 9 avril 1945. Le Prefet, L. Martin ». Reçu par l'hôtelier le 13 avril 1945 et signé : Normand.

Le même avis, provenant du bureau militaire de la Préfecture de la Vendée, est également adressé à Mme Herminie Gourdon-Normand (cousine du précédent), propriétaire de l'Hôtel des Voyageurs, au bourg de Mervent. Mais, aussi encore, à M. Belaud Désiré, propriétaire de l'Hôtellerie de Pierrebrune (sic), qui possède une terrasse, et qui est située aussi en bas, non loin de la passerelle dudit lieu.



← Rue Tiraqueau à Fontenay direction la Châtaigneraie

Maintenant, nous allons revenir un an en arrière et aborder l'affaire Lucie Ebel, « l'assassinée de la forêt de Mervent », comme disait si bien notre merventais cité plus haut ! Mais voici ce que dit Dominique M. (p. 371) à ce propos : « Autant dire que l'attaque du maquis de Mervent va non seulement marquer les esprits pour longtemps, mais continue dans l'immédiat, puis dans les décennies suivantes, à défrayer la chronique. Et, tout d'abord le 29 août 1944, jour de l'exécution sommaire de Melle Lucie Ebel, dans la futaie du Royou, derrière la maison forestière de la Cornelière, par des membres majeurs

du groupe F.T.P.F., que j'ai rencontré avant leurs disparitions ». Et, continue Dominique M. : « Lucie Ebel a été arrêtée quelques jours plus tôt avec deux valises, route de la Châtaigneraie, quittant la région. Ensuite, tout se passe comme si on avait voulu bien montrer que la secrétaire-interprète de la Kommandantur fontenaisienne, suspectée d'avoir dénoncé le maquis de Mervent, méritait d'y être punie ». Et continue notre narrateur : « Lucie Ebel, quant à elle, sera d'abord retenue prisonnière au camp de la Rétière à La Loge-

côtés, renvoyé de bureau en bureau et toujours accueilli de p. 1086 façon décevante ».

Rapidement, les rapatriés, toutes catégories confondues, ont été banalisés, voire carrément rejetés. Quant aux Français qui ont eu la chance de rester chez eux, comment accueillent-ils leurs compatriotes qui reviennent d'Allemagne ? Dans un premier temps, pour autant qu'ils ne soient pas trop nombreux et soient, de préférence, vêtus du costume des concentrationnaires, ces derniers sont choyés. Un, de ceux-ci, pleurait encore de nombreuses années plus tard, en se souvenant qu'à son entrée dans une brasserie parisienne, en costume de bagnard, l'orchestre s'était arrêté et avait entonné *La Marseillaise*. Il est vrai aussi qu'il avait eu la chance de rentrer parmi les premiers.

← Réquisition des hôtels de Mervent

Les autorités s'organisent et réquisitionnent, même à Mervent, les hôtels, les pensions de famille, ainsi, par AVIS de Réquisition émanant de la Préfecture de la Vendée :



Fougereuse, puis ramenée rapidement à Mervent pour y être abattue. p. 1087 Une fois, encore, ce fait est très controversé. Les maquisards avaient-ils de bonnes raisons pour la punir aussi vite ? Mystère total. L'interprète a emporté ses secrets avec elle. Reste à savoir si ses juges pouvaient savoir de Lucie Ebel qu'elle n'avait pas forcément le profil d'une dénonciatrice ».

Pour ma part, je n'accorde aucune circonstance atténuante à la décision de ses pseudo-juges, qui se sont fait, dans la foulée, ses justiciers. Et, j'irais même plus loin, pour moi, ils se sont comportés comme de véritables assassins ! Un peu plus loin, je vous livrerai mes témoignages, qui, à mon avis, sont plus près de la vérité !

Mais avant de poursuivre, voyons qui était donc exactement Lucie Ebel, que l'on a prétendu être une espionne? Le témoignage de notre merventais (cité plus haut) disait également à son propos : « *Qui était-elle l'assassinée ? Quel âge avait-elle ? Qu'avait-elle fait qui puisse justifié cet acte ?* ».

Lucie Sophie Alvina Ebel, était une alsacienne, née à Strasbourg (Bas-Rhin) le 26 mai 1884. Fille, née hors mariage, elle est reconnue le 18 octobre

1884 lors de l'union de Friedrich Eduard Ebel, de religion évangéliste, et de Emilie Georgette Goetz, de religion catholique. Lucie Ebel, qui était institutrice, parlait naturellement aussi l'allemand comme tout alsacien. Le dialecte de cette région étant très proche de cette langue.



Au diable le fumier boche!

← Affiche de propagande anti-prussienne

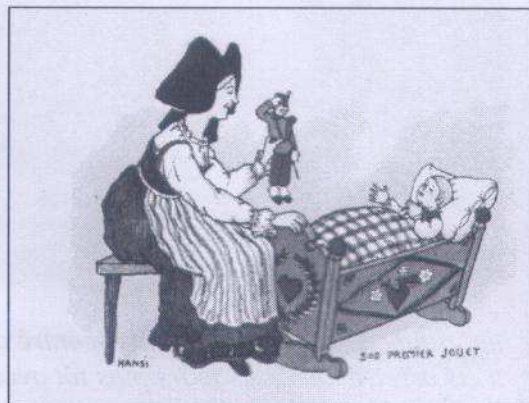
Mais surtout, il faut se rappeler que l'Alsace ainsi que la Lorraine furent annexées à l'empire germanique après la désastreuse guerre franco-prussienne de 1870. La France doit céder une partie de son territoire et, en outre, payé une forte indemnité. Les habitants de ces deux régions se doivent de devenir « germaniques » et surtout parler la langue de Goethe ! Mais une forme de résistance intérieure s'installe dans certains cœurs alsaciens. On chante alors : « *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, Et, malgré vous, nous resterons français. Vous avez pu germaniser la plaine. Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais* ». Ces deux régions voient, alors, un flot d'immigrants allemands, souvent patriotes envers leur pays d'origine, qui vinrent s'établir dans ce qu'ils pensaient être un pays frère enfin libéré. Les nouveaux venus trouvaient très facilement à se marier, d'autant plus qu'il s'agissait souvent de fonctionnaires occupant des postes relativement élevés et donc des partis intéressants. Pour autant, cette immigration n'eut pas l'effet assimilateur escompté par l'occupant : malgré leur patriotisme, ces Allemands n'en privilégiaient pas moins chez les candidates au

mariage celles qui possédaient une bonne culture française. Il en résulta que dans nombre de ménages mixtes les enfants parlaient allemand avec leur père et français avec leur mère, si bien qu'il leur était difficile de haïr la culture française ! A tel point qu'une forme de propagande s'installait carrément à l'encontre des pseudo-occupants, dans le style : « *Au diable le fumier boche!* » tandis que l'esprit militaire français était inculqué aux jeunes enfants : « *La France n'avait aucune leçon à recevoir de la Prusse* » !

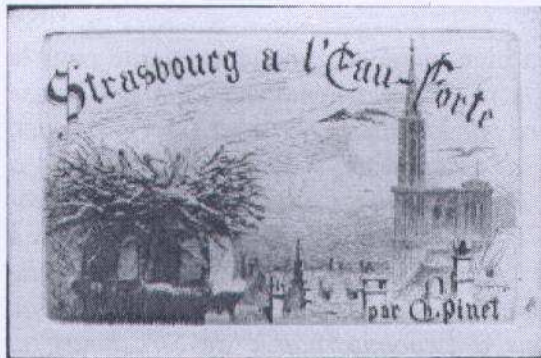
Puis, survient la « Grande Guerre ». Grâce à l'intervention des Alliés, l'Allemagne plie en novembre 1918 et accepte le traité de Versailles. L'Alsace et la Lorraine, sont de nouveau *de facto* ré-annexées par la France, avant de faire de nouveau partie intégrante de la nation française.

Affiche de propagande anti-prussienne →

Mais lorsque survient la guerre de 39-45, après la défaite des armées françaises, la signature de l'armistice du 22 juin 1940 prévoyait l'occupation du nord de la France par les armées du Troisième Reich. L'État nazi saisit l'occasion pour remettre la main sur l'Alsace et la Moselle. Elle expulsa donc les résidents non originaires de ces régions et considéra les autres comme des



Militarisme inculqué aux jeunes ? La France n'avait aucune leçon à recevoir de la Prusse...



entrer dans la Wehrmacht (l'armée allemande). Naturellement il y a des réfractaires qui quittent les deux provinces annexées et qui passent alors en zone libre.

Lucie Ebel, l'alsacienne, fait-elle partie de ces contingents réquisitionnés ? Il semble bien que oui ! Je ne sais rien sur sa vie, en Alsace, avant la guerre. Elle quitte donc son pays et on l'a retrouvée à Fontenay-le-Comte comme interprète et également secrétaire à la Kommandantur, installée n° 45 rue de la République, où elle se rendait tous les jours. A Fontenay, **on m'a dit**, qu'elle demeurait en haut de la rue Georges Clémenceau, vers le n° 15, dans une maison très petite et à façade très étroite (ci-contre, trottoir à droite).

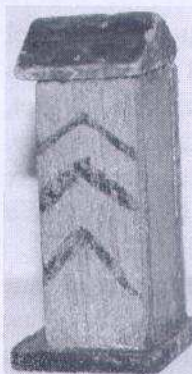


Rue Georges Clémenceau →

Lucie Ebel, qui avait à peine 60 ans, était célibataire. C'était une « grande belle dame distinguée et plutôt mince », se souviennent des Fontenaysiens qui l'ont connue et qui parlent d'elle sans haine ni animosité mais avec une certaine admiration : « Ah ! Mademoiselle Ebel, oui, je m'en souviens très bien ! ». C'est ce qu'ils m'ont dit.

Monsieur Pierre Roturier, dit « Pierrot », qui avait 19 ans en 1945, quant à lui, affirme avoir été sauvé par Melle Ebel et soutient qu'elle en sauva bien d'autres. Voici ce qu'il a raconté pour la presse encore dernièrement (journal O.F. 11 mai 2010) à propos de cette période : « En septembre 1942, j'ai connu les geôles allemandes après un épisode cocasse. Alors que je traversais en vélo, le carrefour de Velluire, une voiture allemande pour m'éviter alla au fossé. Dans l'accident, le commandant de la place de Marans fut tué. Emmené à Marans, catalogué comme terroriste, j'ai connu quelques sévices, puis je fus ramené à Fontenay.

Au total, dix jours de prison. Je n'ai finalement dû mon salut qu'à l'intervention de Mme Hebel, interprète. Apprenti peintre chez Sussin, je fus amené à repeindre la guérite de garde de la Kommandantur. Le noir, blanc, rouge qui était de mise est devenu bleu, blanc, rouge. Un petit acte de résistance qui n'a pas plu. De nouveau, la kommandantur, nouvelle rencontre avec Mme Hebel qui me dira que cette fois elle ne pouvait rien pour moi. Mon père convoqué, engueulade de mon patron... Je m'en tire finalement avec deux paires de claques et une corvée de cirage de bottes. Mon statut d'apprenti avec « laissez passer » me permettait d'aller et venir dans les casernes. J'avais le culot de pénétrer dans le bureau du général aussi, ai-je pu dérober des cartes d'Etat-major, renseigner sur les mouvements de troupe, le matériel militaire qui arrivait. J'ai apporté ainsi ma contribution. Certains soirs, j'allais avec des copains, bravant le couvre-feu, couper des lignes téléphoniques, verser cendres et poussières dans les réservoirs des voitures garées place du Marronnier ».



rien pour moi. Mon père convoqué, engueulade de mon patron... Je m'en tire finalement avec deux paires de claques et une corvée de cirage de bottes.

Mon statut d'apprenti avec « laissez passer » me permettait d'aller et venir librement dans les casernes. J'avais le culot de pénétrer dans le bureau du général aussi, ai-je pu dérober des cartes d'Etat-major, renseigner sur les mouvements de troupe, le matériel militaire qui arrivait. J'ai apporté ainsi ma contribution. Certains soirs, j'allais avec des copains, bravant le couvre-feu, couper des lignes téléphoniques, verser cendres et poussières dans les réservoirs des voitures garées place du Marronnier ».

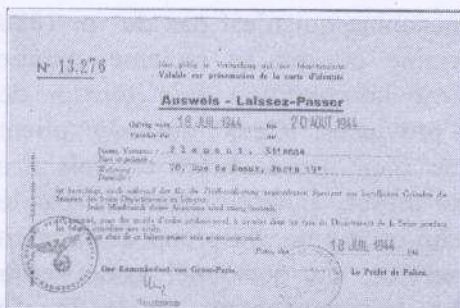
Pierrot Roturier,
19 ans en 1945

« En septembre 1942, j'ai connu les geôles allemandes après un épisode cocasse. Alors que je traversais en vélo, le carrefour de Velluire, une voiture allemande pour m'éviter alla au fossé. Dans l'accident, le commandant de la place de Marans fut tué. Emmené à Marans, catalogué comme terroriste, j'ai connu quelques sévices, puis je fus ramené à Fontenay. Au total, dix jours de prison. Je n'ai finalement dû mon salut qu'à l'intervention de Mme Hebel, interprète. Mais je m'en souviens très bien avec les Alsaciens. Apprenti peintre chez Sussin, je fus amené à repeindre la guérite de garde de la Kommandantur. Le noir, blanc, rouge qui était de mise est devenu bleu, blanc, rouge. Un petit acte de résistance qui n'a pas plu. De nouveau, la kommandantur, nouvelle rencontre avec Mme Hebel qui me dira que cette fois elle ne pouvait



← Pierrot Roturier

Bien avant, la parution de cette coupure de presse, j'avais rencontré Pierrot Roturier qui n'avait pas tari d'éloges sur Lucie Ebel. Je lui avais posé deux questions pertinentes (12 juin 2003) : « Lucie Ebel a-t-elle vendu le maquis ? – réponse : non ! ». Et : « Qui a abattu Lucie Ebel ? – réponse : « le groupe Brunet et compagnie dont Legrand mais plus probablement



Brunet ! ».

Dominique M., qui a bien mené son enquête, rajoute pour la défense de Lucie Ebel (p. 371) : « *La sud-Vendéenne, Marie-Thérèse Pasquier-Rouet, qui épousera par la suite le résistant Georges Rouet, le convoyeur des Italiens déserteurs de l'armée allemande – a raconté – que sa mère Zélie Pasquier, dirige alors une école de sténo-dactylographie à Fontenay-le-Comte, avec une dizaine de machines à écrire susceptibles d'être réquisitionnées par l'occupant. Zélie Pasquier s'affole : ses machines et ses élèves sont son gagne-pain.*

C'est Lucie Ebel, alors âgée de 60 ans à l'époque, native de Strasbourg et célibataire, qui va sauver la situation. Elle propose aux Allemands que Mme Pasquier garde son matériel et en échange remplisse les laissez-passer officiels pour la zone libre. La tâche ne lui est pas déshonorante et Mme Pasquier accepte que sa fille, adolescente, fasse le travail après l'école. Zélie Pasquier va même profiter de la situation pour fournir à des Français des laissez-passer en piochant dans la réserve de formulaires vierges que Melle Ebel ne contrôlait jamais . . . La

mère de Zélie Pasquier possède également un hôtel à St-Michel-Mont-Mercure. Dans cette région, comme ailleurs, beaucoup de jeunes reçoivent des convocations pour partir au S.T.O. Certains demandent alors à Zélie Pasquier si elle ne connaît pas un moyen de rester. Mme Pasquier se risque à en parler à Lucie Ebel, qui la dirige alors avec une lettre cachetée vers une collègue interprète de la Roche-sur-Yon. Par la suite, un anonyme prend le relais, à partir de cette ville. Il transmet les convocations à l'interprète de la Roche-sur-Yon, et les jeunes concernés sont oubliés dans le bocage vendéen. Lucie Ebel, cette fois encore, ne dénonce personne. Certains témoins l'auraient même vu glisser des papiers dans la boîte aux lettres de Fontenaisiens risquant d'être arrêtés, pour les prévenir à temps. Si ces faits ne prouvent pas que Lucie Ebel n'ait pas joué un rôle dans l'attaque du maquis de Mervent, ils ruinent – ou minimisent sérieusement – une dénonciation de sa part ».

Par contre l'un des derniers maquisards vivant, Mr Robert Brunet, m'a parlé de l'interprète de la Kommandantur, avec de la haine dans la voix. Il m'a dit au téléphone (7 septembre 2002) : « *Ah ! Lucie Ebel, la grande Boche ! Elle était bien avec un français, un grand patriote, un vrai celui-là !* ». Est-ce de son collègue (et acolyte meurtrier. Pour ma part, je pense qu'il s'agissait bien de lui) *Legrand*, dont il parlait ainsi ! D'ailleurs, je me dois de signaler qu'une autre personne, m'a dit qu'on murmurait que « *Legrand était bien avec Lucie Ebel pour lui extorquer des renseignements puis qu'il l'aurait fait disparaître pour ne pas qu'elle parle* » ! Ce scénario, classique, n'est pas impossible dans cette affaire.



← Petite allée proche du Royou

On m'a dit, encore, que Lucie Ebel connaissait très intimement l'un des maquisards, surnommé « *le commandant* » et, peut-être aussi, connaissait-elle du même coup, le traître, celui qui a vendu le maquis aux Allemands, « *le chef* », comme le disait Lucie Clairet, dans sa lettre datée de juillet 1948.

Un détail que j'ai homis mais qui concerne la bande des « *chefs* », des « *anciens* » ! Après l'attaque du maquis, tous les hommes qui ont pu se sauver, « *s'égailler* », comme l'on dit chez nous, ne sont pas revenus sur les lieux préférant se faire oublier,

se cachant pour quelques temps, avant de rejoindre, pour certains, quelques mois plus tard, un semblant d'armée renaissante. Fuyant devant les Allemands, ils abandonnèrent dans le P.C. de la *ferme des Gîtes Calineaux* une grande quantité de victuailles : 170 livres de beurre (85 kg) et un petit veau qui venait juste d'être réquisitionné et peut-être encore bien d'autres choses, se souvient Dédé Suze, qui rajoute : qu'à Mervent, c'était bien connu, « *on savait que les maquisards ne manquaient de rien. Ils allaient, la nuit, voler des patates dans les champs, des paysans des alentours, et rançonnaient des jambons, notamment, au*



Beugnon ». Et, rajoute Dédé : « Ce n'était pas les gars du coin p. 1090 qui aurait fait cela, car issus de la campagne, ils n'avaient pas besoin de voler les patates ! ». Le lendemain de l'attaque, le père Trillaud, Guy Boutin et quelques autres se sont partagé les provisions abandonnées.

Revenons au décès de Lucie Ebel, qui demeure tout de même un mystère. Et pourtant, quelques jours après cet épisode meurtrier du maquis de la Cornelière, quelques maquisards, qui allaient, qui venaient et entraient apparemment librement dans Fontenay, revinrent en forêt pour perpétrer leur crime, et j'ose le dire ainsi. Pour moi, une exécution sans jugement, est un crime. Cette exécution, sans jugement, à la barbe des Allemands, toujours en place à Fontenay, me paraît (aujourd'hui) tout à fait suspecte ! Ceci est mon intime conviction : elle a été probablement faite plutôt pour détourner l'attention et masquer une autre vérité.

← Endroit où fut abattue Lucie Ebel

Tout fut fait dans le plus grand secret ! Pourtant, tout se savait. La preuve puisque mon merventais, ma raconta, qu'avec son père : « Nous entrons dans la forêt à la maison forestière de la Cornelière et, 1 km, 1 km 5 plus loin, nous tournions à droite pour rejoindre notre chantier. Et là, à droite du chemin, à 100 - 200 mètres, il y avait un

trou qui ressemblait fort à une fosse de cimetière peu profonde, reconnaissable encore malgré deux années de chutes de feuilles et autre érosion » (sic). Et continua-t-il : « A l'époque, on m'avait dit que c'était là qu'avait été sommairement et provisoirement enterrée l'assassinée de Fontenay-le-Comte » (sic).

En fait, cet acte meurtrier et lâche, eut lieu vers la Fontaine à L'Evêque, dans le triage du même nom. Après être passé, dans un véhicule, devant la maison forestière de la Cornelière, puis empruntant l'allée du Pt Mathé, puis prenant à droite l'Allée du Royou, le groupe justicier emprunta un peu plus loin, à gauche, une petite allée. A un peu plus de 100 mètres, sur la gauche encore de ce petit chemin, au milieu des hêtres, sans jugement naturellement, Lucie Ebel, fut abattue.

Il y eut, pourtant, pour le sûr un témoin acoustique : Octave Audebrand, des Ouillères, sortait du bois (débardait) dans ce triage, lorsqu'il a entendu pas très loin des bruits de véhicule, puis quelques instants après, un seul coup de feu. Ceci prouve que celui qui l'a abattue était un tueur expérimenté !

Mais au fait, qui a prévenu les autorités ? Qui était au courant ? A priori, ceux qui l'on abattu, sans aucun doute, un de ceux du groupe d'intervention ! Il m'a été affirmé, d'ailleurs, que ce groupe opérait en toute impunité !

Lucie Ebel fut abattue le 29 août 1944, sur le soir, (si l'on se réfère à son acte de décès) à vingt heures trente, au lieu dit la Cornelière. L'acte fut dressé le 30 août, à dix huit heures, sur la déclaration de Louis Bouillaud, garde-champêtre de la commune de Mervent et signé par Jean Normand, maire. L'acte de décès,

DÉCÈS de Lucie Ebel

Le vingt neuf août mil neuf cent quarante quatre, vingt heures trente minutes, est décédée à La Cornelière, Lucie Ebel, épouse de Strasbourg (Bas-Rhin) née le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt quatre et de domicile à Fontenay-le-Comte.

Dressé le trente août mil neuf cent quarante quatre, dix huit heures cinquante deux, sur la déclaration de Louis Bouillaud garde-champêtre domicilié à La Jonnière de Mervent qui, légalise l'acte, a signé avec nous, Jean Normand, Maire et Officier de l'état-civil de Mervent.

porte le n° 21, mentionne : « Décès de Lucie Ebel, le vingt neuf août mil neuf cent quarante-quatre, vingt heures trente, est décédée à la Cornelière, Lucie Ebel, née à Strasbourg (Bas-Rhin) le vingt quatre mai mil huit cent quatre vingt quatre (pas de mention des parents) . . . ». Pourquoi, l'avis officiel de son décès n'a-t-il pas été transmis à sa mairie de naissance, ce qui est une obligation pour les municipalités. Pourquoi, M. Brossard, alors secrétaire de mairie, n'a-t-il pas fait son travail. Etait-ce intentionnel de la part des élus municipaux de Mervent ?

← Acte de Décès de Lucie Ebel

Lors de nos entretiens téléphoniques, j'ai cuisiné au maximum Robert Brunet qui

Bouillaud Louis



savait beaucoup de choses au sujet de la p. 1091 mort de Lucie Ebel. Parfois, il parlait beaucoup et parfois je le sentais fermé, selon ! Dans l'ensemble, c'était assez décousu (témoignage de Robert Brunet recueilli par téléphone le 22 juillet 2002) : « *Qu'au moment où ses justiciers sont venus la chercher, un jeune prêtre de Notre-Dame a tenté de s'interposer pour la sauver - et - qu'elle était sur le point de prendre le car tandis que les maquisards ont arrêté le véhicule et l'on faite descendre* ». Ce qui semble être aussi une fable !

← Endroit où fut abattue **Lucie Ebel**

Puis, enfin, Robert Brunet s'est lâché (le dimanche matin, 4 août 2002, vers 10 heures), et sans

aucune sensibilité dans la voix : « *C'est Legrand, je l'accompagnais ainsi qu'un ou deux autres gars* » (sans doute Loulou !). Mais, m'a-t-il dit la vérité ou bien a-t-il chargé son camarade Legrand (alors décédé) !

Oui, mais pourquoi ? Tout d'abord, j'en arrive à la conclusion que celui qui se fait appelé « *Commandant* » avait la gâchette facile. Et, il avait - paraît-il - une rancœur terrible contre Lucie Ebel, qu'il croyait responsable de l'arrestation et la déportation de Marcel Mallet, son beau-père. Mais, n'a-t-on pas dit que *Legrand* connaissait probablement même très intimement Lucie Ebel. Peut-être, à son corps défendant, lui a-t-elle fourni des renseignements dont il a su faire usage, pour sa propre future promotion. Ou encore : en savait-elle trop sur celui qui avait fourni les renseignements qui serviront aux Allemands à trouver aussi rapidement le maquis, et plus exactement, l'annexe. A mon avis, c'est pour cela qu'on l'a abattu parce que elle en savait trop !

Elle a été tuée froidement tandis que, à son ultime dernier moment, elle aurait dit encore - paraît-il - que : « *elle avait rendu beaucoup de service aux Français !* ». Le patriotisme alsacien est pourtant bien connu !

Alors, pourquoi avoir agi aussi rapidement ?

J'ajouterais : pourquoi aussi, l'a-t-on enterrée dans d'aussi mauvaises conditions ? C'était tout de même un être humain et catholique de surcroît !

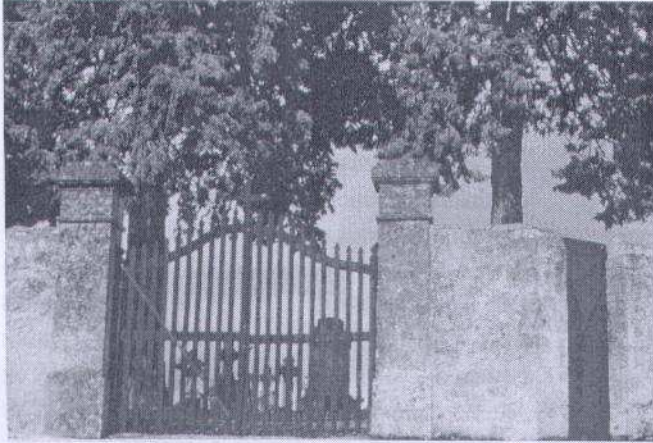
Mme Clairret dira à son propos : « *Par contre, pour l'espionne qui avait été tuée par les maquisards et enterrée provisoirement en forêt, les gendarmes ont amené le médecin - légiste pour l'examiner avant la mise en bière* ». Deux versions seront avancées à propos de sa dépouille : son corps, enseveli là, fut ramené quelques temps après, dans la charrette, tirée par deux bœufs, qui appartenait à André Jourdain, du *Beugnon*, lieu-dit situé à quelques centaines mètres du lieu de l'exécution, puis remonté au bourg pour y être inhumé.

Et pourtant, **on m'a dit** aussi, que le corps serait resté plusieurs jours dans cette fosse provisoire. C'est le garde-champêtre Bouillaud (qui faisait office de cantonnier et parfois aussi de fossoyeur) et Paul Normand des *Loges* qui ont remonté la dépouille. Mais, on m'a raconté, aussi, une version plus plausible : on déposa la dépouille dans la charrette à Roger Amiot (alcoolique notoire) et le cortège traversa, une grande partie de la commune, plus de six kilomètres sans doute, tout en chantant des grossièretés à son encontre, et jusqu'au cimetière du bourg. Par moment, le corps, qui glissait hors de la charrette, était alors rejeté sans respect à l'intérieur tandis que les hommes l'injuriaient « *Alors ! Putain, salope !* ». Certaines personnes de Mervent, m'ont dit encore : « *Quel cortège !* » et, ces souvenirs-là, ça ne s'inventent pas ! Le corps fut déposé dans un coin du cimetière (en entrant par la petite porte, il se trouvait à droite, tout au fond après le préau, et le long du mur dans les herbes), ainsi que m'a raconté mon Merventais : « *Il me souvient d'avoir vu une tombe très à l'écart, dans le cimetière de Mervent avec un casque allemand fiché sur un pieu, en guise de croix, cela vers l'été 1944* ».



Le corps demeura là, très longtemps, à la vue de tous mais peu de merventais, comme frappés d'amnésie, sans souviennent ! Quand les passions se furent apaisées,





sans doute, les restes de Mademoiselle Ebel p. 1092 furent récupérés par sa famille, dix ans plus tard, mais je sais, qu'aujourd'hui, cette famille ne sait rien des raisons de la mort de Lucie, injustement assassinée.

Hélas, la vérité n'est toujours pas vraiment faite à son sujet. Même, Mr Pasquereau commet encore des erreurs à son propos, dans son livre « Fontenay », édition Hécaté 1993 : « Une demoiselle interprète chez les Allemands de Fontenay, fut aussi « descendue près de la Châtaigneraie : elle est inhumée à Mervent ».

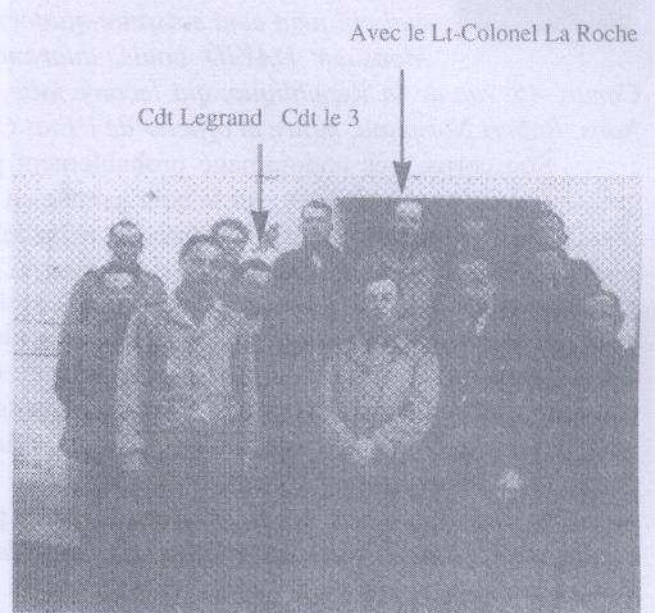
← Le cimetière de **Mervent**

Il est regrettable que cet érudit Fontenaysien ne se soit pas enquis de plus amples renseignements, à propos de Lucie Ebel, qui ne fut pas « descendue » comme il le dit près de la Châtaigneraie mais en forêt de Mervent et, secondement, ce ne fut pas à la fin de la guerre mais en fin août 1944, alors que les Allemands étaient toujours là. De plus, lorsque j'ai contacté la municipalité de Strasbourg, l'employée, qui n'avait même pas reçu la transcription de sa mort, ignorait totalement la fin tragique de Lucie Ebel.

Je vais laisser, une dernière fois, la parole à mon merventais qui m'a dit (en 1997) : « *J'espère bien que le traître, s'il y a traître, sera un jour connu. Mais étant donné que cette affaire remonte maintenant à cinquante trois ans, je ne crois pas que ce personnage soit encore en vie. Il aura eu la terrible punition de sa conscience* » !

Et, voici la dernière confidence de Robert Brunet, à ce propos : « *Je sais qui a vendu le maquis, de toute façon, celui qui l'a fait est mort et je ne vous dirais rien, j'emporterais mon secret dans la tombe !* ». En effet, le 5 janvier 2005, ce dernier a emporté son secret dans sa tombe. Repose-t-il vraiment en paix dans le petit cimetière d'une terre insulaire, baignée par les embruns de la mer (île de Noirmoutier) ?

Je vais revenir sur Guy Jacques. Si, je n'ai aucune preuve qu'il soit mêlé à la délation du maquis, j'ai la - quasi - certitude que c'est bien lui qui a exécuté Lucie Ebel ! Après les événements, Guy Jacques, alias *Legrand*, continua une carrière dans l'Armée et se trouvait à la Roche-sur-Yon juste après la guerre (voir photo ci-contre extraite du livre de Roger Tourrenne 1991 « Le Soleil se lève » - à gauche, devant, Mr Arnaud, instituteur à Bourneau). Il était assigné pour recevoir les nouvelles recrues qui s'engageaient dans l'Armée. Il était hautain et distant portant sans complexe sur l'épaule des galons de commandant d'un côté et de lieutenant de l'autre (ordre d'avancement en grade dans l'armée, du plus bas au plus haut : lieutenant, capitaine, commandant).



Etat Major du 3^{ème} Bataillon - Front de Pornic

Il feignit même de ne pas reconnaître ses anciens compagnons qu'il avait pourtant cotoyés fréquemment pendant les quelques mois passés aux *maquis de Mervent*. Et, autre chose, ce personnage sombre, aux grosses lunettes, et qui se cache derrière ses camarades comme pour se faire oublier, continua-t-il d'être, dans l'armée, le « *servent communiste* » qu'il était alors !

← Début de l'allée du **Pt Mathé**

Mais, il eut une drôle de fin. L'Etat-



DÉCÈS de JACQUES Guy
 époux de VIALA Maria Angèle Sidonie

4
 le quinze de mai mil neuf cent soixante-quatorze, à Mervent (sur la commune)
 minutes, est décédé sans profession

né à Cognac (Charente), le vingt janvier mil
neuf cent dix
 fils de Guy Camille Edgard JACQUES
 et de Anna Eglantine ROUSSEAU son épouse
 domicilié à Gramailles de Cozes (Charente Maritime)

Dressé le vingt et un mai mil neuf cent soixante-quatorze, à dix sept heures,
rente minutes, sur la déclaration de Monsieur DAVID Louis, quarante
six ans, Pompes funèbres régionales défunt
 domicilié à Fontenay-le-Comte, 46, rue de la République
 qui, lecture faite, et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Robert Normand, Maire
 et officier de l'Etat civil de Mervent.



rajouté entre parenthèse mais sans donner le nom du lieu exact ! Ensuite : *Jacques Guy, sans profession, né à Cognac (Charente), le vingt janvier mil neuf cent dix, fils de Guy Camille Edgard JACQUES et de Anna Eglantine Rousseau son épouse - dit : domicilié à Gramailles-de-Cozes (Ch. M.). L'acte est dressé cinq jours après le décès : le vingt et un mai mil neuf cent soixante-quatorze à dix sept heures, trente minutes, sur la déclaration de Monsieur DAVID Louis, quarante six ans, Pompes funèbres régionales à Fontenay-le-Comte, 46, rue de la République, qui lecture faite, et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Robert Normand, maire et officier de l'Etat Civil de Mervent ».*

Son corps, très endommagé probablement par des prédateurs sylvestres, a été trouvé, « *soi-disant suicidé* », sur le coté gauche en bordure de la forêt et sur le tracé du chemin de forêt dit « *allée du Pt Mathé* », entre le chemin du *Royou* et le chemin qui conduit à la *Stèle* (tout au fond en haut de la côte, la contre allée où s'engagea le véhicule, est presque au même niveau de l'endroit où furent abattus par les Allemands en 1944 : Gouin le paysan, Blandin et Merlet, les deux jeunes résistants). Son véhicule, une DS noire, dont le siège arrière était encombré d'une quantité de petits écussons et de drapeaux : bleu, blanc, rouge, avait emprunté, sur la gauche une contre-allée, prise sans doute pour l'allée qui conduit à la *Stèle*, puis le passage étant obstrué par une petite mare, le véhicule est laissé là, avec d'ailleurs un pneu crevé. Il est impensable qu'il se soit ainsi tromper d'allée, et qu'il ait pris ce chemin quasiment impraticable pour un véhicule ordinaire, d'autant plus qu'il connaissait bien les lieux pour y être retourné fréquemment lors des commémorations à la *stèle des Martyrs*, dont le chemin carrossé se trouve juste un peu plus loin. Une telle erreur de sa part est impensable.



Ce sera, d'ailleurs, Marcel Auguin, cultivateur à la ferme de la *Cornelière*, qui, avec son tracteur, sortira le véhicule abandonné. Le garde-forestier Borde fut naturellement appelé en premier. On trouva le cadavre assis sur une couverture, dos appuyé à un arbre avec à la main un tube de taupicide (peut-être fut-il roulé justement dans ce plaid qui aurait pû servi à le transporter ! D'ailleurs, on voit mal un suicidé prendre le temps de s'installer aussi confortablement !). Néanmoins, beaucoup de rumeurs circulèrent : qu'il avait un trou dans la tête, qu'il aurait été tué par balles, que son corps aurait été déposé (comme par hasard ! !) sur les lieux même du drame. Il est bien dommage qu'il soit quasi impossible de consulter le rapport rédigé lors de l'autopsie. D'après un témoin de l'époque : « *Il aurait été tué à Paris et son corps aurait été ensuite déposé en forêt proche de la stèle* ». Reprenons un instant les écrits de Dominique M. lorsqu'il évoque la délation possible qui a précédé l'attaque du maquis (p. 351 de son livre) : « *Plusieurs mystères continuent de planer sur cette affaire - dont encore - sans compter le suicide du principal responsable du maquis, trente ans après, sur les lieux même du drame* ». Et, encore, parlant toujours de *Legrand* (p. 372), il dit : « *Suicidé sur les lieux, trente ans après. On pouvait croire les pages de l'attaque du maquis de Mervent en train de se tourner. Elle l'était (sic), mais provisoirement. Trente ans plus tard exactement, à la mi-mai 1974, un fait divers se répand comme une traînée de poudre ; Guy Jacques dit le commandant Legrand dans la résistance sud-vendéenne,*

civil de Mervent indique qu'il est p. 1093 décédé entre le 15 et le 16 mai 1974, signalé entre parenthèse (sur la commune de Mervent), alors qu'en général le lieu du décès est désigné bien explicitement. La déclaration en mairie fut faite le 21 mai 1974. Il n'avait que soixante quatre ans.

← Acte de décès de *Guy Jacques* (ci-dessous en 1945)

L'acte dit : *JACQUES* (patronyme) *Guy*, époux de *VIALA Maria Angèle Sidonie* (on ne dit pas si c'est sa première et seule épouse). Décès : *entre le quinze et le seize mai mil neuf cent soixante-quatorze* (l'heure du décès n'est pas mentionnée. Seul le compte-rendu, de l'autopsie qui a précédée, pourrait indiquer l'horaire précis du décès), à *Mervent* (sur la commune) - a été



Ouest-France

← Commémoration à la **Stèle des Martyrs**

p. 1094

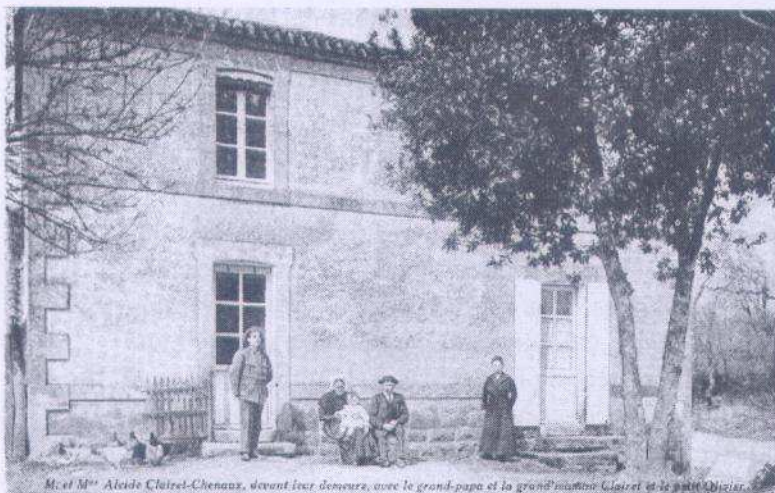
64 ans, est trouvé mort près de sa voiture à Mervent, derrière la maison forestière de la Cornelière, au bout d'un chemin qui coupe la futaie du Royou pour aller au lieu-dit le pont Mathé. Un forestier merventais a aperçu le toit du véhicule au bout de l'allée et découvre le drame. Il prévient la maison forestière, qui alerte la gendarmerie. Quelques jours plus tôt, le forestier se souvient même avoir vu passer la voiture devant chez lui, au carrefour de la Croix-Méraud, roulant avec un pneu arrière à plat. M. Jacques gît au pied d'un chêne, à trente mètres de sa voiture. La rumeur va bon train, d'autant qu'une enquête est ouverte et qu'une autopsie est ordonnée par le parquet. Après avoir été

transporté à la mairie de Mervent (dans le hangar communal), le corps de Guy Jacques est transporté au service de médecine légale de l'Hôpital de Fontenay-le-Comte. L'homme a des blessures sur le corps, et il est retrouvé mort dans un lieu qui intrigue beaucoup de monde. L'autopsie de Guy Jacques est pratiquée le mardi 21 mai 1974, et l'enquête conclut rapidement au suicide. Les plaies retrouvées sur le corps semblent avoir été provoquées par des animaux de la forêt. Reste que cette mort, en cet endroit précis, n'est de toute évidence pas un hasard. Quelles sont les raisons qui ont poussé M. Jacques à se donner la mort, sur les lieux même d'un épisode de la Libération vendéenne toujours controversé aujourd'hui ? Certains éléments de réponse ont été avancés, y compris par les résistants eux même. . . . ».

Mais, voici ce que m'avait dit Robert Brunet, cet ancien résistant, à propos du décès de son compagnon *Legrand* (le 7 septembre 2002, par téléphone mais il cherchait surtout, je pense, à brouiller les pistes) : « il a été pendu à un arbre de la forêt puis déposé assis sur une couverture » - il a rajouté textuellement : « ceci a été fait par les Cocos » (communistes). Donc, vu ce témoignage, on peut considéré qu'il s'agirait d'un acte punitif, mais pourquoi ? D'anciennes mesquines querelles partisans ? Mais, pourquoi les communistes puisque justement, *Legrand* et les autres de sa bande, étaient tous communistes à l'époque du maquis. Mais, au moment de son décès *Legrand* l'était-il encore ? Ce dont je doute ! Pour apporter une conclusion à cette fin du « brillant Commandant *Legrand* », j'ajouterai, que, si c'était lui même qui avait décidé d'en finir avec la vie, alors pourquoi en ce lieu si loin de chez lui ? Si ce n'est, peut-être, poussé par un intense remords et, qui pourrait, là aussi, prouver une certaine culpabilité. J'espère qu'un jour la lumière se fera à ce sujet. Il suffira d'ouvrir les archives allemandes, pour cette période, consultables maintenant !



J'ai amplement parlé de Guy Jacques lié, sans aucun doute, à l'affaire Lucie Ebel, je vais maintenant vous parler d'une autre Lucie ! Mais, au moment de ce mystérieux décès, en 1974, Mme Lucie Clairet qui avait alors 92 ans, avait-elle encore toute sa lucidité ?



M. et M^{me} Alcide Clairet-Chenaux, devant leur demeure, avec le grand-papa et la grand-maman Clairet et le petit Olivier.

← La famille Clairet 1918 : Alcide, sa mère Marie Malvaud avec son petit-fils Olivier, Mr Lucien Clairet et Lucie Chenaux

En tous cas, son chagrin mérite que l'on s'attarde sur elle et sa famille. Je vais essayer de continuer à dénouer tous les fils de cette sale affaire ! J'ai consacré un chapitre, sous forme de réponse à Lucie Clairet, que j'ai intitulé : *Lettre à Lucie* !

Monsieur Alcide Clairet, son époux, est natif du village des *Ouillères* de Mervent.

Cette famille merventaise fut une des plus éprouvée par la « grande guerre » et



sa mère et son père puis Lucie Chenaux en ballade en bas du *chemin des Tartres* proche du *Vieux Pont*

Leur mariage a lieu à Mervent en 1879. Le curé écrit sur le registre de mariage « *barbier* » ! Marie va lui donner plusieurs fils : Lucien, Gabriel, Gustave et Alcide, qui vont tous naître aux *Ouillères* où la famille s'est installée (n° 4 rue de l'Ardillier).

Les Tranchées à Hamel (Somme) →

Quand arrive la guerre 14-18, leur fils Gabriel (° 1882), qui est maçon mais dit aussi « *carrier* », est déjà marié depuis 1910 avec Augustine Henry, de Mervent. Le jeune couple, qui s'installe d'abord à la *Pointe* proche de la carrière de la *Jamonnrière*, a déjà trois filles (nées 1911, 1912, 1913). Gabriel semble absent pendant la période de la guerre et ce n'est que fin 1919 qu'ils auront enfin, à la *Jamonnrière*, un fils, nommé André, suivi par cinq autres frères et sœur.

Le second fils de Mr Lucien Clairret et de Marie Malvaud, Gustave (° 1884) va aussi partir pour la guerre 14-18. Juste avant, il a épousé en juin 1913, Armance Malvaud du village des *Loges*, où il s'installe. Lors du mariage, il reconnaît un jeune enfant, Albert, né en 1908. Il part comme soldat de 2ème classe, au 337è Régiment Infanterie. Mais quelques mois plus tard, il meurt d'une balle dans la poitrine, le 6 octobre 1914, devant Hammel dans la Somme. Il a juste trente ans. Sa famille et sa femme ne seront prévenu de ce décès que huit mois plus tard ; à son tour, peut-être de chagrin, Armance, sa jeune épouse va décéder en novembre 1915, laissant le jeune enfant à la garde des grands parents.

Alcide (ci-contre à gauche), le dernier des fils de Mr Lucien Clairret, part faire son service militaire en 1910 à Nancy. De retour, il est domestique, en 1913, à Antigny. Mais, lorsqu'arrive la « *Grande Guerre* », comme des milliers de jeunes gens, il part lui aussi. Il sera blessé, gazé et en demeurera aveugle. C'est un lourd tribut pour cette famille merventaise : trois fils à la guerre, un tué et le dernier, Alcide qui a alors un peu plus de vingt sept ans, est infirme à vie !



malheureusement aussi par la p. 1095 suivante.

Le père d'Alcide, Mr Lucien Clairret (voir photo de 1818, plus haut, où il a 66 ans), qui est dit « *carrier* », est né en 1852, à Fontenay-le-Comte, de « *père et de mère inconnus* ». Il épouse une merventaise, Marie Malvaud (voir également plus haut, elle a 69 ans), alors, servante dans la paroisse de St-Jean de Fontenay, et dont la famille demeure dans le village du *Nay* (n° 34 rue du Pt du Nay, maison achetée peu après par la famille Mansandre).

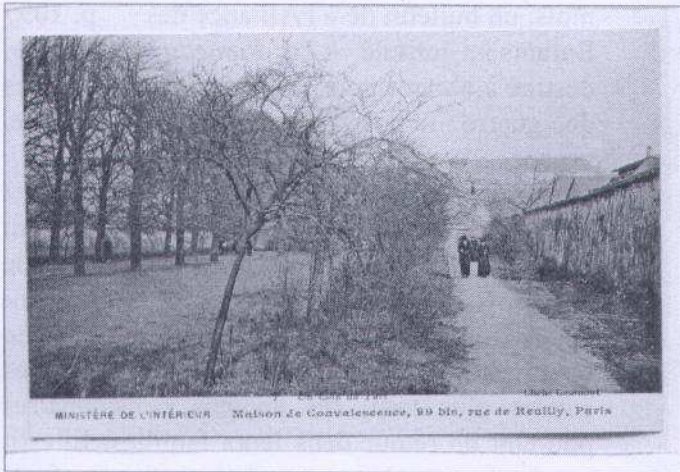
← La famille Clairret 1919 : Alcide et son fils Olivier,



La guerre, en elle-même, fut terrible mais l'utilisation du gaz asphyxiant à partir du 22 avril 1915 provoqua la mort de 160.000 soldats et fit 42.000 aveugles.

A l'instigation de la Croix Rouge s'organise, dès le début du conflit, une multitude de sociétés d'assistance : Société de secours aux blessés militaires (SSBM), Union des Femmes de France (UFF), Association des Dames Françaises et les associations locales d'entraide, . . . etc.

A l'instigation de la Croix Rouge, encore, un très grand nombre de maison de convalescence sont ouvertes pour accueillir les nombreux convalescents, dont les aveugles. . La « *Maison de Reuilly des Aveugles de la Famille du Rameau d'Olivier* » était une annexe (démolie en 1984), qui dépendait également du Ministère de l'Intérieur. Elle fut ouverte au 99 rue de Reuilly, Paris 12^{ème}, un lieu qui était un véritable havre de paix dans la capitale. Dans la *Maison de Reuilly*, arrivaient surtout les blessés gazés dont



certains avaient subi l'énucléation p. 1096
 (extirpation d'un ou des deux yeux) sur place, sur les lieux mêmes des combats, et d'autres aussitôt après leur évacuation vers les hôpitaux situés tout le long du front dans les plus grandes villes : Givet, Sedan,

← La Maison de Reuilly : le parc

Dans cette maison de convalescence, ces mutilés et par surcroît aveugles, apprenaient, quand c'était possible, à ré - apprendre à vivre mais aussi un métier : dactylographie, le métier de brossier, etc., . . . S'y donnait également des cours de massage (formation fondée en mai 1915) et les premiers instruits ne tardaient point à s'occuper de leurs

compagnons qui ne cessaient d'arriver du front ! Tous les hôpitaux de Paris avaient leurs annexes : Auteuil, Val de Grâce, . . . , même certains grands magasins ainsi que des lycées furent réquisitionnés à cet effet. On en ouvrit naturellement aussi dans les banlieues et partout en France.

Il semble donc qu'Alcide Clairret, comme beaucoup d'autres, fut évacué des champs de bataille, puis fut dirigé en premier sur la région parisienne, à la Maison de Reuilly. C'est sans doute, ici, qu'il apprend le métier de brossier. Pour quelle raison fut-il, ensuite, remis entre les mains de l'association du « Rameau d'Olivier » ?

Les compagnons d'Alcide Clairret (2^{ème} en haut à gauche) →

Le Rameau d'Olivier est un centre d'entraide pour les aînés en perte d'autonomie. Ce rameau d'olivier, dans l'antiquité, était le symbole de Paix et de Gloire mais était aussi un emblème de fécondité. La famille du Rameau d'Olivier est une société qui s'occupe : des aveugles adoptés par les écoliers de la Suisse romande et dont une annexe se trouvait à Reuilly sous le nom de : Etablissement de Convalescence et rééducation des aveugles de Reuilly (mais on y voit aussi des aveugles ayant également perdu en plus un membre comme le sergent Claude Bonnet - en bas, à droite).



Cette organisation, nommée ainsi « la Famille du Rameau d'Olivier », est donc en relation avec son double suisse, organisation vouée à l'aide aux victimes françaises de la première guerre mondiale. Des infirmières bénévoles venaient au chevet ou encadraient les malvoyants et les non-voyants, donnaient ou envoyaient, aux familles dans l'attente, des nouvelles de ses bénéficiaires par cartes postales. En fait, c'était



des photos des pensionnaires tirées sur carte postale. Ces cartes, dont on connaît plus de quatre-vingts différentes, servaient très vraisemblablement autant à échanger les nouvelles entre les membres de cette « Famille du Rameau d'Olivier » qu'à encourager les générosités. Ce système original semble avoir perduré au-delà de l'armistice : la carte n° 81 de la série a été publiée en 1920.

← La Maison de Reuilly : la Grande Allée du Parc

Ce précepte fut lancée par Adèle Huguenin (1856-1933), enseignante de formation puis écrivaine et militante sociale sous le pseudonyme de T. Combe, qui publiait de 1915 à 1921, presque chaque



mois, un bulletin de « l'Alliance des p. 1097 Enfants », intitulé « *Le Rameau d'Olivier* », destiné à obtenir pour les orphelins et aveugles de guerre : hospitalisation, convalescence, vacances, correspondance, etc. . .

← Les compagnons d'Alcide Clairret (en bas à gauche)

Les archives d'Adèle Huguenin sont déposées à la Bibliothèque du Locle, ville de Suisse (et proche des Brenets où vécut Lucie Chenaux-Clairret). La particularité de cette organisation est qu'elle suivit, encore quelques années plus tard, ses anciens pensionnaires pourtant de retour dans leurs familles. Elle fit aussi de nombreuses photos des enfants qu'eurent certains de ces aveugles. C'est grâce

à elle que l'on a (aujourd'hui) des photos de la famille Clairret, au grand complet, et de bien d'autres aveugles tous anciens pensionnaires de la Maison de Reully (voir Internet : CPA Militaria Aveugle Famille du Rameau d'Olivier). On remarquera que sur les photos des enfants des aveugles de guerre qui firent partis de la *Famille du Rameau d'Olivier*, il y a toujours en décoration, justement, un rameau d'olivier. D'autres photos présentent « *les Poussins du Rameau d'Olivier* ».

← Enfant d'aveugle de la **Famille du Rameau d'Olivier**

Alcide, comme ses compagnons, ne porte sur la première photo (p. 1096), qu'une seule décoration tandis que sur la suivante (ci-dessus), un assez grand nombre d'insigne : Croix de guerre, la Médaille militaire et surtout il est fait Chevalier de la Légion d'Honneur.

Quand part-il en Suisse pour terminer sa convalescence ? C'est, d'ailleurs, là-bas, qu'il rencontrera celle qui deviendra sa femme, son infirmière, Lucie Chenaux (° 1888 à Lausanne), protestante, qu'il épouse, chez elle, aux Brenets, en novembre 1916.

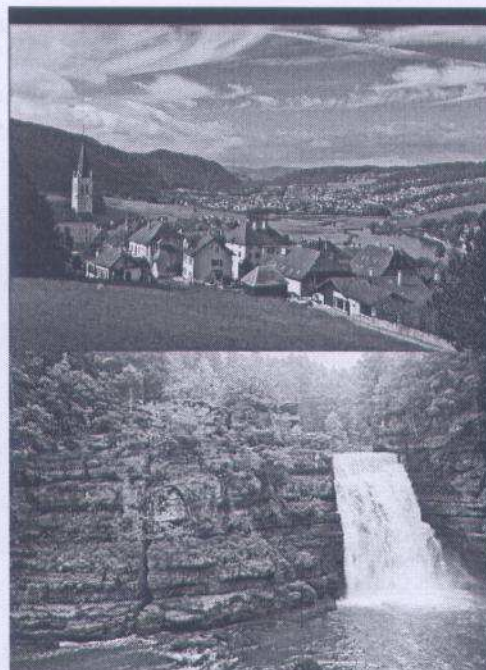
Les Brenets, commune suisse du canton de Neuchâtel, est située dans le district du Locle. L'agglomération comprend aussi les localités : Les Frêtes, Les Planchettes et Le Locle, toutes limitrophes de la France. Ces gros villages sont perchés à une altitude moyenne de 1000 mètres.

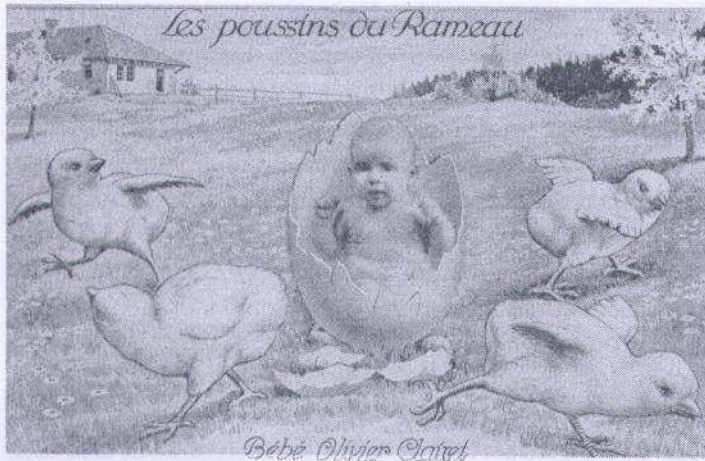
Tout proche, se trouvent le lac des Brenets et le saut du Doubs. Cela fait 14.000 ans qu'un éboulement a formé un barrage sur la petite rivière du Doubs. Depuis lors, une partie des eaux s'est à nouveau frayée un chemin à travers les rochers. D'abord en pente douce, les rives du lac des Brenets (long 4 km sur 200 m de large) sont de plus en plus escarpées jusqu'à former, à son extrémité, des falaises verticales de calcaire blanc dont la hauteur peut atteindre 80 mètres. Le lac est en forme de serpent, long et étroit. Son magnifique cadre naturel en fait un but d'excursion très appréciée, particulièrement en été où on peut s'y baigner ou y faire des croisières. Des vedettes régulières (aujourd'hui) relient Les Brenets au fameux Saut du Doubs, mais cette cascade haute de 27 mètres est également accessible à pied au départ des Brenets (1 heure de marche).

Les Brenets et le Saut du Doubs →

Lucie lui a-t-elle fait parcourir ce magnifique circuit ? Il y a fort à parier ! De plus, Lucie Chenaux-Clairret, qui fut une femme d'exception, devenue les yeux d'Alcide, et son grand amour au point de tout quitter : famille, village, . . . pour la vie, a dû lui faire goûter pleinement toutes les beautés de son pays !

De retour chez lui, Alcide et sa jeune épouse s'installent aux *Ouillères* dans la maison des parents Clairret. C'est là, que naît un an





jeune des fils de son frère aîné, Gabriel).

plus tard leur premier enfant nommé p. 1098
justement : Olivier.

← Bébé Olivier Clairét

Sur l'acte de naissance, daté du 28 septembre 1917, Mr Clairét est dit « profession de brossier, Chevalier de la Légion d'Honneur, Décoré de la Croix de guerre - Médaille Militaire » (Hélas, plus tard, ce fils, âgé alors de seulement 28 ans, décèdera juste un an après son frère cadet, Gaston, en septembre 1945 à Paris, des suites d'un flegmon à la gorge. Il n'avait qu'une fille qui sera l'unique descendante de Mr et Mme Clairét. Cette même année, en juillet 45, Mr Alcide Clairét avait déjà perdu son neveu, Raoul Clairét, soldat 2^{ème} classe au 21^{ème} Rgt d'Infanterie coloniale, qui était le plus



Ainsi que l'on peut le constater, l'organisation de la *Famille du Rameau d'Olivier* continue de photographier les événements de la vie de leur protégé, pendant encore quelques années. Elle s'est déplacée pour photographier l'enfant d'Alcide et Lucie. Ceci sera renouvelé encore lorsque le « Bébé Olivier » aura environ un peu plus d'un an puis encore une autre fois où il a trois ans à peine. La troisième photo du couple Clairét a été tirée, bien sûr à Mervent, sur le *Vieux Pont* dit des *Vallées*. La sérénité se lit sur leurs visages : le petit Olivier semble bien grave, Alcide a toujours le regard vide comme presque tous ces grands mutilés de cette horrible guerre qui vient de se terminer. Lucie esquise un sourire timide. Elle attend un autre enfant (Pour leurs déplacements, ils avaient fait soudé par le père Chiron, deux vélos assemblés côte à côte).

← La famille pose sur le *Vieux Pont*

Dans les mêmes moments, est également photographié par la *Famille du Rameau d'Olivier*, un autre merventais, aussi aveugle de guerre. La carte est sous-titrée « *Nos amis, Mr et Mme Alfred Dutaud à Mervent (Vendée)* ». En effet, Alfred Emile (° 1893) est le fils de Auguste Dutaud, « *carrier* » qui demeure aussi aux *Ouillères* avec son épouse Marthe Auguin. Les familles Clairét et Dutaud ne peuvent que se connaissent. Alfred avait 21 ans lorsqu'il part à la guerre. A son

retour, il épouse (1920) Marthe Guillement dont la famille demeure à la *Clavelière*. Est-ce le jour de leur mariage qu'est fait ce cliché ?

Je me suis permis de vous donner toutes ces photos émouvantes de tous ces aveugles de la la *Famille du Rameau d'Olivier*, qui ne sont pas tout à fait au cœur du sujet de l'actuel bulletin historique de Mervent, mais elles me touchent si profondément que j'ai voulu faire partager mon émotion (il y a dans la collection près de 30 photographies de ces mutilés de la guerre 14-18).

Mr et Mme Dutaud →

En 1920, Alcide et son épouse Lucie, auront un deuxième fils : Gaston (qui décèdera - nous l'avons vu - abattu par une giclée de mitrailleuse allemande, en forêt, dans le *Triage des Ragotières*). Il est né le 14 août aux *Ouillères*, toujours dans la maison des grands parents Clairét. Après ces terribles épreuves, la famille Clairét semble vivre paisiblement et relativement confortablement.

Quelques années plus tard, en 1934, Alcide se fait construire une maison, moderne pour l'époque, sur une parcelle C377 aux *Ouillères*, sur le « *Pré du Petit Bois* » (n° 44 route de l'Ardillier), et où il installera



Nos amis Mr et Mme Alfred Dutaud, à Mervent (Vendée)

numéro d'ordre de la déclaration		DÉCLARATION du 20 septembre 1948.	
32	M. (1) Clairet Claude		
demeurant à Mervent		par son mandataire, M. (2) dom. à	
déclare avoir fait entreprendre le 1 ^{er} juillet 1948		dos travaux d (3) construction nouvelle	
sur la parcelle désignée ci-après (4) :			
sec-tion	numéro du plan	LEZ-OUT ou NOM et numéro	NATURE DES IMMEUBLES, objet des travaux (5)
C	377	Pi de la Vallée Bouri	construction d'une maison d'habitation
			Signature du déclarant ou de son mandataire : Clairet.

une jolie pergola, ce qui était peu courant, alors ! p. 1099

Tout semble aller pour le mieux lorsque survient la Deuxième Guerre mondiale. L'aîné, Olivier, qui est de la classe 17, est donc mobilisable ou en tous cas passible de partir pour le S.T.O. tandis que Gaston, le plus jeune, qui fait partie de la classe 20, n'est pas mobilisable mais fera partie aussi de ceux susceptibles d'être requis. Est-ce la raison de son engagement dans le maquis de la Cornelière ?

← Déclaration construction maison Clairet

Voici maintenant la lettre de Lucie Clairet, la maman de Gaston tué ce 17 août 1944, lettre datant de 1948, publiée dans le journal « La Tranchée des Baïonnettes » de janvier

1948 et qui faisait suite à une précédente lettre, d'octobre 1947, consacrée à la mémoire de leur fils (mais dont je n'ai aucune trace).

Comme, pour la coupure de presse que j'ai publié en début de ce bulletin, je vais disséquer ce courrier. Pour moi, ces écrits sont certainement plus près de la vérité que tout ce l'on a pu dire, écrire, et me dire. De plus, il résume très bien tout ce dont nous venons de lire. Aussi, comme je vais donner mon opinion sur cette affaire, je tiens à préciser que j'en prends l'entière responsabilité. Ce que je ressentirai comme erroné, curieux ou qui méritera une explication, plus certains détails (certains mensonges à l'encontre de cette famille) qui seront une évidence, une vérité, seront aussi signalés.

« Nous prions M. Louis Arsicaud, Président de l'Amicale des Régiments Fontenaisiens, de bien vouloir publier l'article ci-dessous, en réponse à celui paru sous le nom de notre fils Gaston, dans le numéro d'octobre 1947, et dans le but de faire connaître les faits, tels qu'ils se sont passés.

Notre fils Gaston et son ami nous ont bien quittés le 16 août 1944, vers 14 heures avec l'intention de rejoindre le maquis de Mervent pour aider à la Libération de la Patrie.

Le lendemain matin, en ouvrant les volets, consternés, nous constatons qu'un convoi d'Allemands armés passait, se dirigeant sur les Ouillères ; peu après, nous apprenons que ce convoi allait occuper le bourg de Mervent et que d'autre part, le camp était attaqué. La fusillade ne tardait pas de commencer. Saisis, nous nous raisonnions en nous disant que tous deux, connaissant la forêt, réussiraient bien à s'échapper. Dans la journée, nous apprenions qu'une annexe avait été créée la veille, dans un bois particulier, en contre-bas de la forêt, donc facile à cerner, et que tous deux y avait couché. En fin de soirée, nous étions assis sous la pergola (en bois, de style japonnais, qui se trouvait en bas de leur jardin) quand une auto ouverte venant du village (des Ouillères), avec deux gradés allemands ralentit en arrivant chez nous, mais sans s'arrêter complètement tandis que l'Allemand qui se trouvait de notre côté se redressait et dévisageait mon mari à sa blessure. Ils venaient certainement de la forêt où avait eu lieu l'enquête de la gendarmerie ; alors qui leur avait donné le signalement de notre maison et celui de mon mari ?

Curieux, cet arrêt devant leur maison ! Qui savait que leur fils se trouvait, là-bas, avec les autres ? Et, qui aurait pu donner le signalement de leur maison ?

Quand en août 1946, nous avons appris par la lecture d'une partie d'un document à la gendarmerie de Fontenay, que notre fils et son camarade avaient été condamnés à rester sur le

DOULOUREUSES PRÉCISIONS

Nous avons publié dans notre numéro d'octobre l'extrait d'une lettre consacrée à la mémoire du jeune Gaston CLAIRET, fils de notre camarade aveuglé de guerre, mort héroïquement dans le maquis de la forêt de Mervent.

M. et Madame Clairet, ses père et mère nous demandent de publier les lignes suivantes, relatant exactement les faits. Nous ne pouvons que faire droit à leur demande et publions ces précisions sous la responsabilité de leurs auteurs auxquels vont nos vives sympathies.

Nous prions M. Louis Arsicaud, Président de l'AMICALE des Régiments Fontenaisiens, de bien vouloir publier l'article ci-dessous, en réponse à celui paru sous le nom de notre fils Gaston, dans le numéro d'octobre 1947, et dans le but de faire connaître les faits, tels qu'ils se sont passés.

Notre fils Gaston et son ami nous ont bien quittés le 16 août 1944, vers 14 heures avec l'intention de rejoindre le maquis de Mervent pour aider à la libération de la Patrie. Le lendemain matin, en ouvrant les volets, consternés, nous constatons qu'un convoi d'Allemands armés passait, se dirigeant sur les Ouillères ; peu après, nous apprenons que ce convoi allait occuper le bourg de Mervent et que d'autre part, le camp était attaqué. La fusillade ne tardait pas de commencer. Saisis, nous nous raisonnions en nous disant que tous deux, connaissant la forêt, réussiraient bien à s'échapper. Dans la journée, nous apprenions qu'une annexe avait été créée la veille,

extrait "La Tranchée des Baïonnettes" de Janvier 1948
157° - 333° - 84° - 284° - Fontenay le Comte

terrain jusqu'à complète décomposition et que le chef allemand emportait leurs papiers pour les brûler afin qu'il ne reste pas de trace d'eux, nous avons repensé à cette auto du 17 août 1944. En plus de ça, on nous a lu que le chef allemand avait donné entière liberté à ses hommes pour massacrer les victimes ! Pourquoi ce chef n'a-t-il pas été recherché pour être puni ? Le 18 août 1944, au matin, on vient nous prévenir qu'une battue de volontaires va être effectuée en forêt et qu'on viendra nous apporter le résultat aussitôt de retour. Ce qui fut fait ; « tout le coin avait été fouillé, nous a-t-on dit, plus rien à craindre ».

Faisaient partie de cette battue : Mr Trillaud, garde-forestier, Jean Normand, maire, Joseph Meunier, Guy Boutin, plus Marcel Chataignier, un cultivateur du Nay, Marcel Chaigneau, Dédé Suze, . . . et d'autres. Cette battue fut baclée et, pourtant, ils sont passés à 80 mètres des deux corps – se souvient l'un des participants - mais le garde-forestier était pressé un bon civet de lièvre l'attendait !

« Tandis que le 10 septembre 1944, entourés d'amis, en nous conduisant sur les lieux du drame, en arrivant à la jonction des sentiers, à cinquante mètres de l'endroit où se trouvaient les corps, le garde-forestier s'arrête pour marquer un trait de son pied, disant : « C'est là que j'ai fait arrêter la battue parce que je n'avais pas entendu de coups de feu de ce côté ».

Comment pouvait-il prétendre avoir pu entendre et reconnaître tous les coups de feu qui furent échangés ce matin-là !

« Peu de temps après, nous apprenions qu'un cultivateur du Nay avait été fait prisonnier pendant l'attaque et emmené au Pont du Nay et que, là, le chef allemand et l'interprète lui avaient dit, en montrant la direction : « Là, deux jeunes montés au ciel ».

Qui a donc pu leur raconté de telles inepties ! Pour moi, ça, c'est du cousu main ! Ceci est absolument faux, encore une légende !

Ce cultivateur, qui a quelque peu « brodé » au sujet des deux jeunes tués, était bien cependant sur les lieux du drame. Marcel Chataignier, qui était veuf, et travaillait au *Peu du Nay*, allait voir régulièrement sa « bonne amie qui demeurait à la Guillottière (de Vouvant). Le soir, après sa journée à la ferme, il coupait toute la forêt par l'allée du Pt Mathé et, au Pt Mathé, il remontait jusqu'à la ferme de la Guillottière pour passer la nuit avec sa bonne amie – m'a-t-on raconté – qu'il épousera d'ailleurs. Le matin, très tôt, il retournait chez lui, au Nay pour aller soigner ses bêtes (avant de repartir pour le *Peu*), mais pas par le même chemin. Il re-descendait alors le long du ruisseau des Robinières (ou le Vent ou dit des Verreries), arrivait par le Pont du Nay et c'est là, qu'il s'est fait arrêter par les Allemands ». Il a eut beaucoup de chance !

« Or ce (même) cultivateur s'est absenté pendant la battue ; il nous a dit que le même garde-forestier était allé chez lui le samedi matin 19 août 1944 lui dire de ne plus s'occuper de ce que les Allemands lui avaient dit et que la battue avait été faite en règle. Alors pourquoi ces contradictions ? Pauvre cher Gaston et cher Nénesse, comme cela nous a été rapporté, vous étiez en train de deviser gaiement, au seuil de votre cabane, en fumant une cigarette, quand l'alerte a sonné ! ».

Là, encore, des mensonges à propos de ce moment de détente matinale, alors que « Beaucoup dormaient encore », m'a affirmé mon père qui était avec les jeunes en question.

dans un bois particulier, en contre-bas de la forêt, donc facile à cerner, et que tous deux y avaient couché.

En fin de soirée, nous étions assis sur la pergola quand une auto ouverte venant du village, avec deux gradés allemands ralentit en arrivant chez nous, mais sans s'arrêter complètement tandis que l'Allemand qui se trouvait de notre côté se redressait et dévaginait mon mari à sa blessure. Ils venaient certainement de la forêt où avait eu lieu l'enquête de la gendarmerie ; alors, qui leur avait donné le signalement de notre maison et celui de mon mari ? Quand en août 1946, nous avons appris par la lecture d'une partie d'un document à la gendarmerie de Fontenay, que notre fils et son camarade avaient été condamnés à rester sur le terrain jusqu'à complète décomposition et que le chef allemand emportait leurs papiers pour les brûler afin qu'il ne reste pas de trace d'eux, nous avons repensé à cette auto du 17 août 1944. En plus de ça, on nous a lu que le chef allemand avait donné entière liberté à ses hommes pour massacrer les victimes ! Pourquoi ce chef n'a-t-il pas été recherché pour être puni ? Le 18 août 1944, au matin, on vient nous prévenir qu'une battue de volontaires va être effectuée en forêt et qu'on viendra nous apporter le résultat aussitôt de retour. Ce qui fut fait ; tout le coin avait été fouillé, nous a-t-on dit, plus rien à craindre.

Tandis que le 10 septembre 1944, entourés d'amis, en nous conduisant sur les lieux du drame, en arrivant à la jonction des sentiers, à cinquante mètres de l'endroit où se trouvaient leurs corps, le garde-forestier s'arrête pour marquer un trait de son pied, disant : « C'est là que j'ai fait arrêter la battue parce que je n'avais pas entendu de coups de feu de ce côté ». Peu de temps après, nous apprenions qu'un cultivateur du Nay avait été fait prisonnier pendant l'attaque et emmené au Pont du Nay et que, là, le chef allemand et l'interprète lui avaient dit, en montrant la direction : « Là deux jeunes montés au ciel ». Or ce cultivateur s'est absenté pendant la battue ; il nous a dit que le même garde-forestier était allé chez lui le samedi matin 19 août 1944 lui dire de ne plus s'occuper de ce que les Allemands lui avaient dit et que la battue avait été faite en règle. Alors pourquoi ces contradictions ? Pauvre cher Gaston et cher Nénesse, comme cela nous a été rapporté, vous étiez en train de deviser gaiement, au seuil de votre cabane, en fumant une cigarette, quand l'alerte a sonné ! Combien de fois avons nous revêcu avec vous le chemin de votre calvaire ? certains que vous n'avez pas douté un instant que celui qui vous avait introduits dans le

« Combien de fois avons nous revécu avec vous le chemin de votre calvaire ? Certains que p. 1101 vous n'avez pas douté un instant que celui qui vous avait introduit dans ce camp était capable d'avoir joué le double jeu ! Pensant que la forêt était cernée à droite et à gauche, vous avez espéré vous échapper en montant, mais hélas, les lignes étaient gardées et en voulant traverser la première, vous avez trouvé une mort affreuse, sans armes ; on nous a répété qu'on avait entendu hurler ! Mais, qui donc a pu répéter aux parents Clairet « Qu'on vous a entendu hurler ! ». De toute façon, cela devait crier de partout plus le crépitement des armes !

« Les Allemands avaient dit le 17 août 1944, dans plusieurs endroits, qu'il y avait six victimes mais nous l'avons ignoré. Le dimanche 27 août 1944, soit dix jours plus tard, un paysan d'un village voisin cherchait avec son fils ses bêtes égarées en forêt, quand ils aperçurent ces dernières faisant un cercle, et c'était autour de leurs cadavres ! Le père courut chercher le garde-forestier qui vint sur les lieux avec sa femme. Après quoi le garde-forestier part pour Mervent prévenir le Maire. En passant aux Ouillères, au lieu de venir chez nous, il nous fait dire que deux corps ont été trouvés, que ce sont probablement des Polonais, qu'en tous cas il certifie qu'ils ne sont ni de la commune ni des environs, ce qui explique que nous ne nous sommes pas dérangés ».

En fait, c'est le jeune Joël (17-18 ans), le fils de Léonce Rambaud, cultivateur à la Guillottière, qui voulant récupérer ses vaches égarées, trouva les corps tout décomposés des jeunes gens. On a dit, par la suite, que c'était même lui qui avait volé la montre de Gaston Clairet. D'ailleurs, ce jeune garçon a tellement eu peur qu'il a contracté une maladie qui le fera mourir peu de temps après. Sa famille a toujours pensé que la frayeur qu'il eut, ce jour-là, était à l'origine de cette brutale maladie (diabète !!) et même de sa mort !

Parmi ceux, qui étaient présents, lorsque furent découverts les corps, il y avait aussi Jean Grassin (que le père Macouin surnommait « chameau » parce qu'il était un peu bossu), qui s'exclama en voyant l'un des deux cadavres : « Je reconnais la veste de Gaston Clairet » et on lui a dit : « Tais-toi donc ! ». C'est lui-même qui m'a raconté cette anecdote.

« Le lendemain vers midi, mon mari se trouvait au bureau de tabac des Ouillères en même temps que les gendarmes qui revenaient de la forêt où ils avaient procédé à une enquête ainsi qu'à la mise en bière. La buraliste leur a dit que nous étions sans nouvelle de notre fils, alors un gendarme leur fit la lecture du procès-verbal d'identité, mon mari se troubla à l'énoncé de certains détails, tandis que la taille, portant quinze centimètres de plus que celle de notre fils, le rassura. En rentrant chez nous, mon mari se trouva sur le passage de la charrette qui conduisait les deux corps à Mervent ; le conducteur, un homme du village, lui dit : « Allons, Alcide, salue ces pauvres maquisards ! » Mon mari, mu par un pressentiment sans doute, rentre chez nous bouleversé et c'est ce qui explique que nous n'avons pu assister à leur enterrement qui avait lieu à 15 heures.

Chers Gaston et Nénesse, oui, vous avez été enterrés anonymes à Mervent ! Et plusieurs Merventais connaissaient votre identité, nous n'en doutons plus aujourd'hui ! Pauvre maman de Nénesse qui assistait son fils sans le savoir, tandis que son frère était un des porteurs. Celui qui l'a fait faire est le même, qui la veille de l'exhumation, après avoir été copier le relevé du procès-verbal d'identité à la Mairie, est venu chez nous à deux reprises, pour nous certifier que notre fils n'était pas enterré à Mervent. Nous comprenons pourquoi au-

camp était capable d'avoir joué le double jeu ! Pensant que la forêt était cernée à droite et à gauche, vous avez espéré vous échapper en montant, mais, hélas, les lignes étaient gardées et en voulant traverser la première, vous avez trouvé une mort affreuse, sans armes ; on nous a répété qu'on avait entendu hurler ! Les Allemands avaient dit le 17 août 1944, dans plusieurs endroits, qu'il y avait six victimes mais nous l'avons ignoré. Le dimanche 27 août 1944, soit dix jours plus tard un paysan d'un village voisin cherchait avec son fils ses bêtes égarées en forêt, quand ils aperçurent ces dernières faisant un cercle, et c'était autour de leurs cadavres ! Le père courut chercher le garde-forestier qui vint sur les lieux avec sa femme. Après quoi le garde-forestier part pour Mervent prévenir le Maire. En passant aux Ouillères, au lieu de venir chez nous, il nous fait dire que deux corps ont été trouvés, que ce sont probablement des Polonais, qu'en tous cas il certifie qu'ils ne sont ni de la commune ni des environs, ce qui explique que nous ne nous sommes pas dérangés.

Le lendemain vers midi, mon mari se trouvait au bureau de tabac des Ouillères en même temps que les gendarmes qui revenaient de la forêt où ils avaient procédé à une enquête ainsi qu'à la mise en bière. La buraliste leur dit que nous étions sans nouvelles de notre fils, alors un gendarme lui fit la lecture du procès-verbal d'identité, mon mari se troubla à l'énoncé de certains détails, tandis que la taille, portant quinze centimètres de plus que celle de notre fils le rassura.

En rentrant chez nous, mon mari se trouva sur le passage de la charrette qui conduisait les deux corps à Mervent ; le conducteur un homme du village, lui dit : « Allons, Alcide, salue ces pauvres maquisards ! » Mon mari, mu par un pressentiment sans doute, rentre chez nous bouleversé et c'est ce qui explique que nous n'avons pu assister à leur enterrement qui avait lieu à 15 heures. Chers Gaston et Nénesse, oui, vous avez été enterrés anonymes à Mervent ! Et plusieurs Merventais connaissaient votre identité, nous n'en doutons plus aujourd'hui. Pauvre maman de Nénesse qui assistait son fils sans le savoir, tandis que le frère était un des porteurs. Celui qui l'a fait faire est le même qui, la veille de l'exhumation, après avoir été copier le relevé du procès-verbal d'identité à la Mairie, est venu chez nous à deux reprises, pour nous certifier que notre fils n'était pas enterré à Mervent. Nous comprenons pourquoi au-

copié le relevé du procès-verbal d'identité à la Mairie, est venu chez nous à deux reprises, pour p. 1102 nous certifier que notre fils n'était pas enterré à Mervent ».

Le 14 septembre 1944, furent enterrés « anonymes », dans le cimetière de Mervent, les deux jeunes gens qui avaient déjà été exhumés le 7 septembre. Le Cdt *Legrand* était présent à l'enterrement des – soi-disant – deux inconnus (*Clair* et *Dieumegard*). Comme il n'y avait pas de nom, il a dit « *On va leur donner un nom, l'un s'appellera « Liberté », l'autre « . . . »*, mais, hélas, mon unique témoin de cette journée, et qui ma raconté ce moment-là, Mr *Henri Dieumegard*, le frère de *Nénesse*, ne se rappelait plus du deuxième nom donné. Puis, il fut déposé un bouquet de fleurs sur chacun des cercueils.

Par contre, lors de mon enquête, j'ai consulté les registres religieux et j'ai constaté que, le curé de Mervent, Mr *Forré*, a néanmoins écrit dans la marge du registre religieux des « B.M.S. », ce jour-là, tout simplement « *Nénesse* » pour *Ernest Dieumegard*. J'en conclus donc que si le curé savait, le maire aussi et obligatoirement au moins le secrétaire de mairie. Rien naturellement pour *Gaston Clair* puisque l'office religieux fut fait au Temple de *Foussais* ! En fait beaucoup de monde était au courant, le garde-forestier aussi et y compris les maquisards présents à l'inhumation faite ce jour-là !

Henri Dieumegard (ancien militaire de carrière, domicilié à Mervent) m'a dit, que le jour de la sépulture, était donc présent *Legrand* (alias *Guy Jacques*), que ce dernier a voulu lui serrer la main mais qu'il a refusé ses condoléances ! Bien qu'il ait toujours refusé de me recevoir chez lui, il a toujours consenti à me parler au téléphone. Puis, il a rajouté « *Gaston Clair* était un garçon merveilleux » et parlant soudain de *Legrand*, il a ajouté « *Legrand* est venu pour nous serrer la main », je lui ai dit « *Ah ! Vous, je ne vous serrerais jamais la main* », et il m'a dit encore à l'évocation de ce moment, « *Si je l'avais rencontré tout seul, je l'aurais descendu !* ». Et, à ma question pertinente : « *Qui a vendu le maquis ?* », il a poursuivi : « *Si je vous disais qui a fait ça ! Cela entraînerait trop de monde, ça irait trop loin !* ». Puis, il a continué : « *En 1946, à*

Fontenay, lors d'un procès-verbal, j'ai rencontré un allemand qui parlait français (un interprète allemand a épousé une fille de Fontenay et s'y est installé) et qui m'a dit : « Je sais qui a vendu le maquis, si je vous le disais, ça ferait beaucoup de mal ! ».

Fontenay, lors d'un procès-verbal, j'ai rencontré un allemand qui parlait français (un interprète allemand a épousé une fille de Fontenay et s'y est installé) et qui m'a dit : « *Je sais qui a vendu le maquis, si je vous le disais, ça ferait beaucoup de mal !* ».

Je pense que Mr *Henri Dieumegard* était convaincu que c'était *Legrand* le « fameux traître » ! Sinon, alors, pourquoi ce geste envers *Legrand* si ce n'est que des rumeurs avaient donc déjà circulées sur sa culpabilité.

« *Nous comprenons pourquoi aujourd'hui : la chaux n'avait pas encore eu le temps de faire son œuvre - continue, dans son courrier, Mme Clair ! Toujours sans nouvelles, mais espérant quand même encore, nous avons demandé qu'une enquête soit faite au camp, enquête qui n'a pas donné de résultat et pour cause. Enfin, le 7 septembre 1944, vers 14 heures, arrivent chez nous le frère de Nénesse et le garde-forestier qui nous apprennent que l'exhumation des deux cadavres va avoir lieu immédiatement, le frère ayant fait les démarches nécessaires sur l'invitation de deux chefs du maquis. Le garde-forestier ajoute : « Il vous faut un témoin ». Pris en bref, affolée, je lui réponds : « Vous nous servirez de témoin ». Mais il a hésité avant d'accepter. En entrant au cimetière, nous espérions encore à cause de cette taille de 1 mètre 75, mais, hélas ! Il fallut se rendre à la terrible réalité, malgré que les corps avaient (sic) été unis dans la chaux et du charbon. S'il n'y avait plus de visage, les habits ont bien été reconnus et le but criminel n'avait pas*

Toujours sans nouvelles, mais espérant quand même encore, nous avons demandé qu'une enquête soit faite au camp, enquête qui n'a pas donné de résultat et pour cause. Enfin, le 7 septembre 1944, vers 14 heures, arrivent chez nous le frère de *Nénesse* et garde-forestier qui nous apprennent que l'exhumation des deux cadavres va avoir lieu immédiatement, le frère ayant fait les démarches nécessaires sur l'invitation de deux chefs du maquis. Le garde-forestier ajoute : « *Il vous faut un témoin* ». Pris en bref, affolée, je lui réponds : « *Vous nous servirez de témoin* ». Mais il a hésité avant d'accepter. En entrant au cimetière, nous espérions encore à cause de cette taille de 1 mètre 75, mais, hélas ! il fallut se rendre à la terrible réalité, malgré que les corps avaient été unis dans de la chaux et du charbon ! S'il n'y avait plus de visage, les habits ont bien été reconnus et le but criminel n'était pas atteint. Le même garde-forestier avait dit chez nous que le Docteur B... avait refusé de se déplacer pour délivrer les permis d'inhumer, qu'il les avait établis à condition de les mettre dans de la chaux et du charbon. Interrogé par nous au début de 1947, le Docteur B... a protesté énergiquement d'avoir donné cet ordre tandis qu'il reconnaissait après avoir été consulté le secrétaire de la Mairie de Mervent, avoir délivré deux permis d'inhumer : un pour deux inconnus, comme dit plus haut, et un deuxième, réclamé par téléphone par le secrétaire de la Mairie, après l'exhumation. Ayant été pris en bref, combien avons-nous déploré l'absence du médecin légiste à l'exhumation, car, aujourd'hui, nous sommes en mesure de douter sur plus d'un point. Par contre, pour l'espionne qui avait été tuée par des maquisards et enterrée provisoirement en forêt, les gendarmes ont amené le médecin-légiste pour l'examiner avant la mise en bière.

Chers *Gaston* et *Nénesse*, quel crime aviez-vous donc commis pour qu'on vous fasse un sort si cruel ? Laissés à la pâture des bêtes, volés de vos montres et des objets que vous aviez emportés, pourquoi y a-t-il eu ces erreurs volontaires d'identité, pourquoi une enquête sur le vol n'a-t-elle pas été ouverte, pourquoi la gendarmerie, après le départ des Allemands, a-t-elle continué de garder le silence et de cacher votre identité ; pourquoi, cher *Gaston*, ton portefeuille contenant tes papiers, au lieu d'être remis au Maire, ont-ils été fait voir dans une maison de Mervent avant d'être rendus à notre neveu, par un gendarme, à l'issue du service protestant que nous

été atteint. Le même garde-forestier avait dit chez nous que le Docteur B. . . (Babin de Foussais) avait p. 1103 refusé de se déplacer pour délivrer les permis d'inhumation, qu'il les avait établis à condition de les mettre dans de la chaux et du charbon. Interrogé par nous au début de 1947, le Docteur B. . . a protesté énergiquement d'avoir donné cet ordre tandis qu'il reconnaissait, après avoir été consulté le secrétaire de la Mairie de Mervent, avoir délivré deux permis d'inhumation : un pour deux inconnus, comme dit plus haut, et un deuxième, réclamé par téléphone par le secrétaire de la Mairie, après l'exhumation. Ayant été pris en bref, combien avons nous déploré l'absence du médecin légiste à l'exhumation, car, aujourd'hui (en 1948) nous sommes en mesure de douter sur plus d'un point. Par contre, pour l'espionne qui avait été tuée par des maquisards et enterrée provisoirement en forêt, les gendarmes ont amené le médecin-légiste pour l'examiner avant la mise en bière.

Chers Gaston et Nénesse, quel crime aviez-vous donc commis pour qu'on vous fasse un sort si cruel ? Laissés à la pâture des bêtes, volés de vos montres et des objets que vous aviez emportés, pourquoi y a-t-il eu ces erreurs volontaires d'identité, pourquoi la gendarmerie après le départ des Allemands (ils ont quitté Fontenay dans la nuit du 1er au 2 septembre 1944 ; ce fut l'ère des vengeances, des violences et des crimes), a-t-elle continué de garder le silence et de cacher votre identité ; pourquoi, cher Gaston, ton portefeuille contenant tes papiers, au lieu d'être remis au Maire, ont-ils été fait voir dans une maison de Mervent, avant d'être rendus à notre neveu, par un gendarme, à l'issue du service protestant que nous avons fait célébrer le 14 septembre 1944 ?

Pourquoi la route, entre la Croix-Méraud et Epagne, qui desservait le camp principal (P.C. des Gîtes Calineaux où se trouvaient les « chefs ») et passe devant la maison forestière n'a pas été occupée par les Allemands ? Ce qui a permis aux chefs et jeunes gens (environ 25) d'avoir la route libre devant eux tandis que le seul chef qui devait coucher à l'annexe avec environ 120 jeunes a demandé à coucher à la maison du Pont du Nay. Au petit jour, ce chef, caché derrière un arbre à côté du pont, surveillait l'arrivée des Allemands, venant de Vouvant, et qui avaient été désignés pour l'attaque. Ces derniers ont stoppé aussitôt après la maison du Pont du Nay et sans rien demander, ont traversé la route, ouvert la barrière du champ, se dirigeant sur l'annexe qu'un deuxième champ séparait seulement.

Un paysan, revenant de chercher ses bêtes, a été interpellé par le dit chef qui lui demanda combien de voitures étaient déjà passées, poussant l'audace jusqu'à lui demander d'aller au camp dire que tout allait bien pour lui ! Se sauvant ensuite à l'opposé, il est resté environ deux heures dans une maison de la Petite-Rée, où il a changé d'effets et abandonné ses armes pour rentrer à pied chez lui, où il a été vu arriver en bleu, une pelle sur l'épaule.

Pourquoi, après avoir été accusé publiquement devant nous le 10 septembre 1944, de deux faits graves, par le garde forestier, l'enquête que nous avons demandée à son sujet a-t-elle été négative ? Parce que, nous le comprenons aujourd'hui, il y a eu un plan d'établi que ce chef a joué son rôle, certain de l'impunité et que le garde-

avons fait célébrer le 14 septembre 1944 ? Pourquoi la route, entre la Croix-Méraud et Epagne, qui desservait le camp principal et passe devant la maison forestière n'a pas été occupée par les Allemands ? Ce qui a permis aux chefs et jeunes gens (environ 25) d'avoir la route libre devant eux tandis que le seul chef qui devait coucher à l'annexe avec environ 120 jeunes gens a demandé à coucher à la maison du Pont du Nay. Au petit jour, ce chef, caché derrière un arbre à côté du pont, surveillait l'arrivée des Allemands, venant de Vouvant, qui avaient été désignés pour l'attaque. Ces derniers ont stoppé aussitôt après la maison du pont du Nay et sans rien demander, ont traversé la route, ouvert la barrière du champ, se dirigeant sur l'annexe qu'un deuxième champ séparait seulement.

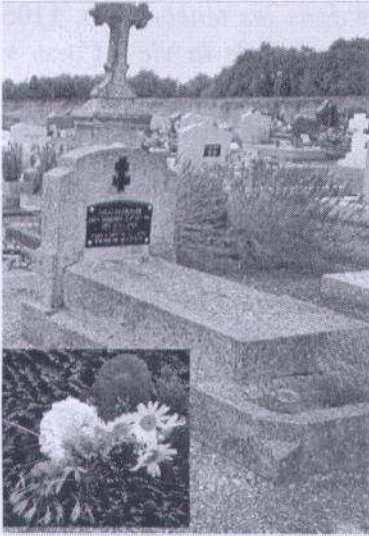
Un paysan, revenant de chercher ses bêtes, a été interpellé par le dit chef qui lui demanda combien de voitures étaient déjà passées, poussant l'audace jusqu'à lui commander d'aller au camp dire que tout allait bien pour lui ! Se sauvant ensuite à l'opposé, il est resté environ deux heures dans une maison à la Petite-Rée, où il change d'effets et abandonné ses armes pour rentrer à pied chez lui, où il a été vu arriver en bleu, une pelle sur l'épaule.

Pourquoi, après avoir été accusé publiquement devant nous le 10 septembre 1944, de deux faits graves, par le garde-forestier l'enquête que nous avons demandée à son sujet a-t-elle été négative ? Parce que, nous le comprenons aujourd'hui, il y a eu un plan d'établi que ce chef a joué son rôle, certain de l'impunité et que le garde-forestier a voulu nous égarer dans nos recherches.

Dès septembre 1944, nous avons compris qu'il y avait du louche et nous nous sommes mis à chercher, malgré la coalition des coupables contre nous. Chers Gaston et Nénesse, assez de mensanges ont été proférées sur vos endevres, c'est pour nous un impératif devoir de rétablir la vérité. Nous nous promettons de chercher encore jusqu'à ce que nous trouvions la raison de la conduite odieuse qu'on a eue envers vous.

Chers Camarades, qui avez vous aussi trouvé une mort si cruelle, nous ne voulons pas terminer sans vous adresser notre souvenir ému. Et vous, cher Gustave, père de trois enfants, comme il eût été facile de vous faire échapper à la mort ! Un seul regret a été prononcé en votre faveur, à titre de civil.

Lucie et Alcide CLAUET.



forestier a voulu nous égarer dans nos recherches. Dès septembre p. 1104 1944, nous avons compris qu'il y avait du louche et nous nous sommes mis à chercher, malgré la coalition des coupables contre nous.

Chers Gaston et Nénesse, assez de mensonges ont été proférés sur vos cadavres, c'est pour nous un impérieux devoir de rétablir la vérité. Nous nous promettons de chercher encore jusqu'à ce que nous trouvions la conduite odieuse qu'on a eue envers nous ».

← Tombe Nénesse

« Chers Camarades, qui avez vous aussi trouvé une mort si cruelle, nous ne voulons pas terminer sans vous adresser notre souvenir ému. Et vous, cher Gustave, père de trois enfants, comme il eut été facile de vous faire échapper à la mort ! Un seul regret a été prononcé en votre faveur, à titre de civil. Lucie et Alcide Clairét ».

Plaque commémorative pour les trois civils de Vouvant →

Avant de terminer, je vais reprendre les écrits, bien éclairés et très pertinents, de

mon Merventais (Yves Massé, du 25. 12. 1997), et dont voici la conclusion : « J'ai relu plusieurs fois la lettre de Mme Clairét mais je ne comprends pas. Elle a l'air de dire que l'on en voulait à son fils et à Ernest Dieumegard. Et ce chef qui rendre chez lui « en bleu et la pelle sur l'épaule » et qui a passé la nuit à la maison du Pont du Nay, n'aurait vendu aux Allemands que l'Annexe avec 120 jeunes (sic) et non pas le camp principal avec 25 gars ? Et les papiers de son fils que l'on a montré à Mervent . . . Et les permis d'inhumer (un pour deux cadavres) ? Et la « connivence », secrétaire de mairie de Mervent (Mr Claude Brossard), du maire (Mr Normand), du garde-forestier (Mr Trillaud), des gendarmes et d'autres anonymes ? . . . En résumé, Mme Clairét nous dit qu'il y a eu un traître, je la suis ; elle dit qu'il y a eu connivence de pleins de gens : je ne la suis plus ! ».



Chère Lucie, si en son temps, vous aviez pu lire la lettre du jeune résistant de dix sept ans, Guy Mocquet, bien plus jeune encore que votre cher fils, lettre (qui parut beaucoup plus tard) où il a exprimé de si nobles pensées : « Vous tous qui restez, soyez dignes de nous . . . ».

Ah ! Lucie Clairét, ces lignes qui sont un véritable cri d'amour et de fraternité, eurent sans aucun doute été un baume pour votre cœur meurtri de mère. Mais, hélas, vous semblez avoir été trahi, abandonné dans votre propre recherche de la vérité !

Chère Lucie, j'ai lu et relu votre courrier et comme vous j'en arrive aux mêmes conclusions. D'accord, mais quel est le mobile du crime ? Pourquoi, cette trahison qui a coûté la vie à six personnes et cela aurait pu être pire. On m'a parlé de rivalités entre les différents groupes de partisans ! D'ambition pour certains individus prêts à tout pour percer dans une période aussi troublée ! Mais est-ce suffisant pour risquer ainsi la vie de ses camarades, et, peut-être aussi même, celle des civils des villages alentours s'il y avait eu des représailles !

Chère Lucie, je suis désolée mais je n'ai pas réussi à faire entièrement la clarté sur tout ce qui a environné la mort de votre fils bien-aimé. Que cette vérité partielle vous permette, ainsi qu'à votre époux, de reposer enfin en paix.

Alcide Clairét décèdera en 1962. Sur sa tombe on écrira « Je suis la lumière du monde dit Jésus-Christ. Celui qui me suit



DÉCÈS de CHENAUX Lucie (transcription)
 Sexe de CLAIRET Lucie Yvonne
 3. Le vingt et un janvier mil neuf cent quatre-vingt, à dix heures, minutes, est décédée 40, rue Bonvalois, Lucie CHENAUX sans profession
 née à Lausanne (Suisse) le dix huit octobre mil huit cent quatre vingt huit
 fille de Jamile CHENAUX et de Auguste FREDERIC
 domiciliée aux Bûlles de MERVENT (Vendée)
 Dressé le vingt deux janvier mil neuf cent quatre-vingt, à quinze heures, quatre minutes, sur la déclaration de Marc CANOEVIT, époux, domicilié à Fontenay-le-Comte, défunt, qui, lecture faite, et invité à lire l'acte, a signé avec Nous, Robert Lament, adjoint au maire de Fontenay-le-Comte, officier de l'état civil, de délégation. Transcription faite par nous Robert Lament, Maire et officier de l'état civil de Mervent.
 B. Lament

ne marchera pas dans les ténèbres p. 1105 mais il aura la lumière de la vie » (Jean 8. Verset 12).

← Acte décès Lucie Clairet

Lucie Clairet, survivra à son époux encore pendant dix huit ans. Seule et n'ayant que sa petite-fille, le seul enfant d'Olivier son aîné, le « *Bébé du Rameau d'Olivier* » !

Lucie décèdera en 1980, âgée de quatre-vingt douze ans à l'hôpital de Fontenay-le-comte. Après quoi, sa maison qui aurait due être celle « *Du Bonheur* », fut vendue.

Ainsi, deux guerres successives ont quasi totalement anéanti toute cette famille Clairet.

Je dédie, naturellement à titre posthume, ce bulletin à Lucie Clairet qui m'accompagne par la pensée tout au long de cet énorme travail (commencé en 1997 et terminé en juin 2013). Je ne peux oublier, naturellement, Lucie Ebel, « *l'Assassinée* », comme le disait notre Merventais, Mr Yves Massé, qui dans un premier temps, m'a donné les premiers renseignements sur cette période et qui, surtout, a su suscité en moi le désir de faire la vérité ! Je l'en remercie vivement.

Je dédie aussi, ces pages, à Dédé Suze qui, avec une gentillesse mais surtout une grande honnêteté, m'a fourni énormément de petits détails, ces petits détails justement qui se fondent dans la grande Histoire !

Pour ceux qui se pose des questions sur la date de l'érection de la Stèle des martyrs en forêt de Mervent, voici ce que dit encore Dominique M. à ce sujet (p. 374) : « *La stèle est due à l'amicale des anciens résistants F.T.P. et F.F.I. du 93^{ème} R.I. Au lendemain de la Libération vendéenne, une simple stèle portant le nom des disparus a été dressée en forêt de Mervent par l'entrepreneur local Léon Henri, parent de Mme Serceau. Pour le 10^e anniversaire (1954) de l'attaque allemande, René Serceau, en accord avec les Eaux et Forêts a fait dégagé la clairière autour de la stèle, désormais, rehaussée q'un gros socle en ciment. La stèle des martyrs est alors entourée de bornes et de chaînes récupérées sur le champ de foire de Fontenay-le-Comte. Les travaux sont faits par les anciens groupes de résistants de Bourneau, Mervent, Pétosse et Pissotte. Ainsi s'explique l'aspect actuel de la Stèle, avec depuis la croix en ciment blanc de Guy Berland, dont la photographie regarde vers la forêt de la Cornelière, lieu emblématique de la Résistance vendéenne* ».

Lors d'une des dernières commémorations, j'ai parlé avec un descendant Clairet (Jean Noël, ancien parachutiste et cousin assez éloigné de Gaston). Ses propos m'ont quelque peu heurtés. Il m'a raconté, qu'aujourd'hui, sa fille vit avec un Allemand et, lors de vacances dans le coin, ils sont allés visiter la *Stèle des Martyrs de la Cornelière*. Ils ont été choqués par les mots gravés sur la Stèle : « *A la mémoire des victimes de la barbarie allemande* ». Ce même Mr Clairet m'a exprimé le désir de faire supprimer le mot « *Barbarie* ». Je crains de le décevoir car, moi-même, je m'opposerais à cela. Ce qui a été fait, a été fait, ce qui a été écrit doit le rester. Certes, le contexte à changer mais « *le pardon n'est pas l'oubli* ».



Voici ce qu'un anonyme a écrit sur un site concernant la Stèle des Martyrs : « *Nous constatons une recrudescence de certaines mouvances nationalistes, fascistes, intégristes etc. Attention à ne pas tomber dans le piège d'écouter les révisionnistes et banalistes (sic) de l'Histoire. Nous avons un devoir de mémoire à transmettre aux générations actuelles et à venir (2011 Les Carnets de Clovis)* ».